



FOUILLES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

---

LE  
SANCTUAIRE D'ALÉA ATHÉNA  
A TÉGÉE  
AU IV<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR

**CHARLES DUGAS**

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER  
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

**JULES BERCHMANS** ET **MOGENS CLEMMENSEN**

SCULPTEUR

ARCHITECTE

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

TEXTE

AVEC 41 FIGURES

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB (VI<sup>e</sup>)

—  
1924



m<sup>o</sup> 048385

A M. MAURICE HOLLEAUX



## PRÉFACE

Les premières fouilles scientifiques entreprises à Tégée sur l'emplacement du temple d'Aléa Athéna sont celles de Milchhöfer en 1879. Mais, longtemps auparavant, la situation approximative du temple ne faisait aucun doute. D'une part, des débris antiques, en particulier des tambours de colonnes doriques, étaient visibles dans le village de Piali, auprès de l'église d'Hagios Nikolaos, en assez grande abondance; d'autre part, les paysans, en bâtissant l'église ou les maisons du voisinage, avaient, à plusieurs reprises, rencontré d'importantes constructions dont ils avaient même exploité les matériaux à l'instar d'une carrière. Il était donc à peu près certain qu'un édifice antique considérable avait occupé cette place. Mais quel était-il? Et quelle en était exactement la disposition? L'importance des ruines avait tout de suite fait penser au plus beau et au plus illustre des monuments tégéates, au temple d'Aléa Athéna; et, d'un autre côté, sa situation, dans la partie de la ville que l'on rencontre tout d'abord lorsqu'avec Pausanias on arrive de Pallantion, ne pouvait que justifier cette conjecture. Les voyageurs antérieurs à Milchhöfer, Dodwell<sup>1</sup>, Leake<sup>2</sup>, Ross<sup>3</sup>, Curtius<sup>4</sup>, Bursian<sup>5</sup>, ont donc admis sans hésitation, bien que sans raison décisive, que le temple d'Aléa gisait soit sous l'église même de Piali soit sous les terrains avoisinants. Mais Milchhöfer fut le premier à appuyer cette hypothèse sur des recherches méthodiques<sup>6</sup>; à l'aide de sondages pratiqués entre les maisons du village,

1. *A classical and topographical tour through Greece during the years 1801, 1805 and 1806* (London, 1819), II, p. 418. Il est remarquable que Dodwell signale quelques restes, de petites dimensions, d'ordre ionique et d'ordre corinthien.

2. *Travels in the Morea* (London, 1830), I, p. 90.

3. *Reisen und Reiserouten durch Griechenland. I. Reisen im Peloponnes* (Berlin, 1844), p. 66.

4. *Peloponnesos*, I, p. 254.

5. *Geographie von Griechenland*, II, p. 218.

6. *Ath. Mitt.*, 1880, p. 52-69, pl. II-IV.

il détermina avec précision l'emplacement du temple et montra qu'il se trouvait non pas sous l'église, mais à quelque distance en avant. Entre l'église et le temple s'étendait une fondation qu'il ne déblaya qu'en partie et sans en reconnaître la nature. A peu près en même temps, Treu<sup>1</sup> établissait que plusieurs sculptures, trouvées dans le voisinage immédiat, étaient de style scopasique et ne pouvaient provenir que des frontons du temple d'Aléa. C'était là l'argument le plus fort en faveur de l'identification du monument de Piali avec le fameux temple tégéate. Dès lors, on ne pouvait plus douter qu'on eût affaire à l'édifice construit par Scopas, et l'exploration complète de ce lieu s'imposait aux archéologues. En 1882, M. Dörpfeld fit tout ce qu'il était possible de faire sans entreprendre une fouille exhaustive<sup>2</sup>.

C'est à l'École française d'Athènes que devait revenir l'honneur du dégagement intégral du temple d'Aléa<sup>3</sup>. En 1888 et 1889, MM. Fougères et Bérard, pendant le séjour qu'ils firent dans la Tégéatide, avaient noté l'intérêt exceptionnel d'une fouille conduite en cet endroit. Mais le terrain nécessaire, qui se trouvait en plein village, avait une grande valeur, et l'acquisition en était coûteuse et difficile. Aussi les négociations, engagées et abandonnées à intervalles divers, n'aboutirent-elles qu'en 1900. Ce fut à M. Mendel, alors membre de l'École, que M. Homolle confia la direction de la fouille. De 1900 à 1902, il mena plusieurs campagnes et déblaya tout le terrain dont disposait l'École, c'est-à-dire l'aire presque entière du temple à l'exception de l'angle Sud-Ouest sur lequel subsista une maison que l'on n'avait pu acquérir. Outre les fondations du temple, M. Mendel eut la chance de découvrir plusieurs beaux morceaux d'architecture et d'assez nombreux fragments provenant des frontons. Quelques-uns d'entre eux furent reproduits dans le rapport provisoire qu'il publia en 1904<sup>4</sup>. Puis, les travaux furent interrompus jusqu'en 1909. Entre temps, la dernière maison construite sur l'aire du temple avait été achetée par la Société archéologique d'Athènes et mise par elle à la disposition des fouilleurs. Rien n'empêchait donc plus d'achever le déblaiement. C'est ce qui fut fait en 1909 par M. Rhomaios, éphore des antiquités<sup>5</sup>. Dès lors, le temple était dégagé en entier et l'on pouvait entreprendre de l'édifice un examen approfondi.

Ainsi, lorsqu'au printemps de 1940 j'ai été chargé par M. Holleaux de préparer la publication du temple d'Aléa, le travail de fouille qui m'incombait était peu de chose<sup>6</sup>. Par les quelques sondages que j'ai pratiqués je me suis surtout attaché, d'une

1. *Arch. Zeitung*, 1880, p. 98-100; *Ath. Mitt.*, 1881, p. 393-423, pl. XIV-XV.

2. *Ath. Mitt.*, 1883, p. 274-285, pl. XIII-XIV.

3. Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 241.

4. *BCH*, 1901, p. 241-261, pl. III-VIII.

5. Πρακτικά ἀρχαιολ. Ἑταιρείας, 1909 (paru en février 1911), p. 303-316, pl. V-VII.

6. Cf. DUGAS-BERCHMANS, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1911, I, p. 9-18; DUGAS, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1911, p. 257-268; BERCHMANS, *Annales de la Soc. d'archéol. de*

part, à me rendre compte de ce que pouvait contenir le sous-sol du monument ; d'autre part, à rechercher quelles avaient pu être, dans les environs, les dépendances du sanctuaire et à découvrir quelques nouveaux fragments de sculpture. A vrai dire, cette seconde partie de mon programme n'a pu être réalisée que très imparfaitement ; en effet, en dehors du temple, une très étroite bande de terrain est propriété du Service des antiquités<sup>1</sup> ; et, pour étendre mes recherches, il fallait explorer la place publique de Piali et les jardins qui avoisinent le sanctuaire. Les travaux sur le premier de ces emplacements<sup>2</sup> m'ont été grandement facilités par l'amabilité de M. Pannagiotis Bombotis, alors démarque de Tégée, qui a donné à l'École l'autorisation de fouiller dans tous les lieux appartenant au dème ; grâce à lui, j'ai pu étudier les alentours de l'église, remettre au jour et relever plus exactement la fondation qu'avait déjà découverte Milchhöfer et dans laquelle il faut reconnaître les restes de l'autel, suivre sur une partie de leur parcours quelques murs byzantins. Malheureusement, les recherches dans cette région étaient à tout instant limitées par la présence de l'église dont la démolition rendrait seule possible une exploration complète des nombreux et importants vestiges de constructions byzantines qui s'étendent à l'Est du champ de fouilles. Plus malaisés encore étaient les travaux dans les terrains qui bordent les trois autres côtés du temple. Par suite des difficultés qu'occasionnaient les propriétaires, j'ai dû me contenter de pousser deux tranchées : l'une, au Sud-Est, dans le jardin Ch. Savopoulos<sup>3</sup> ; l'autre, au Nord, dans le jardin S. Savopoulos<sup>4</sup>. Dans la première, j'ai rencontré un tombeau byzantin, mais aucun reste antique ; dans la seconde, j'ai mis au jour deux bases en place et de petits objets archaïques.

Par la campagne de 1910 la fouille du temple d'Aléa ne pouvait être considérée comme complètement achevée. Il faudrait, pour cela, déblayer, sur une étendue plus considérable, les terrains qui l'entourent. L'on dégagerait ainsi l'ensemble du sanctuaire, et l'on aurait chance de retrouver, remployés dans les fondations byzantines, des morceaux d'architecture et des fragments de sculpture. Mais un espace assez considérable était déblayé, un nombre assez important de monuments était exhumé pour qu'il y eût intérêt à exposer systématiquement, dès ce moment, les résultats obtenus de 1900 à 1910. En vue de cet exposé systématique, trois personnes ont accepté de s'associer à moi : MM. Berchmans, Clemmensen et Risom. M. Jules Ber-

Bruzelles, 1912, p. 165-176. Le *Bulletin de l'Art ancien et moderne* (20 août 1910) et le *Journal des Débats* (7 avril 1912) ont aussi donné des comptes rendus sommaires de ces recherches.

1. Cf. pl. I-II. Les tranchées que j'ai pratiquées sont limitées par des lignes pointillées. D'une façon géné-

rale, les tranchées ont été poussées jusqu'au sol vierge ou jusqu'à l'eau.

2. Tranchées A, B, C, D, E, F.

3. Tranchée I.

4. Tranchée G.

*chmans, sculpteur, membre belge de l'École française d'Athènes, a été mon collaborateur constant dans l'examen des sculptures tégées; on se rendra compte, en lisant la seconde partie de ce travail, de tout ce qu'il doit à sa compétence technique. M. Sven Risom, architecte, membre danois de l'École, s'est spécialement attaché à l'établissement des états actuels de la fouille. Enfin, M. Mogens Clemmensen, architecte, n'a pas seulement exécuté la presque totalité des dessins qui accompagnent ce volume; il a étudié avec moi toutes les questions relatives à l'architecture. C'est uniquement grâce à lui qu'une précision inespérée a pu être atteinte dans les restaurations et que nous connaissons aujourd'hui, avec une rigueur mathématique, les principales dispositions de l'édifice.*

*Ces aides ont singulièrement facilité ma tâche; toutefois, je n'aurais pu l'entreprendre et la mener à bout sans un concours de bonnes volontés auxquelles je dois maintenant rendre hommage.*

*M. Gustave Mendel, alors qu'il était membre de l'École d'Athènes, avait assumé la lourde charge de diriger la fouille du temple; après avoir publié un rapport sommaire il m'a, sans restriction aucune, abandonné l'étude de la riche moisson de documents qu'il avait recueillie. Pour ce don magnifique, je lui exprime ma très vive reconnaissance.*

*Les directeurs de l'École française d'Athènes, MM. Holleaux, Homolle, Fougères et Picard, m'ont successivement donné les moyens d'entreprendre et d'achever mes recherches au temple d'Aléa. Mes remerciements leur sont dus pour les facilités de toute sorte qu'ils m'ont procurées. Je tiens à exprimer en particulier ma reconnaissance à M. Holleaux: ce travail doit beaucoup aux enseignements que j'ai reçus de lui pendant mon séjour à l'École d'Athènes.*

*Le fondateur de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, M. Jacques Doucet, s'est au début activement intéressé à cette publication, dont il a subventionné les travaux préparatoires avec sa libéralité bien connue. Il lui avait même réservé une place dans la série des Publications pour faciliter les études d'art en France éditée sous ses auspices. La guerre, éclatant au moment où commençait l'impression, a malheureusement rendu impossible la réalisation immédiate de ce projet, que la situation nouvelle, une fois la paix revenue, n'a pas permis de reprendre. D'autre part, des difficultés de tout ordre rendaient, à ce moment, impossible de trouver en France, malgré la bonne volonté qui nous fut manifestée, le concours indispensable à la publication d'un volume de ce genre. Aussi le manuscrit que, mes collaborateurs et moi, nous avions établi, les documents que nous avons assemblés, auraient-ils risqué de rester indéfiniment dans nos cartons, si nous n'avions trouvé dans la patrie de l'un de nous,*

en Danemark, une aide à la fois très généreuse et très courtoise. Par l'importante souscription qu'il a bien voulu accorder à notre ouvrage, le Comité de la Fondation Rask-Oersted nous a permis de livrer enfin au public le résultat de nos recherches. Créée en octobre 1919 par le Parlement danois, la Fondation Rask-Oersted, qui dispose de revenus considérables, est destinée à subventionner en tout pays les travaux scientifiques intéressant de façon ou d'autre, soit par la nature de leur sujet, soit par la qualité de leurs auteurs, le Danemark. La conception d'une institution de ce genre témoigne de la largeur de vues d'un petit pays qui a toujours été un si brillant foyer de science et de culture. Notre gratitude va tout particulièrement au président du Comité directeur, M. le Professeur H. J. Heiberg, de qui nos démarches ont toujours reçu l'accueil le plus cordial. Nous le remercions très vivement, ainsi que les autres membres du Comité, d'avoir contribué de façon efficace à la publication intégrale d'une des fouilles les plus intéressantes de l'École française d'Athènes.

Je ne puis non plus oublier que, malgré les difficultés actuelles de l'édition savante en France, M. Paul Geuthner, sitôt informé de la situation faite par la guerre à notre travail, s'est intéressé au Sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée et qu'il en a assuré la publication avec un sens des exigences scientifiques et un dévouement dont nous lui saurons toujours gré.

Je dois à l'amitié de mes camarades Fernand Courby et René Vallois bien des suggestions et des renseignements, trop nombreux pour en donner ici le détail.

Enfin, l'appui des autorités helléniques ne m'a jamais manqué. M. Panagiotis Bombotis, alors démarque de Tégée, et M. K. Rhomaios, éphore des antiquités, savent que la reconnaissance de l'École leur est tout acquise pour la large philoxénie dont ils ont fait preuve à l'égard de la mission française<sup>1</sup>.

Un mot maintenant sur le but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage : nous avons voulu faire, non pas une étude où fussent discutées toutes les questions relatives aux monuments de Tégée, mais uniquement une publication documentaire. Le temple d'Aléa et ses sculptures soulèvent maints problèmes intéressants. Pour les traiter comme il convient, il eût fallu refaire toute l'histoire de l'art grec pendant la première partie du IV<sup>e</sup> siècle ; ce travail eût trop retardé une publication depuis longtemps attendue. Nous nous sommes donc efforcés de réduire notre commentaire à l'indispensable, ayant avant tout pour objet d'offrir aux lecteurs, sous une forme facilement utilisable, les matériaux de recherches futures.

On trouvera, dans ce volume, tout ce qui concerne le temple du IV<sup>e</sup> siècle, archi-

1. Je remercie également mon chef de chantier, M. Nikolaos Grimani, et notre hôte, M. Emmanuel Bombotis,

dont le zèle et l'intelligence ont grandement facilité nos travaux et notre installation à Piali.

*tecture et sculpture. Quant à la riche série de petits objets, seuls témoins de l'histoire du sanctuaire, de ses origines à la construction du temple scopasique, un format et une présentation plus modestes, en ce temps de restrictions, lui ont paru mieux appropriés. On devra donc la chercher dans le tome XLV (1924)<sup>1</sup> du Bulletin de correspondance hellénique. C'est seulement en réunissant l'article paru dans ce périodique sous le titre : Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée avant le IV<sup>e</sup> siècle, et le présent volume qu'on aura l'exposé complet des travaux que, mes collaborateurs et moi, nous avons poursuivis au temple d'Aléa de 1910 à 1913.*

Décembre 1921.

CHARLES DUGAS.

1. P. 335-435, pl. XIII.

## INTRODUCTION

---

### LE CULTE D'ALÉA ATHÉNA

Le culte d'Aléa Athéna est un culte particulier à l'Arcadie ; en dehors des trois villes arcadiennes de Tégée<sup>1</sup>, de Mantinée<sup>2</sup> et d'Aléa<sup>3</sup>, on ne le rencontre qu'en Laconie<sup>4</sup>, où il semble avoir été peu important. Mais c'est seulement à Tégée qu'il a pris une place considérable et est devenu le culte essentiel de la cité ; ni à Aléa, ni à Mantinée, il ne paraît avoir été plus réputé que les autres cultes. A quelles causes doit-il sa situation prépondérante ? Il faut, pour en rendre compte, expliquer sommairement la nature de la divinité et le rôle qu'elle a joué dans la constitution de la cité tégéate.

Aléa Athéna.

La déesse de Tégée est généralement appelée Aléa Athéna<sup>5</sup>, quelquefois Aléa<sup>6</sup>, dans Pausanias seul Athéna Aléa<sup>7</sup>. Il est facile de reconnaître en elle la fusion d'une déesse locale, Aléa, et de l'Athéna hellénique<sup>8</sup>. Qu'était cette déesse Aléa ? On a beaucoup discuté sur sa fonction et sur son nom. L'explication la plus vraisemblable<sup>9</sup> suppose que, dans 'Αλέα, se retrouve la racine ἄλ — que renferment d'autres noms ou épithètes de divinités, tels que 'Αλαλκομενία, 'Αλεξάνδρα, et qui implique l'idée de refuge et de protection. Cette interprétation paraît confirmée par l'histoire ;

1. Paus., VIII, 45, 3 et suiv.

2. Paus., VIII, 9, 3.

3. Paus., VIII, 23, 1.

4. Paus., VIII, 19, 7.

5. Cf. MEISTER, *Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, 1889, p. 83 ; FOUGÈRES, *BCH*, 1892, p. 573 ; *Mantinée*, p. 288, n. 3. Ajouter aux textes signalés par ces auteurs : STACE, *Theb.*, IV, 288 : *templum Aleae nemorale Minervae*.

6. Inscr. de Mantinée : *IG*, V, 2, 262 (= FOUGÈRES, *Mantinée*, p. 525), 1. 1 ; inscr. de Tégée : *IG*, V, 2, 73 (= MENDEL, *BCH*, 1904, p. 268 ; cf. aussi RHOMAIOS, *BCH*, 1912, p. 353).

7. Voir aussi une monnaie : HEAD, *Hist. numorum*, p. 381.

8. Cf. IMMERWAHR, *Kulte und Mythen Arkadiens*, I, p. 62 ; FOUGÈRES, *Mantinée*, p. 287.

9. FOUGÈRES, *Mantinée*, p. 289 suiv. et notes. Cf. aussi FARNELL, *Cults of the greek states*, I, p. 274, qui ne conclut pas.

en effet les sanctuaires tant de Tégée<sup>1</sup> que de Mantinée<sup>2</sup> sont principalement mentionnés dans les textes à titre de lieux d'asile. Quant au sanctuaire de la ville d'Aléa, il ne semble pas avoir joué un grand rôle; l'identité des noms rend pourtant probable que le culte de la déesse naquit et se développa à cet endroit avant de se répandre à Mantinée et à Tégée; peut-être existait-il là, tout près de l'Argolide, un asile où venaient très anciennement se réfugier les exilés argiens, mais dont la réputation fut plus tard éclipsée par l'éclat des sanctuaires voisins.

Comment s'effectua l'assimilation d'Athéna et d'Aléa? Les nombreuses traces de l'influence argienne que l'on relève dans la légende tégéate<sup>3</sup> donnent à penser que la nouvelle divinité dut venir d'Argolide. On peut donc supposer que le culte d'Athéna fut importé en Arcadie par une bande d'émigrants argiens, peut-être de réfugiés, et que la fusion des deux déesses, une fois opérée dans l'un des sanctuaires, s'imposa peu à peu à tous les autres. L'élément nouveau qu'ajouta la déesse argienne à la conception de la vieille déesse indigène, ce fut sans doute la qualité de protectrice de la cité, de divinité Polias, dont Aléa Athéna porte d'ordinaire les attributs guerriers<sup>4</sup>.

La formation de la  
cité tégéate.

L'union d'une déesse arcadienne et d'une déesse argienne, d'une déesse de l'asile et d'une déesse Polias, voilà donc ce que découvre l'analyse dans la personnalité divine d'Aléa Athéna. C'est aux circonstances dans lesquelles s'est constituée la cité tégéate qu'elle doit l'importance de son rôle.

L'histoire des origines de Tégée nous est racontée par Pausanias<sup>5</sup> sous une forme légendaire, mais à travers laquelle semble transparaître une réalité historique. Dans la formation de la cité, il distingue trois époques qui se personnifient en trois noms: ceux de Tégéatès, d'Apheidas et d'Aléos. Ce fut Tégéatès, fils de Lykaon, qui colonisa le premier Tégée en fondant non pas une ville, mais huit dèmes entre lesquels fut répartie la population. Apheidas, fils d'Arkas, ajouta un neuvième dème. Enfin Aléos, fils d'Apheidas, accomplit le synœcisme et réunit les dèmes en une ville. L'emplacement des dèmes fondés par Tégéatès a pu être déterminé avec vraisemblance<sup>6</sup>; ils occupaient les pentes des montagnes qui entourent le plateau

1. Cf. IMMERWAHR, *Kulte und Mythen Arkadiens*, I, p. 59; FOUGÈRES, *Mantinee*, p. 292, n. 1.

2. Voir l'inscription: FOUGÈRES, *Mantinee*, p. 523 (= IG, V, 2, 262).

3. Cf. IMMERWAHR, *Kulte und Mythen Arkadiens*, I, p. 64. Se rappeler, en particulier, que la fondation de l'autel est attribuée au devin argien Mélampous (Paus., VIII, 47, 2).

4. Voir les monnaies de Tégée: P. GARDNER, *Catal. of greek coins, Peloponnesus*, pl. XXXVII, 11, 13, 14, 15, 16, 17, qui ne peuvent guère représenter que la principale déesse de la ville, c'est-à-dire Aléa Athéna.

5. VIII, 43, 1: Τεγεῖται δὲ ἐπὶ μὲν Τεγεῖτου τοῦ Λυκάωνος τῆς χώρης φασὶν ἀπ' αὐτοῦ γενέσθαι μόνη τὸ ὄνομα, τοῖς δὲ ἀνθρώποις κατὰ δήμους εἶναι τὰς οἰκίσεις, Γαρεάτας καὶ Φυλακαῖς καὶ Καρυάτας τε καὶ Κορυβαῖς, ἔτι δὲ Πρωταγίδας καὶ Οἰάτας Μανθουρεῖς τε καὶ Ἐγχευήθεις· ἐπὶ δὲ Ἀφείδαντος βασιλεύοντος καὶ ἑνατὸς σφισὶ δῆμος προσεγένετο Ἀφείδαντες. Τῆς δὲ ἐφ' ἡμῶν πόλεως οἰκίστης ἐγένετο Ἄλεος. Cf. Hiller von Gärtringen, *IG*, V, 2, prolég. et préf. à section I.

6. Cf. SCHWEDLER, *De rebus Tegeaticis (Leipziger Studien)*, IX, 1887), p. 266; CURTIUS, *Peloponnesos*, I, p. 250, pl. III; BÉRARD, *BCH*, 1892, p. 536.

actuel de Tégée, alors en grande partie marécageux. Ils étaient sans doute habités par une population de Pélasges « mangeurs de glands », ignorante de l'agriculture, vivant de la chasse et des produits naturels du sol. C'est probablement un élément étranger qui pénètre dans la Tégéatide avec la tribu des Apheidantes ; en effet, bien qu'Apheidas soit donné pour fils d'Arkas, la similitude de son nom avec les mots Ἀπιδόνες, Ἀπιδανῆες, qui désignent les Argiens, permet de reconnaître avec vraisemblance dans les Ἀρειδαντες une bande d'émigrants montés de l'Argolide<sup>1</sup>.

Où s'établirent-ils ? Les Argiens étaient déjà familiers avec l'agriculture, et la plaine grasse et féconde devait les attirer plus que les pentes escarpées. Ce fut donc sur le plateau même qu'ils cherchèrent un lieu favorable. Curtius<sup>2</sup> et M. Bérard<sup>3</sup> ont admis qu'ils s'installèrent sur la hauteur que Pausanias<sup>4</sup> appelle de Zeus Clarios et qu'on identifie généralement avec la colline d'Hagios Sostis<sup>5</sup>. Il nous paraît beaucoup plus vraisemblable de chercher le centre du dème des Apheidantes là où s'éleva plus tard le temple d'Aléa Athéna. En effet, le caractère argien de ce culte incline à attribuer aux Apheidantes argiens le principal rôle dans son établissement, et il est naturel, si ce sont eux qui ont fondé le sanctuaire de la déesse, qu'ils se soient installés tout autour. D'autre part, la colline de Zeus Clarios semble avoir été le centre d'un culte important, mais dont le caractère est tout différent et paraît peu approprié à une tribu argienne. « C'est sur ce lieu élevé, dit Pausanias<sup>6</sup>, que les Tégéates ont la plupart de leurs autels... et ils y célèbrent une fête annuelle. » Or, ce haut lieu sur lequel se trouvent non un temple, mais des autels, et qui est consacré à Zeus, rappelle singulièrement le culte de Zeus Lykaios, qui fut toujours considéré comme le plus ancien des cultes arcadiens. On peut donc penser que cette colline de Zeus Clarios, bien loin d'avoir été occupée par les Apheidantes, était, plus anciennement, la montagne sacrée de la population indigène, et se représenter à peu près ainsi l'entrée en scène des nouveaux arrivants<sup>7</sup> : un groupe argien, chassé d'Argolide, s'est réfugié d'abord dans l'asile de la ville d'Aléa, mais la situation de ce lieu est peu favorable au développement d'une ville. Les Apheidantes se sont donc décidés à le quitter et, avançant dans l'intérieur du pays, ils ont pénétré sur le plateau de la Tégéatide, qu'ils ont trouvé à peu près désert. Seule, la colline d'Hagios Sostis, qui domine la plaine, était

1. Cf. Fougères, *Mantinée*, p. 216.

2. *Peloponnesos*, I, p. 251.

3. *BCH*, 1892, p. 539.

4. VIII, 53, 4.

5. Cf. PAUSANIAS, éd. HITZIG-BLÜMNER, note à VIII, 53, 4. Comme à la plupart des auteurs (cf. en particulier Rhomaïos, *Ἀργ. Δελτιόν*, 1918, p. 102), l'identification de la

colline de Zeus Clarios avec l'insignifiante hauteur de Mertzoutzi, proposée par BÉRARD (*BCH*, 1892, p. 541), nous paraît peu vraisemblable.

6. VIII, 53, 4 : Τὸ δὲ χωρίον τὸ ὑψηλόν, ἐφ' οὗ καὶ οἱ βωμοὶ Τεγεάταις εἰσὶν οἱ πολλοί, καλεῖται μὲν Διὸς Κλαρίου... ἄγουσι δὲ ἑορτὴν αὐτόθι Τεγεᾶται κατά ἔτος.

7. Cf. Fougères, *Mantinée*, p. 217, 291.

occupée par les autels qu'avaient élevés les habitants des dèmes montagneux avoisinants et autour desquels ils se réunissaient à certains jours. Ainsi s'explique qu'au lieu de s'établir sur cette hauteur, qui paraissait devoir les attirer tout d'abord, ils se soient installés en rase campagne, dans une position beaucoup moins facile à défendre. Ils apportaient à la fois le culte de l'Aléa arcadienne, qu'ils avaient appris à connaître dans leur première étape, et le culte d'Athéna, qu'ils avaient amené de leur patrie. C'est à ces deux déesses qu'ils dédièrent les sanctuaires autour desquels ils se groupèrent : celui d'Athéna Poliatis, que Pausanias vit non loin, sans doute, du temple d'Aléa<sup>1</sup>, et celui d'Aléa.

Nous serions donc plutôt porté à considérer la fondation du culte d'Aléa comme antérieure à l'époque d'Aléos, c'est-à-dire à l'événement très important qu'il personnifie : le syncrisme. Comment se fait-il donc que le prince qui accomplit le syncrisme ait passé pour le fondateur du premier sanctuaire d'Aléa, de telle sorte que la tradition lui ait donné le nom de cette déesse ? C'est que ce fut seulement le syncrisme qui donna au dème des Apheidantes et, par suite, au sanctuaire d'Aléa une importance réelle. Avant le syncrisme, le culte d'Aléa n'est que le culte particulier d'une dème ; par le syncrisme il devient le premier des cultes urbains. En effet, lorsque les dèmes résolurent de se grouper en une cité, ils auraient pu prendre comme centre la colline de Zeus Clarios. S'ils ne le firent pas et si cette hauteur resta même, semble-t-il, en dehors de l'enceinte de la ville<sup>2</sup>, c'est sans doute que le syncrisme fut l'œuvre des Apheidantes, plus entreprenants que la population indigène et plus familiers avec la conception de la cité ; et ils établirent naturellement la nouvelle ville auprès de leur dème, qui devint la tribu Ἀθωνιαῖτις<sup>3</sup>, et de leurs deux sanctuaires. Il est probable qu'à ce moment le culte d'Athéna Polias était, sinon le culte le plus important, du moins le culte officiel de la cité<sup>4</sup>, puisqu'on donne le nom de la déesse à l'une des tribus, mais le culte d'Aléa, grâce aux privilèges dont jouissait son asile, ne dut pas tarder à prendre la première place. La proximité des deux sanctuaires, leur communauté d'origine apheidante, facilitèrent la confusion, et Aléa s'appropriera peu à peu les caractères, les attributs, et jusqu'au nom de sa voisine, dont le culte, à l'époque de Pausanias, était déchu au point de n'être célébré qu'une fois l'an.

C'est donc vraisemblablement à l'élément argien qu'elle renfermait que Tégée

Importance  
croissante du culte  
d'Aléa.

1. VIII, 47, 4 : Τεγεάταις δὲ ἔστι καὶ ἄλλο ἱερόν Ἀθηνᾶς Πολιάτιδος· ἐκάστου δὲ ἀπ᾿ ἑτοῦς ἱερῆς ἐς αὐτὸ ἔσεισι. Pausanias citant ce sanctuaire immédiatement après celui d'Aléa et avant de décrire l'agora, il est probable que les temples des deux Athéna étaient peu éloignés l'un de l'autre. Cf., sur Athéna Poliatis, RHOMAIOS, *Journal international d'ar-*

*chéol. numismat.*, 1912, p. 49.

2. Voir les cartes de BÉRARD, *BCH*, 1892, pl. XIII, et de FOUGÈRES, *Mantinée*, pl. IX.

3. PAUS., VIII, 53, 3. Cf. BÉRARD, *BCH*, 1892, p. 549.

4. Il semble, d'ailleurs, l'être toujours resté (cf. RHOMAIOS, *Journ. internat. d'arch. numismat.*, 1912, p. 49).

dut de devenir de très bonne heure, peut-être dès le ix<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, une cité; et ce fut parce qu'elle avait été adoptée par ce même élément argien qu'Aléa devint la principale déesse de cette cité. Sa fortune devait être plus brillante encore. L'inscription archaïque publiée par M. Bérard<sup>2</sup> et commentée par Meister<sup>3</sup> donne à penser qu'au v<sup>e</sup> siècle existait une amphictyonie de villes arcadiennes dont le centre était le sanctuaire d'Aléa à Tégée<sup>4</sup>. Par un dernier progrès, le culte de la déesse s'est donc élevé du rang de culte urbain à celui de culte amphictyonique; il a servi de lien non plus seulement aux dèmes de la Tégéatide, mais aux villes de l'Arcadie orientale. Ainsi, lorsqu'au début du iv<sup>e</sup> siècle le vieux temple fut détruit par un incendie, Aléa était à l'apogée de sa puissance. Pour que son sanctuaire rivalisât avec les plus illustres sanctuaires helléniques, il ne lui fallait plus que les égaler en beauté; cette dernière consécration, la consécration de l'art, ce fut Scopas qui la lui donna.

1. Cf. Fougères, *Mantinee*, p. 374.

2. *BCH*, 1889, p. 281 (= *IG*, V, 2, 3).

3. *Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, 1889, p. 71.

4. Cf. aussi Fougères, *Mantinee*, p. 292.



PREMIÈRE PARTIE



L'ARCHITECTURE



## CHAPITRE PREMIER

### LES FONDATIONS. — LA KRÉPIS

Disposition des  
fondations.

Les fondations et quelques blocs de l'euthyntéria sont les seuls restes subsistant en place. Grâce aux fondations, nous pouvons prendre une idée précise de la disposition générale du temple. Comme on le voit par les planches III-V et LXXXII, elles comprennent deux rectangles inscrits, dont le grand axe est très exactement orienté de l'Est à l'Ouest<sup>1</sup>. Le rectangle extérieur, long d'environ 49 m. 560<sup>2</sup> et large de 21 m. 200<sup>3</sup>, soutenait les colonnes de la péristasis, le rectangle intérieur, les murs de la cella, ainsi que les colonnes du pronaos et de l'opisthodomé. Le rectangle intérieur est divisé en trois parties par des fondations transversales destinées à supporter les murs qui séparaient la cella du pronaos et de l'opisthodomé. Du milieu du petit côté Est et de celui du long côté Nord partent des fondations rectangulaires qui ne peuvent avoir appartenu qu'à des rampes. Le plan du temple est donc, dans son ensemble, clairement indiqué : c'est un temple périptère, possédant pronaos et opisthodomé, auquel on accède par deux rampes.

Matière des fonda-  
tions.

La matière des fondations est un conglomérat, très commun dans la localité voisine d'Hagios Sostis, qui est « formé de graviers cimentés dans une argile durcie<sup>4</sup> ». Il est assez régulièrement taillé en grands blocs rectangulaires ajustés

1. Cf. PENROSE, *BCH*, 1900, p. 613 ; NISSEN, *Orientalion*, II, p. 212.

2. Dans les plans et dans les dessins, les mesures seront toujours indiquées en millimètres. Elles devront être considérées comme rigoureusement exactes sauf lorsqu'elles sont précédées de ca (circa). Les mesures entre parenthèses sont des mesures non pas relevées sur la ruine, mais calculées.

3. Dimensions prises en partant d'une ligne passant par la partie travaillée des blocs. — La différence entre ces mesures et celles qu'ont données MM. Dörpfeld et Mendel est due au mauvais état des fondations, qui forment une ligne extrêmement irrégulière ; cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 245 et n. 1.

4. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 246. Cf. PHILIPPSON, *Der Peloponnes*, p. 84.

avec soin. Outre ce conglomérat, l'on remarque dans les fondations, principalement du côté Nord<sup>1</sup>, plusieurs blocs de marbre; ce sont certainement, comme l'a pensé M. Mendel<sup>2</sup>, les matériaux remployés d'un monument plus ancien, peut-être le temple brûlé en 395/4. L'on relève, de plus, l'emploi d'une sorte de pierre blanche très tendre qui est réservée aux assises inférieures des régions Nord et Est; l'on en note en particulier la présence sous les fondations du long côté Nord, à l'Ouest de la rampe (une assise), et sous les fondations du petit côté Est (deux assises).

Profondeur des fondations.

L'assiette du temple a dû être assez difficile à établir en raison de la nappe d'eau que l'on rencontre dès que l'on creuse à une certaine profondeur. Aussi le nombre d'assises des fondations varie-t-il beaucoup suivant l'humidité plus ou moins grande du terrain (pl. VI-VIII). C'est à l'angle Nord-Est (pl. LXXXV, C, et XCV, A), où l'eau est particulièrement abondante<sup>3</sup>, qu'elles atteignent leur plus grande profondeur; on y compte neuf assises (3 m. 41)<sup>4</sup>. La profondeur des fondations du petit côté Est diminue en allant vers le Sud, région plus sèche; on ne compte plus que cinq assises à l'angle Sud-Est. Les fondations du long côté Nord comprennent six assises (1 m. 85), celles du long côté Sud quatre (1 m. 30) ou cinq<sup>5</sup>, celles du petit côté Ouest cinq (1 m. 56). La hauteur des assises varie entre 0 m. 25 et 0 m. 35; elles sont très irrégulièrement disposées, tantôt en saillie et tantôt en retrait. Généralement, l'assise la plus basse est en saillie sur les autres, et aux angles sont placées des pierres largement débordantes<sup>6</sup>. — Les fondations des deux rampes comptent uniformément trois assises.

Les fondations du rectangle intérieur qui délimite la cella ont cinq ou six assises (env. 1 m. 53); celles des murs qui séparent la cella du pronaos et de l'opisthodomé, quatre ou cinq assises (env. 1 m. 19).

Courbe des fondations.

La surface des fondations est infléchie suivant une courbe très sensible (fig. 4)<sup>7</sup>. En raison du nombre des blocs manquants de l'assise supérieure, nous n'avons pu faire de nivellement complet que sur le long côté Sud, mais la surface des autres côtés aussi est infléchie. Au long côté Sud, la différence entre le point le plus haut et le point le plus bas atteint environ 0 m. 075; au petit côté Ouest, environ 0 m. 047. Les divers angles ne sont pas placés exactement à la même hauteur.

1. 17 de ce côté, 5 du côté Est, 2 sur chacun des côtés Ouest et Sud.

2. *BCH*, 1901, p. 246, n. 2.

3. Actuellement, la partie inférieure de la septième assise est encore dans l'eau au début de juillet.

4. Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 247.

5. Dans la partie Ouest. — On observe, le long des fondations Sud, surtout dans leur partie Est, un amas de cailloux sans doute destiné à les préserver de l'humidité.

6. Pourtant, dans la partie Nord du côté Est, les deux assises les plus profondes sont en retrait sous la septième; cette dernière assise est en saillie sur la sixième, qui est elle-même en saillie sur la cinquième.

7. Cf. aussi les restaurations (pl. XII-XIV, à gauche, et XV-XVII), où la ligne pointillée qui sous-tend la surface des fondations est droite.

**Fondation de la base.**

Le fond de la cella est occupé par une assise de blocs de conglomérat, irréguliers et irrégulièrement disposés (pl. III-V, au point C, et LXXXIV, A). Cette assise mesure environ 0 m. 32 de profondeur et s'étend d'un côté à l'autre de la cella. Étant donné sa place, on doit la mettre en relation avec la base qui supportait les statues placées dans le temple (cf. p. 54) sans pourtant la considérer comme la fondation proprement dite, car les blocs ne sont pas travaillés, mais jetés l'un à côté de l'autre sans aucun souci d'ajustage. Cette assise était sans doute simplement destinée à consolider le terrain de façon à fournir une base ferme au soubassement qui s'élevait par-dessus.

**Fondations postérieures.**

En dehors des fondations que nous venons d'examiner et qui, toutes, sont

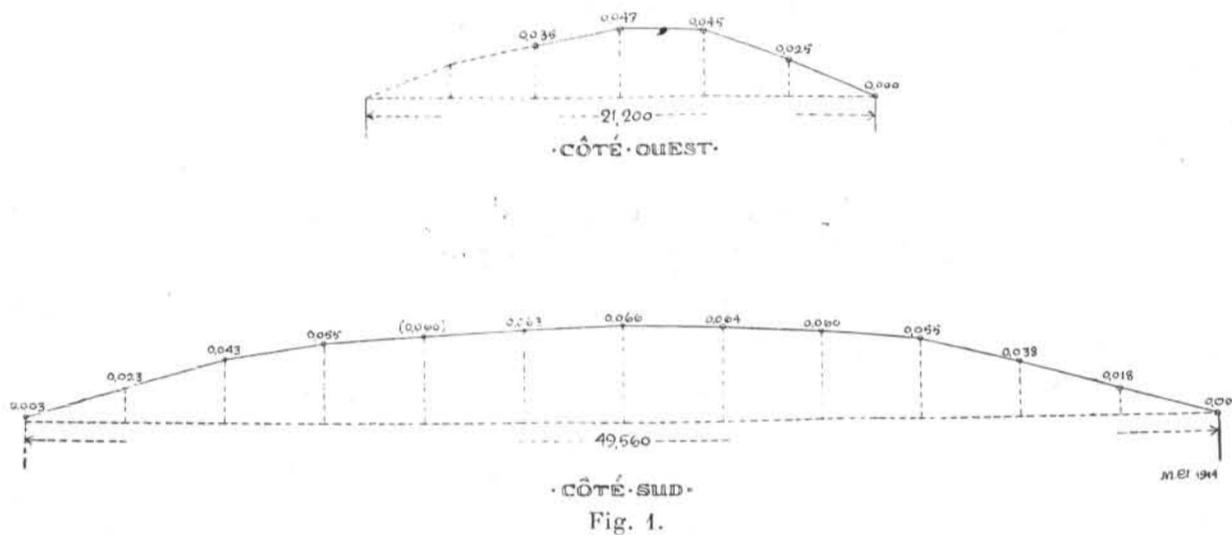


Fig. 1.

caractérisées par le soin de l'ajustage et la solidité de la construction, on remarque, en divers endroits du temple, des suites de blocs qui ne sont pas ajustés et dont plusieurs ne sont pas régulièrement taillés. On trouve de ces rangées, orientées soit du Sud au Nord soit de l'Est à l'Ouest, au-devant du pronaos et de l'opisthodomé, à l'intérieur du pronaos et à l'intérieur de la cella. Quelle a été la destination de ces pierres ? Il faut distinguer les rangées orientées de l'Est à l'Ouest (pl. III-V et VI-VIII, aux points D, et pl. LXXXII) et celles qui sont orientées du Sud au Nord (*ibid.*, aux points E, F). Ces dernières sont placées à un niveau un peu plus bas que le niveau supérieur des fondations de la péristasis et sont disposées à peu près de la même façon que les blocs dans lesquels nous avons vu les soutiens de la fondation de la base. Elles ne sont pourtant pas de la même époque, car on ne voit pas à quel besoin elles auraient pu répondre dans le temple grec. Il est plus vraisemblable qu'elles appartiennent à l'époque byzantine et ont servi de fondation à l'église dont l'existence est prouvée par les deux rangées Est-Ouest. — Différentes apparaissent, au premier coup

d'œil, les rangées orientées de l'Est à l'Ouest à l'intérieur de la cella et du pronaos. Les blocs dont elles sont faites sont à peu près réguliers et, sinon ajustés avec une précision parfaite, du moins placés exactement à la suite les uns des autres. D'autre part, le niveau en est un peu plus élevé; surtout l'assise en blocs de conglomérat était recouverte par d'épaisses dalles de marbre qui subsistent encore en plusieurs endroits; sur ces bases on relève les traces de colonnes (pl. LXXXIV, B). On est donc tout d'abord porté à voir, dans ces deux rangées, les fondations de deux colonnades intérieures antiques et, dans les dalles de marbre, les restes du dallage. Mais un examen plus attentif ne permet pas de maintenir cette opinion. En effet : 1° les dalles de marbre sont les restes d'un dallage *en place*, car, les traces circulaires se trouvant à peu près à la même distance les unes des autres, on ne peut attribuer au hasard la situation respective des dalles; mais ce dallage en place ne peut être celui de la cella, car il se trouve à peu près au niveau de l'euthyntéria; or comme, au-dessus de cette euthyntéria, il y avait encore trois degrés, il faudrait supposer que, pour passer du péristyle dans la cella, on descendait de près de 1 mètre, ce qui n'est guère possible. De plus, les traces circulaires ne sont pas très régulières; et l'on se refuse à y voir un travail soigné du IV<sup>e</sup> siècle; — 2° les assises de conglomérat ne peuvent appartenir à des fondations contemporaines du temple. Nous avons déjà insisté sur la différence de régularité dans la taille des blocs et de soin dans leur ajustage. Il serait également étrange et que ces fondations fussent si peu profondes alors que toutes les autres descendent très bas et qu'elles ne fussent pas liées à celles de la cella; — 3° enfin, un argument décisif nous paraît être qu'elles se prolongent dans le pronaos, ce qui ne s'expliquerait pas si elles étaient destinées à supporter les colonnes de la cella. On ne peut donc attribuer ces fondations au temple scopasique, et cette constatation est importante, car il en résulte que *ce temple ne possédait pas de colonnade intérieure libre*.

Deux explications se présentent alors : ces fondations sont dues, soit à une réparation antique, soit à une transformation byzantine du sanctuaire. Mais la première explication paraît peu vraisemblable, car l'addition de colonnades intérieures eût constitué une réparation bien considérable, qui aurait, sans raison visible, complètement modifié l'aspect de la cella. Et, d'ailleurs, cette hypothèse laisse inexplicé le prolongement des fondations dans le pronaos. Une transformation byzantine se comprend mieux : dans le temple à moitié ruiné, au dallage effondré, une église s'est installée; les fondations antiques ont servi à asseoir les murs extérieurs, mais, lorsqu'il s'est agi d'établir les colonnades intérieures, on a dû jeter,

dans toute la longueur de la nef, deux lignes superficielles de fondations, au-dessus desquelles on a disposé le nouveau dallage (D)<sup>1</sup>. Le nombre et l'importance des murs et des fragments byzantins découverts autour du temple viennent à l'appui de cette explication en démontrant l'existence, dans cette région, de constructions byzantines assez considérables.

**La krépis.** Nous disposons de tous les éléments nécessaires pour reconstituer la krépis : blocs de l'euthyntéria, des degrés et du stylobate. La krépis, ainsi que le reste du temple, est faite en marbre de Doliana ; ce marbre, qui est d'un blanc très mat et de grain assez gros, se trouve près du village de ce nom, situé dans la montagne au Sud-Est de Tégée et distant seulement de quelques heures. Il était, en Arcadie et en Laconie, d'un emploi usuel et on en exploite encore les carrières.

**Euthyntéria.** L'euthyntéria comprenait trois rangées de blocs. De nombreux blocs sont conservés et plusieurs sont encore en place ; un groupe de huit, sur le long côté Sud du temple (pl. III-V et VI-VIII, au point A ; ce groupe est bien visible sur les vues des pl. LXXXII, A, LXXXIII, A), appartient au noyau du soubassement ; un autre, sur la rampe Est (*ibid.*, au point B), appartient au bord. Parmi ceux qui ont été retrouvés sur le champ de fouilles, deux proviennent également du bord<sup>2</sup>. La planche XXIX, A, donne les dimensions de l'un d'eux<sup>3</sup>. Ces blocs sont caractérisés par le fait que, sur la face extérieure, la partie inférieure, destinée à être recouverte par la terre, est simplement dégrossie, tandis que la partie supérieure, visible, est soigneusement aplanie (pl. XXIX, C). Cette différence dans le travail a l'intérêt de nous faire connaître exactement à quel niveau se trouvait le sol antique. La trace visible sur la face supérieure indique la profondeur en retrait de la plus basse marche sur le bord de l'euthyntéria. Le long de cette trace est pratiquée une rigole, destinée sans doute à l'écoulement de l'eau.

La rangée intérieure<sup>4</sup> était moins large que la rangée intermédiaire (fig. 2). Les blocs des rangées intérieure et intermédiaire qui sont en place sur le côté Sud laissent libre sur les fondations un espace qui était occupé par les blocs de la rangée extérieure, et il restait encore place, tout le long de cette rangée, pour un faible retrait

1. Les fondations superficielles E et F ont dû servir à supporter ce dallage.

2. En tout, y compris les blocs en place, nous possédons 3 blocs de la rangée extérieure, 11 de la rangée intermédiaire, 5 de la rangée intérieure.

3. Les dimensions de l'autre sont un peu différentes (long. : 1.780). — On remarque entre les blocs de l'euthyntéria de légères différences de hauteur ; elles proviennent des différences de niveau des fondations ; on a dû commencer par placer les blocs au-dessus d'elles, puis, une fois en place, on les a égalisés.

4. Longueur des blocs conservés : 1.790 (2 blocs), 1.792, 1.786. Le bloc d'angle intérieur (B de la fig. 2) a comme dimensions : 1.292 et 1.308.

d'environ 0 m.08 (mesuré de la partie supérieure travaillée de la tranche de l'euthyntéria au bord des fondations<sup>1</sup>).

La figure 2, à gauche, donne la reconstitution d'un angle de l'euthyntéria. On remarquera les deux blocs A et B. Le bloc A, de même hauteur que l'euthyntéria et de même largeur que les blocs de la rangée intermédiaire, mais avec un angle coupé, ne peut prendre place qu'à cet endroit. De même, le grand bloc B, placé par der-

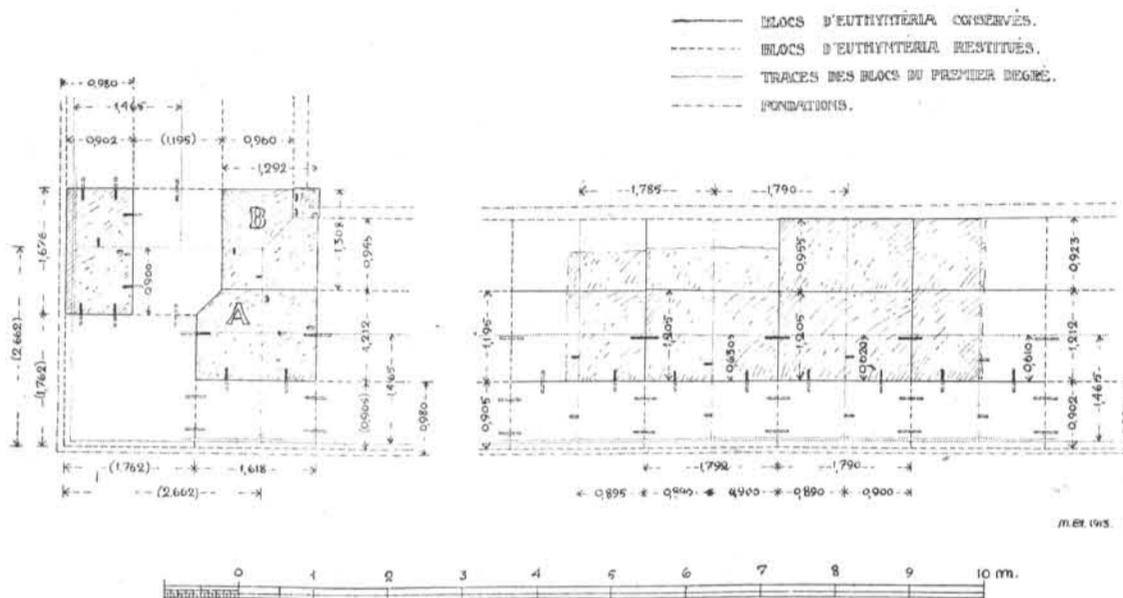


Fig. 2.

rière, ne peut se mettre ailleurs qu'à l'angle intérieur; en effet, les distances qui séparent de ses angles la portion non dégrossie (rapp. le bloc du 2<sup>e</sup> degré, pl. XXXI, A) égalent la largeur de la rangée intérieure de l'euthyntéria, et, de plus, les traces de scellements que porte ce bloc montrent qu'il se trouvait au-dessous de la série de blocs placée derrière le plus bas degré.

#### Degrés et stylobate.

Les blocs ayant appartenu à des degrés sont conservés en nombre considérable<sup>2</sup>. Ils se reconnaissent à la présence, au bas de la face extérieure, de

1. En effet, la distance entre le bord des fondations et les blocs de l'euthyntéria encore en place est 0.980. Les deux blocs de la rangée extérieure de l'euthyntéria ont 0.902 et 0.905. Il reste donc environ 0.08.

2. Du 1<sup>er</sup> degré, 5 blocs ou fragments conservés; 2 seulement entiers en longueur (1.803 et 1.625; prof. : 1.465). On possède également un bloc de la rangée placée par derrière (long. : 1.804; prof. : 1.485) et quelques autres fragments de la même assise (l'un long de 1.802). — Du 2<sup>e</sup> degré, 9 blocs ou fragments conservés; 2 seulement entiers en longueur (1.804 et 1.817), 5 entiers en profondeur (1.472 à 1.485). De la rangée

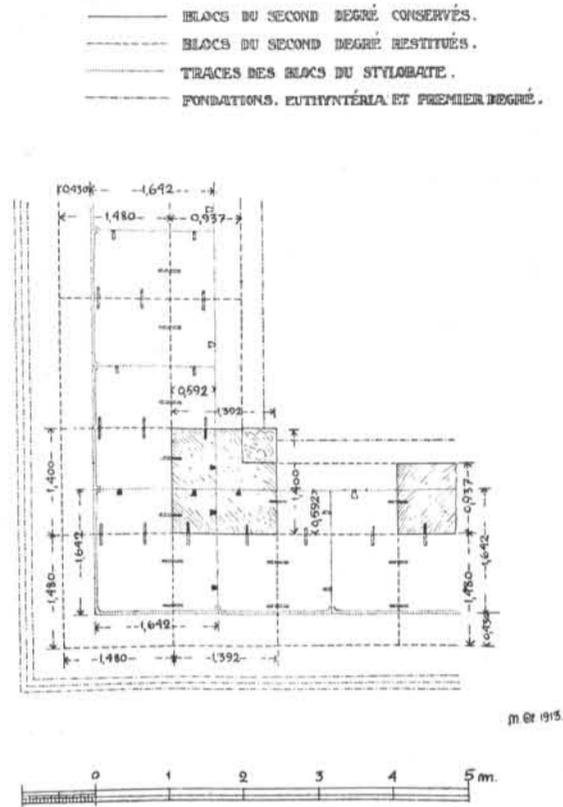
de blocs placée par derrière, un seul est conservé en profondeur (0.937), ainsi qu'un bloc placé à l'angle intérieur. — Du stylobate, 10 blocs ou fragments conservés, dont 5 avec traces de cannelures et 2 avec de grands trous de scellement pour des colonnes (5 fragments présentent aussi, à la face inférieure, les traces des scellements particuliers au stylobate (cf. p. 56). Aucun des blocs du stylobate n'est conservé en profondeur, mais, d'après les traces laissées sur différents fragments, on constate facilement que la profondeur est 1 m. 642. Sur deux blocs seulement, la longueur est restituable : 1 m. 814 et 1 m. 804.

un ou deux refouillements et à la trace laissée sur la face supérieure. On doit attribuer au degré supérieur ou stylobate les blocs à deux refouillements et aux degrés inférieurs les blocs à un refouillement<sup>1</sup>. Le stylobate, en effet, est généralement plus orné que les autres degrés, et l'on relève, sur la face supérieure de plusieurs blocs à deux refouillements, des traces de colonnes. — Les refouillements n'ont pas seulement pour but de mieux distinguer, en les soulignant d'une ligne d'ombre, les différentes marches, mais encore de préserver les bords des blocs qui risqueraient de s'endommager s'ils posaient directement sur l'assise inférieure.

Le stylobate est plus haut que les simples marches, et celles-ci n'ont pas toutes la même hauteur. Nous verrons plus loin que le nombre des marches est de deux; la plus basse (pl. XXX, A) est celle dont les dimensions sont le plus faibles et se rapprochent davantage de celles de l'euthyntéria, la plus haute (pl. XXX, B), celle dont les dimensions, plus fortes, sont peu différentes de celles du stylobate. L'étude des scellements montre que cette disposition est la seule possible, et l'on obtient ainsi, depuis l'euthyntéria jusqu'au stylobate, une élévation progressive des degrés du temple, qui est d'un très heureux effet.

Comme pour l'euthyntéria, on remarque, sur la face supérieure des degrés, une trace qui indique la profondeur de la marche et une rigole. Cette rigole correspond au refouillement, pratiqué au bas de la face extérieure des degrés, dont nous avons déjà parlé. A certains endroits, elle s'ouvre vers l'intérieur; grâce à la disposition des scellements, on constate que c'est à ces mêmes endroits que se rejoignent les blocs placés au-dessus. Les dérivations de la rigole vers l'intérieur avaient donc pour effet d'entraîner entre les blocs de l'assise supérieure l'eau amassée sur les degrés.

La figure 3 donne le plan du second degré et la reconstitution, à son niveau, d'un angle du temple. Les traces de scellements permettent d'établir de façon sûre cette



1. Rappr. *Excav. at Megalopolis*, pl. XII.

reconstitution. On remarquera le bloc reproduit planche XXXI, A ; il prend place à l'angle intérieur du 2<sup>e</sup> degré avec la même disposition que le bloc, travaillé de même façon, de l'angle intérieur de l'euthyntéria (fig. 2).

Les planches XXXI, B, XXXII, XXXIII, XXXIV, A, montrent des fragments de stylobate avec traces de cannelures. Sur les fragments des planches XXXIII et XXXIV, A, se voient des lignes gravées destinées à repérer le centre de la colonne. Les fragments des planches XXXI, B, et XXXII sont des fragments d'angle. On les reconnaît à ce qu'ils portent à la partie inférieure, sur chacune des deux faces intérieures, les traces de deux scellements très solides dont l'emploi est particulier au stylobate, alors que les blocs ordinaires ne portent les traces que d'un seul scellement (près de l'angle ; cf. p. 56). On voit, par le bloc planche XXXII, que les blocs d'angle sont carrés.

On remarquera qu'alors que la plupart des blocs de l'euthyntéria, en particulier ceux qui sont conservés en place sur le long côté Sud, ont comme longueur 1 m. 790 à 1 m. 792, cette dimension ne se retrouve jamais comme longueur des degrés ou du stylobate, longueur qui est ordinairement d'environ 1 m. 804 ou 1 m. 814. Les blocs de l'euthyntéria appartenant aux longs côtés, on en conclut que ceux des degrés et du stylobate proviennent des petits côtés. Cette conclusion est justifiée par la correspondance numérique des blocs de l'euthyntéria avec ceux de la frise, de la sima, des soffites et des parpaings<sup>1</sup>.

Reconstitution du  
soubassement.

Nous avons supposé plus haut que la krépis comportait deux degrés. Calculons, en effet, dans cette hypothèse la distance du bord des fondations au bord du stylobate (pl. IX-XI). Nous trouvons que les profondeurs de l'euthyntéria et des marches sont égales à :  $0.095$  (euthyntéria) +  $0.430$  (1<sup>er</sup> degré) +  $0.450$  (2<sup>e</sup> degré) =  $0.975$ . De là il nous faut retrancher les saillies que, par suite des refouillements, font les degrés les uns sur les autres, soit  $0.008$  (saillie du 1<sup>er</sup> degré sur l'euthyntéria) +  $0.008$  (saillie du 2<sup>e</sup> degré sur le 1<sup>er</sup>) +  $0.020$  (saillie du stylobate sur le 2<sup>e</sup> degré) =  $0.036$ . On obtient ainsi comme distance du bord des fondations au bord du stylobate :  $0.08$  (distance du bord des fondations à l'euthyntéria) +  $0.975$  —  $0.036$  =  $1$  m. 019 ou pratiquement  $1$  m. 020.

Les dimensions du stylobate du temple, supposé à 2 degrés, sont donc :

pour le long côté  $49.560 - (2 \times 1.020) = 47$  m. 520.

pour le petit côté  $21.200 - (2 \times 1.020) = 19$  m. 160.

Or, ces dimensions sont justement celles que l'on obtient en prenant pour points de départ les parties hautes du temple, frise et architrave, connues de façon certaine. L'exactitude de l'hypothèse est donc démontrée.

Quant à la hauteur du soubassement (pl. XII-XIV), elle est égale à la somme

1. Cf. p. 59.

des hauteurs de ses différents membres, soit : 0.295 (euthyntéria) + 0.348 (1<sup>er</sup> degré) + 0.366 (2<sup>e</sup> degré) + 0.380 (stylobate) = 1 m. 389.

**Rampes.** Les fondations des rampes sont de quelques centimètres moins élevées que celles du temple (cf., pl. LXXXIII, B, celles de la rampe Nord), mais la face supérieure de l'euthyntéria, dont il reste un bloc en place (pl. XXIX, B)<sup>1</sup>, était au même niveau que la face supérieure de l'euthyntéria du temple. Un léger refouillement est pratiqué au haut de la face extérieure. Le mode de construction des rampes est ignoré, et on en connaît seulement la longueur et la largeur (d'après les fondations et le bloc en place); les lignes qui, sur le plan restauré (pl. IX-XI), donnent le détail du dallage sont donc hypothétiques.

1. Cf. pl. III-V et VI-VIII, au point B.

## CHAPITRE II

### L'ORDRE EXTÉRIEUR

#### A. — LA COLONNE.

Nous commencerons par étudier la colonne en elle-même, réservant l'examen de la colonnade pour le moment où nous aurons déterminé les principales dimensions de la frise.

**Place de la colonne.**

Nous disposons, pour reconstituer la colonne, des traces laissées sur quatre dalles du stylobate, de très nombreux tambours et de quelques chapiteaux. Les traces sur le stylobate (pl. XXXII, XXXIII, XXXIV, A) font connaître la distance qui sépare la colonne du bord du stylobate<sup>1</sup>.

**Le fût.**

Elles nous font aussi connaître le diamètre inférieur des colonnes et, grâce aux tambours que nous possédons (voir l'appendice II), il est possible de présenter de la colonne une reconstitution absolument exacte (pl. XXI-XXVI). Le fût a vingt cannelures dont la profondeur est d'environ 0 m. 032 (pl. XXXIV, B). De même qu'au temple de Némée, l'arête des cannelures est plate au bas des colonnes (larg. : 0 m. 003) (pl. XXXVII, C) et aiguë en haut (pl. XXXVII, D). Le tableau de l'appendice II donne les dimensions des tambours, classés d'après leur place dans la colonne, place qui est donnée avec précision par le diamètre. On est ainsi amené à distinguer six sortes de tambours ; ceux dont le diamètre est le plus grand constituent naturellement les tambours inférieurs (p. ex. pl. XXXIV, B), ceux dont le diamètre est le plus petit, les tambours supérieurs. On constate que le diamètre inférieur mesure

1. Distance jusqu'au fond de la cannelure : 0.093 : jusqu'au centre approximatif de la colonne : 0.821.

environ 1 m. 555, le diamètre supérieur environ 1 m. 210<sup>1</sup>. La reconstruction graphique<sup>2</sup> de la colonne (pl. XXI-XXVI) permet d'apprécier la hauteur et le galbe. La hauteur est de 8 m. 885 sans le chapiteau, de 9 m. 474 avec le chapiteau, soit 6.092 diamètres. La colonne était donc relativement très haute et presque aussi élancée que celle du temple de Némée<sup>3</sup>.

Le galbe est peu sensible.

La majeure partie des colonnes était certainement inclinée vers l'intérieur. On le conclut du fait que la plupart des tambours supérieurs et inférieurs n'ont pas les faces parallèles, mais une face perpendiculaire à l'axe du tambour, l'autre oblique; et une construction géométrique très simple permet d'établir que, dans ces conditions, l'axe de la colonne s'écartait de la perpendiculaire de 0 m. 069. Quelques colonnes pourtant semblent faire exception à cette règle. En effet, en consultant le tableau des tambours supérieurs et inférieurs, on s'aperçoit que, si cinq ont la face oblique révélatrice de l'inclinaison, deux ont les deux faces parallèles (ou à peu près). Il faut donc supposer qu'une partie des colonnes était droite; pour expliquer cette différence, l'hypothèse la plus vraisemblable est que les colonnes inclinées étaient celles des longs côtés et que les colonnes droites, beaucoup moins nombreuses, étaient celles des petits côtés ou, plus précisément, les deux colonnes médianes de chacun des petits côtés<sup>4</sup>. Car les colonnes d'angle étant inclinées vers l'axe du temple, il est vraisemblable qu'on n'avait pas fait absolument droites les colonnes immédiatement voisines; on avait dû leur donner une demi-inclinaison, destinée à ménager la transition entre les colonnes latérales inclinées et les colonnes centrales droites. Il n'existait donc probablement d'inclinaison que vers l'axe longitudinal, non vers l'axe transversal du temple.

1. En raison de l'inclinaison de la colonne, les faces des tambours supérieurs et inférieurs sont, non pas des circonférences, mais des ovales (la section oblique d'un cylindre étant toujours un ovale). Les 2 diamètres du tambour supérieur font, autant qu'il est possible de mesurer exactement un chapiteau, 1.209 et 1.213 (cf. pl. XXXVI, A).

2. Cette reconstruction graphique se fait de la façon suivante: soit un tambour inférieur A, de hauteur  $a$ , que l'on reconnaît à son plus grand diamètre à la face inférieure; on constate que, à la hauteur  $a$  de sa face supérieure, le diamètre n'est plus que  $a - x$ . Parmi les tambours, l'on cherche celui dont le diamètre inférieur est égal à  $a - x$ , et on place ce tambour, que nous appellerons B et qui est haut de  $b$ , au-dessus du tambour A. On peut ainsi dessiner la colonne jusqu'à une hauteur de  $a + b$ . Le diamètre supérieur du tambour B étant égal à  $a - x - y$ , on cherche ensuite le tambour C dont le diamètre inférieur aura cette dimension; on dessinera

ainsi la colonne jusqu'à la hauteur  $a + b + c$ , et ainsi de suite jusqu'au tambour ayant le plus petit diamètre, tambour dont le diamètre supérieur est égal au diamètre inférieur du chapiteau.

3. Cf. le tableau de PERROT-CHAPIEZ, *Hist. de l'art*, VII, p. 570.

4. C'est la disposition que l'on observe au temple de Phigalie où, pour autant qu'en l'état actuel on puisse procéder à des mensurations rigoureuses, les colonnes des longs côtés paraissent inclinées, celles des petits côtés droites. Mais, dans la plupart des autres temples doriques (p. ex. Parthénon, temple de Poseidon à Paestum), toutes les colonnes sont inclinées. Il se pourrait que l'habitude de placer une partie des colonnes droites, habitude que l'on verrait donc apparaître dans les édifices doriques à la fin du v<sup>e</sup> siècle, fût due à l'influence de l'ordre ionique, où les colonnes sont toujours droites.

**Le chapiteau.** Les planches XXXV, XXXVI et LXXXV, B. permettent de se rendre compte des principaux caractères du chapiteau. Les cannelures ne sont pas incurvées au-dessous des annelets, mais arrêtées net. Le profil de l'échine est presque droit (pl. XXXVII, A). Sur la face supérieure (pl. XXXV, c, XXXVI, B) des traces avec rigole indiquent à quel endroit venait poser l'épistyle. Sur la face inférieure (pl. XXXVI, A) on remarque de légères lignes gravées qui ont servi à déterminer le centre de la colonne et la place des cannelures<sup>1</sup>. Nous possédons treize chapiteaux, dont un d'angle. Les dimensions sont égales pour tous.

#### B. — L'ENTABLEMENT.

On a retrouvé, dans la fouille, des restes importants et nombreux de toutes les parties de l'entablement. Grâce à eux, on peut procéder à une reconstitution certaine. On peut, de plus, une fois connue la disposition exacte de la frise, déterminer de façon précise l'ordonnance de la colonnade.

**L'épistyle.** Aucun bloc de l'épistyle n'est entier, mais les morceaux conservés sont assez nombreux pour nous faire connaître les dimensions et le travail de l'architrave (treize blocs) et de la contre-architrave (trois blocs). La face antérieure de l'architrave (pl. XXXVIII et XXXIX, A) est soigneusement polie; sur la face postérieure la partie centrale est simplement dégrossie et piquée au marteau, les seules parties lisses sont les bandes qui longent les bords supérieur et inférieur. Contre cette face postérieure s'appliquait la contre-architrave (pl. XL; voir aussi pl. XXI-XXVI); on la reconnaît facilement à ce qu'elle est de même hauteur et de même épaisseur que l'architrave; elle est travaillée de même façon et n'adhérait exactement que par les bords.

Des traces, visibles sur la face supérieure (pl. XXXVIII, d), ont été laissées par la frise et montrent que les triglyphes étaient à l'aplomb de la face antérieure de l'architrave.

Deux fragments d'architrave (l'un d'eux pl. XXXVIII) et deux fragments de contre-architrave (l'un d'eux pl. XL) présentent un intérêt particulier: ce sont des fragments d'angle. L'un des fragments d'architrave se trouve sur l'angle Nord-Ouest du temple; il est probable que, lors de la destruction de l'édifice, il est tombé de la place élevée qu'il occupait exactement au-dessus et, depuis ce moment, n'a plus bougé. L'autre fragment se trouve non loin de l'angle Sud-Ouest, dont il provient

1. Ce sont, sur le dessin de la pl. XXXVI, A, les lignes continues à côté desquelles est inscrite la mention: *L. gr.*

probablement. Ces blocs nous montrent (fig. 4) que le procédé d'appareillage employé pour l'architrave était le procédé dit « en besace<sup>1</sup> », qui est le plus commun. Pour la contre-architrave, le procédé est différent ; les deux blocs se terminent en coins qui viennent s'appliquer exactement l'un contre l'autre<sup>2</sup>.

**La frise.**

Les fragments provenant de la frise de la péristasis sont très nombreux (pl. XXXIX, B, XLI, XLII, XLIII). Chaque bloc comprend un triglyphe et une métope. Tous les blocs sont évidés par dessous (pl. XLI), procédé qui a sans doute pour but d'en alléger le poids<sup>3</sup>. Chaque bloc

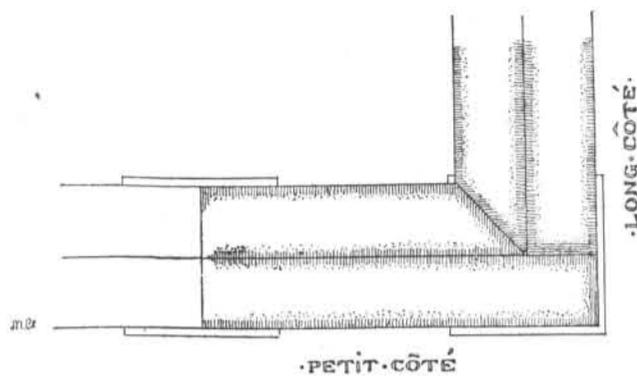


Fig. 4.

comprend un triglyphe et une métope. Le joint des blocs est dissimulé par une très légère saillie que fait le triglyphe sur la métope contre laquelle il s'applique (pl. XLII, c, d) ; cette disposition permet d'ajuster plus ou moins exactement les blocs et, par suite, d'égaliser les parties visibles des métopes lorsque celles-ci diffèrent un peu de largeur.

Pour reconstituer la frise, il faut partir des blocs d'angles (pl. XXXIX, B,

XLIII). Les triglyphes y sont larges de 0 m. 726 ; mais, dans tous les autres blocs<sup>4</sup>, leur largeur est de 0 m. 710, mesure que l'on doit donc considérer comme la largeur normale du triglyphe. Quant aux métopes, elles ont différentes longueurs. De l'étude des divers fragments conservés et de l'examen des correspondances de la frise avec les autres parties de l'édifice<sup>5</sup>, on conclut que la partie visible de la métope est de 1 m. 081 (théoriquement ; car

il peut exister de légères différences inappréciables à la vue) sur les longs côtés<sup>6</sup>.

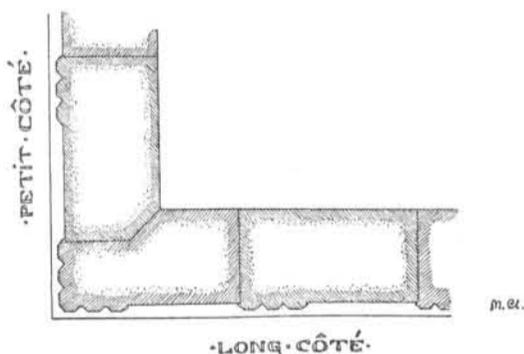


Fig. 5.

1. CHOISY, *Hist. de l'architecture*, I, p. 270.

2. Pour les deux sortes de blocs, mêmes procédés au temple de Rhamnonte (PERROT-CHIPIEZ, VII, pl. XL, 45).

3. Des poutres travaillées de la même façon sont attribuées par COCKERELL (*Temples of Jupiter Panhellenius at Aegina and of Apollo Epicurius at Bassae*, pl. V et VIII, 4) au temple de Phigalie, mais le fait est contesté par DURM (*Wien. Jahresh.*, 1906, p. 294).

4. Conservés au nombre de quinze.

5. On obtient ainsi, pour la longueur visible d'un bloc de frise, 1.791, qui est une mesure fondamentale du temple (cf. p. 59).

6. 3 métopes des longs côtés peuvent être mesurées exactement : 1.098, 1.102 et 1.117 (y compris la partie cachée par la saillie du triglyphe).

Les blocs qui ont des métopes plus longues se placent donc aux petits côtés. C'est toujours la métope des longs côtés qui est attenante aux blocs d'angle, et la métope d'angle des petits côtés vient s'y adapter par un angle intérieur coupé<sup>1</sup> (fig. 5).

Les métopes d'angle  
et les entraxes.

On sait que les métopes voisines de l'angle présentent souvent des dimensions particulières. Il nous faut maintenant les déterminer, mais pour cela il est nécessaire de rechercher quels sont les entraxes sur les longs et sur les petits côtés. L'ordonnance de la colonnade et celle de la frise sont d'ailleurs tellement solidaires qu'il n'est pas possible de les étudier séparément.

*Entraxes des longs côtés* (pl. IX-XI et XV-XVII). — L'entraxe normal des longs côtés est égal à 2 fois la longueur visible des blocs de frise, soit  $2 \times 1.791$

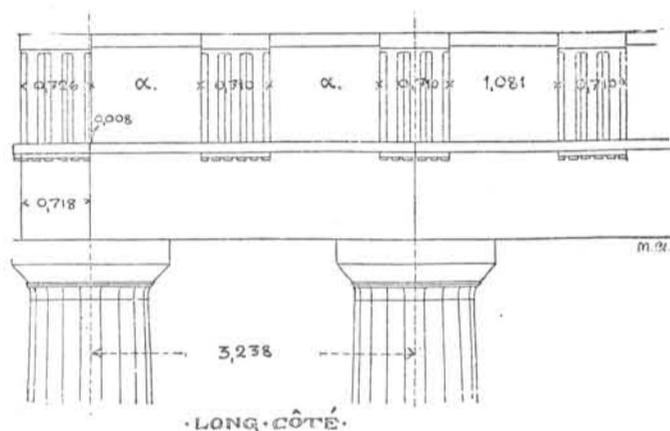


Fig. 6.

$= 3\text{ m. }582$ . Étant connue la longueur du stylobate, cette mesure nous permet de fixer le nombre des colonnes sur les longs côtés, qui est de quatorze. Quant aux entraxes d'angle, qui sont toujours plus petits, il est facile de les déterminer étant donné la longueur du stylobate, la somme des 11 entraxes normaux et la distance du bord du stylobate au centre de la première colonne (0.821) connue

par les dalles conservées ; on trouve ainsi qu'ils sont égaux à  $3\text{ m. }238^2$ .

*Métopes d'angle des longs côtés* (pl. XV-XVII et fig. 6). — Pour en calculer la longueur (partie visible), il suffit de remarquer que l'entraxe d'angle des longs côtés égale la somme des deux métopes d'angle, d'un triglyphe et demi et de l'avancée du triglyphe d'angle au delà de l'axe de la colonne (0.008)<sup>3</sup>. En représentant par  $\alpha$  la largeur de chaque métope, on pose l'équation :

$$0.008 + 0.710 + 0.355 + 2\alpha = 3\text{ m. }238,$$

qui donne :  $\alpha = 1\text{ m. }082$ . On constate donc que toutes les métopes des longs côtés, y compris les métopes d'angle, ont la même longueur.

1. Nous possédons un de ces blocs à angle coupé, bloc qui, par conséquent, devait se placer près de l'angle, large de 1 m. 145 et un autre large de 1 m. 137.

2. En effet, la somme de 11 entraxes normaux est égale à  $11 \times 3.582 = 39.402$ . En retranchant cette longueur de celle du stylobate et en la divisant par 2, on trouve la distance du bord du stylobate au centre de la 2<sup>e</sup> colonne,

soit 4.039, qui, diminuée de la distance du bord du stylobate au centre de la 1<sup>re</sup> colonne, donne l'entraxe d'angle.

3. Cette avancée est égale à 0.008, car la distance du bord extérieur du triglyphe d'angle à l'axe de la colonne est égale à 0.718, et le triglyphe d'angle est lui-même large de 0.726.

*Métopes des petits côtés* (pl. XII-XIV, à gauche, et fig. 7). — Nous connaissons par l'un des blocs mentionnés page 22, n. 1, la longueur de la métope d'angle (1 m. 143; partie visible : 1 m. 127). Supposons que l'autre bloc mentionné au même lieu (1 m. 137; partie visible : 1 m. 117) représente la deuxième métope en partant de l'angle et que les métopes du centre soient égales aux métopes des longs côtés (1 m. 081); on obtient pour la distance entre les axes des 2 colonnes d'angle au-dessus des chapiteaux (à cause de l'inclinaison) : 17 m. 380<sup>1</sup>. Or, c'est également la distance que l'on obtient si l'on prend comme point de départ la largeur du stylobate (19.160) et si l'on en retranche 2 fois la distance du bord du stylobate au centre de la colonne d'angle (0.821) augmentée de l'inclinaison (0.069). L'hypothèse se trouve donc justifiée.

*Entraxes des petits côtés* (pl. IX-XI et XII-XIV, à gauche). — Les colonnes des petits côtés étant inclinées, les entraxes des colonnes à la base sont différents des entraxes au-dessus du chapiteau, qui sont donnés par les mesures de la frise. Seules, les colonnes médianes, qui sont droites, ont également pour entraxes, en haut et en bas, 3 m. 582.

Mais il s'agit de déterminer les distances qui séparent, à la base, l'axe de la deuxième colonne, en partant de l'angle (que nous appellerons B)<sup>2</sup>, d'une part de la colonne médiane (A), d'autre part de la colonne d'angle. Pour cela, il suffit de remarquer que les dalles de stylobate conservées avec traces de colonnes (pl. XXXIII, XXXIV, A; abstraction faite de la dalle pl. XXXII, qui est une dalle d'angle) ont comme longueurs 1 m. 814 et 1 m. 804. Or, nous possédons un bloc de la première marche long de 1 m. 804 (exactement 1.803), et un de la seconde ayant cette même dimension. Donc une dalle du stylobate entre deux colonnes, correspondant au bloc de la première marche, a également comme longueur 1 m. 804. Attribuons cette mesure à la dalle de stylobate entre les colonnes A et B<sup>3</sup>; nous connaissons dès lors les trois blocs de stylobate qui se trouvent

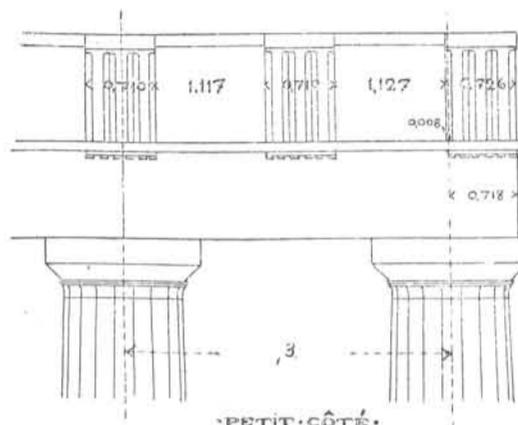


Fig. 7.

1. Mesure obtenue en additionnant les 9 triglyphes (0.71), les 10 métopes et les 2 avancées des triglyphes d'angle au delà des axes des colonnes d'angle (0.008).

2. Cette colonne doit être inclinée, mais moins que la colonne d'angle, la seule dont nous connaissons encore l'inclinaison (cf. p. 19).

3. A priori cette mesure pourrait être celle d'un entraxe quelconque; mais le résultat obtenu montre que cet entraxe ne peut être ni l'entraxe médian, déjà connu, ni l'entraxe d'angle, qui doit être plus petit que l'entraxe A-B.

entre les colonnes A et B et sous elles ; par suite, nous pouvons trouver l'entraxe des deux colonnes, soit :  $1/2 (1.804 + 1.814) + 1.804 = 3 \text{ m. } 613$ .

Connaissant l'entraxe médian, l'entraxe entre les colonnes A et B et la distance en bas entre les deux colonnes d'angle (17.518), nous trouvons la valeur de l'entraxe d'angle, soit 3 m. 355.

Les entraxes des colonnes A et B étant connues en haut (3.582) et en bas (3.613), nous trouvons, en faisant la différence, l'inclinaison de la colonne B, soit 0 m. 031. Ce résultat est d'autant plus vraisemblable que ce chiffre représente la moitié de l'inclinaison des colonnes sur les longs côtés et à peu près l'inclinaison du mur de la cella.

**La corniche.**

Les fragments de la corniche, bien que peu nombreux, permettent d'en prendre une idée complète. On en verra tous les détails sur la planche XLIV. Un méandre peint, semblable à celui des soffites (cf. p. 31), ornait la face verticale, qui appuie directement sur la frise ; le dessin du motif se reconstitue d'après les parties lisses préparées pour recevoir la couleur. Dans le bloc reproduit planche XLIV, B, on voit les trous pratiqués pour les chevrons (largeur : 0.280). La distance entre les axes des chevrons est égale à la largeur des tuiles.

La corniche devait se placer sur la frise avec une très légère saillie, comme c'est la règle, mais il n'est pas possible de déterminer exactement la valeur de cette saillie (cf. pl. XXI-XXVI).

Les fragments de la corniche horizontale du fronton (pl. XLV, C, D, et, pour la disposition, pl. XLV, à gauche) montrent que la décoration sculpturale reposait sur un petit degré destiné à mieux la détacher<sup>1</sup>. Sur le fragment reproduit planche XLV, C b, on remarque une trace laissée apparemment par la plinthe d'une statue.

C. — LES PARTIES HAUTES.

**La sima  
et les antéfixes.**

Sur les longs côtés, un chéneau à gargouilles en forme de têtes de lions couronne la corniche<sup>2</sup> (pl. XLVI, XLVII, A, LXXXVI, B). L'espace compris entre les têtes de lions est occupé par un rinceau en forte saillie. L'exécution de ce morceau est très soignée, et l'on remarque en particulier la vigueur expressive des têtes de lions aux lèvres retroussées par-dessus les dents et aux crocs saillants de

1. Cf. sur l'usage de ce degré, plutôt archaïque, FURTWÄNGLER, *Aegina*, p. 204 ; AVEZOU, *Dict. des Antiq.*, v° *Tympanum*, p. 563.

2. Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 250 ; SCHEDE, *Ant. Traufleisten-Ornament*, p. 44, pl. V, 29.

chaque côté. Les têtes de lions alternent avec des antéfixes en forme de palmettes ; sur le morceau reproduit, d'après une photographie, à la planche LXXXVI, B, il manque les pointes des feuilles brisées, mais de petits fragments retrouvés permettent de les compléter de façon certaine, conformément aux dessins des planches XLVI, XLVII, B.

Le bloc de sima près de l'angle est un peu plus long que les autres (0.10) ; on a obtenu l'allongement en doublant les feuilles d'acanthé qui cachent l'amorce du rinceau ; la tête de lion y est un peu plus saillante (pl. XLVII, A).

Rien ne nous fait connaître exactement comment la sima était placée sur la corniche, mais il est probable, par analogie avec les autres temples, qu'elle était très légèrement saillante (cf. pl. XXI-XXVI).

Les antéfixes à palmettes terminaient les toiles couvre-joints. Elles sont solidement fixées sur le haut de la sima, où elles viennent s'encaster.

Le toit.

Le toit, de la même matière que le temple, était formé de tuiles plates et

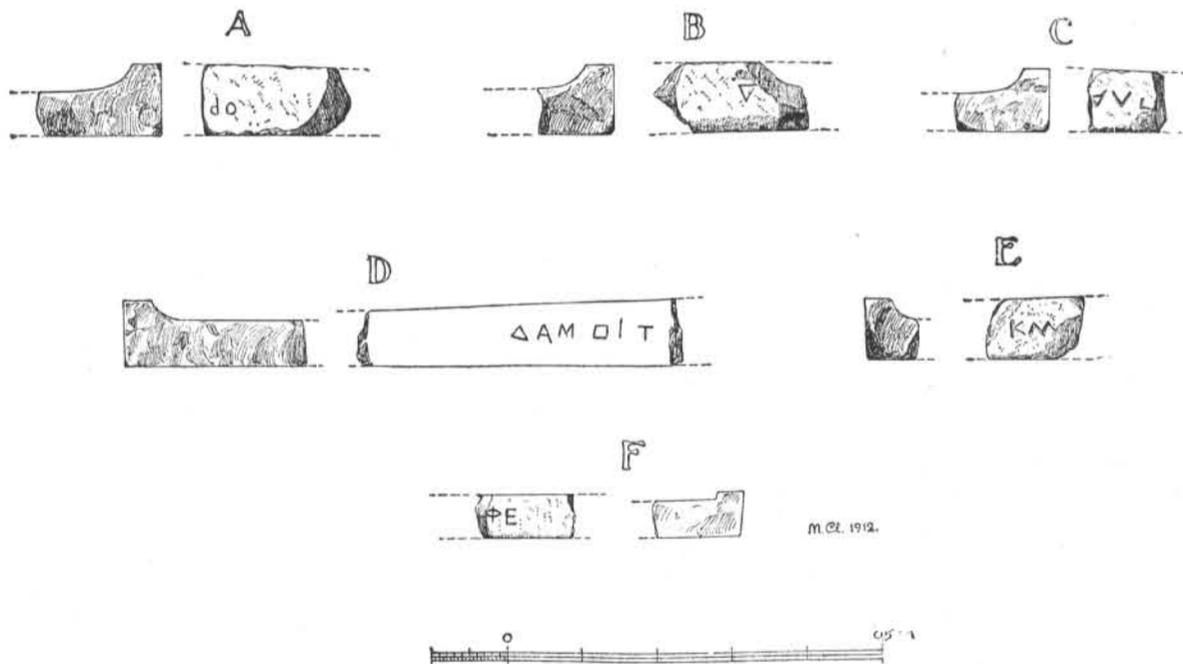


Fig. 8.

de tuiles angulaires (pl. XV-XVII). Des tuiles plates (pl. XLVIII, A), aucune n'est conservée en longueur et en largeur<sup>1</sup>, mais la reconstitution en largeur est possible. Car, en rapprochant les dimensions des fragments conservés de celles de la sima, on conclut avec certitude qu'il y a eu deux tuiles, larges chacune d'environ 0 m. 67, dans la longueur d'un bloc de sima. Les tuiles, planes en dessous, sont creu-

1. Le plus grand morceau atteint en largeur 0.585.

sées en dessus. Celles d'une même rangée sont placées à côté l'une de l'autre, et le bord inférieur posé sur le bord supérieur de la rangée au-dessous (pl. XLVIII, A e). Quelques tuiles portent les traces des scellements qui les fixaient sur les poutres de bois de la charpente et les empêchaient de glisser.

Les tuiles couvre-joints (pl. XLVIII, B) sont placées par-dessus. Le trou que l'on voit à une extrémité est destiné à recevoir la saillie de marbre qui est pratiquée, à l'intérieur de la tuile, à l'autre extrémité (voir aux addenda).

Six fragments de tuiles (fig. 8) portent des inscriptions gravées sur les tranches<sup>1</sup>. Les fragments inscrits sont trop mutilés pour permettre d'apprécier sûrement le rôle de ces inscriptions. Pourtant les lettres qu'on lit sur la plupart d'entre elles n'ont guère pu former de mots grecs; il est donc probable que ce sont de simples marques d'appareillage destinées à indiquer la place de chaque tuile<sup>2</sup>. Le fragment D seul paraît présenter un sens; peut-être doit-on reconstituer l'inscription δάμο(υ) T[εγεατῶν]. Dans ce cas il serait à rapprocher des tuiles en terre assez nombreuses qui portent l'inscription δαμόσιος<sup>3</sup>.



Fig. 9.

Aucune des tuiles faitières n'a été retrouvée; mais nous possédons des fragments de palmettes qui ne peuvent être attribuées qu'au faite du temple. La planche XLVII, C, qui montre la reconstitution d'une palmette faitière, est établie sûrement d'après deux morceaux: celui dont la photographie est reproduite à la figure 9 et un autre où les feuilles d'acanthé de la base sont conservées.

#### Le fronton.

Le fronton nous est moins exactement connu que les autres parties de la façade. Nous possédons cinq blocs du tympan; quatre, qui se trouvent près du petit côté Ouest (pl. XLIX, B, et L), en proviennent probablement, le dernier se trouve près du côté Est (pl. XLIX, A). Sur le bloc reproduit planche L, C, les deux joints sont conservés, mais les autres sont trop mutilés pour permettre de déterminer exactement la place des différents blocs. Nous ne connaissons donc avec certitude que la pente; et les joints dessinés sur la restauration (pl. XII-XIV) sont hypothétiques. Il est seulement probable qu'il y a eu deux assises. La hauteur du champ est 1 m. 90; la largeur étant 16 m. 45, le rapport des deux dimensions est 8.65<sup>4</sup>.

1. Les inscriptions A, B, C sont gravées sur le côté droit, D et E sur le côté gauche, F sur la tranche postérieure.

2. Rappr. CAVVADIAS, *Fouilles d'Épidaure*, p. 15.

3. *IG*, V, 2, 170; cf. PARIS, *Elatée*, p. 110.

4. Cf. AVEZOU, *Dict. des Antiq.*, v° *Tympanum*, p. 562 et n. 3.

Sur quelques blocs (pl. L, A, B, C), on remarque les trous des scellements destinés à fixer les statues.



Fig. 10.

On doit attribuer à la corniche rampante du fronton les fragments A et B du dessin reproduit planche XLV, à gauche<sup>1</sup>; ils nous font connaître la moulure qui

1. Et quelques autres fragments des mêmes parties.

encadre le champ et la moulure en bec de chouette qui termine la corniche. Le reste n'est pas connu.

La profondeur exacte du fronton est ignorée. Le dessin de la planche XLV, à gauche (cf. aussi pl. XVIII-XX), indique les deux dispositions entre lesquelles on peut choisir : ou bien placer le fond du fronton à l'aplomb de la face du triglyphe ; on

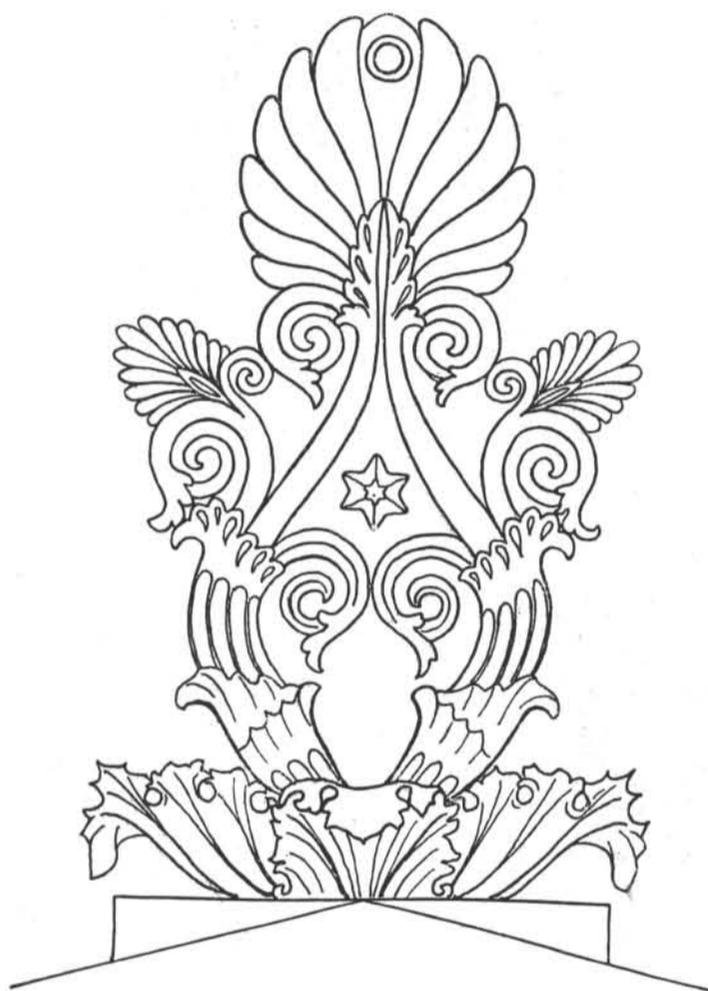


Fig. 11.

obtient alors la disposition — . — . du dessin indiqué, en faveur de laquelle on peut faire valoir que les scellements des blocs du fronton viennent se placer juste au-dessus de ceux de la frise et de la corniche ; ou bien placer la face postérieure des blocs du fronton à l'aplomb de la partie postérieure de la frise ; le fond du fronton tombe alors à l'aplomb de la face de la frise. Cette correspondance donne une plus grande probabilité à la seconde disposition, qui a aussi l'avantage de laisser pour l'aménagement des statues un espace plus considérable.

La sima du fronton nous est connue par plusieurs fragments (pl. LI, B, C, D, E) ;

la longueur des blocs est la même que celle des tuiles; ils s'emboîtent les uns dans les autres suivant le procédé ordinaire, de façon à empêcher l'eau de filtrer par dessous. Le bord supérieur de tous les blocs est cassé, mais, grâce aux fragments retrouvés, on peut le reconstituer sûrement. On remarquera que la moulure est plus saillante qu'elle n'est en général.

**Les acrotères.**

L'acrotère central était constitué par un motif fait de palmettes et de rinceaux<sup>1</sup>; nous en possédons deux morceaux importants et plusieurs fragments moindres (pl. LXXXIX, C). La reconstitution que nous proposons (fig. 10; cf. pl. XII-XIV) n'est pas, dans le détail, absolument certaine. Elle est établie par comparaison avec les acrotères des stèles attiques et ceux des sarcophages de Sidon (en particulier celui du sarcophage des Pleureuses, reproduit fig. 11) qui présentent des motifs analogues. La face postérieure est moins soigneusement travaillée que la face antérieure; les détails des feuilles y sont moins bien indiqués (comparer le dessin fig. 10 et les deux grands fragments pl. LXXXIX, C).

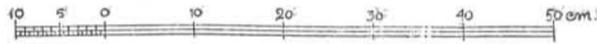
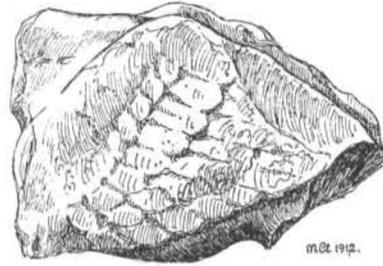


Fig. 12.

Exposé à toutes les intempéries, le marbre de l'acrotère, sauf quelques parties plus abritées, est généralement très endommagé.

Nous ne possédons aucun morceau de l'acrotère à volutes qui soit certainement attribuable à l'angle. Aussi pensons-nous que l'acrotère d'angle devait être constitué par l'animal dont il nous reste un morceau important (torse avec les ailes, fig. 12; cf. pl. XII-XIV). Cet animal paraît être un griffon<sup>2</sup>; il levait la patte droite et retournait la tête vers la droite.

**Hauteur du temple.**

Tous les éléments de l'aspect extérieur du temple étant reconstitués et la reconstruction graphique étant entièrement possible, nous sommes maintenant en mesure d'en déterminer la hauteur au-dessus des fondations (pl. XII-XIV). Elle est de 1.389 (soubassement) + 9.474 (colonne) + 0.968 (architrave) + 1.088 (frise) + 0.365 (corniche droite du fronton) + 2.40 (fronton) = 15 m. 684 et, avec l'acrotère (hauteur hypothétique), de 15.684 + 1.80 = 17 m. 484.

1. Cf., sur ces sortes d'acrotères, FIECHTER, in *Aegina*, p. 293; PRASCHNER, *Wien. Jahresh.*, 1910, p. 31.

2. Non un sphinx, car on ne voit pas trace des boucles

de cheveux qui tombent d'ordinaire sur les épaules des sphinx, et la forme de la nuque est plutôt d'un griffon.

## CHAPITRE III

### LE PÉRISTYLE

La partie comprise entre la colonnade extérieure, d'une part, et la colonnade du pronaos ou les murs de la cella, d'autre part, est recouverte par un plafond de marbre. C'est ce plafond, ainsi que les moulures et les poutres qui le soutiennent, qu'il nous faut maintenant examiner ; cet examen aura en particulier comme résultat de permettre une détermination sûre des distances qui séparent la péristasis du pronaos et de la cella.

Le couronnement  
intérieur.

Le point de départ de notre reconstitution est le triglyphe d'angle de la péristasis reproduit planche XLIII. A la face postérieure de ce bloc on remarque, au milieu de la surface simplement piquée, un bandeau lisse. La présence de ce bandeau indique qu'en arrière de la frise devaient prendre place, non pas un bloc de même hauteur qu'elle, mais deux blocs superposés (cf. pl. XXI-XXVI). Or, la concordance des mesures permet d'affirmer que c'est le bloc reproduit planche LII, A, qui se trouvait à cette place, immédiatement au-dessus de la contre-architrave<sup>1</sup> ; un bloc semblable devait lui faire face de l'autre côté du péristyle, comme couronnement de l'ordre du pronaos et du mur de la cella.

Par-dessus ce couronnement, prenaient place soit les soffites, soit des solives qui les supportaient. Pour restaurer cette couverture, nous disposons de tous les éléments.

Les poutres et les  
solives.

Trois types de poutres nous sont conservés. L'un (pl. LIII, LXXXVII, B) porte à la face inférieure une tresse et sur les côtés une moulure ; or cette moulure se trouve à la même hauteur (0 m. 40) que celle du couronnement intérieur de la péristasis, elle

1. Et faisant en avant d'elle une saillie de 0.012.

devait donc vraisemblablement se raccorder avec elle. Les deux autres types sont beaucoup moins forts (pl. LIV, A, B); ils portent une simple baguette à la face inférieure et des rangées de perles et d'oves au haut de chaque face latérale; ils ne diffèrent entre eux que par une petite inégalité dans la largeur (0 m. 652 et 0 m. 672), qui ne diffère elle-même que peu de celle des triglyphes du pronaos (0 m. 660). De l'examen de ces diverses sortes de poutres et de leur rapprochement avec les soffites on est amené à conclure (cf. pl. XII-XIV, à droite) que la poutre du premier type se plaçait en travers du péristyle, s'appuyant, d'un côté, sur la contre-architrave de la péristasis, de l'autre, sur le triglyphe d'angle du pronaos; sa face antérieure formait ainsi le prolongement de la corniche du pronaos et elle se trouvait à la même hauteur que le couronnement intérieur de la péristasis. Les poutres du deuxième et du troisième type servaient comme solives dans les parties plus larges du péristyle, au-devant du pronaos et de l'opisthodomé, et à l'intérieur même du pronaos et de l'opisthodomé, les solives les plus fortes (c'est-à-dire celles qui sont larges de 0 m. 672) étant sans doute réservées aux parties antérieure et postérieure du péristyle plus profondes que le pronaos ou que l'opisthodomé; à chaque triglyphe du pronaos correspondait ainsi une solive, et à chaque métope une suite de caissons<sup>1</sup>. Au-dessus de la corniche du pronaos, de la poutre transversale et du couronnement intérieur de la péristasis, entre les solives, prenait place un couronnement, de même hauteur et de même moulure qu'elles, dont il nous reste plusieurs fragments (pl. LII, B, LIV, C). Le dessin de la planche LIII, d, montre comment ce couronnement posait sur la poutre transversale; on constate que celle-ci était beaucoup plus profondément entaillée sur la face tournée vers la partie antérieure du péristyle que sur la face tournée vers ses longs côtés, où la moulure n'avait à supporter que les bords des soffites, et que, sur la première face même, l'entaille est plus profonde pour supporter le couronnement que pour soutenir les extrémités des solives. Sur les dessins des planches LII, Bd, et LIV, Bb, on voit comment se faisait le raccord entre les solives et le couronnement; les moulures sont taillées en biseau pour pouvoir s'ajuster. On remarquera, au-dessus de la moulure, le refouillement destiné à éviter qu'en appuyant sur elle les soffites ne l'endommagent (pl. LII, B, LIV, C).

#### Les soffites.

Les fragments de soffites sont nombreux, mais la plupart de faibles dimensions. On se rendra compte du caractère de leur décoration par le fragment reproduit planche XC, D, d'après une photographie; la bande entre les deux rangées de perles était

1. La distance entre les solives au-dessus des triglyphes d'autre de la façade du pronaos, de 0.953. est donc de 4.010 et, entre les solives placées de part et

occupée par un méandre peint ; la couleur a disparu, mais on reconstitue le dessin grâce au polissage plus soigné du marbre dans les parties qui devaient être recouvertes. — Après avoir examiné tous les fragments, on constate qu'ils appartiennent à deux sortes de caissons : une première sorte dont les caissons, assez bas, ont les parois verticales (pl. LV), l'autre dont les caissons, plus profonds, ont les parois obliques dans la partie supérieure (pl. LVI). Les profils des moulures sont semblables, mais les mesures sont différentes ; de façon générale, les mêmes moulures sont plus profondes dans le soffite à caisson bas. Les planches LV et LVI donnent de l'une et de l'autre sorte des reconstitutions établies avec certitude<sup>1</sup>. C'est aux longs côtés du péristyle que doit être attribué le type à caisson bas ; en effet, les bords en sont trop larges pour appuyer sur les solives ; ils portaient, d'une part, sur l'entablement de la colonnade extérieure, de l'autre, sur le mur du temple (pl. XXI-XXVI). Le petit bord, que l'on remarque exceptionnellement le long du fragment de soffite placé en haut, à droite, dans la planche LV, indique que ce soffite appartenait à une extrémité du plafond et venait appuyer sur la moulure en saillie de la grande poutre transversale. Le plafond des longs côtés doit être reconstitué avec trois caissons ; car, avec deux caissons, le mur du temple se trouverait trop près de la colonnade extérieure et hors des fondations. — Quant aux soffites à caissons profonds, les fragments conservés montrent qu'il y avait entre eux de légères différences ; il est probable que les uns doivent être attribués aux parties antérieure et postérieure du péristyle, les autres au pronaos et à l'opisthodomé. Aucun fragment ne fait connaître la largeur du caisson, mais on la tire de la distance déjà connue entre les solives ; on constate ainsi qu'au-devant du pronaos et de l'opisthodomé, elle est de 0 m. 475 et que, par suite, étant donné la profondeur de cette partie du péristyle (cf. p. 34), il y avait place dans le sens longitudinal pour sept caissons. Les bords étroits reposaient sur les moulures des solives ; le plafond de cette partie du péristyle était ainsi surélevé de toute l'épaisseur de ces dernières par rapport à celui des longs côtés (pl. XII-XIV, à droite, XVIII-XX).

Largeur du péristyle  
sur les longs côtés.

Nous pouvons maintenant, connaissant les soffites de façon absolument exacte, déterminer la largeur du péristyle sur les longs côtés (pl. XXI-XXVI). La distance entre les deux rangs de perles qui encadrent les caissons étant de 2 m. 483, la distance entre les faces des couronnements sera, en ajoutant les saillies des moulures, 2 m. 617, et la distance entre la contre-architrave et le haut du mur 2 m. 641.

1. Nous possédons 18 fragments du soffite à caisson bas ; 16 sont reproduits dans la pl. LV. Les plus importants sont les 2 qui donnent la mesure des caissons,

celui qui présente un joint bien conservé près de la ligne de perles, celui qui a un large bord.

**Le dallage.** Nous possédons neuf fragments de dalles. De trois d'entre eux il est possible de mesurer la hauteur ; variant entre 0 m. 292 et 0 m. 297, elle correspond bien aux mesures indiquées pour les dalles de la péristasis par les traces relevées sur les blocs de l'assise inférieure du toichobate (cf. pl. XXI-XXVI et LX, B). Dans trois fragments la longueur est conservée ; c'est la même que pour les dalles du stylobate des longs côtés (1.791). Aucun bloc n'est entier en profondeur (le plus complet atteint 1 m. 50). Dans ces conditions, la restauration du dallage (pl. IX-XI) n'a pu être établie que de façon hypothétique, en prenant comme points de départ les dalles du stylobate ; elle peut pourtant être considérée comme très vraisemblable.

Les dalles, étant sensiblement moins hautes que les blocs du stylobate, n'ont pu être placées au-dessus d'une assise faisant exactement suite au second degré. Le bloc à angle non travaillé que l'on voit planche XXXI, A, était probablement destiné à soutenir le dallage à la hauteur voulue. On a dû placer aussi par dessous des blocs de conglomérat (cf. pl. XXI-XXVI).

## CHAPITRE IV

### L'ORDRE DU PRONAOS ET DE L'OPISTHODOME. — LES MURS

#### A. — SITUATION DU PRONAOS.

Avant d'examiner en détail le pronaos<sup>1</sup> et les murs du temple, situons-les exactement par rapport aux bords du stylobate (cf. pl. IX-XI). Connaissant la largeur du péristyle en haut sur les longs côtés, nous en tirons la distance entre le bord du stylobate des longs côtés et le pied de l'orthostate, soit 4 m. 180<sup>2</sup>.

Quant à la distance du stylobate des petits côtés et de l'ante, divers essais montrent qu'on ne peut placer la grande poutre transversale que sur le centre de la troisième colonne des longs côtés. La distance du stylobate du petit côté au centre de cette colonne étant 7 m. 641, la distance jusqu'à la face antérieure de la poutre sera seulement 7 m. 207<sup>3</sup>. En plaçant hypothétiquement la grande poutre un peu en avant de la frise (0.012)<sup>4</sup> et en tenant compte de l'inclinaison de l'ante et du retrait de l'orthostate (0.057)<sup>5</sup>, on trouve que la distance entre le stylobate des petits côtés et le pied de l'orthostate de l'ante est 7 m. 118.

*Largeur du pronaos.* — Ces résultats nous permettent de déterminer la largeur

1. Sauf indication contraire, tout ce que nous disons du pronaos s'applique également à l'opisthodomé, mais, pour abrégé, nous dirons seulement pronaos.

2. Il suffit de retrancher de la distance entre le haut du mur et le bord du stylobate l'inclinaison du mur, augmentée du retrait de l'orthostate, soit 0.069 (cf. p. 38, 40, 41).

3. Obtenu en retranchant de la distance jusqu'au centre

de la colonne la moitié de l'épaisseur de la poutre (soit 0.434).

4. Par analogie avec le couronnement intérieur de l'ordre de la péristasis, qui a cette même saillie.

5. L'inclinaison est moindre que pour le mur parce que l'ante n'est pas inclinée aussi haut que le mur.

du pronaos, qui est, en haut, de 10 m. 662<sup>1</sup>; en bas (à la hauteur de l'orthostate), de 10 m. 800<sup>2</sup>.

#### B. — L'ORDRE DU PRONAOS.

Nous ne possédons pas de l'ordre du pronaos autant d'éléments que de celui de la péristasis, mais nous pouvons pourtant, grâce aux résultats jusqu'ici obtenus, déterminer les principales dimensions (pl. XII-XIV, à droite).

La colonne.

Un seul tambour de la colonne est conservé<sup>3</sup>; il se distingue des tambours de la péristasis par les dimensions, qui sont sensiblement inférieures. Les proportions de la colonne n'étant pas directement connues<sup>4</sup>, nous lui avons attribué sur la restauration les mêmes proportions qu'à celle de la péristasis; quant à la hauteur, elle nous est approximativement donnée par la reconstitution des autres parties du temple.

Il ne nous reste également qu'un seul chapiteau (pl. LVII; cf., pour le profil, pl. XXXVII, B; pour la cannelure, pl. XXXVII, E); bien que très endommagé, il permet de déterminer les mesures principales. On remarquera la différence de profil entre ce chapiteau et celui de l'ordre extérieur.

Le chapiteau d'ante.

La planche LVIII, en haut, réunit les trois fragments (A, B, C) subsistants du chapiteau d'ante<sup>5</sup>; la moulure (profil, pl. LVIII, D) est la même qu'au couronnement du mur, mais les proportions sont un peu différentes. Le fragment A représente un morceau d'angle; le travail de la partie supérieure (cf. D) montre où venait poser l'architrave.

L'épistyle.

Trois blocs seulement de l'architrave ont été retrouvés. Ils se distinguent de ceux de la péristasis à la fois par les dimensions et par les inscriptions qui y sont gravées en très beaux caractères. Sur l'un (pl. LVIII, E), on voit Αὔγα, Τήλεφος, et l'extrémité d'un trait oblique qui paraît appartenir au jambage d'un A et qu'il faut sans doute compléter en "A[λεος]; sur l'autre (pl. LXXXVIII, A), Καρεῖδα<sup>6</sup>. Le premier de ces blocs a été trouvé au-devant du petit côté Ouest du temple et provient sans doute de l'architrave de l'opisthodomé; l'autre, trouvé au Nord du temple, mais non loin de la façade

1. Soit la largeur du stylobate (19.160), diminuée de 2 fois la distance entre le stylobate et le mur au-dessous du couronnement (4.249).

2. Obtenu en ajoutant au chiffre précédent 2 fois l'inclinaison du mur et le retrait de l'orthostate (0.069).

3. C'est l'avant-dernier en partant du bas.

4. Nous ne connaissons que le diamètre supérieur (par

le chapiteau), non l'inférieur.

5. Pour l'ante elle-même, dont l'étude ne peut être séparée de celle du mur, cf. plus loin, p. 41.

6. IG, V, 2, 78-79. L'inscription Αὔγα, Τήλεφος a été lue pour la première fois par M. Hans Schrader (cf. WINNEFELD, *Allertümer von Pergamon*, III, 2, p. 238; l'inscription Καρεῖδα a été découverte par M. Rhomaïos).

Est, provient vraisemblablement de celle du pronaos. Ces inscriptions ne peuvent guère désigner que les personnages placés au-dessus dans les métopes ; elles nous inclinent donc à penser que, comme à l'Héraion (ou temple E) de Sélinonte, au temple de Zeus à Olympie, à celui d'Apollon à Phigalie, les métopes du pronaos et de l'opisthodomé étaient ornées de sculptures, alors que celles de la péristasis étaient lisses. Cette conjecture est confirmée par l'examen de la face supérieure de l'architrave (pl. LVIII, E c<sup>1</sup>), où quatre cavités allongées paraissent destinées à recevoir les tenons qui fixaient les pieds de ces sculptures et aussi, comme nous allons le voir, par celui de la frise.

**La frise.**

Trois blocs de la frise sont conservés. D'après les places où ils ont été trouvés on peut en attribuer un au pronaos (pl. LIX, B) et les deux autres à l'opisthodomé (l'un reproduit pl. LIX, A). Dans tous, le triglyphe est conservé en entier (long. : 0.660), non la métope. Mais on peut reconstituer la longueur de celle-ci en partant de la longueur totale de la frise, que nous connaissons au moins approximativement. En effet, nous avons vu que la largeur du pronaos en haut était 10 m. 662 ; or, la saillie du triglyphe d'angle sur la face du mur (inconnue) est au maximum de 0 m. 055, profondeur ordinaire du glyphe, et au minimum de 0 m. 045, car il n'est guère possible de la supposer moindre. Donc la frise du pronaos est longue au maximum de  $10.662 + 2 \times 0.055 = 10 \text{ m. } 772$  et au minimum de  $10.662 - 2 \times 0.045 = 10 \text{ m. } 752$ . Or cette dernière longueur est la plus vraisemblable, car elle s'accorde parfaitement avec les dimensions trouvées pour les soffites et les solives. La longueur de chaque métope est donc probablement 1 m. 022, et celle de l'entraxe 3 m. 364<sup>2</sup>.

Le profil du triglyphe diffère un peu de celui du triglyphe de la péristasis ; les pans verticaux qui, de chaque côté, délimitent le champ de la métope sont beaucoup plus hauts que dans cette dernière. Or, c'est seulement avec une métope décorée de sculptures que cette disposition se comprend. L'existence de sculptures nous est également attestée par les trois trous de tenons que l'on remarque sur la métope du bloc planche LIX, B a. La constatation de ces détails, de même que les traces relevées sur la face supérieure de l'architrave, donne à penser que l'on avait appliqué sur le fond de la métope des figures découpées dans des plaques de marbre. Ce procédé a été employé pour la frise de l'Erechthéion, dont l'architrave présente les mêmes

1. Cette face supérieure a été très endommagée après la destruction du temple ; c'est ainsi que les deux trous de droite, sans doute primitivement pareils à ceux de gauche, ont été agrandis ; de même la partie postérieure a été

creusée, alors que la face entière devait naturellement être plane.

2. En prenant la dimension maxima, on obtiendrait pour la métope 1.025 et pour l'entraxe 3.370.

particularités<sup>1</sup>; et l'existence de quelques fragments de sculptures à partie postérieure aplanie viendrait encore, si besoin était, renforcer cette hypothèse<sup>2</sup>.

La corniche.

La corniche qui couronnait la frise nous est déjà connue<sup>3</sup>; nous avons ainsi la reconstitution complète de l'ordre du pronaos.

### C. — LES MURS DU TEMPLE. — LES ANTES.

Les murs du temple se reconstituent intégralement grâce aux fragments du toichobate et de l'orthostate et aux parpaings qui ont été retrouvés (cf. pl. XXI-XXVI).

Le toichobate.

Du toichobate nous possédons plusieurs sortes de blocs; ils ont tous comme hauteur soit environ 0 m. 375 (pl. LX, A, LXI, A, LXII, A, B), soit environ 0 m. 295 (pl. LX, C, LXIII, A, LXIV, LXV). Quelques-uns (des deux hauteurs) ont des traces sur les faces latérales (pl. LX, C b, LXI, A b c, LXIII, A b); d'autres, hauts de 0 m. 292 à 0 m. 295, portent une moulure destinée à orner, à l'intérieur, le bas du mur de la cella (pl. LXIV, LXV), et parmi ceux-ci quelques-uns sont courbes de façon à pouvoir servir de bases à des colonnes. Un bloc, haut de 0 m. 372, montre des traces indiquant que les bases de demi-colonnes ont porté sur lui (pl. LXII, B). De ces observations on conclut que les blocs hauts d'environ 0 m. 375 se plaçaient au-dessous de ceux de 0 m. 295; les blocs avec traces de dalles hauts de 0 m. 375 formaient donc, vers le péristyle, l'assise inférieure du toichobate<sup>4</sup>, assise qui se trouvait au même niveau que le dallage de la cella; les bases ornées à l'intérieur de la cella correspondaient à l'assise supérieure du toichobate, ainsi que les blocs avec traces de dallage hauts de 0 m. 297, mais ceux-ci se plaçaient à la base du mur vers le pronaos (cf. pl. LX, B). Il ne reste en entier aucun des blocs qui formaient l'assise supérieure du toichobate vers le péristasis, mais ces blocs étaient probablement ornés d'une moulure (comme c'est le cas, par exemple, au « Théséion »), et l'on peut penser que c'est celle que nous ont conservée trois fragments (deux, dont un morceau d'angle, reproduits fig. 13). La face inférieure est cassée dans tous, mais la hauteur maxima est 0 m. 293. Ces blocs ont sans doute presque entièrement disparu parce que, peu profonds, ils étaient commodes à réemployer.

1. Cf. BÖTTICHER, *Berichte über die Untersuch. Akrop.*, p. 194; MIDDLETON, *Plans and drawings*, pl. X.

2. Voir plus bas, p. 102.

3. Voir p. 30.

4. Remarquer, en particulier, le bloc pl. LXI, A : il a 2

faces extérieures, d'où l'on conclut que sa place a été sous l'ante; — le bloc pl. LXII, A : en raison des scellements, semblables à ceux des parpaings de l'ante, il a sans doute été placé près de la porte latérale (plutôt que sous l'ante, car il diffère un peu du bloc pl. LXI, A).

Le bloc reproduit planche LX, A<sup>1</sup>, entaillé sur un côté de la face supérieure, n'était pas visible. Il appartenait à l'assise inférieure vers le pronaos et supportait le dallage de ce dernier, comme l'indique le dessin de la planche LX, B.

On remarquera (cf. pl. LX, B) que la hauteur dont l'assise inférieure du toichobate dépasse le dallage du péristyle, la hauteur dont l'assise supérieure dépasse le dallage du pronaos, le retrait de l'assise supérieure du toichobate sur l'assise inférieure vers le péristyle, et le retrait du mur sur l'assise supérieure vers le pronaos,

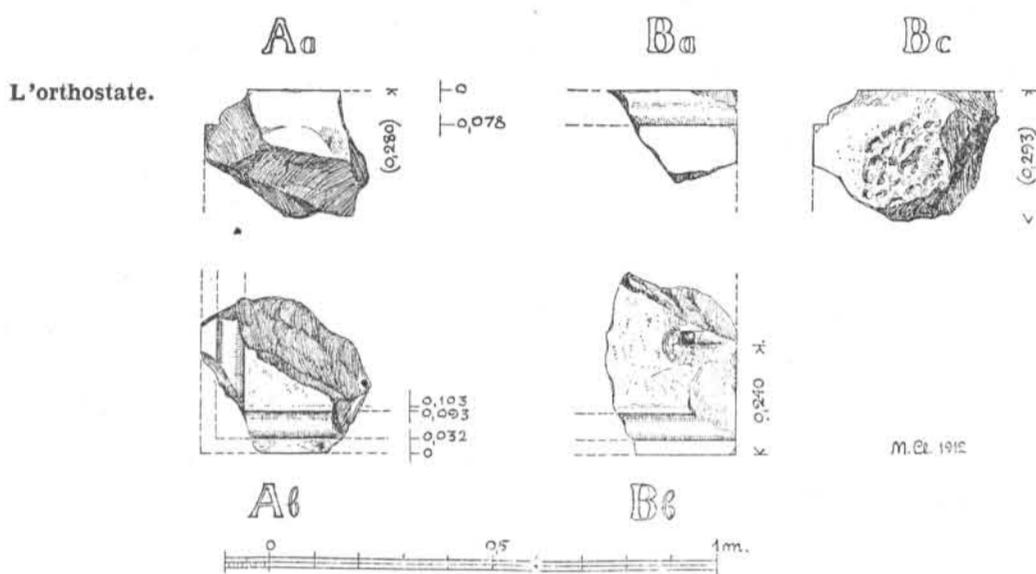


Fig. 13.

représentent des mesures égales (0.077).

Il reste quelques blocs de l'orthostate. Les mieux conservés sont ceux que reproduisent les planches LXVI et LXVII, B. Le second de ces blocs permet de retrouver, grâce aux trous de scellements, l'épaisseur de l'orthostate (en haut : 0.925 ; en bas : 0.928)

(cf. pl. XXI-XXVI et LX, B) et de constater à l'extérieur une inclinaison de 0.006. Le bloc de la planche LXVI, moins profond et simplement dégrossi sur la face postérieure, se trouvait probablement placé derrière une colonne intérieure. Le bloc de la planche LXVII, A, était probablement contigu, par la face a, au mur de refend et montre de quelle façon ce dernier se raccordait au mur principal.

Les parpaings.

Les parpaings, soit blocs à peu près entiers soit fragments, sont très nombreux<sup>2</sup>. La plupart (trente-huit ; par ex. pl. LXX, A, B, LXXI, A, B) ont comme hauteur 0 m. 385, qui est aussi la hauteur de trois blocs de l'ante (deux reproduits pl. LXVIII et LXIX, B) ; sept, ainsi que deux blocs de l'ante (un reproduit planche LXIX, A), sont hauts de 0 m. 368 ; trois (fragments) de 0 m. 37 ; six de 0 m. 442 ; cinq

1. Il existe 2 autres blocs semblables, mais cassés par devant et par derrière. — On possède encore de l'assise supérieure du toichobate 2 blocs entaillés de la même façon, mais on ne sait pas comment les placer (peut-être se trouvaient-ils au-dessous de banquettes et étaient-ils entaillés pour supporter quelque construction ? peut-être

étaient-ils placés dans les fondations au-dessous du mur de la cella ?).

2. Aux parpaings découverts dans la fouille du temple il faut ajouter ceux qui sont déposés dans le jardin de Palaio-Episkopi.



de 0 m. 385, une certaine variété n'avait pas été exclue de l'arrangement du mur. Il s'agit de déterminer où prenaient place exactement les assises s'écartant de la hauteur normale. C'est le bloc de la planche LXXII qui sert de point de départ à notre reconstitution (fig. 14). En effet, étant donné ses dimensions, il prend nécessairement place derrière l'architrave du pronaos<sup>1</sup> et nous fait connaître la place des deux assises de 0 m. 440 et 0 m. 442 dont il est l'amorce. Par analogie, on placera derrière la frise du pronaos, haute de 0 m. 993, les parpaings hauts de 0 m. 495 et 0 m. 498, qui, superposés, donnent la hauteur de la frise, et on mettra par-dessus le parpaing le plus haut. Le chapiteau d'ante, haut de 0 m. 37, indique où doivent se trouver les parpaings de cette dimension; et les blocs hauts de 0 m. 368 prendront place au-dessous<sup>2</sup>, par analogie avec la disposition des assises correspondant à la frise et à l'architrave. Comme nous possédons plusieurs blocs d'ante hauts de 0 m. 385 (par ex. pl. LXVIII) et que c'est la hauteur de la plus grande partie des parpaings, nous sommes amenés à penser que toutes les autres assises avaient uniformément cette dimension. En faisant la reconstruction, nous obtenons au-dessus de l'orthostate seize assises de 0 m. 385. Le mur est ainsi entièrement reconstitué, et cette reconstitution peut être tenue pour certaine parce qu'elle donne sensiblement la même hauteur que la reconstitution de la péristasis (pl. XXI-XXVI). On peut négliger la très légère différence<sup>3</sup> qui s'explique par la courbe des fondations et par l'inclinaison.

Les blocs hauts de 0 m. 402 formaient une assise qui se plaçait à l'intérieur, derrière le couronnement du mur. Les parpaings avec d'autres hauteurs se placent également à l'intérieur, mais au-dessus de ce couronnement (cf. p. 54).

Tous les blocs comportent une inclinaison sur leurs faces visibles. Sur les blocs des planches LXX, A, B, LXXI, A, B, on constate d'un côté 0 m. 002, de l'autre 0 m. 001 d'inclinaisons parallèles. Sur le bloc de la planche LXXII, qui est de hauteur double, on constate une inclinaison de 0 m. 004. Comme la face qui a cette inclinaison prenait certainement place à l'extérieur, on en conclut que les faces des parpaings inclinées de 0 m. 002 sont les faces extérieures. Le mur allait donc à la fois en s'inclinant vers l'intérieur et en se rétrécissant. L'inclinaison totale, de l'orthostate au couronnement, était approximativement de 0 m. 044.

La longueur des parpaings conservés varie de 0 m. 890 à 0 m. 903, l'épaisseur de

1. La forme de ce bloc, bizarre au premier abord, s'explique par sa destination. En effet, si l'on avait mis à cette place un parpaing ordinaire, il n'aurait pas été possible de cramponner à l'architrave sa face supérieure (cf. fig. 14). Il fallait pour cela que celle-ci fût, au moins partiellement, à la même hauteur que l'architrave. Un bloc

de même forme se trouvait peut-être aussi derrière la frise.

2. Comme cette hauteur est également celle de 2 blocs de l'ante (l'un pl. LXIX, A), nous sommes sûrs qu'ils ne se plaçaient pas au-dessus du chapiteau.

3. Hauteur jusqu'au bloc de couronnement, d'après la péristasis : 10.442; d'après le mur : 10.423.

0 m. 892 à 0 m. 893. Ils sont donc à peu près carrés, et cela est nécessaire pour qu'un parpaing du mur longitudinal puisse servir d'amorce à un mur transversal de même épaisseur (voir plus bas). La disposition des joints est connue à la fois par le bloc de la planche LXXII, placé derrière l'architrave, et par le bloc d'ante de la planche LXIX, A (voir note 4), qui est un long bloc et que nous savons placé immédiatement au-dessous du chapiteau.

Le retrait du mur à l'extérieur, au-dessus de l'orthostate, est, d'après la trace, de 0 m. 017. Comme un semblable retrait, de l'autre côté, s'accorderait mal avec la disposition intérieure<sup>1</sup>, on voit que la largeur du mur au-dessus de l'orthostate (où elle est la plus forte) est de 0 m. 908 (pl. XXI-XXVI).

**Les murs de refend.**

Les murs de refend sont à peu près de même épaisseur que les murs longitudinaux, comme en témoigne le parpaing avec harpe reproduit planche LXXIII, parpaing à l'aide duquel a été établi le plan des assises (pl. XXVII-XXVIII)<sup>2</sup>. Mais il est probable, sans que la chose puisse être démontrée, qu'ils étaient droits. En effet, quelques parpaings n'ont pas d'inclinaison et ne pourraient guère trouver place ailleurs. — La largeur intérieure du pronaos étant de 8 m. 944 (pl. IX-XI)<sup>3</sup>, les murs de refend devaient comprendre dix parpaings, longs chacun de 0 m. 894.

**Les antes.**

Nous avons déjà parlé du chapiteau (p. 35). Pour reconstituer le reste de l'ante, nous disposons de plusieurs fragments des parpaings qui la composaient (pl. LXVIII, LXIX, A<sup>4</sup>, B); ils sont caractérisés par les traces de scellements particulièrement forts, en  $\hookrightarrow$  avec canal de coulée. Bien qu'aucun bloc ne soit conservé en entier, les trous de scellements, différemment placés sur les faces supérieure et inférieure, permettent de déterminer approximativement les longueurs des deux sortes de blocs qui alternaient pour composer l'ante<sup>5</sup> et, grâce au bloc de la planche LXIX, B, qui nous donne l'extrémité de l'ante, on complète sûrement la reconstitution. Les blocs de la planche LXX, A et B, qui représentent des parpaings contigus à l'ante, montrent comment se faisait le raccord de l'ante et du mur.

On remarque (bloc pl. LXIX, B) que l'ante présente une inclinaison uniforme (et égale à celle du mur) sur les deux faces extérieures, mais pas d'inclinaison sur la face intérieure. De ce côté, contrairement à la disposition adoptée pour le mur, le

1. On obtiendrait, en outre, comme épaisseur du mur 0 m. 894, largeur inférieure à celle du plus petit parpaing connu.

2. Ce bloc avec harpe appartient au mur longitudinal, mais fait saillie vers l'intérieur de façon à amorcer le mur transversal (cf. pl. XXVII-XXVIII, A : amorce du mur du pronaos ; B : amorce du mur de l'opisthodomé). Voir aussi le bloc pl. LXXI, B, contre lequel est venu

s'appuyer le mur de refend (pl. XXVII-XXVIII, A : angle de l'opisthodomé ; B : angle du pronaos).

3. Soit la largeur extérieure (10.800), diminuée de la largeur des orthostates ( $2 \times 0.928$ ).

4. Ce bloc, haut de 0.368, devait prendre place au-dessous du chapiteau.

5. Approximativement 1.820 et 1.370 (variable suivant la hauteur à cause de l'inclinaison).

pilastre était donc droit. Il semble aussi que l'on trouve une inclinaison sur les petites faces en retour<sup>1</sup>. — Par suite de cette inclinaison les deux faces du pilastre sont plus larges en bas; les dimensions de la plus petite (face extérieure) sont connues vraisemblablement, mais non sûrement, par le parpaing d'ante reproduit planche LXVIII et par l'architrave du pronaos dont elle avait sans doute, en haut, la largeur, diminuée des saillies du chapiteau (env. 0.015; cf. pl. LVIII, en haut, et fig. 14), soit 0 m. 598<sup>2</sup>; la plus grande (face intérieure) devait avoir le double, soit à peu près la largeur de l'épistyle moins les saillies du chapiteau ou 1 m. 196<sup>3</sup>.

Nombre des parpaings  
du mur.

La longueur du mur de la cella, y compris les antes, est égale à la longueur du stylobate (47.52) diminuée de deux fois la distance du stylobate aux antes (7.118; cf. p. 34), soit 33 m. 284; et, sans les antes (à la hauteur de l'assise où sont employés les blocs d'ante les plus courts, longs d'env. 1.370) : 30 m. 544 (pl. XXVII-XXVIII). De cette mesure nous concluons que le mur a compris en longueur 34 parpaings et que la longueur théorique de chacun d'eux est 0 m. 8955<sup>4</sup>, mesure que justifie l'examen des correspondances numériques entre les blocs des diverses parties du temple (cf. p. 59)<sup>5</sup>.

#### D. — LE PRONAOS. — LES PORTES.

Le couronnement  
du mur.  
Le plafond.

Les trois fragments, ornés d'une moulure assez simple, dont la figure 15 reproduit un échantillon, ont la même hauteur que le couronnement extérieur du mur du temple (0.403). On paraît donc autorisé à les placer par derrière, en couronnement du mur du pronaos (fig. 14 et pl. XVIII-XX). — Quant au plafond (pl. XVIII-XX), on le reconstitue, d'une part, avec les solives de même forme que celles de la partie antérieure du péristyle, mais larges seulement de 0 m. 652; d'autre

1. Cf. le bloc pl. LXIX, A a, pour l'intérieur et le bloc pl. LXVIII, b, pour l'extérieur.

2. En ajoutant l'inclinaison des deux côtés et la saillie de l'orthostate de part et d'autre (soit  $2 \times 0.037$ ) on a la largeur en bas, soit 0.712.

3. Et en bas, en ajoutant l'inclinaison et la saillie de l'orthostate : 1.310.

4. La différence entre 30.544 et 30.447 ( $= 30 \times 0.8955$ ) vient de ce que le bloc de la pl. LXVIII, d'où est tirée la longueur du bloc d'ante 1.370, peut s'être trouvé plus ou moins haut et que l'inclinaison de l'ante, qui occasionne une différence de longueur de 0.068 entre le haut et le bas du mur, entraîne une différence de lon-

gueur entre les diverses assises.

5. Cette mesure du parpaing une fois connue, on peut déterminer exactement les longueurs des divers blocs de l'ante. Il suffit pour cela de retrancher de la longueur totale du stylobate (47.520) la longueur totale des 34 parpaings (soit 30.447), plus deux fois la distance entre le bord du stylobate et la face de l'ante (en tenant compte de l'inclinaison; cette distance est à la base de 7.118) et de diviser le résultat par 2. On constate ainsi que la longueur de l'orthostate de l'ante est égale à 1.4185 et la longueur du bloc immédiatement au-dessous du chapiteau à 1.4185 — 0.017 (saillie de l'orthostate) — 0.006 — 0.034 (inclinaisons de l'orthostate et des 17 assises) = 1.3615.

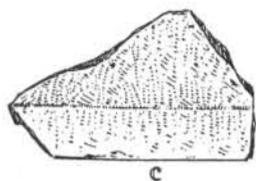
part avec les soffites à caissons profonds également de même type que ceux de la partie antérieure du péristyle du pronaos, mais de dimensions légèrement différentes (cf. p. 31-32).

Le dallage du pronaos est un peu plus haut que celui de la péristasis (cf. pl. LX, B, qui montre aussi comment se termine le bas du mur). Sur le plan restauré (pl. IX-XI) la reconstitution des joints est hypothétique.

Une grande porte faisait communiquer le pronaos et la cella. D'autre part, la présence d'une rampe sur le long côté Nord du temple donne à penser qu'il a existé une seconde porte latérale conduisant directement du péristyle à la

cella. De ces portes nous connaissons l'aspect extérieur<sup>1</sup> par quelques morceaux de moulures qui ont appartenu à leurs encadrements extérieurs. Trois fragments de la

Le dallage.



c

Les portes.

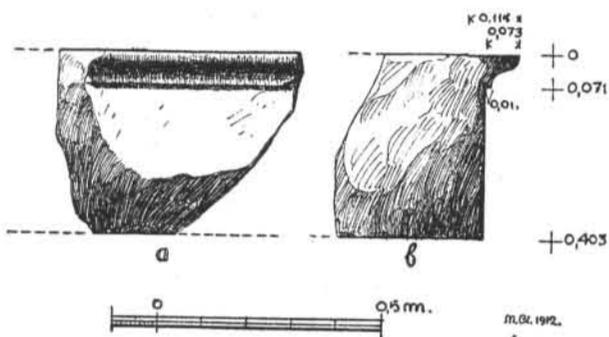


Fig. 15.

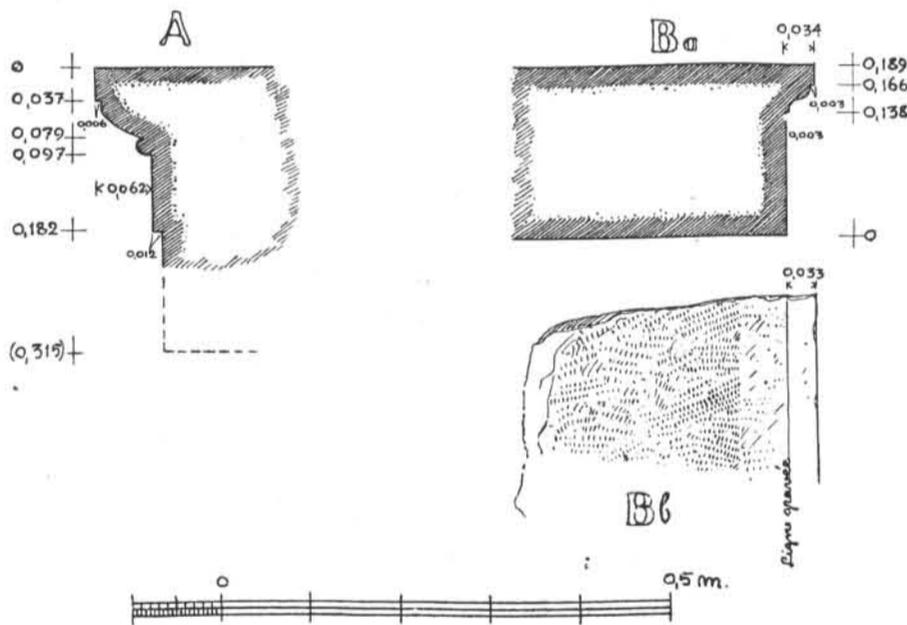


Fig. 16.

grande porte (l'un reproduit fig. 16, A) et six de la petite porte (un reproduit fig. 16, B) en permettent la reconstitution; la largeur (0.315) donnée à l'encadrement de la

1. Pour les autres questions s'y rapportant, voir p. 51.

grande porte est hypothétique et attribuée par analogie avec l'encadrement intérieur (cf. p. 52). Sur le fragment de la petite porte, seul conservé dans toute sa largeur, on remarque le polissage de la face extérieure produit sans doute par le frottement des entrants et des sortants. Le bloc de la planche LXIII, A (pour la disposition, cf. pl. LXIII, D), qui appartient à l'assise supérieure du toichobate, montre comment l'encadrement de la grande porte posait sur cette assise. Sur le côté qui regarde le pronaos, le bord de la face supérieure de ce bloc n'est pas uniformément travaillé, parce qu'une portion devait être recouverte par la moulure en saillie de l'encadrement<sup>1</sup>.

1. Ce bloc appartient au côté droit de la porte. Chercher le détail visé dans Aa, en bas.

## CHAPITRE V

### LA CELLA

Les blocs qui nous font connaître l'intérieur du temple sont bien moins nombreux et moins bien conservés que ceux qui proviennent de l'extérieur. Pour la plupart des éléments il ne reste que des fragments à la fois de faibles dimensions et très endommagés, et, au premier abord, il paraît impossible de se reconnaître dans ces débris. Un examen minutieux a pourtant permis d'en tirer les éléments essentiels de la restauration, de sorte qu'excepté dans les parties hautes, nous connaissons aujourd'hui la cella avec presque autant de sûreté et de précision que le péristyle ou que l'ordre extérieur de l'édifice.

#### A. — LES COLONNES ET LES PILASTRES.

##### Le toichobate.

Les points de départ de la restauration sont les blocs provenant des deux assises qui constituent, à l'intérieur de la cella, le toichobate (cf. pl. XXI-XXVI). De la plus basse assise nous possédons un bloc, celui que reproduit la planche LXII, B<sup>1</sup>; on remarque sur sa face supérieure des traces caractéristiques révélant la présence de demi-colonnes adossées au mur de l'édifice. Plus nombreux, les blocs de l'assise supérieure, sur laquelle reposaient la colonne et le mur, permettent de préciser la disposition. Ces blocs sont de deux sortes: les uns (pl. LXXIV,

1. Attribué à cette assise en raison de la concordance de sa hauteur avec celle des blocs placés vers l'extérieur.

C, D) appartiennent au centre, ils ont l'intérêt de nous conserver le trou d'encastrement du tenon qui fixait le plus bas tambour de la colonne<sup>1</sup>; les autres proviennent du bord et portent une belle moulure formée en bas par une tresse, en haut par des perles et des rais de cœur. Ces derniers morceaux présentent entre eux des différences importantes, dont il convient d'indiquer le détail. Ils se répartissent en : (1) (pl. LXV, A, B) des blocs droits montrant sur leur face supérieure, à une distance du bord d'environ 0 m. 022, la trace du mur; (2) (pl. LXIV) des blocs également droits, mais ne montrant cette trace qu'à environ 0 m. 125; ceux-ci portent un scellement avec un canal de coulée allant du scellement à la trace du mur (pour les types 1 et 2, cf. aussi la photographie pl. XCIII, B); (3) (pl. LXXIV, A, LXXXVIII, B) deux blocs d'angle dont le seul qui soit conservé en hauteur, montre la trace du mur en retrait de 0 m. 022; on constate sur ces blocs qu'à l'angle la tresse change de sens et que les rais de cœur sont remplacés par une palmette; (4) (pl. LXIII, B; reconstitution d'un angle rentrant pl. LXXIV, B) deux fragments très endommagés formant un angle intérieur à côté du seuil de la porte; comme sur les blocs (3), la palmette remplace les rais de cœur; (5) (pl. LXXV, LXXXIX, D) deux fragments courbes<sup>2</sup>; de l'un il ne reste que les rais de cœur; l'autre est presque entier en hauteur; et, détail très intéressant, la tresse du bas n'y va pas uniformément dans le même sens, mais on distingue un point d'où elle diverge de part et d'autre dans des sens inverses<sup>3</sup>. Trois autres fragments courbes, plus petits, sont conservés; l'un d'eux (pl. LXXV, angle de droite), dont la partie inférieure seule subsiste, a un joint faisant un angle plus grand que 45°.

Del'examen de ces divers blocs (blocs droits, blocs d'angle, blocs courbes) on conclut que le mur reposait sur une base ornée de la moulure en question, et que des demi-colonnes (supposées par les blocs courbes) et des pilastres (supposés par les blocs à angle saillant) y étaient accolés (cf. pl. IX-XI, XVIII-XX et XXI-XXVI). Les blocs courbes permettent de déterminer approximativement où était le centre de la demi-colonne et quelle était la longueur du rayon (0.770 jusqu'au bord extrême de la tresse), tandis que le fragment avec joint fait connaître où et comment se rejoignaient la partie droite et la partie courbe de la base<sup>4</sup>. On peut ainsi reconstituer avec une précision parfaite la base du mur et l'avancée semi-circulaire qu'elle faisait au-devant des demi-colonnes.

1. Remarquer que le trou de scellement est coupé par un joint.

2. Trouvés, l'un dans le mur d'une maison à Ibrahim Effendi, l'autre à Piali dans le mur de la partie inachevée de l'église.

3. Il faut quelque attention pour reconnaître ce point de divergence sur le bloc très endommagé; on le cher-

chera exactement sur l'axe qui passe par le milieu de la cannelure médiane.

4. En effet, avec l'angle supposé par ce fragment, il n'y a qu'un endroit où l'on obtienne une division régulière des ornements de la moulure. Si l'on place la base droite un peu en avant ou un peu en arrière, les divisions ne sont plus égales et le joint ne tombe plus exactement.

La base et le fût de  
la colonne.

Pour nous représenter la colonne elle-même, nous disposons de plusieurs fragments, à la vérité de médiocres dimensions mais pourtant suffisants, de la base et du fût. Plusieurs morceaux de base ionique (pl. LXXV, LXXXVII, C, LXXXIX, D ; cf.

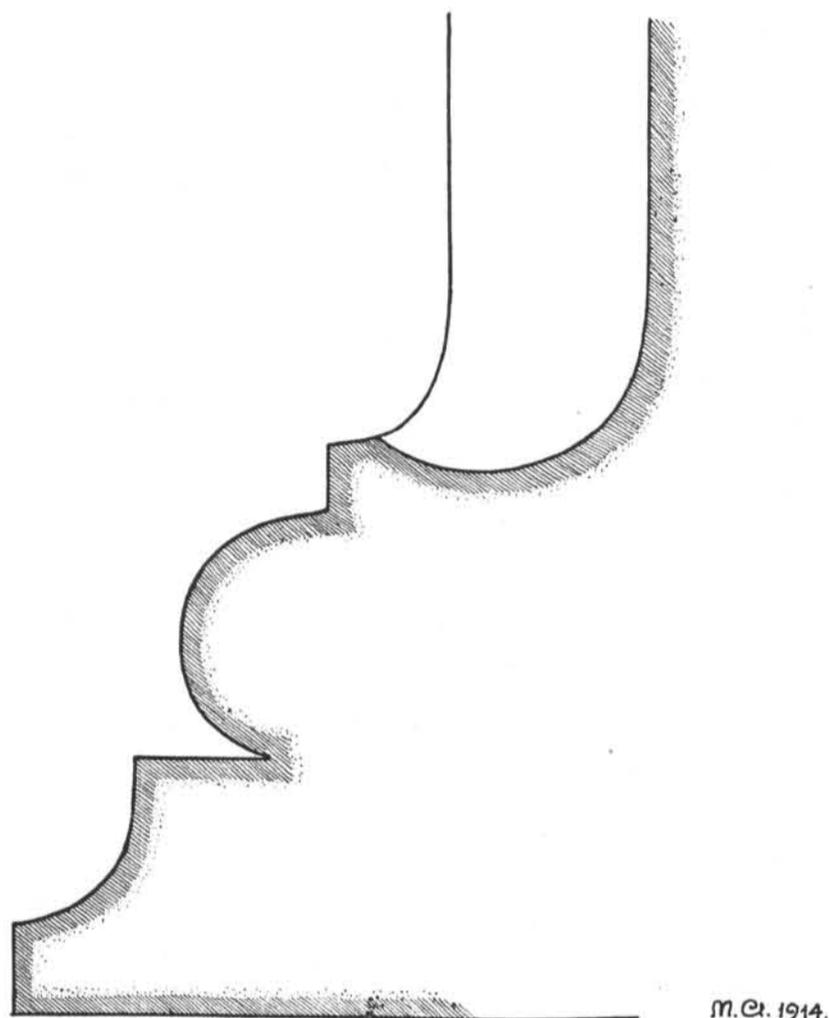


Fig. 17.

fig. 17, le profil de la base) subsistent avec l'extrémité inférieure des cannelures; ils permettent de déterminer le diamètre de la colonne (0.770 et, jusqu'au fond des cannelures, 0.690) ainsi que le retrait de la base sur la moulure du bas du mur, et de constater que, entière, elle aurait eu vingt cannelures. D'autres fragments complètent notre idée du fût<sup>1</sup>, mais deux seulement conservent la forme de la cannelure;

1. Sur deux fragments le joint horizontal est conservé. Celui que reproduit la fig. 18 montre un trou de scellement semblable à celui de la base du mur. Les canne-

lures sont de différentes largeurs sur les divers fragments, qui appartiennent donc à différentes hauteurs de la colonne.

on voit par eux qu'elle était du type ionique, très profonde, et aux arêtes intermédiaires plates. L'un (fig. 18), appartenant à l'extrémité supérieure du fût, montre que le diamètre était plus petit en haut (0.632 et, au fond des cannelures, 0.566)

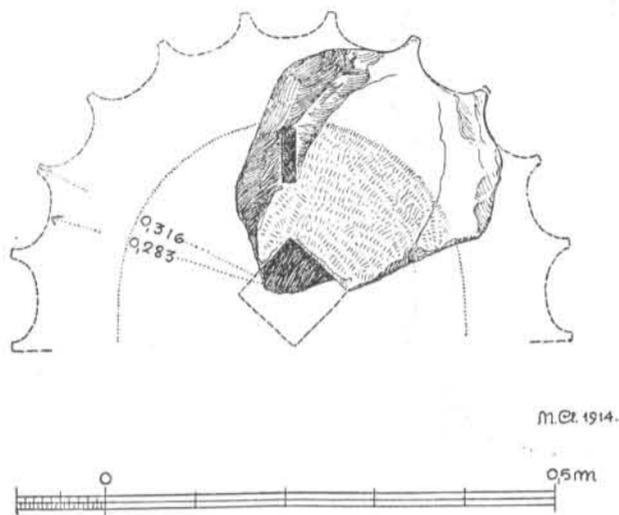


Fig. 18.

qu'en bas. Grâce à ces fragments on peut reconstituer tout à fait exactement la forme de la colonne (pl. XXI-XXVI). Quant à savoir comment avait été réalisée l'adaptation de la colonne ainsi conçue au rôle de demi-colonne adossée, on s'en rend compte : 1° par un petit fragment avec joint vertical provenant de la partie de la colonne appuyée au mur; entre la cannelure et le mur prend place un petit retrait; — 2° par l'examen des lignes gravées qui se voient à la face inférieure des frag-

ments de base. Sur quatre fragments, ces lignes, qui ont servi à l'exécution de la colonne, aboutissent juste au milieu d'une cannelure<sup>1</sup>; on en conclut que le milieu de la demi-colonne tombait de même. Pour connaître le nombre de cannelures de la demi-colonne, il ne s'agit plus que de déterminer quel était le retrait du mur sur l'assise supérieure du toichobate, c'est-à-dire de savoir si entre les demi-colonnes l'on doit placer les blocs du toichobate du type (1), où la trace du mur est à 0 m. 022 du bord, ou ceux du type (2), où elle est à 0 m. 123 (cf. p. 46). Or, les essais de reconstruction montrent qu'avec les blocs du type (1), le mur couperait une cannelure irrégulièrement; au contraire, avec ceux du type (2), il rencontre la colonne de façon à donner exactement 11 cannelures et un petit retrait. La reconstitution que présente la planche LXXV (pour la reconstitution d'un tambour, cf. fig. 19) peut donc être considérée comme certaine.

Le fût est droit. Or, si le mur était également droit, les cannelures du bord, qui en bas sont séparées du mur par un retrait, en seraient séparées en haut par un retrait beaucoup plus fort, mais l'inclinaison du mur compense la diminution du diamètre de la colonne,

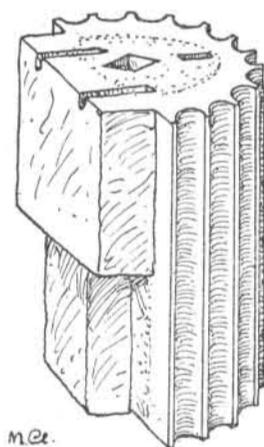


Fig. 19.

1. Sur les deux autres fragments, les lignes sont placées irrégulièrement par rapport à la cannelure.

et le retrait reste constant (0.013). La ligne du mur est donc parallèle à celle des cannelures<sup>1</sup>.

**Le chapiteau.**

Quatorze morceaux de chapiteau corinthien ont été retrouvés (treize de ces morceaux sont reproduits pl. LXXXIX, A, XC, A, B, C). Comme l'exécution minutieuse et soignée présente chez tous le même caractère, on doit les considérer comme provenant d'une même série de chapiteaux. Treize d'entre eux seulement étaient connus de nous au moment où a été établie notre restauration du temple; mais, comme ils proviennent de diverses parties du chapiteau, il n'en a pas moins été possible de reconstituer en plâtre, avec une certitude et une exactitude presque complètes, un chapiteau entier (sauf l'abaque); ce sont les photographies de cette reconstitution que l'on voit reproduites planches XCI et XCII; les parties teintées distinguent les moulages, enclavés dans la reconstitution, de douze des fragments conservés (ceux que représentent les pl. LXXXIX, A, et XC, B, C; pour les cotes, cf. le dessin pl. LXXVI). Naturellement, bien des détails, dans une telle reconstitution, ne sont fondés que sur des essais, faits la glaise en main, qui ont prouvé expérimentalement que tel fragment ne pouvait trouver sa place qu'à tel endroit<sup>2</sup>. Nous nous contenterons donc d'attirer l'attention sur les points qui ont servi à établir les principales dispositions. Le fragment A donne l'extrémité supérieure des cannelures et le diamètre de la colonne au-dessous du chapiteau. Les grands fragments L et M font connaître la forme et la disposition de la feuille médiane placée entre les volutes. Pour prendre une idée complète de ces volutes nous disposons de B, C, D et E; B représente l'amorce de la tige cannelée d'où elles sortent<sup>3</sup>; des morceaux du fond lui sont encore adhérents des deux côtés. La partie supérieure de la tige, avec le collier de feuilles d'acanthé dont les extrémités se voient sur L et sur M (à gauche), est conservée par le fragment C; E donne la moulure de la volute et nous apprend qu'elle n'était pas fermée, comme à Épidaure, mais ouverte; D montre les deux volutes réunies sous l'angle de l'abaque et recouvertes par une feuille d'acanthé très plate; avec ces deux fragments on établit la courbe de la volute. Les autres morceaux servent à reconstituer les deux colliers de feuilles; F, moins saillant, appartient au collier inférieur; à l'aide des nervures

1. La distance en bas, entre le mur et le centre des colonnes, est 0.068; en haut, elle est 0.057 (d'après la reconstruction). Donc l'inclinaison du mur est 0.014; et comme il y a environ 17 assises (en comptant l'orthostate pour 3), l'inclinaison de chaque parpaing peut être évaluée à 0.0007 (presque 0.001) et l'inclinaison du mur à l'intérieur jusqu'à l'architrave, à 0.0124.

2. En particulier, les dimensions et les distances relatives des éléments du chapiteau ne peuvent guère être

obtenues que par des expériences répétées. La reconstitution en plâtre de M. Clemmensen est conservée à l'École française d'Athènes, où tous les archéologues pourront contrôler les résultats exposés ici.

3. Sur ce fragment se voient les traces des trous pratiqués dans les dentelures des feuilles; à droite, on distingue des traces conservant la silhouette de la feuille placée au-devant de lui.

on retrouve sûrement presque toute la forme de la feuille. G et H réunis font connaître presque en entier la feuille du collier supérieur<sup>1</sup>; H permet d'apprécier le travail de la face supérieure; on y remarque des bosses de marbres, invisibles d'en bas, laissées intentionnellement pour que la feuille ne devienne pas trop fragile. I et K donnent les différentes parties de la feuille surélevée qui se place à l'angle au-dessous des volutes. Les extrémités des volutes et les détails des feuilles d'acanthé ont été reconstitués sur le modèle de la sima dont les rinceaux présentent le même caractère. Au point de vue technique, on remarquera les trous, relativement profonds, creusés entre les dentelures sans doute au moyen du trépan.

Le quatorzième fragment (haut. : 0.30; pl. XC, A) a été trouvé près du temple, dans les murs du jardin de Dimitrios Hiliopoulos, en décembre 1913-janvier 1914, après la clôture de nos travaux et notre départ de Grèce. Ce morceau, un des plus importants que nous possédions, conserve une feuille presque entière et l'extrémité supérieure du fût de la colonne. Sa découverte a apporté une confirmation inattendue de la reconstitution qui avait été précédemment exécutée.

Rien n'est conservé de l'abaque. On lui a donné dans la reconstitution l'épaisseur nécessaire pour égaler la hauteur totale du chapiteau à 0 m. 770 (v. paragraphe suivant).

L'existence de pilastres à l'intérieur du temple (pl. IX-XI, XVIII-XX), suggérée par la difficulté qu'il y aurait eu à placer aux angles des colonnes corinthiennes, a été confirmée par la trouvaille d'un chapiteau de pilastre (pl. LXXVII, LXXXVIII, D)<sup>2</sup>, dont la décoration sculptée a tout à fait le même caractère que celle de la base du mur. Sur une face de ce pilastre, on constate un petit retrait qui le fait ressembler à une ante; sur l'autre, les motifs sculptés qui ornent la moulure s'arrêtent brusquement pour faire place à un profil extrêmement simple<sup>3</sup>. Ce chapiteau a l'intérêt de nous faire connaître la hauteur probable des pilastres et, par suite, des colonnes. En effet, il a dû correspondre à une assise de parpaings ayant la même hauteur que lui, c'est-à-dire 0 m. 385 (cf. pl. XXI-XXVI); or, ces parpaings ne montant pas très haut, il est vraisemblable qu'il se trouvait au niveau de leur assise la plus élevée. La colonne et le pilastre, base et chapiteau compris, sont donc hauts de 7 m. 438, hauteur qui égale 9.647 diamètres inférieurs et qui est, par conséquent, très normale. Il est probable que chaque tambour de colonne avait la hauteur de deux assises de parpaings, disposition facile à réaliser et agréable à l'œil; et, afin que les joints de la colonne

Les pilastres. — La hauteur des colonnes.

1. La hauteur de la face supérieure est donnée par le fond des cannelures de B.

2. Le petit fragment que l'on voit à droite était brisé et a été recollé. Il existe un autre fragment, beaucoup plus petit, dont est conservée la partie où vient s'amortir la moulure

(pl. LXXXVII, C, à peu près au milieu de la photographie).

3. La transformation est certainement intentionnelle et ne peut être attribuée à du travail inachevé; en effet, les petites feuilles terminent nettement la partie sculptée de la moulure.

ne cessent pas de correspondre à ceux du mur, on a sans doute donné aussi au chapiteau la hauteur de deux assises (soit 0.770). On remarquera que la hauteur du chapiteau et des tambours est égale au diamètre inférieur de la colonne; ainsi devait être donné aux éléments qui la composaient un aspect massif et carré.

Disposition  
générale.

Pour reconstituer la disposition générale des colonnes (pl. IX-XI, XVIII-XX), il faut trouver la longueur de la cella et les entrecolonnements. La longueur de la cella s'obtient expérimentalement en situant les murs de refend d'après les fondations; on place le mur de séparation de la cella et du pronaos un peu en avant à cause de la porte et de la saillie que fait à l'intérieur le grand degré.

L'entrecolonnement est donné par les blocs du couronnement (cf. p. 53); l'entraxe est égal à deux fois la longueur d'un de ces blocs, soit environ 2 m. 388. Dans ces conditions, on constate qu'il devait y avoir, sur chacun des longs côtés, sept demi-colonnes. Les pilastres trouvent place aux angles; seulement, ceux qui sont placés vers le pronaos sont reportés un peu en avant, ce qu'explique facilement leur position par rapport à la porte. C'est à l'un de ceux-ci, au pilastre Nord-Est, qu'appartient le chapiteau reproduit planche LXXVII; la face avec un léger retrait est la face tournée vers la porte, et celle où s'amortit la moulure, la face tournée vers les colonnes.

La présence de demi-colonnes au fond de la cella aurait nécessité des entrecolonnements différents de ceux des longs côtés<sup>1</sup>. Aussi est-il peu probable qu'il en existât. C'est sans doute là qu'il faut mettre ces blocs de l'assise supérieure du toit-chobate où la trace du mur se voit seulement à 0 m. 022 du bord (voir p. 46, type 1); ils ne peuvent, en effet, trouver place qu'au-dessous des deux murs transversaux et, probablement aussi, à la base des pilastres.

Le texte de Pausanias.

Avant d'aller plus loin nous ferons remarquer que les résultats auxquels nous sommes arrivés permettent enfin de comprendre sûrement le texte tant discuté de Pausanias<sup>2</sup>: *ὁ μὲν δὴ πρῶτος ἐστὶν αὐτῶν κόσμος τῶν κιόνων Δωρίος, ὁ δὲ ἐπὶ τούτῳ Κορίνθιος ἐστήλασι δὲ καὶ ἐκτὸς τοῦ ναοῦ κίονες ἐργασίας τῆς Ἰώνων.* Nous savons désormais: 1° que le *πρῶτος κόσμος τῶν κιόνων* désigne à la fois l'ordre de la péristasis et celui du pronaos; 2° que *ὁ ἐπὶ τούτῳ Κορίνθιος* ne peut s'appliquer qu'à l'ordre intérieur du temple; 3° qu'il ne reste plus place dans le temple pour des colonnes ioniques<sup>3</sup> et qu'il n'y a donc pas lieu de modifier le texte en corrigeant *ἐκτός* en *ἐντός*.

Les portes.

Nous avons déjà vu que deux portes donnaient probablement accès à la cella

1. A cet argument s'ajoute celui que l'on tire du bloc pl. LXXX; il donne nettement à penser que le fond de la cella était moins orné que les côtés.

2. VIII, 45, 4. Voir appendice I.

3. Pour les colonnes ioniques, cf. p. 65.

et comment on pouvait s'en représenter l'aspect extérieur (cf. p. 43). Sur la hauteur et sur la largeur de ces portes, nous n'avons pas de donnée précise; nous savons seulement que la hauteur de la porte principale ne pouvait excéder celle de l'architrave intérieure, dont nous connaissons la disposition, et que la porte latérale était probablement plus basse. Nous avons donc établi l'ouverture de la grande porte (3 m. 578 avec l'encadrement; 2 m. 948 sans lui) d'après les joints des parpaings (trois parpaings de chaque côté) et la largeur la plus habituelle eu égard à la disposition des colonnes. Quant à la petite porte qui, placée dans l'axe de la rampe Nord, tombe exactement entre deux demi-colonnes intérieures<sup>1</sup>, nous n'avons aucune raison, dans les limites marquées par ces deux colonnes, de la supposer plus ou moins large.

Quelques détails de la disposition de la grande porte, à l'intérieur, nous sont accessibles par le bloc reproduit planche LXIII, B<sup>2</sup>. C'est d'après lui qu'a été établie la restauration que présente la planche LXIII, D. La partie médiane est légèrement ravalée pour que les battants ne râclent pas. Les deux rainures pratiquées entre le trou de gond et la moulure étaient destinées à maintenir l'encadrement intérieur de la porte, peut-être formé de plaques de bronze fixées sur une armature en bois. Au-devant des rainures, la partie un peu surélevée est l'amorce de l'une des deux avancées qui, de part et d'autre du seuil, servaient à arrêter les battants<sup>3</sup>. Comme le niveau de la cella était au-dessous de celui du pronaos, ce seuil se trouvait sensiblement au-dessus du dallage; on a figuré sur le plan restauré (pl. IX-XI) la façon la plus vraisemblable de se représenter comment la base moulurée s'interrompait au-devant du seuil pour ne pas gêner la descente.

#### B. — L'ENTABLEMENT.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel des trouvailles, de restituer les parties hautes de la cella avec autant de sûreté que les parties basses. La restitution que nous proposons (pl. XXI-XXVI) comporte donc une part d'hypothèse assez grande, surtout en ce qui concerne les hauteurs données aux différentes parties.

Les fragments de la planche LXXVIII, B, C, D (le fragment B reproduit aussi pl. XCIII, C) nous conservent probablement la moulure de l'architrave; sur le bloc

L'architrave  
et la frise.

1. Remarquons, en passant, que cette concordance est une preuve de l'exactitude de notre reconstitution.

2. Auquel s'ajoute le petit fragment C. Sur ce bloc, cf. RHOMAIOS, Πρακτικá, 1909, p. 313.

3. Sur la restauration la longueur de ces avancées a été établie d'après la longueur des battants tirée elle-même de la largeur (conjecturale) de la porte.

de la planche LXXVIII, D, on voit l'amorce de la frise placée un peu en retrait de la face lisse de l'architrave. Le bloc de la planche LXXVIII, A<sup>1</sup>, provient probablement aussi de l'architrave et donne pour elle une largeur très vraisemblable. La face extérieure est conservée jusqu'à une hauteur de 0 m. 490 ; elle est toute droite ; un trou de scellement qui descend obliquement a sans doute aidé à porter quelque décoration. Ces fragments ne suffisent pas à déterminer la hauteur de l'architrave, mais ils permettent d'assurer que sa face extérieure n'a pas comporté de retraits.

De la frise nous savons seulement, par le bloc de la planche LXXVIII, D, qu'elle était probablement lisse et qu'elle était, au moins partiellement, taillée dans le même bloc que l'architrave.

**Le couronnement.**

Rien ne subsiste d'une corniche prenant place au-dessus de la frise. Par contre, nous possédons plusieurs blocs<sup>2</sup> (deux d'entre eux pl. LXXIX, LXXX ; cf. aussi les photographies pl. LXXXVIII, C, XCIII, A), qui semblent propres, placés au haut du mur de la cella, à former le couronnement de tout l'ordre intérieur. En effet, la partie supérieure n'est pas travaillée pour porter d'autres assises, mais piquée, et sur l'un d'eux (pl. LXXX, d) l'on relève des trous d'encastrement pour une charpente en bois ; de plus, le profil est bien celui qui convient à un couronnement. Ces blocs sont ornés de rinceaux, de perles, d'oves et de rais de cœur. Le rinceau est remarquable par la souplesse et l'élégance du dessin, par le soin qu'a eu l'artiste de ne pas enchaîner les motifs en une suite ininterrompue et monotone, mais d'en varier la succession ; pour cela, il a formé des séries de sens différents et marqué les points de jonction par des combinaisons particulières : bouquet de feuilles d'acanthé d'où émergent les tiges cannelées, enroulement que termine, entre deux feuilles dentelées, une fleur de lis stylisée<sup>3</sup>. La longueur des blocs de couronnement varie entre 1 m. 187 et 1 m. 194. De cette mesure nous déduisons l'entraxe des demi-colonnes corinthiennes. En effet, il n'est pas possible que les points de rencontre des diverses séries de rinceaux ne correspondent pas aux divisions de la colonnade intérieure, et, comme l'on ne peut supposer une demi-colonne sous chaque point de rencontre, on est amené à évaluer à deux longueurs de bloc (soit env. 2 m. 388) l'entraxe de cette colonnade. On place naturellement les bouquets de feuilles d'acanthé au-dessus des colonnes, les enroulements à fleur de lis au milieu, et l'on réalise ainsi,

1. Remarquer le petit refouillement pratiqué sur la face inférieure (Ad) vers le mur pour éviter d'endommager l'angle.

2. Trois sont au musée de Piali ; un a été utilisé comme marche d'escalier par un habitant du village (M. Emma-

nuel Bombotis) ; un autre bloc et deux fragments sont maçonnés dans des maisons.

3. Remarquer aussi que le dernier enroulement près de la fleur de lis est dentelé alors que les autres sont lisses.

dans la décoration intérieure du temple, un ensemble organique et une correspondance harmonieuse des parties hautes et des parties basses <sup>1</sup>.

Le bloc de la planche LXXX est un bloc d'angle. Il montre comment se faisait la transition des longs aux petits côtés où des moulures de même profil, mais lisses et très simples, remplaçaient l'élégant décor sculpté des longs côtés.

La partie du mur entre l'architrave et le couronnement nous est mal connue, et par suite nous ne savons pas exactement à quelle hauteur se trouvait ce dernier ; mais on peut placer là, par conjecture, plusieurs blocs qui ne peuvent être attribués à la face extérieure du mur, blocs hauts les uns de 0 m. 375 (2 blocs), d'autres de 0 m. 402 (3 blocs). Il est vraisemblable que ces derniers se plaçaient à l'arrière du couronnement extérieur du mur, les premiers à l'arrière du couronnement intérieur (cf. pl. XXI-XXVI). Le bloc de la planche LI, A <sup>2</sup>, haut de 0 m. 376, dont une face est inclinée de 0 m. 004 vers l'axe du mur, se met probablement au-dessus de l'assise de 0 m. 402. En effet, sa largeur, reconstituée d'après les trous de scellements, donne la largeur requise pour occuper l'espace en arrière des soffites.

#### C. — LE DALLAGE. — LA BASE DES STATUES.

##### Les dalles.

Nous possédons plusieurs dalles, épaisses de 0 m. 180, 0 m. 190 et 0 m. 230, qui viennent probablement de la cella, mais la longueur et la largeur en sont inconnues. La seule qui soit conservée en entier est la dalle avec traces que reproduit la planche LXII, B ; on l'a placée, sur le plan restauré (pl. IX-XI), en  $\alpha$  et l'on a reconstitué, en la prenant pour point départ, la disposition du dallage, mais cette reconstitution est toute hypothétique.

##### La base.

De cette base, sur laquelle s'élevait la statue de culte, nous ne connaissons sûrement que la place, indiquée par les fondations profondes au fond de la cella (pl. III-V, au point C, LXXXIV, A ; cf. p. 11). Si nous en jugeons par ces fondations, la base devait occuper à peu près toute la largeur de la cella. Une base assez large était, en effet, nécessaire pour supporter les trois statues dont parle Pausanias <sup>3</sup>, la statue entièrement en ivoire d'Aléa Athéna, due à Endoios, qui fut enlevée par Auguste et remplacée par une statue apportée du dème voisin de *Μαυθοῦρεῖς*, et les statues de marbre d'Asclépios et d'Hygie, œuvres de Scopas. La première devait être la statue de culte, échappée indemne à l'incendie de 395/4. Toutes ces figures paraissent perdues pour nous <sup>4</sup>.

1. Ajouter aussi la correspondance numérique de ces blocs avec les autres éléments des longs côtés du temple (cf. p. 59).

2. Deux autres blocs du même genre.

3. VIII, 46-47, 1.

4. Cf. cependant, pour la première, Dugas, *BCH*, 1921, p. 363. — Pour les offrandes exposées dans le temple, cf. appendice IV.

## CHAPITRE VI

### LA CONSTRUCTION. — LE CARACTÈRE ARCHITECTURAL

L'examen qui précède nous a donné du temple d'Aléa une idée précise. Il convient maintenant de dégager le caractère de l'édifice en relevant les principaux procédés de construction et en recherchant ce qui fait l'originalité de sa conception.

Les procédés de construction.

Des procédés de construction usités, aucun n'est particulier au temple, mais ce qui est remarquable c'est le soin qui se révèle dans toutes ses parties. Les blocs de marbre sont toujours travaillés avec grande précision et ajustés les uns aux autres par un procédé uniforme ; la partie centrale est dégrossie et le contact simplement établi par les bandes tout à fait lisses qui bordent la face du bloc soit sur trois soit seulement sur deux de ses côtés ; de même, pour les tambours de colonne, le tour seul du lit de pose est exactement aplani. Le soubassement de marbre est fixé sur les fondations en conglomérat par des scellements verticaux<sup>1</sup>. Dans le

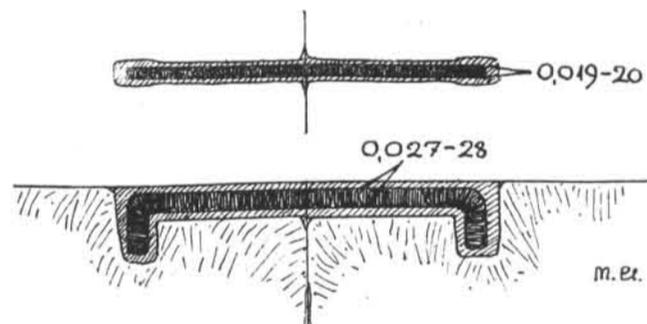


Fig. 20.

temple même, les blocs sont liés entre eux par des scellements et par des goujons de fer<sup>2</sup>. La forme ordinaire de scellement est le crampon (fig. 20)<sup>3</sup> ; elle est employée dans le soubassement et dans les murs ; des goujons plats verticaux

1. Pour leur disposition, cf. pl. III-V. Les trous de scellements sont très nombreux, et beaucoup n'ont probablement pas été utilisés. Il ne faut pas confondre avec les trous de goujons verticaux les trous de pince, moins profonds et disposés parallèlement aux joints des blocs, qui servaient à la mise en place.

2. Plusieurs scellements ou goujons sont encore en place avec le plomb qui les maintient, en particulier sur deux tambours de colonne et sur les blocs d'euthyntéria du long côté Sud.

3. La section du fer est presque carrée (largeur : 0.027 à 0.028 ; épaisseur : 0.019 à 0.020).

(fig. 21)<sup>1</sup> achèvent d'y assujettir les blocs les uns aux autres (cf. la disposition pl. XXI-XXVI et XXVII-XXVIII). Dans les quelques cas où il était nécessaire de fixer les blocs

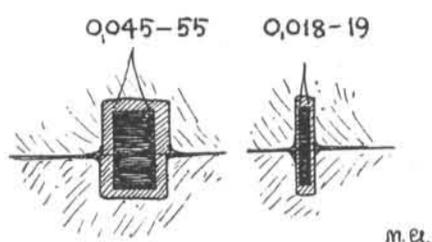


Fig. 21.

d'une manière particulièrement solide, on a recouru à des scellements spéciaux. C'est ainsi que, pour les antes (cf. pl. XXVII-XXVIII, LXVIII, LXIX, A), on a employé, outre les scellements usuels, un scellement en  $\hookrightarrow$  (fig. 22) destiné à retenir par en dessous les blocs qui terminent le mur<sup>2</sup>; de même, pour fixer les blocs du stylobate à l'assise du soubassement immédiatement inférieure, on a renforcé les goujons ordinaires par des tenons plus forts qui affectent en coupe la forme d'une queue d'aronde (fig. 23; cf. pl. XXXIII, b); ce surcroît de précaution pour le stylobate s'explique par le fait que les blocs, ayant leurs faces supérieures visibles, ne pouvaient être cramponnés par en dessous, comme ceux qui composent les autres assises du soubassement. Le bloc d'angle (pl. XXXI, B, XXXII) a été l'objet d'une attention spéciale; il est assujéti non par un, mais par quatre

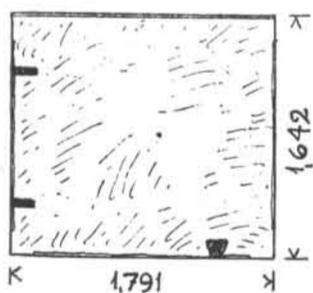


Fig. 23.

tenons. Les tambours de colonne sont liés par un fort tenon en bois qui prend place dans le trou carré pratiqué au centre et par deux goujons en fer disposés de chaque côté (pl. XXXIV, B).

1. Largeur du fer: 0.045 à 0.055; épaisseur: 0.018 à 0.019.

2. On remarquera que, dans ce mode de scellement, le canal de coulée est creusé, non seulement sur le bloc placé en dessous, mais aussi sur la face inférieure du bloc placé en dessus.

renforcé les goujons ordinaires par des tenons plus forts qui affectent en coupe la forme d'une queue d'aronde (fig. 23; cf. pl. XXXIII, b); ce surcroît de précaution pour le stylobate s'explique par le fait que les blocs, ayant leurs faces supérieures visibles, ne pouvaient être cramponnés par en dessous, comme ceux qui composent les autres assises du soubassement. Le bloc d'angle (pl. XXXI, B, XXXII) a été l'objet d'une attention spéciale; il est assujéti non par un, mais par quatre

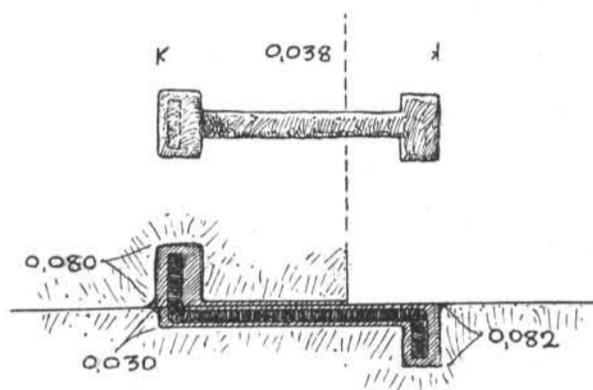


Fig. 22.

tenons. Les tambours de colonne sont liés par un fort tenon en bois qui prend place dans le trou carré pratiqué au centre et par deux goujons en fer disposés de chaque côté (pl. XXXIV, B).

Le soin apporté à la taille des blocs se marque dans l'usage de lignes gravées pour repérer les points principaux; on s'en est servi, en particulier, dans la préparation des tambours de colonne (pl. XXXVI, A, LVII, b), pour déterminer le centre de la circonférence et la place des cannelures, et on les a utilisées pour marquer, sur le lit d'attente de certains

3. Ce procédé se retrouve à l'Héraion de Samos (cf. WIEGAND, *Erster Bericht über die Ausgrab. in Samos* [Anhang zu den *Abhandl. der preuss. Akad. der Wissensch.*, 1911], p. 7, 14) et au temple dit de Poseidon à Paestum (KOLDEWEY-PUCHSTEIN, *Griech. Tempel in Unteritalien und Sicilien*, p. 251).

Nous avons signalé au passage l'habitude d'abattre les arêtes des blocs et d'en refouiller légèrement la surface au-dessus des moulures ; ce procédé témoigne de la préoccupation des constructeurs d'éviter tout risque d'endommager les blocs pendant la mise en place.

**La polychromie.**

Il ne reste aucune trace des peintures qui décoraient certaines parties du temple (corniche, soffites), mais on peut apprécier la façon dont le marbre avait été préparé pour recevoir la couleur ; les parties qui devaient en être recouvertes sont exactement polies, alors qu'au reste de la surface a été laissé son grain un peu rugueux (cf. par ex. pl. XC, D).

**Les réparations.**

Dans le cours du temps certains blocs ornés avaient été endommagés et avaient dû être réparés. Trois des fragments réunis sur la planche LXXXIX, B, montrent des blocs auxquels étaient adaptés des morceaux destinés à remplacer les parties cassées ; on voit, à droite, en bas, un fragment de soffite dans lequel une partie d'un rang de perles avait été refaite ; en haut, une antéfixe à laquelle on avait rajouté l'extrémité d'une feuille ; au milieu, un morceau, soit de solive soit de couronnement, du même type que le fragment placé tout à fait à gauche ; mais les ovales ont subi quelque dommage et on a dû scier le marbre au-dessus des perles pour remplacer la partie supérieure. Sur la même planche, figure D, le petit fragment placé entre deux autres sur le morceau de base, à droite, est un morceau rajouté, destiné à une réparation de la torsade qui orne la base intérieure du mur de la cella ; les trous que l'on distingue sur les faces du morceau devaient recevoir les tenons qui le fixaient dans la moulure.

**Le caractère architectural.**

Pour déterminer ce qui, parmi les édifices de la même époque, est spécial au temple d'Aléa et lui donne son originalité, nous examinerons successivement le plan, les proportions et la décoration.

**Le plan.**

Les particularités les plus remarquables du plan sont l'existence de deux rampes et celle de demi-colonnades intérieures. L'emploi de la rampe au lieu de l'escalier simple ne présente rien d'étonnant ; il est fréquent dans les temples du Péloponnèse, où il se rencontre à Olympie, à Épidaure, à Némée<sup>1</sup>, et nous le retrouvons aussi à Égine et à Delphes. Mais la construction de deux rampes suppose deux entrées dans la cella, une disposée normalement sur la façade Est, l'autre, dont la destination ne s'aperçoit pas immédiatement, sur le long côté Nord. Les temples à deux entrées, bien que rares, ne sont pas inconnus : à Phigalie, le temple d'Apollon Epikourios a

1. Sur ce temple, voir la prochaine publication de VALLOIS et CLEMMENSEN dans le *BCH*.

une entrée sur la façade Nord et une sur le long côté Est ; à Lycosoura<sup>1</sup>, le temple de Despoina a une entrée sur la façade normalement tournée à l'Est et une sur le long côté Sud, qui donne sur l'espace de théâtre accolé à la pente de la colline. Il semble donc que ce soit plus particulièrement en Arcadie que l'on ait pourvu les temples de deux accès. Mais, dans les exemples précédents, cette disposition est justifiée par une raison particulière. Il est donc vraisemblable qu'une raison aussi justifiait à Tégée la construction de l'entrée Nord, car il est certain que l'entrée principale du temple est l'entrée Est, au-devant de laquelle se trouvait l'autel. M. Mendel a supposé<sup>2</sup> que l'entrée secondaire avait été établie en vue de faciliter le va-et-vient du temple à la fontaine d'Augé, explication admissible. On pourrait aussi penser qu'elle mettait en communication directe la cella avec une construction encore enfouie, peut-être cachée sous la propriété S. Savopoulos. Mais quelle était cette construction ? Dans l'état actuel des recherches, on peut seulement rappeler que dans cette direction, dans un champ situé à une faible distance au Nord du temple, a été trouvée l'inscription archaïque publiée par M. Bérard<sup>3</sup>. Il est donc possible que, dans la région Nord, se trouvât un édifice où l'on exposait les règlements relatifs à l'administration du sanctuaire. La rampe Nord aurait alors eu pour but de le mettre en relations plus aisées avec le temple.

La seconde particularité du plan est l'existence des deux demi-colonnades intérieures. Cette disposition présente une grande analogie avec celle dont a fait usage l'auteur du temple de Bassai (pl. XCIV), mais, à Bassai, les colonnes ioniques, au lieu d'être plaquées contre les parois, forment l'extrémité de murs qui déterminent, sur chaque côté de la cella, deux séries de niches peu profondes. L'architecte de Tégée s'est peut-être librement inspiré du célèbre temple voisin, mais, en reculant les colonnes jusqu'au mur, il a dégagé l'intérieur de la cella de façon à la faire paraître plus vaste et plus imposante. Les demi-colonnes corinthiennes sont usitées en particulier, au IV<sup>e</sup> siècle, dans la construction des édifices circulaires ; on peut citer à cette époque le Philippiéon d'Olympie et, plus tard, le monument rond de Samothrace. Il est remarquable que l'emploi de demi-colonnes ou de piliers adossés au mur se retrouve dans un autre temple arcadien, le temple de Lousoi. Cette disposition devient dans la suite beaucoup plus fréquente<sup>4</sup>.

#### Les proportions.

Dans les proportions en plan, on notera le rapport de la longueur à la largeur,

1. LÉONARDOS, Πρξξξξξξ, 1896, p. 114, pl. I-II. Voir aussi le temple de Samothrace (*Samothrake*, II, p. 29). Rapp. le temple de Lousoi (REICHEL-WILHELM, *Wien. Jahresh.*, 1901, p. 24) : chacun des longs côtés y est percé d'une porte faisant communiquer la cella avec un portique fermé adossé au mur du temple. Cf. encore Dörpfeld,

*Arch. Jahrb.*, 1919, p. 35.

2. *BCH*, 1901, p. 246.

3. *BCH*, 1889, p. 281 (= *IG*, V, 2, 3).

4. Cf. DURM, *Baukunst der Griechen*<sup>3</sup>, p. 430 (temple ionique de Pergame, temple de Tarsos).

un peu plus considérable que dans la majorité des grands temples de cette époque, qui comportent en général  $13 \times 6$  colonnes, alors que le temple de Tégée en a  $14 \times 6$ . — Ses proportions en hauteur se distinguent par leur caractère élancé ; et, par là, c'est encore avec un édifice voisin, le temple de Némée (pl. LXXXVII, A), qu'il présente le plus d'analogie.

Dans le détail de l'établissement des proportions il faut remarquer les correspondances numériques qui sont établies, en particulier sur les longs côtés, entre les éléments principaux de l'édifice. La mesure fondamentale est 1.791 qui est à la fois la longueur d'un bloc de l'euthyntéria des longs côtés et de la partie visible d'un bloc de frise ; les mesures de presque toutes les parties essentielles du temple sur les longs côtés ont cette dimension comme point de départ. C'est ce que montrent les rapprochements suivants :

Longueur du bloc de l'euthyntéria (longs côtés) =	1.791
Dalles de la péristasis =	1.791
Partie visible d'un bloc de la frise =	1.791
$2 \times 1.791 =$	3.582
4 parpaings ( $4 \times 0.8955 =$	3.582
3 blocs du couronnement intérieur de la cella ( $3 \times 1.94 =$	3.582
$3 \times 1.791 =$	5.373
4 blocs de sima ( $4 \times 1.343 =$	5.372
$4 \times 1.791 =$	7.164
9 soffites de la péristasis ( $9 \times 0.796^1 =$	7.164

Or cette mesure fondamentale : 1.791 est égale à  $6 \times 0.2985$ . Nous sommes donc fondés à regarder ce dernier nombre comme représentant la longueur du pied (peut-être le pied arcadien) adopté pour la construction du temple, et les dimensions ci-dessus sont respectivement égales à 6, 12, 18 et 24 pieds (voir aux addenda).

**La décoration.**

Un soin spécial a été apporté à la décoration. Elle est remarquable à la fois par la variété des motifs et par le fini de l'exécution. Mais, tout en se préoccupant de donner une belle ornementation aux moulures et aux parties du temple qui en reçoivent généralement, l'architecte a toujours su éviter la surcharge. Bien qu'assez riche, comme il convenait à une salle de style corinthien, le décor de la cella reste

1. Soit 0.795 (long. d'un bloc) + 0.001 d'intervalle entre les blocs.

d'un goût simple et discret; parfaitement adaptés à leur rôle, les motifs sculptés ne sont pas destinés seulement à orner pour orner, mais surtout à faire ressortir la structure de l'édifice en distinguant nettement ses diverses parties.

Sept groupements divers de motifs décoratifs ont été employés au temple d'Aléa. Ce sont :

1. Décor de la sima (pl. XLVI, XLVII, A, LXXXVI, B) : des rinceaux d'acanthé se détachant de chaque côté d'une tête de lion servant de gargouille. Ce motif, de même que les antéfixes, rappelle de près celui du temple d'Asklépios à Épidaure<sup>1</sup>, et il est presque pareil à celui du temple de Némée, dont deux blocs de sima en marbre sont conservés au village d'Héracléon (pl. LXXXVI, A<sup>2</sup>); la ressemblance avec ces derniers est même telle qu'on ne peut s'empêcher de voir dans la sima de Némée une imitation consciente de celle de Tégée. S'ajoutant à l'analogie dans les proportions que nous avons signalée, ce rapprochement augmente d'importance, car il donne à penser que le temple d'Aléa a exercé sur la conception de celui de Némée une influence directe.

2. Décor des solives et des couronnements du mur dans les parties antérieure et postérieure du péristyle, dans le pronaos et dans l'opisthodomé (pl. LII, B, LIV, LXXXIX, B, à gauche) : oves et rang de perles. Le même motif, employé également comme moulure de poutre, se retrouve à l'Erechthéion. C'est d'ailleurs un ornement très ancien dans le répertoire de la décoration architecturale et qui apparaît déjà à Delphes, au trésor de Siphnos<sup>3</sup>.

3. Décor du pied du mur intérieur de la cella (pl. LXIV, LXV, LXXIV, A, B, LXXV, LXXXVIII, B, XCIII, B) : torsade et, au-dessus, séparées d'elle par une scotie, série de rais de cœur et série de perles. La torsade se retrouve sur le chapiteau et sur la base des colonnes du portique Nord de l'Erechthéion. Au IV<sup>e</sup> siècle, un agencement identique de motifs se voit sur la base de Léocharès, dans le Philipéion d'Olympie<sup>4</sup>.

4. Décor de l'architrave intérieure (pl. LXXVIII, B, C, D, XCIII, C) : rais de cœur, oves et rangs de perles. On constate un groupement analogue de motifs dans l'ordre corinthien de la tholos d'Épidaure<sup>5</sup>, mais le rang de perles, qui sépare les rais de cœur des oves, y est remplacé par un large méandre.

1. Πρατικά, 1905, pl. I. La principale différence est que le bord de la sima, au lieu d'être découpé suivant le contour de la tige d'acanthé, est droit. Rapp. aussi DURM, *Baukunst der Griechen*<sup>3</sup>, p. 281 (tholos de Delphes); COURBY, *Fouilles de Delphes*, II, p. 21, pl. IX (temple d'Apollon à Delphes); LE BAS-REINACH, *Voyage archéol.*, Architect., pl. 5 (temple d'Artémis Laphria à Messène).

2. Un de ces blocs a été publié par FRICKENHAUS, *Ath. Mitt.*, 1911, p. 28.

3. TOURNAIRE, *Fouilles de Delphes*, II, pl. XI.

4. *Olympia*, II, pl. LXXXII; cf. WEICKERT, *Das lesb. Kymation*, p. 74. Rapp. aussi une base de Cnide: PONTRE-MOLI-HAUSSOULLIER, *Didymes*, p. 160.

5. DEFASSE-LECHAT, *Épidaure*, pl. VII.

5. Décor du couronnement de l'ordre intérieur (pl. LXXIX, LXXX, LXXXVIII, C, XCIII, A) : rais de cœur de petites dimensions ; en dessous, oves, rinceau d'acanthé, rangs de perles. C'est le morceau le plus caractéristique de la décoration tégéate ; la forme du rinceau est à peu près la même que celle du rinceau qui orne la sima, mais le travail en est plus fin et plus délicat ; on a, de plus, inséré, entre les bifurcations de la tige, des feuilles d'acanthé et de petites fleurs en forme de clochettes. Le bouquet de feuilles, d'où sortent les rinceaux, se retrouve très analogue, bien que traité plus abondamment et plus largement, sur la sima de la tholos d'Épidaure<sup>1</sup>. Quant au fleuron qui termine chaque série, il rappelle le bouton inséré sous la volute du chapiteau d'Épidaure. Mais le même ensemble ne se rencontre pas ailleurs ; l'on peut donc considérer cette élégante suite de tiges flexibles comme une création originale du décorateur de Tégée.

6. Décor du chapiteau des pilastres intérieurs (pl. LXXVII, LXXXVIII, D) : guirlande de fleurs d'eau séparées par des rosaces ; oves, rais de cœur et rangs de perles<sup>2</sup>. C'est là aussi un des morceaux les plus élégants et les plus originaux ; et c'est à l'Erechthéion qu'il faut nous reporter pour trouver, non pas un équivalent exact du motif, mais les mêmes éléments et une disposition analogue. La fleur d'eau, qui apparaît sur notre pilastre avec une forme très simple : un pistil central et deux pétales latéraux de chaque côté, se voit avec une forme plus compliquée et un plus grand nombre de pétales à l'Erechthéion et à la tholos d'Épidaure<sup>3</sup>. Quant à la petite rosace qui les sépare, elle est de même forme que le fleuron qui, à l'Erechthéion, termine les rinceaux dressés de part et d'autre des palmettes.

7. Enfin, on ne peut séparer des autres sculptures décoratives le chapiteau de l'ordre intérieur (pl. LXXVI, XCI, XCII). Étant donné le peu de renseignements que nous avons sur les origines de l'ordre corinthien, il représente peut-être dans le temple d'Aléa le morceau le plus intéressant. Pour en apprécier l'importance, il faut le rapprocher des chapiteaux corinthiens les plus anciens que nous connaissons. On considère généralement comme tels ceux de Phigalie<sup>4</sup>, de Delphes<sup>5</sup> et d'Épidaure<sup>6</sup>. Or, si on leur compare le chapiteau de Tégée, on constate tout de suite qu'il a en commun avec les deux premiers le double collier de feuilles à la base<sup>7</sup> et le motif floral (palmette à Phigalie et probablement aussi à

1. DEFASSE-LECHAT, *Épidaure*, pl. VI.

2. Cf. WEICKERT, *Das lesb. Kymation*, p. 72.

3. DEFASSE-LECHAT, *Épidaure*, p. 442.

4. Disparu, mais connu en particulier par le dessin de Cockerell (cf. DURM, *Wien. Jahresh.*, 1906, p. 287 ; Rhomaïos, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1914, p. 58).

5. DURM, *Wien. Jahresh.*, 1906, p. 291 ; cf. aussi Pom-

tow, *Klio*, 1912, p. 211, et pl. V, fig. 34 (en haut).

6. DEFASSE-LECHAT, *Épidaure*, p. 445.

7. Remarquer, en particulier, l'analogie de forme des feuilles du chapiteau de Tégée et de celui de Delphes (cf. surtout le fragment DURM, *Wien. Jahresh.*, 1906, p. 288, fig. 71, I).

Delphes; feuille d'acanthé à Tégée) placé sur le devant du chapiteau, mais qu'il s'en distingue en particulier par l'absence des deux volutes, tournées l'une vers l'autre, qui ornent, à Phigalie et à Delphes, la partie antérieure de la corbeille. Il présente dans l'ensemble moins de différence avec le chapiteau d'Épidaure. Pourtant, dans ce dernier, les deux colliers se réduisent à un seul, dont certaines feuilles s'élèvent au-dessus des autres, et, bien qu'avec un rôle décoratif bien moindre, les deux volutes du devant restent en usage; d'autre part, les tiges qui soutiennent les coins de l'abaque gardent la forme primitive de volutes très simples, alors qu'à Tégée elles sont formées par une grosse tige ronde cannelée d'où se détache, entre deux feuilles d'acanthé, une volute plate. Cette forme de la volute est sans doute une création de l'architecte du temple d'Aléa. Car tous les autres chapiteaux sur lesquels on la trouve paraissent moins anciens que celui de Tégée; celui du Philippiéon d'Olympie, qui est probablement le plus rapproché de lui, en diffère, entre autres détails suggérant une date plus récente, par la façon dont est occupé le fond lisse de la corbeille entre les deux volutes: au Philippiéon il est à peu près entièrement caché par deux séries superposées de feuilles plates, tandis qu'à Tégée la grande feuille d'acanthé, qui se dresse isolée, paraît directement dériver des palmettes de Phigalie ou de Delphes.

Etant donné la façon incomplète ou incertaine dont nous connaissons ceux de Phigalie et de Delphes, ce sont les chapiteaux d'Épidaure et de Tégée qui représentent authentiquement pour nous les plus anciennes étapes dans la formation du chapiteau corinthien<sup>1</sup>. Celui d'Épidaure est vraisemblablement le plus ancien; il paraît dû, en effet, dans son élégance un peu grêle, à un art moins sûr et moins achevé; si la partie inférieure de la corbeille est dissimulée avec goût dans le bouquet de feuilles d'acanthé, la partie supérieure reste un peu nue, insuffisamment couverte par deux maigres volutes et une fleur sans lien avec elles, et les tiges qui supportent les coins de l'abaque devaient sembler un peu faibles lorsqu'elles occupaient leur place dans un ensemble architectural et qu'elles avaient à soutenir tout le poids d'un entablement. Plus massif, plus carré, plus lourd aussi et paraissant peut-être un peu écrasé, le chapiteau du temple d'Aléa donne, au contraire, une impression de force qui convient parfaitement à son rôle. En dehors des proportions, cette impression est obtenue par les deux colliers touffus qui entourent la base de la corbeille et par les épaisses tiges cannelées d'où émergent les volutes. Quant à la grande feuille d'acanthé placée entre elles, c'est peut-

1. Sur l'origine du chapiteau corinthien, cf. HOMOLLE, *Rev. arch.*, 1916, II, p. 17.

être la plus heureuse invention du sculpteur<sup>1</sup>; sa silhouette nerveuse et fine se détache à merveille sur le fond lisse de la corbeille, qu'elle suffit parfaitement à remplir. Dans l'élaboration du chapiteau corinthien, savoir comment occuper cette partie était le problème le plus délicat; il fallait se garder à la fois de laisser à cette place le fond trop nu et de le couvrir d'une végétation encombrante; en faisant jaillir entre les acanthes de la base cette grande feuille qui monte jusqu'à l'abaque, en étendant vers elle les petites feuilles qui partent des tiges cannelées, le sculpteur de Tégée a résolu la question sans faire appel à aucun élément adventice, palmette ou fleuron surajouté; et cette façon simple et sobre de concevoir la décoration du haut de la colonne est certainement une des plus satisfaisantes qui aient été proposées; il est regrettable que, dans la suite, les architectes ne s'en soient pas plus souvent inspirés et se soient laissé séduire par des ornements trop chargés, sous lesquelles ne se reconnaissent plus les formes fondamentales du chapiteau.

On peut dire qu'à Tégée le type qui deviendra classique du chapiteau corinthien est constitué avec ses éléments essentiels. Il est intéressant de noter que ce chapiteau, dont la tradition attribue la première idée au sculpteur Callimaque, semble devoir les perfectionnements qui l'ont conduit à sa forme définitive à deux autres sculpteurs : Polyclète le Jeune, architecte de la tholos d'Épidaure, et Scopas, architecte du temple d'Aléa. On ne s'en étonnera pas, si l'on songe que l'étude d'un motif de ce genre a bien plutôt un intérêt décoratif qu'un intérêt proprement architectonique.

**Conclusion.**

Ainsi, lorsqu'on cherche à expliquer la décoration du temple de Tégée, c'est avec l'Erechthéion et la tholos d'Épidaure qu'on est tout de suite amené à établir les rapprochements. L'analogie avec cette dernière est d'autant plus sensible que, comme à Tégée, nous avons affaire à un édifice où la répartition des ordres est la même. Dans ces monuments, l'ordre dorique est toujours, pour l'extérieur, l'ordre préféré, mais l'on aime mieux pour l'intérieur un ordre plus orné<sup>2</sup>. En ce sens, on peut dire que le temple de Tégée annonce les grands temples ioniques d'Asie Mineure<sup>3</sup>. Mais l'on a peut-être trop insisté sur ce rapprochement; par l'harmonie des proportions, par la discrétion du décor, le temple d'Aléa ne doit pas être isolé des autres grands temples de la Grèce continentale. Ceux qu'il rappelle le plus, pour la conception d'ensemble, nous paraissent ceux de Phigalie et de Némée; l'emploi des métopes sculptées seulement au pronaos et la disposition des colonnades intérieures

1. Ou adaptation, si l'on suppose qu'il s'est inspiré des chapiteaux de Phigalie et de Delphes.

2. Le temple de Némée rentre dans la même catégorie (cf. l'étude de VALLOIS et CLEMMENSEN prochainement à

paraître dans le *BCH*).

3. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 256; cf., pour des réserves, PONTREMOLI-HAUSSOULLIER, *Didymes*, p. 156, n. 0.

y semblent inspirés du premier alors qu'au contraire il semble avoir inspiré lui-même, dans le second, le choix des proportions et des ordres<sup>1</sup>. Il reste, en somme, très différent, aussi bien par le plan et les proportions que par le style de l'ordre et le caractère de la décoration, des grands édifices ioniens et cariens du milieu du iv<sup>e</sup> siècle. Les oves, les perles et les autres motifs sculptés sont sans doute plus refouillés, plus appuyés qu'à l'Erechthéion ou à Épidaure. Mais ils n'ont rien perdu ni en élégance ni en grâce, et la différence dans la profondeur de la sculpture doit être attribuée à la différence dans les dimensions du monument. La finesse de guirlandes telles que celles de la tholos ou de l'Erechthéion n'eût pas été appréciable à la hauteur où se trouvent placés, dans le temple d'Aléa, les motifs du même genre.

1. C'est ce que mettront en lumière les précisions apportées par l'étude de VALLOIS et CLEMMENSEN.

## CHAPITRE VII

### LES ALENTOURS DU TEMPLE

Une étroite bande de terrain se trouve seule dégagée autour du temple (pl. I-II), et il ne nous a été possible que de faire des sondages partiels dans les propriétés avoisinantes, occupées par des jardins et des cultures. Même dans la rue et sur la place publique, à l'Est du temple, les travaux n'ont pas été sans difficultés, en raison de la proximité de l'église et des maisons du village. Nous ne pouvons donc présenter une image complète du téménos qui devait s'étendre autour du temple, mais seulement énumérer les quelques monuments que nous avons pu étudier ou repérer.

Aux angles Nord-Est et Sud-Est du temple ont été trouvées les fondations de deux bases rectangulaires (pl. III-V, G et H, LXXXII)<sup>1</sup>. Ces fondations sont construites du même conglomérat et atteignent à peu près la même hauteur que celles du temple. La base du Nord (H; cf. pl. LXXXV, C) est assez bien conservée; de la base du Sud (G), il ne reste que deux pierres, l'une trouvée en place, l'autre très ingénieusement rapprochée par M. Rhomaios. Il est très probable que ces bases supportaient des ex-voto placés de part et d'autre de la façade et c'est sans doute aux colonnes ioniques, vues par Pausanias hors du temple (*ἐκτὸς τοῦ ναοῦ*)<sup>2</sup>, qu'il faut penser, mais rien ne nous permet soit de nous en représenter le détail, soit de spécifier l'ex-voto qu'elles supportaient<sup>3</sup>.

1. Cf. MENDEL, *BCH*, 1904, p. 247, n. 4; RHOMAIOS, *Πρακτικά*, 1909, p. 306.

2. Hypothèse soutenue par THIERSCH, *Arch. Jahrb.*, 1913, p. 266. Ainsi seulement le texte de Pausanias s'interprète de façon complète et naturelle et l'on s'explique que le périégète ait parlé de colonnes

ioniques, et non d'ordre, comme il l'avait fait pour le dorique et le corinthien, et comme il le ferait sans doute encore pour l'ionique, s'il s'agissait d'une colonnade.

3. THIERSCH, *l. c.*, y place les statues de deux génies agonistiques dont il retrouve les restes dans le torse d'Atalante et dans la tête féminine. Mais cette hypothèse ne

## L'autel.

Dans la rue qui passe entre le champ de fouilles et l'église de Hagios Nikolaos, Milchhöfer<sup>1</sup> avait déjà relevé, à 1 m. 80 de profondeur, les restes de fondations puissantes. En continuant les sondages dans la rue et sur la place voisine (tranchées A,

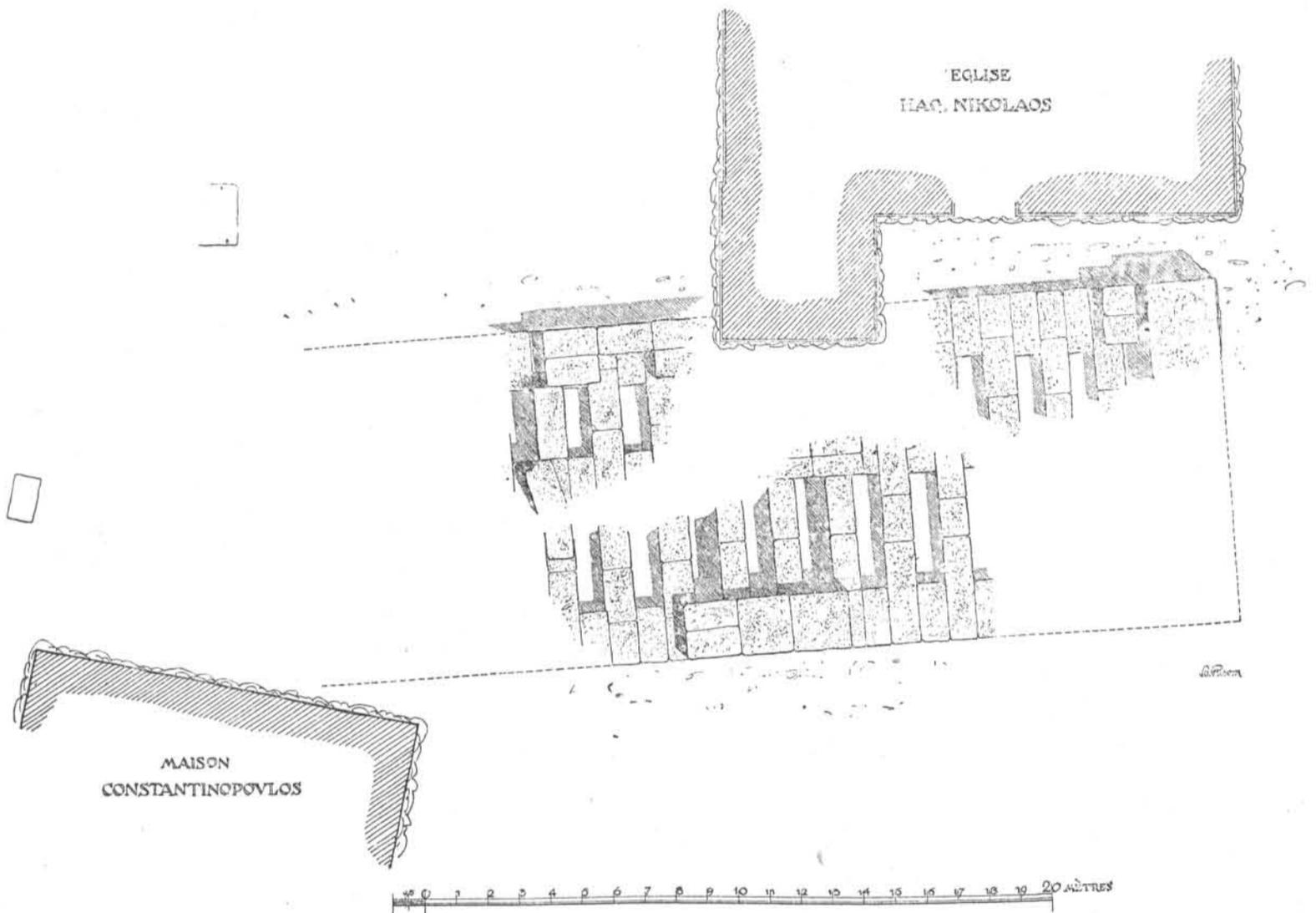


Fig. 24.

B, C de la pl. I-II), nous avons pu mieux nous rendre compte de l'importance de cette construction (pl. XCV, B, et fig. 24)<sup>2</sup>.

La matière du soubassement est une pierre très dure, différente du conglomérat

nous paraît pas acceptable; le torse nous semble devoir conserver sa dénomination traditionnelle (cf. p. 82), et le caractère de la tête exclure la possibilité de la placer à une aussi grande distance du sol (cf. p. 119).

1. *Ath. Mitt.*, 1880, p. 53, pl. II (pour cette partie, le plan de Dörpfeld ne fait que reproduire celui de Milchhöfer).

2. La planche I-II reproduit à la fois ce qui a été trouvé par nous et (en pointillé, au Nord; les lignes pointillées au Sud représentent la restitution, à peu près certaine,

de la partie manquante à l'angle Sud-Ouest) ce qui l'avait été par Milchhöfer. Il faut noter que, bien qu'ayant poussé une tranchée (C) dans la même région que lui, nous n'avons pas retrouvé la partie du soubassement qu'il signalait au-devant d'une maison moderne. La raison en est simple: après la fouille de Milchhöfer, qui avait attiré l'attention des paysans sur cette construction, on est venu enlever les pierres pour en bâtir des maisons (cf. Dörpfeld, *Ath. Mitt.* 1883, p. 275).

employé pour les fondations du temple. Les dalles sont très soigneusement ajustées. Nous avons retrouvé les restes de trois assises; presque toutes les pierres de l'assise supérieure et beaucoup des pierres de l'assise intermédiaire ont disparu, mais l'assise inférieure semble à peu près complète, et nous pouvons, d'après elle, nous figurer comment était bâtie notre fondation. La construction n'en est continue que sur les bords; le milieu est occupé par des séries transversales de blocs que coupe une série longitudinale<sup>1</sup>. Les intervalles qui séparent les murs transversaux étaient sans doute comblés avec du gravier<sup>2</sup>.

Telle qu'elle se présente à nous, la fondation a environ 11 m. de largeur et 23 m. de longueur, et il est probable qu'elle s'étendait encore passablement en longueur. En effet, sur les longs côtés, la continuité des dalles et la rectitude de l'alignement paraissent bien indiquer que nous avons affaire au bord antique de la construction et, sur le petit côté Sud, un bloc particulièrement large semble en marquer l'extrémité; mais, au Nord, elle s'est sans doute prolongée à peu près jusqu'à l'épaisse couche de terres noires que nous avons retrouvée intacte<sup>3</sup>.

L'assise inférieure se trouve de 2 m. à 2 m. 25 au-dessous du niveau de la rue. C'est aussi à peu près la profondeur des assises inférieures du temple. On doit donc considérer comme en étant contemporain le monument qui a reposé sur ce soubassement. On peut également remarquer que les dalles ont à peu près la même épaisseur (0 m. 29 à 0 m. 30) que celles des fondations du temple.

Comment faut-il interpréter cette construction<sup>4</sup>? Ainsi que l'a déjà supposé M. Dörpfeld<sup>5</sup>, notre soubassement ne peut avoir appartenu qu'à un autel monumental. A première vue, les dimensions en semblent, il est vrai, un peu considérables. Fréquents en Sicile et dans l'Italie méridionale<sup>6</sup>, les autels de cette taille sont rares dans la Grèce propre. Les plus grands autels conservés que nous connaissions, celui d'Épidaure<sup>7</sup> (16 m. × 3 m. 50) et celui de Sparte<sup>8</sup> (23 m. 60 × 6 m. 60), n'at-

1. Milchhöfer avait déjà remarqué cette disposition en grillage, mais il avait cru que les espaces vides étaient dus à la disparition de blocs anciennement existants et interprété les ouvertures rectangulaires ainsi pratiquées comme des tombeaux d'époque byzantine. Hypothèse rendue peu vraisemblable et par la profondeur à laquelle se trouvent les blocs et par la régularité avec laquelle les espaces vides alternent avec les séries de dalles.

2. Rapp. le grand autel de Sparte (DICKINS, *BSA*, 1905-6, p. 298), où il y a un seul mur transversal, et surtout l'autel de Zeus Soter à Mégalopolis (*Excav. at Megalopolis*, pl. XIV, p. 53).

3. Cf. sur la pl. I-II la partie large de la tranchée C.

4. Nous mentionnons simplement pour mémoire l'opinion de Penrose (*On the results of a examination of the*

*orientation of a number of greek temples*) qui y voit les fondations du temple archaïque.

5. *Ath. Mitt.*, 1883, p. 277.

6. HULOT-FOUGÈRES, *Sélinonte*, p. 236 et n. 3.

7. Cf. DEFRASSE-LECHAT, *Épidaure*, p. 236 et n. 3.

8. DICKINS, *BSA*, 1905-6, p. 294. Le petit côté de l'autel de Déméter à Eleusis avait, paraît-il, env. 7 m. (BÖTTICHER, *Philolog.*, XXV (1867), p. 13), mais la restauration en est incertaine, et cet autel semble avoir été reconstruit au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. On connaît aussi, en Asie Mineure, les grands autels de Pergame et de Parion (un stade de long d'après Strab., XII, 487 a, et XIII, 588 b). Cf. SAGLIO, *Dict. des Antiqu.*, v<sup>o</sup> Ara, p. 350; ORSI, *Mon. antich.*, XXV (1919), p. 448.

teignent pas les dimensions du soubassement tégéate. Toutefois, l'on peut alléguer à l'appui de notre opinion des arguments qui paraissent bien décisifs :

1° La situation au-devant du temple : c'est la place ordinairement dévolue aux autels, et il est naturel d'en rencontrer un à cet endroit ;

2° la présence de l'épaisse couche de terres noires (1 m. à 1 m. 30), provenant de débris de sacrifices, qui se trouve au Nord<sup>1</sup>. Elle ne peut s'expliquer que par la proximité d'un autel ;

3° le texte de Pausanias<sup>2</sup> : la description que le périégète donne de l'autel d'Aléa, orné de sculptures et de statues, incline à le considérer comme une construction assez considérable ; si nous reconnaissons dans notre soubassement les fondations de cet autel, la grandeur n'en a plus rien de surprenant.

Grâce à cette identification, notre monument ne reste pas anonyme. L'autel d'Aléa avait été fait, dit le périégète, par Mélampous, fils d'Amythaon<sup>3</sup>. A vrai dire, il ne faut pas s'exagérer la valeur de ce renseignement. D'abord, il ne peut s'agir là que de la fondation de l'autel primitif, non pas des constructions qu'on avait pu lui substituer par la suite. D'autre part, il semble que le plus ancien lieu de sacrifice se trouvât plutôt au Nord du temple<sup>4</sup>. L'indication de Pausanias n'en garde pas moins quelque intérêt, car elle nous apprend qu'à son époque on voyait dans notre autel l'autel de Mélampous et qu'on le mettait en rapport avec la plus ancienne histoire tégéate.

Quant à l'élévation du monument, nous n'en avons rien retrouvé. Mais, comme la plupart des autels de ce genre, il faut sans doute le reconstituer avec une première plate-forme, ou *πρόθυσις*, à laquelle des degrés donnent accès, et une deuxième, ou *ἔσχαρον*, sur laquelle sont consumées les chairs des victimes. Il se pourrait que les blocs à profil de corniche ornés d'oves, de perles et de rais de cœur<sup>5</sup>, qui ont été re-

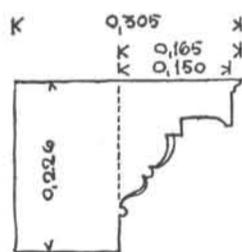


Fig. 25.

trouvés en grand nombre et dont la planche LXXXVI, C (coupe donnant le profil de la moulure à la fig. 25) représente un échantillon, fissent partie de la décoration de l'autel ; ils sont, en effet, trop petits pour avoir appartenu au temple, et l'exécution du décor sculpté y est beaucoup moins fine et moins soignée que dans les blocs provenant certainement de ce dernier<sup>6</sup>. D'autre part, nous ne connaissons, dans les environs immédiats, aucun

monument important auquel on puisse les rapporter avec vraisemblance. Si cette

1. Cf. DUGAS, *BCH*, 1921, p. 337, fig. 1, et 338 (couche C).

2. VIII, 47, 2.

3. Sur ce devin, cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. de la divination*, II, p. 13.

4. Cf. DUGAS, *BCH*, 1921, p. 338 (couche A).

5. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 253, fig. 5 ; cf. WEICKERT, *Das lesbische Kymation*, p. 71.

6. M. RHOMAIOS (*Πρακτικά*, 1909, p. 320) les attribue à un portique contemporain du temple.

supposition était juste, on devrait soit attribuer l'état de l'autel que nous font connaître ces blocs à une date postérieure à celle de la construction du temple, soit le considérer comme dû à un atelier de valeur artistique bien moindre.

Au Nord du temple et à une dizaine de mètres de distance se trouve une fontaine ou plutôt un puits (pl. LXXXI, XCV, C, D, et fig. 26, 27)<sup>1</sup>. Ce monument présente aujourd'hui l'aspect d'un bassin rectangulaire, enclos de trois côtés par des plaques de marbre plus ou moins hautes ; le quatrième côté est occupé par un escalier de quatorze marches, dont douze en marbre et les deux dernières en pierre, qui conduit

La fontaine.

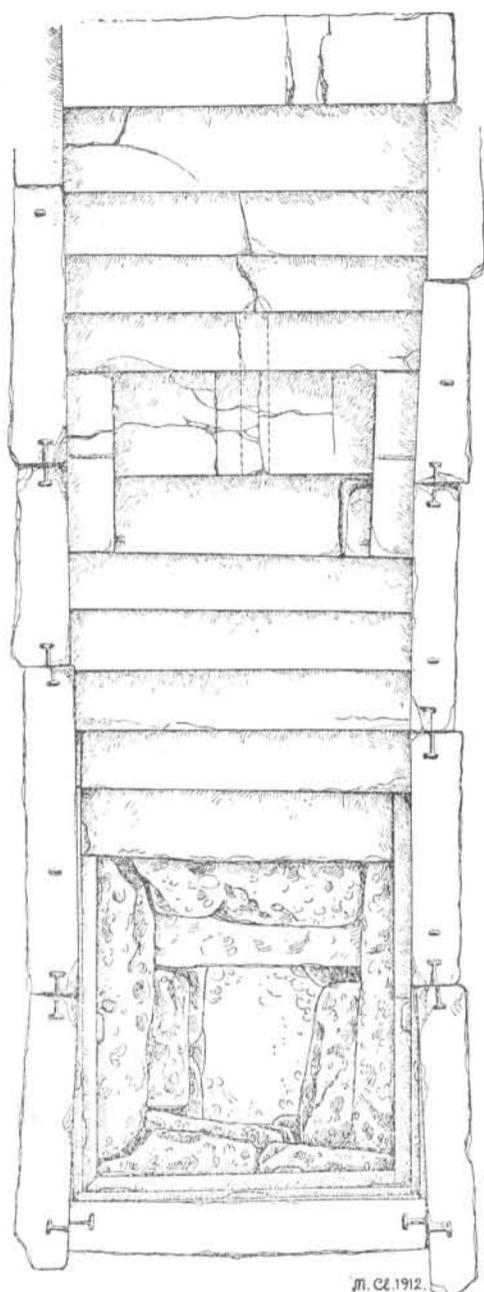


Fig. 26.

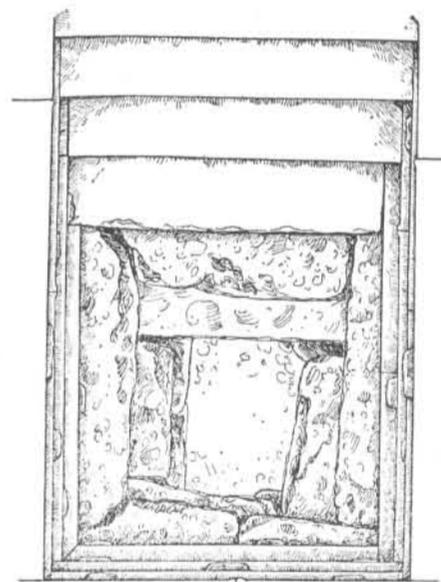


Fig. 27.

presque au fond du bassin. Les quatre plus basses assises de la construction sont en pierre. Le fond est formé par le sol naturel ; c'est par là qu'arrive l'eau, et en si

1. Sur le plan général (pl. I-II), le double rectangle qui entoure la fontaine représente un mur moderne bâti

autour d'elle pour la protéger. De même, les fondations à l'Est de la rampe Nord sont les restes de maisons modernes.

grande abondance que c'est seulement en août et en septembre, après plusieurs mois de sécheresse, qu'on peut arriver à vider momentanément le bassin.

Sur les plaques en marbre qui forment les côtés sont encore visibles des saillies assez fortes dont le rôle n'est pas clair; on peut penser soit qu'on s'en est servi pour mettre en place les plaques et que l'on a, ensuite, négligé de les abattre, soit qu'on les a laissées en vue de soutenir des poutres disposées en travers de la fontaine et destinées à maintenir écartées les unes des autres les épaisses dalles de marbre<sup>1</sup>. On remarquera aussi le trou d'écoulement du trop-plein pratiqué dans la face de la sixième marche en descendant<sup>2</sup> et, au niveau de cette même marche, les deux banquettes de marbre, en saillie le long de l'escalier, sur lesquelles on devait sans doute poser les amphores.

La fontaine n'est certainement pas conservée en entier. En effet, les tranches supérieures des plaques qui constituent le revêtement sont réunies par des crampons en H; or, comme ces crampons ne pouvaient rester visibles, on doit admettre, au-dessus des dalles qu'ils relient, au moins une autre rangée de dalles. D'ailleurs, les bords actuels du bassin se trouvent légèrement au-dessous du sol antique; même si l'on ne suppose pas de parapet, ce qui est difficile, les bords anciens devaient nécessairement se trouver un peu plus haut. — On ne relève autour de la fontaine aucune trace de fondation ayant pu supporter un mur ou une colonnade de marbre et un toit lourd. Il est toutefois difficile de penser qu'elle n'ait pas été du tout protégée dans l'antiquité; elle aurait été trop facilement envahie, comme elle l'est aujourd'hui, par les débris de toutes sortes. Peut-être doit-on supposer un toit en matériaux légers reposant sur un mur à fondation peu profonde, dont la disparition complète s'expliquerait aisément.

Ce type de puits-fontaine paraît fort rare. Nous n'en connaissons que deux autres exemples, tous deux à Délos: le puits-réservoir de l'Inopos<sup>3</sup> et la Fontaine Minoé<sup>4</sup>. Notre monument rappelle de près cette dernière, mais il était sans doute beaucoup plus simple; alors que la Fontaine Minoé est un véritable édifice, entouré d'un mur solide, pourvu d'une colonnade et d'un toit, la fontaine de Tégée paraît n'avoir été qu'un bassin, peut-être garanti par un faible mur et abrité d'une légère couverture.

Qu'est-ce que cette fontaine? Pausanias<sup>5</sup> dit que, dans la région au Nord du temple, se trouvait une fontaine auprès de laquelle, d'après certaines traditions,

1. Aujourd'hui, des poutres disposées de cette façon empêchent seules les dalles de céder à la pression de la terre qui les entoure.

2. Rapp. une disposition analogue au puits de Syros (POLLAK, *Ath. Mitt.*, 1896, p. 191, pl. IV).

3. HOLLEAUX, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1909, p. 403.

4. COURBY, *Explor. arch. de Délos*, V, p. 103. La fontaine de Delphes, qui présente une disposition analogue (COURBY, *Fouilles de Delphes*, II, p. 171), est une véritable fontaine avec adduction d'eau.

5. VIII, 47,3.

Héraclès fit violence à Augé. Il est très vraisemblable, comme l'a soutenu M. Mendel<sup>1</sup>, que la fontaine retrouvée est la fontaine d'Augé. Le seul argument qu'on puisse opposer à cette identification est qu'étant citée après le stade, on s'attendrait à ne pas trouver la fontaine aussi rapprochée du temple. Mais, d'abord, nous ignorons où était le stade; ensuite, même si nous admettons avec M. Bérard<sup>2</sup> qu'il se trouvait entre Piali et Achouria, sur la colline des Moulins, l'ordre suivi par le périégète se comprend fort bien. Après avoir parlé du temple, il vient à parler de ses dépendances et commence par celles de l'Est : d'abord l'autel, qui se trouve immédiatement en face; ensuite, du même côté, à peu de distance, le stade, dont on apercevait peut-être de là les remblais. Si Pausanias le met dans les dépendances du sanctuaire, c'est qu'il y pense surtout à cause du concours des Aléaia et que, du temple, il est probable qu'un chemin direct y conduisait. C'est seulement ensuite qu'il passe aux dépendances situées au Nord, car il n'aurait pas spécifié : *ἐν τοῖς πρὸς ἄρκτον*, si le stade s'était déjà trouvé dans cette région; et il en cite également deux : l'une, toute proche, la fontaine d'Augé; l'autre, plus éloignée, le temple d'Hermès Aipytos. Après quoi il abandonne un sujet dont il a passé en revue tous les points intéressants, pour s'occuper d'autres sanctuaires. Mais, on le voit, la suite de la description est très logique, et la fontaine décrite y trouve naturellement sa place sous le nom de fontaine d'Augé.

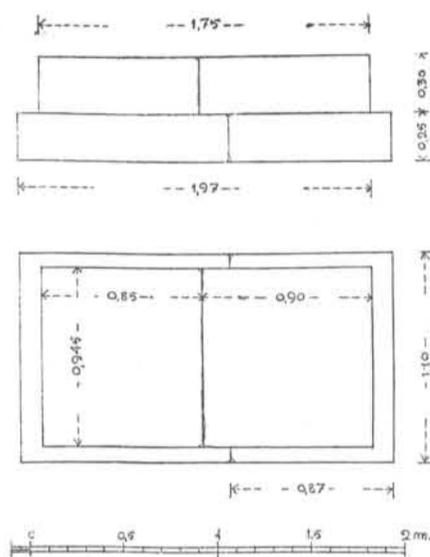


Fig. 28.

## Les bases.

Au Nord du temple, à environ 11 mètres, se trouvent deux bases en marbre<sup>3</sup> disposées parallèlement à l'axe longitudinal du temple et à peu près au même niveau que lui.

La base 1 (fig. 28) est formée par deux assises superposées, dont chacune comprend deux plaques de marbre. La face supérieure est lisse. Comme il n'y a pas trace de tenon ayant servi à fixer une statue ou un objet quelconque, on doit en conclure que la base n'est pas complète et qu'il se trouvait par-dessus une troisième dalle supportant le monument. Il n'y a sous cette base aucune trace de fondation.

La base 2 (fig. 29) consiste seulement en une grande dalle dans la partie supé-

1. *BCH*, 1901, p. 246.

2. *BCH*, 1893, p. 3. Cette localisation ne se fonde sur rien de décisif, mais on ne peut la repousser, comme fait Frazer, en raison d'une expression aussi vague que le

*τοῦ ναοῦ οὐ πύργου* de Pausanias.

3. Cf. pl. I-II, tranchée G, bases 1 et 2. Ces bases ont été recouvertes.

rieure de laquelle est pratiquée une excavation circulaire. Dans cette excavation est encastrée la plinthe de la statue qui, elle-même, a complètement disparu. La base repose non pas sur des fondations bâties, mais sur un lit de cailloux de petites dimensions. Cette sorte de base, à plinthe encastrée, est très ordinaire à toutes les époques<sup>1</sup>.

Ces deux bases étant disposées à peu près en ligne droite, il paraît vraisemblable que la ligne des bases se prolongeait vers l'Ouest et que l'on avait ainsi, parallèlement au long côté Nord, toute une série de statues. Il ne semble pas avoir existé au Sud de série semblable. On a relevé seulement une base en place, tout à fait à

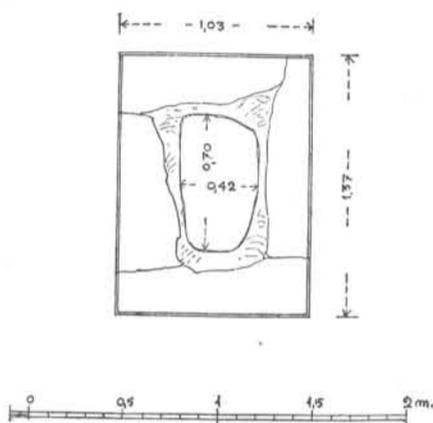


Fig. 29

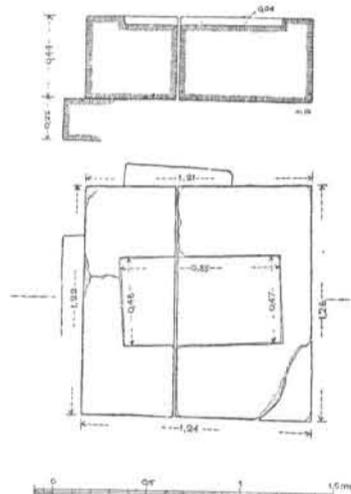


Fig. 30.

l'angle Sud-Est du champ de fouilles (fig. 30)<sup>2</sup>. Et encore est-elle de faibles dimensions et éloignée du temple d'environ 25 m. De cette base, assez grossière et probablement de basse époque, il reste seulement la partie inférieure, c'est-à-dire une dalle en conglomérat (brisée), reposant sur de très faibles fondations. Au milieu de cette dalle est pratiquée une excavation peu profonde, rectangulaire, où venait s'encastrier soit la plinthe de la statue, soit plutôt une seconde dalle sur laquelle la plinthe se trouvait fixée.

**Construction  
Indéterminée.**

En faisant une tranchée<sup>3</sup> dans la rue qui passe derrière le temple, au delà des jardins qui bordent la fouille à l'Ouest, nous avons trouvé, à environ 2 m. de profondeur, quelques restes d'une construction. Ce sont quatre blocs, deux de pierre et deux de marbre (les plus à l'Ouest), disposés les uns à la suite des autres et réunis

1. Cf. p. ex. : DEONNA, *Apollons archaïques*, p. 492 (Apollon des Naxiens, à Délos); HOMOLLE, *Fouilles de Delphes*, IV, p. 55 (Apollon des fils de Charopinos); TREU, *Olym-*

*pia*, III, p. 204 (Hermès de Praxitèle).

2. Pl. I-II, base 3.

3. Pl. I-II, tranchée H.

par des crampons. Cette assise paraissait reposer sur une autre assise plus profonde. Le mur dont font partie ces blocs se prolonge certainement à l'Est sous le jardin, probablement aussi à l'Ouest<sup>1</sup>.

Ce mur, peu épais, devait appartenir à un édifice de petites dimensions. Peut-être les dalles de marbre en constituaient-elles le seuil ? Cette construction se trouvant assez éloignée du temple, on peut plutôt penser qu'elle en était indépendante. Mais il est impossible d'en préciser la destination.

1. Il ne nous a pas été possible de pousser plus avant nos recherches dans ce sens à cause de l'eau qui, à cette profondeur, envahissait nos tranchées. Il nous a pourtant semblé que l'assise inférieure se prolongeait encore vers l'Ouest sur une longueur d'environ 2 mètres.



DEUXIÈME PARTIE



LA SCULPTURE



## CHAPITRE PREMIER

### LES SCULPTURES DU TEMPLE <sup>1</sup>

Lorsque la fouille du temple d'Aléa a été entreprise, l'objet principal des recherches était la mise au jour des sculptures des frontons. Il était, en effet, du plus grand intérêt de retrouver deux grands ensembles dont l'attribution à Scopas était à peu près certaine, et la découverte antérieure de la tête de sanglier et des deux têtes masculines du musée d'Athènes donnait le droit d'espérer qu'une exploration méthodique aurait de brillants résultats. On doit reconnaître que les faits ont quelque peu déçu ces espérances. Si l'on songe que chaque fronton contenait une quinzaine de figures, il est indiscutable qu'une bien faible partie d'entre elles a été retrouvée; il est même impossible, à l'aide des fragments exhumés, de reconstituer en entier un seul personnage, et le plus grand nombre des morceaux sont dans un tel état qu'ils n'apportent qu'une médiocre contribution à notre connaissance de l'art de Scopas. Dans ces conditions, tenter de restaurer les frontons eût été vain, et bien des questions importantes, par exemple celle de la composition, devront être à peu près entièrement laissées de côté. Force sera, après avoir dressé la liste des fragments conservés et donné une idée approximative de l'attitude de quelques figures, de nous borner à étudier de façon analytique, par l'examen des documents conservés, les caractères de l'art scopasique que ceux-ci mettent particulièrement en lumière.

1. Sur les diverses questions relatives aux frontons de Tégée, consulter l'intéressante étude de NEUGEBAUER, *Studien über Skopas*, p. 1-50. Toute cette partie étant

rédigée lorsqu'il a paru, nous n'avons, malheureusement, pu utiliser autant qu'il le méritait cet important travail.

Moyens de reconnaître les figures qui appartiennent aux frontons.

Mais une question préliminaire se pose avant de commencer l'étude détaillée des frontons : parmi les fragments, assez nombreux, recueillis dans la fouille, peut-on distinguer avec une sûreté suffisante ceux qui appartiennent au temple et ceux qui ne lui appartiennent pas ? Le temple d'Aléa Athéna ayant été, dans cette région, l'édifice de beaucoup le plus important, on doit a priori penser que la plus grande partie des sculptures trouvées à cet endroit proviennent des frontons du temple, mais il n'est pas non plus douteux qu'à l'intérieur et aux alentours du sanctuaire devaient exister soit des statues isolées, soit des édifices de dimensions moindres ornés, eux aussi, de statues ; les fragments ont dû s'en mêler à ceux des figures des frontons. Aussi convient-il de procéder à un travail préalable de discrimination. Pour nous y guider, nous disposons de trois critères : 1° *les dimensions des frontons* : les longueur et hauteur des frontons nous étant exactement connues par l'étude architecturale, nous savons à peu près quelle taille ont dû avoir les figures et nous sommes en état d'éliminer celles dont les proportions ne seraient pas appropriées au cadre déterminé ; — 2° *le texte de Pausanias* : Pausanias (VIII, 45, 4) nous fait connaître les sujets des frontons : chasse de Calydon pour le fronton Est, combat d'Achille et de Télèphe dans la plaine du Caïque pour le fronton Ouest ; la description qu'il donne du fronton Est permet même de se former une idée approximative de l'ordonnance de la scène et des mouvements de quelques-uns des personnages. Grâce aux renseignements du périégète, on pourra éliminer des frontons les figures qui ne conviendraient ni à une scène de chasse ni à une scène de combat ; — 3° *le caractère* : enfin, ce que les sculptures attribuées au temple en vertu des critères précédents nous apprennent du caractère des frontons, de leur technique, de leur état de conservation, de leur style, fournit un dernier moyen de contrôle applicable aux fragments pour lesquels nous n'avons pas, par ailleurs, d'indication suffisante. C'est en s'appuyant sur ces diverses observations que nous avons établi le catalogue des sculptures appartenant au temple. Nous ne nions pas qu'il puisse s'y être glissé des morceaux qui lui soient étrangers ; pourtant, les chances d'erreur sont faibles et limitées aux pièces les moins intéressantes. Contrôlés les uns par les autres, nos trois critères paraissent permettre de déterminer à peu près sûrement les fragments qui proviennent du temple et, par suite, de l'atelier de Scopas.

Moyens de reconnaître les figures qui appartiennent à chacun des frontons.

Est-il possible de pousser plus loin cette classification préalable et de faire le départ entre ce qui revient à chacun des deux frontons ? Comme guides dans ce travail, on peut penser à prendre : 1° l'emplacement des trouvailles ; 2° la différence de technique des fragments ; 3° la nature des figures. Mais on se rend vite compte que le premier de ces critères est inapplicable à Tégée. En effet, la tête de sanglier, qui

appartient sûrement au fronton Est, a été trouvée au Nord-Ouest; au contraire, la tête casquée du musée de Piali et la tête d'Héraclès, qui appartiennent avec grande probabilité au fronton Ouest, ont été trouvées à l'Est et au Nord-Est. Tout le terrain sur lequel s'élevait le temple a été tellement bouleversé durant le moyen âge qu'il serait peu vraisemblable que les marbres, employés et remployés dans les murs byzantins, soient restés proches de leur place primitive. — Le second critérium, celui de la différence de technique des fragments, a paru à quelques archéologues permettre des conclusions certaines. Furtwängler<sup>1</sup>, en particulier, a cru remarquer que l'Atalante et une partie des figures étaient en marbre de Paros alors que l'Héraclès et les têtes casquées étaient sculptés dans le marbre de Doliana<sup>2</sup>, et il a supposé que pour le fronton oriental, sur lequel l'attention se trouvait spécialement attirée, on avait recouru au plus précieux des marbres grecs, alors que, pour le fronton occidental, moins en vue, le marbre local avait été jugé suffisant; au fronton oriental une seule exception aurait été faite pour le sanglier, taillé, lui aussi, dans du Doliana en raison de sa masse. L'hypothèse émise par Furtwängler est en elle-même très plausible, et cette distinction dans la beauté et le prix de la pierre employée pour chaque fronton n'aurait rien de surprenant. En fait, il est probable que le fronton Ouest était moins soigné et moins admiré que le fronton Est<sup>3</sup>; sinon, pourquoi Pausanias, qui décrit longuement le second, indiquerait-il simplement d'un mot le sujet du premier? Néanmoins, il ne semble pas que la qualité du marbre puisse conduire sûrement à des conclusions aussi nettes. Sans doute, on ne peut nier qu'à première vue on constate une grande différence d'aspect entre le marbre de l'Héraclès ou des têtes casquées et celui de l'Atalante. Mais, si l'on examine de près toute la série des fragments, on se sent pénétré de scepticisme. En effet, on découvre des transitions entre les deux espèces de marbre, et on ne sait à laquelle attribuer plusieurs fragments qui présentent des caractères intermédiaires. D'autre part, dans le même morceau, on rencontre des différences d'aspect très appréciables. Certaines de ces différences paraissent simplement tenir aux conditions de conservation; ici, le marbre, resté en terrain sec, a gardé son grain dur, serré, compact; ailleurs, exposé à l'action dissolvante de l'humidité, il est devenu plus ou moins friable. Quant aux différences plus profondes, elles dérivent bien de la nature du marbre; mais il ne faudrait pas croire que la matière fournie par les carrières de Doliana soit partout uniforme; suivant les couches dont elle est extraite, elle varie de façon très notable, et ces variations na-

1. *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 383. Sur cette question, cf. NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 40.

2. Cf. p. 43.

3. Voir p. ex. la tête d'Héraclès et la tête casquée de Piali, qui proviennent très vraisemblablement du fronton Ouest et dont la facture est très rude.

turelles nous paraissent suffire à expliquer les différences d'aspect que l'on a relevées. Si l'on songe, de plus, aux difficultés matérielles qu'aurait offertes le transport de lourdes masses de marbre depuis la côte jusqu'à ce haut plateau réuni à la mer seulement par des ravins escarpés, on estimera peu vraisemblable l'importation de Paros à Tégée, on croira les statues faites, comme le reste du temple, en Doliana, et l'on renoncera à se fonder sur la qualité de la matière pour distinguer les sculptures de chaque fronton. — Reste donc comme unique critérium celui de la nature des figures ; connaissant les sujets de chaque composition, nous attribuerons au fronton Est les fragments qui paraissent convenir à des chasseurs, au fronton Ouest ceux qui paraissent convenir à des guerriers. Mais, dans l'état de mutilation des fragments, un très petit nombre ont gardé des traits assez caractéristiques pour que ce critérium leur soit applicable. C'est ce qui explique que, dans le catalogue suivant<sup>1</sup>, la grande majorité des fragments soit comprise dans la troisième section : fragments provenant de l'un ou de l'autre fronton<sup>2</sup>.

#### A. — Fragments provenant du fronton Est.

##### Atalante.

1 (59). Hauteur : 0.99 ; largeur à la ceinture : 0.297 ; écartement des seins : 0.264 ; hauteur du cou : 0.065 ; tour du cou : environ 0.41 ; longueur du bras gauche, de l'acromion à l'épicondyle : 0.372 ; tour du bras gauche au-dessus du coude : 0.305 ; tour de la cuisse droite à la cassure : 0.52. Hauteur approximative de la figure entière : 1.80<sup>3</sup>. — Pl. XCVI, XCVII, XCVIII, A.

FIGURE DE FEMME marchant d'un mouvement rapide, la jambe droite portée en avant. Elle est vêtue d'une tunique attachée sur l'épaule gauche et laissant à nu l'épaule et le sein droits. La partie supérieure, doublée, retombe en un apotygma très long dont les pans sont cassés à gauche, mais descendent à droite jusqu'au milieu de la cuisse. Une ceinture serre autour de la taille tunique et apotygma. Dans le bas la tunique plaque sur la jambe gauche, tandis que, du côté droit, elle s'entr'ouvre

1. Nous ne comprenons pas dans ce catalogue la statue de jeune homme n° 400 de la collection Ny-Carlsberg qui a été étudiée par Bulle (BRUNN-BRUCKMANN, *Denkm. griech. und röm. Skulptur*, pl. 649 ; cf. texte p. 49). De même qu'à M. LECHAT (*Rev. Etud. anc.*, 1913, p. 381, n. 4), elle ne nous semble pas entrer dans l'ensemble que nous constituons, en particulier à cause du traitement de la région du pubis (le « Schamhaar », toujours indiqué sur les statues tégées, ne l'est pas sur celle de la collection Ny-Carlsberg). Pourtant, d'après M. Clemmensen, qui a examiné à Copenhague la statue elle-même, il n'existe aucune raison décisive soit pour attribuer soit pour enlever la statue aux frontons du temple d'Aléa. La matière et la facture (en particulier le traitement des parties invisibles) lui paraissent sensiblement les mêmes que celles des statues tégées, et il estime que la figure représente un jeune garçon, ce qui expliquerait l'absence de « Schamhaar ».

2. Sauf autre indication, les sculptures de Tégée ont été trouvées dans des fondations postérieures à l'Est du temple. Le numéro qui suit entre parenthèses notre numéro de catalogue est, sauf indication contraire, celui que porte le fragment au musée de Piali. Seuls, les fragments peu importants n'y sont pas numérotés.

3. Trouvé dans des fondations byzantines entre la façade Est du temple et la rue, à environ 3 mètres de la rue. — Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 259, pl. VI, et p. 260, fig. 7 ; FURTWÄNGLER, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 79, n. 76, et *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 383 ; E. GARDNER, *JHS*, 1906, p. 469 et 283 ; STUDNICZKA, *Litt. Zeitg.*, 1906, col. 2628 ; CULTRERA, *Mem. dell'Accad. dei Lincei*, 1910, p. 214 et n. 1 ; DUGAS-BERCHMANS, *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1911, I, p. 43 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 44 ; THIERSCH, *Arch. Jahrb.*, 1913, p. 270.

et dévoile la jambe portée en avant. Au-dessous de la ceinture, un pli de l'apoptygma s'avance comme soulevé par le vent. Dans le bas, au contraire, la draperie paraît comme entraînée en arrière par la rapidité de la marche. La partie postérieure est simplement dégrossie; dans le haut, la disposition de la tunique est marquée, mais sans détails; au-dessous de la ceinture on s'est contenté d'indiquer sans aucun pli le mouvement général de la draperie.

La surface du marbre est assez endommagée, surtout sur le côté droit. La poitrine et l'épaule, en particulier, sont picotées de petits trous qui paraissent l'effet de la pluie. De ce fait la figure a perdu en quelques endroits jusqu'à 0.002 d'épaisseur, ainsi qu'on peut le constater à la partie gauche du cou, où subsiste un fragment du marbre en son état primitif. La cassure qui divise la statue en deux parties est accidentelle; à l'origine la figure était d'une seule pièce.

Ce fragment est le plus complet que nous possédions. Au point de vue technique, c'est le travail de la draperie qui en fait le principal intérêt. Elle présente des aspects très différents dans les deux parties du corps : la partie inférieure, qui couvre le bas-ventre et les cuisses, est traitée largement, par grands plans, par masses solides; l'étoffe, plaquée au corps par le mouvement de la course, forme de longs plis simples séparés par des sillons droits. La partie supérieure (apoptygma et triangle d'étoffe qui couvre le sein gauche), est, au contraire, divisée en une infinité de petits plis serrés et contrariés par la pression de la ceinture. Il en résulte pour la figure entière une très judicieuse répartition de l'ombre et de la lumière. La partie nue du torse et le buste, depuis l'apoptygma jusqu'aux genoux, reçoivent la lumière sensiblement de même façon; en place, ces deux parties formaient de larges taches claires; entre elles la portion plissée du chiton, multipliant les creux, faisait une zone plus ondulée qui, en évitant la monotonie, accusait les divisions du corps et, à distance, les rendait visibles au premier coup d'œil.

On remarque à la ceinture un détail singulier : le ruban dont elle se compose est censé serrer le chiton contre le thorax; de face, c'est en effet l'impression qu'il donne, mais de profil on voit qu'il s'écarte du corps à une distance que n'explique pas le volume du tissu interposé; c'est ce qui rend cette partie lourde et peu gracieuse<sup>1</sup>.

La statue peut se reconstituer avec vraisemblance de la façon suivante (fig. 31) :

1. Peut-être faut-il interpréter la façon dont la ceinture s'écarte antinaturellement du corps comme un moyen employé par le sculpteur pour corriger la perspective. Vues d'en bas, c'est-à-dire en raccourci, les statues d'un fronton subissent une déformation de son fait. Augmenter la saillie de la ceinture, c'est faire paraître la poitrine plus petite, plus loin par conséquent, pour qui la voit par dessous; c'est produire un faux effet pers-

pectif pour faire paraître la figure plus longue. Supposons la ceinture correctement représentée; la statue, vue par-dessous, paraîtra lourde, parce que le raccourci réel de ses formes aura pour effet de les tasser. Représenter la ceinture en saillie trop forte, c'est suggérer, entre elle et la poitrine, une distance plus grande que la réalité, c'est se servir du raccourci contre lui-même.

la tête était légèrement tournée vers la gauche ; c'est ce qu'indique la fossette des clavicules étendue dans ce sens. Elle était aussi un peu inclinée en avant, comme en témoigne la saillie du muscle trapèze entre l'épaule droite et le cou. Une petite partie de l'avant-bras gauche est conservée ; elle en donne la direction ainsi que le



Fig. 31.

sens dans lequel la main était tournée : la paume vers l'intérieur, les doigts probablement repliés sur un objet tenu à pleine main. Le bras droit est sectionné au ras du torse, mais l'état de contraction du muscle deltoïde atteste qu'il était levé perpendiculairement au corps ; dès lors, le mouvement de l'avant-bras se reconstitue aisément : dressé verticalement, prêt à retomber comme pour frapper un coup violent. Le poids du corps porte sur la jambe droite tendue ; la gauche était fléchie, la partie antérieure du pied appuyant sur le sol, le talon soulevé.

Comment la statue était-elle disposée dans le fronton ? Complète, elle mesurait environ 1 m. 80. Le champ du fronton ayant 1 m. 90 de hauteur, elle ne pouvait donc se trouver qu'au centre. Il est peu probable que la figure se présentât exactement face au spectateur. Elle devait plutôt s'avancer non pas directement vers lui, mais un peu vers sa droite, de façon que le plan du dos, au lieu d'être parallèle au tympan du fronton, fit avec lui un angle aigu. La statue se présentait donc légèrement de trois quarts, sa partie postérieure et son côté gauche étant cachés au spectateur. C'est, en effet, cet aspect, reproduit dans la planche XCVI, B, qui lui est le plus favorable. La poitrine apparaît dans toute son ampleur. La draperie agitée et profondément fouillée qui recouvre le côté droit est mise en pleine lumière, alors que la draperie de gauche, très sommairement traitée, apparaît à peine. Ainsi s'explique que le côté droit soit bien plus endommagé que le gauche ; tourné vers l'extérieur, peut-être saillant du champ du fronton, il était exposé au vent, à la pluie, à toutes les intempéries.

M. Mendel, lorsqu'il a découvert cette statue, n'a pas hésité à y reconnaître l'Atalante du fronton oriental. Cette identification, en effet, paraît très vraisemblable ; la taille convient parfaitement à une figure qui, d'après la description de Pausanias, devait prendre place au centre du fronton. D'ailleurs, Atalante est, dans les deux frontons, la seule femme qui puisse jouer

un rôle<sup>1</sup>; il n'est donc pas douteux que, si notre statue en a fait partie, elle représente l'héroïne de la chasse au sanglier. Mais c'est justement cette attribution aux frontons qui a été contestée. M. Studniczka<sup>2</sup>, à l'opinion de qui s'est rangé M. Cultrera<sup>3</sup>, a proposé de voir dans la statue de Tégée une figure non pas de fronton, mais d'acrotère. Son argumentation se fonde sur ce qu'elle porte un chiton long, alors qu'Atalante, comme Artémis<sup>4</sup>, porte en général un chiton court. Ce dernier fait est incontestable, mais on peut observer : 1° que, la statue étant coupée à mi-jambes, nous ignorons jusqu'où descendait exactement le chiton; peut-être s'arrêtait-il à peu près au niveau du genou; dans ce cas il pourrait très bien convenir à Atalante; — 2° le chiton de cette héroïne n'est pas, en effet, nécessairement si court qu'il ne puisse atteindre ou même dépasser le genou; dans un sarcophage de Prévéza (pl. CXII, D)<sup>5</sup>, où la figure est cassée à peu près à la même hauteur que la statue de Tégée, le vêtement, qui s'applique au corps avec un mouvement analogue, devait avoir sensiblement la même longueur; dans le relief de Trysa<sup>6</sup>, si le chiton s'arrête aux genoux, c'est que, emporté en arrière par le vent de la course, il a perdu de sa longueur; il est probable que, s'il tombait droit, il arriverait au-dessous. C'est une disposition de ce genre qui devait exister à Tégée; le chiton, au repos, fût descendu bien plus bas que le genou, et il aurait pu sembler trop long pour une chasseresse; mais, soulevé et entraîné par le vent, ouvert sur le côté par l'effet de la marche rapide du personnage, il ne risquait ni d'entraver l'élan de l'héroïne ni de paraître d'une longueur excessive; — 3° si la figure appartenait à un acrotère, l'hypothèse la plus vraisemblable serait d'y voir une Niké analogue à la Niké de Paionios ou aux Nikés d'Épidaure, lancée en avant et retenant des deux mains une grande draperie gonflée par le vent. Mais, dans ce cas, elle serait ailée<sup>7</sup>; car, sous peine de paraître bien lourde, elle ne saurait guère être restaurée en une figure non ailée; or, absolument aucune trace d'attache d'ailes ne se remarque aux épaules. De plus, l'étude architecturale nous a montré que les acrotères du temple étaient très probablement constitués par

1. A moins de supposer que Hiéra, la guerrière my-sienne (PHILOSTRATE, *Heroic.*, II, 48 (éd. Kayser, p. 460); cf. ROBERT, *Arch. Jahrb.*, 1887, p. 255) était représentée au fronton Ouest, mais dans ce cas elle devait plutôt être représentée à cheval.

2. *Litt. Zeitg.*, 1906, col. 2628.

3. *Mem. dell'Accad. dei Lincei*, 1910, p. 214, n. 4. — M. NEUGEBAUER (*Stud. über Skopas*, p. 11) soutient également l'impossibilité d'identifier la figure avec Atalante, mais sans se prononcer sur sa destination.

4. Le chiton long se trouve pourtant comme vêtement d'Artémis chasseresse, p. ex. sur le bas-relief de Cassel

publié par M. BIEBER, *Die ant. Skulpturen und Bronzen des Museum Fridericianum in Cassel*, n° 74, pl. XXXII (= *Ath. Mitt.*, 1910, p. 9, pl. II) (rappr. *Beschreib. d. ant. Skulpt. in Berlin*, n°s 59, 60; cf. NEUGEBAUER, p. 43).

5. VERSAKIS, *Εἰς ἄρχ.*, 1911, p. 486 (= MENDEL, *Catal. des sculptures des Musées ottomans*, III, n° 4354).

6. BENDORF-NIEMANN, *Heroon von Gjölbasschi-Trysa*, pl. VII.

7. Les exemples de Nikés sans ailes réunis par NEUGEBAUER, p. 17, sont, comme il le reconnaît lui-même, peu importants avant l'époque romaine (cf. aussi THIERSCH, *Arch. Jahrb.*, 1913, p. 271).

d'autres motifs. — Quant à rejeter complètement hors du temple la statue discutée<sup>1</sup>, cela nous semble difficile, car, empreinte des mêmes caractères que les autres figures, elle paraît bien sortir du même atelier et appartenir au même ensemble.

Il ne nous semble donc pas exister de raison suffisante pour modifier la désignation traditionnelle de cette figure. Nous pouvons, dès lors, nous demander quels objets Atalante tenait à la main. Le plus souvent, dans les scènes qui représentent la chasse de Calydon, l'héroïne est armée d'un arc; mais comme, d'après la place que nous lui avons assignée et d'après la description même de Pausanias, elle devait se trouver tout près du sanglier, il est impossible qu'elle ait employé une arme de jet; il est donc probable qu'elle avait soit un glaive, comme sur la plaque en terre cuite de Milo<sup>2</sup>, soit une lance, comme sur le vase de Lampsaque<sup>3</sup> ou la monnaie de Tégée<sup>4</sup>. Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable, car le mouvement que nécessite le maniement de cette arme brandie au-dessus du sanglier est bien celui qu'on suppose au bras droit levé. Quant au bras gauche abaissé, il tenait sans doute soit une seconde lance<sup>5</sup> soit un glaive.

On doit ranger à côté de la statue précédente un grand FRAGMENT DE DRAPERIE qui en provient certainement (voir aussi le n° 40):

2. Hauteur : 0.47; largeur : 0.30. — Pl. CX, C.

Ce fragment appartient à la partie droite du vêtement de l'Atalante. Les plis profonds qui le sillonnent ne faisaient pas immédiatement suite à ceux qui sont conservés dans le torse, mais il y a entre eux une lacune au-dessous de laquelle se trouvait notre fragment.

Tête de sanglier.

3 (Athènes, Musée National, 178). Longueur : 0.42; largeur à l'extrémité du groin : 0.135, à peu près au commencement des mâchoires : 0.205<sup>6</sup>. — Pl. CVIII, A.

TÊTE DE SANGLIER. L'extrémité du groin a disparu; en arrière, la tête est conservée : en dessous, un peu plus loin que la mâchoire inférieure; en dessus, jusqu'au milieu du front. La face droite, en particulier l'œil, est traitée avec beaucoup moins de soin et de précision que la face gauche; de ce côté, à l'angle que forme la face latérale avec le plan inférieur de la tête, deux trous profonds rectangulaires.

La technique de ce morceau est sommaire; des stries irrégulières figurent les poils. Il n'y a aucun souci de la vraisemblance zoologique; les paupières sont des

1. Comme le fait THIERSCH (*Arch. Jahrb.*, 1913, p. 270), qui la place sur une des colonnes isolées à côté du temple. Cf. p. 63 et n. 3.

2. BENNDORF-NIEMANN, *Heroon*, p. 108, fig. 111.

3. *Mon. Piot*, X, pl. VI-VII.

4. *JHS*, 1886, pl. LXVIII, V XX.

5. Comme le héros vu de dos sur le vase de Bengazi, REINACH, *Mon. Piot*, X, p. 46, fig. 2 (= FURTWÄNGLER-REICHOLD, *Griech. Vasenmalerei*, III, p. 112, fig. 54).

6. Cf., de même que pour les autres sculptures du musée d'Athènes, TREU, *Ant. Denkm.*, I (1888), p. 21, pl. XXXV; MILCHHÖFER, *Ath. Mitt.*, 1879, p. 133; TREU, *Arch. Zeitg.*, 1880, p. 98, et *Ath. Mitt.*, 1881, p. 393, pl. XIV-XV; CAVVADIAS, *Γλυπτά τοῦ Ἑθνικοῦ Μουσείου*, p. 158; FURTWÄNGLER, *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 387. — Cette tête, ainsi que les deux têtes masculines du musée d'Athènes, a été trouvée dans des murs postérieurs, devant l'angle Nord-Ouest du temple.

paupières humaines et, suivant le procédé ordinaire dans les têtes scopasiques, la paupière supérieure forme, du côté externe de l'œil, un épais bourrelet. Les yeux sont des yeux humains, dont le globe très saillant donne à l'animal une expression de férocité.

On peut approximativement calculer, d'après ce fragment, la taille de l'animal. Si on suppose qu'il était représenté en entier<sup>1</sup> et si on lui donne les mêmes proportions qu'au sanglier en bronze de la Collection Gréau<sup>2</sup>, on constate que la bête devait atteindre en longueur environ 1 m. 40. La différence de traitement des deux côtés nous fait connaître dans quel sens elle se dirigeait; la face droite étant tournée vers le tympan du fronton, la bête était figurée passant à gauche.

Il est probable que le sanglier était représenté, comme sur les sarcophages, se précipitant sur les chasseurs. Il n'est guère possible, en effet, de lui donner d'autre attitude. On peut seulement se demander, à propos des trous rectangulaires pratiqués sur la face droite, quelle était la position de la tête. Milchhofer a interprété ces trous comme les traces des pointes des lances qui auraient blessé la bête. Or, cette explication n'est pas admissible en raison de la direction des trous creusés non perpendiculairement à la tête, mais de bas en haut et d'avant en arrière. Pour la même raison il ne peut s'agir de crampons fixant la statue au tympan du fronton. Aussi Treu y a-t-il vu les trous d'encastrement de crampons qui auraient fixé au groin du sanglier un chien bondissant sur lui. Cette explication est possible, mais on peut aussi en proposer une autre et se représenter le sanglier, comme sur la plaque de la Collection Gréau<sup>3</sup> (fig. 32), fonçant, tête baissée, sur les chasseurs. Dans cette position le poids de la masse que constituait la tête nécessitait un soutien. Il était fourni par deux tiges de métal qui s'inséraient, d'une part, dans les trous susdits, d'autre part, dans la face supérieure de la corniche.



Fig. 32.

Peut-être le morceau suivant provient-il également du sanglier :

1. On pouvait, en effet, comme sur de nombreux sarcophages (ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXVII, 225, etc.; cf. p. 107, n. 3), n'en avoir montré que la moitié antérieure.

2. Collection J. Gréau. *Catalogue des bronzes*, n° 1141, pl. 44. — NEUGEBAUER (p. 6 et n. 22) lui donne 1 m. 70

par comparaison avec des animaux vivants, mais il ne faut pas oublier que les anciens ont généralement représenté le sanglier plus court qu'il n'est en réalité (cf. REINACH, *Répert. de la statuaire*, II, 2, p. 746-749).

3. *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 107.

4 (110). Longueur : 0.114; largeur : 0.036. — Pl. CXI, A.

Fragment de forme particulière qui ne semble pas pouvoir être attribué à un corps humain. Il se pourrait qu'il fit partie de l'extrémité du GROIN DU SANGLIER.

Tête de chien.

5 (89). Longueur : 0.157; largeur (au commencement des mâchoires) : 0.101<sup>1</sup>. — Pl. CIX, F, G.

TÊTE DE CHIEN. Le museau manque, ainsi que la partie postérieure du crâne et les oreilles. Une ride longitudinale assez profonde est pratiquée sur le dessus de la tête; sur la face droite, les détails du modelé sont indiqués avec beaucoup plus de soin que sur la gauche.

Le type de ce chien rappelle de près celui du musée de l'Acropole<sup>2</sup>; par comparaison avec lui, on peut lui attribuer une longueur de 0 m. 95.

Les chiens jouent un rôle important dans toutes les représentations de la chasse de Calydon, mais notre fragment est trop petit pour permettre aucune conjecture sur l'attitude de l'animal. On sait seulement que, la face gauche étant tournée vers le tympan, l'animal courait vers la droite, en sens inverse du sanglier vers lequel il se dirigeait.

Fragment de figure masculine.

6 (69). Hauteur : 0.30. — Pl. CVI, C, D.

Fragment représentant une MAIN GAUCHE ET SON AVANT-BRAS recouverts des plis d'une draperie. La main saisit l'angle de la plinthe, la paume posant à plat, les doigts pliés. Le pouce est complet; les autres doigts sont mutilés jusqu'à la première phalange. L'avant-bras, vertical, est caché par les plis de la draperie. — La draperie, bien travaillée sur la face antérieure, l'est encore, mais plus sommairement, sur la face latérale droite et la partie droite de la face postérieure. Le reste de cette dernière face est plan et rayé de stries grossières irrégulières. La face latérale gauche est également plane, mais plus soigneusement travaillée et piquée de points; elle porte deux trous de tenon rectangulaires, l'un profond (0.06), l'autre tout à fait superficiel (0.008) et n'ayant probablement pas servi. Sur le dessus du fragment, qui n'est pas régulièrement aplani, se trouve un trou pour un scellement droit. Ces surfaces planes et ces trous d'ajustage indiquent que nous avons un morceau entier d'une statue formée par l'assemblage de plusieurs blocs. — Le dessous de la plinthe est plan, bossué seulement d'aspérités irrégulières peu profondes.

Ce fragment faisait partie d'une figure à demi couchée, tombée sur le côté gauche (fig. 33). Le bras gauche supportait le poids du corps. La draperie, sans doute une chlamyde qui pendait de chaque côté du bras, a suivi son mouvement et retombe en plis parallèles depuis l'épaule jusqu'à la main. La tête s'appuyait sans doute sur l'épaule remontée. L'allure générale devait être assez semblable, dans ses grandes lignes, à celle du « Gaulois mourant » du Capitole<sup>3</sup>.

Où devons-nous placer ce fragment? Si l'on examine les nombreuses représentations de la chasse de Calydon que nous ont conservées les sarcophages de basse

1. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258, 5° d et fig. 6.

2. SCHRADER, *Arch. Marmorskulpt. im Akropolis-Museum*, p. 77.

3. COLLIGNON, *Sculpt. gr.*, II, p. 503, fig. 258.

époque, on remarque dans presque toutes<sup>1</sup>, au-devant du sanglier, un héros blessé, assis sur le sol et s'appuyant sur le bras gauche. Ce héros est Ankaïos qui, d'après la tradition, avait été, dès le début de la chasse, atteint par le sanglier. Or, Pausanias nous dit expressément qu'Ankaïos blessé et ayant laissé aller sa hache était figuré sur le fronton de Tégée, justement à la même place que le blessé des sarcophages, immédiatement à droite du sanglier. Bien que, sur aucun des sarcophages, on ne retrouve exactement la disposition de la draperie tombant le long du bras gauche, l'attitude qu'ils donnent au blessé rappelle de si près celle du fragment de Tégée qu'on ne doit pas, semble-t-il, hésiter à reconnaître Ankaïos dans ce dernier. Il appartenait donc au fronton oriental et se plaçait non loin du centre.



Fig. 33.

B. — *Fragments provenant du fronton Ouest.*

Tête d'Héraclès.

7 (60). Distance du mufle de lion au menton : 0.165 ; du nez au menton : 0.07 ; largeur entre les tempes : 0.142 ; entre les coins externes des yeux : 0.105 ; entre les maxillaires : 0.148 ; hauteur du cou : 0.068 ; tour du cou : environ 0.50 ; largeur du cou (d'un côté à l'autre) : 0.148<sup>2</sup>. — Pl. XCIX, A, et pl. C, A, B, C.

TÊTE COIFFÉE D'UNE PEAU DE LION dont le mufle recouvre le sommet du crâne et dont la crinière retombe sur l'occiput et sur la nuque en touffes épaisses ; les yeux du lion sont fermés. Les oreilles du personnage sont tuméfiées ; les pommettes et les angles de la mâchoire inférieure, larges et saillants. La surface du marbre a partout perdu son poli : le nez a disparu ainsi que les lèvres ; le dessin de la bouche reste néanmoins visible. Le cou subsiste presque entier ; une cassure s'étend depuis la pomme d'Adam jusqu'à la naissance de l'épaule gauche. La tête se compose de deux fragments, aujourd'hui recollés. Le côté gauche de la figure est moins exactement et soigneusement travaillé que le côté droit ; le dessus de la tête de lion, en arrière des yeux, est à peu près plan, et le détail des touffes n'y est pas indiqué comme sur les faces postérieure et latérales. Ce détail d'exécution doit plutôt être attribué à l'inutilité de travailler une partie nécessairement invisible qu'à la nécessité d'appliquer exactement la tête à la corniche rampante du fronton.

La facture de ce morceau est assez sommaire. Les différents plans sont accusés

1. ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXV, 222, LXXVII, 225, 226 a, LXXVIII, 230, LXXIX, 231, 232, LXXX, 233, 235, LXXXI, 236, etc. — Un blessé figure aussi dans la chasse représentée sur l'héroon de Trysa, mais avec une attitude différente (BENNDORF-NIEMANN, *Heroon*, pl. VIII).

2. Trouvé dans des fondations byzantines entre la façade Est du temple et la rue, à environ 3 mètres de la rue. — Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258, pl. VII-VIII ; FURTWÄNGLER, *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 387 ; GARDNER, *JHS*, 1906, p. 173 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 34, pl. II, 3.

par des méplats nets et presque brutaux ; des courbes à peine infléchies déterminent les directions générales et les volumes relatifs ; les yeux sont traités par des procédés rapides et décoratifs ; la paupière supérieure est séparée du fond de l'orbite par un trait en creux assez grossier ; l'attache de la tête au cou n'est pas détaillée ; le cou, massif, rappelle un tronc d'arbre. Mais ce sont là des détails de facture qui, à une certaine distance, ne devaient pas être sensibles ; et notre tête, avec ses oppositions violentes d'ombres et de lumières, a une belle expression pathétique et profonde qui faisait certainement grand effet.

Du petit fragment qui subsiste de l'épaule gauche et de la différence de tension entre les muscles du cou à gauche et à droite, on doit conclure que la tête était inclinée à gauche.

La figure ne peut être considérée que comme une représentation d'Héraclès. La dépouille du lion, vêtement caractéristique du héros, ne laisse pas de doute à cet égard. Comme il n'est pas possible de lui trouver place parmi les chasseurs de Calydon, au nombre desquels ne le compte aucun auteur, c'est au fronton occidental qu'on doit lui supposer un rôle. Bien que nous sachions peu de chose sur le combat d'Achille et de Télèphe et qu'aucun texte ne cite Héraclès parmi les combattants, on ne peut s'étonner que le sculpteur ait pensé à y faire figurer le héros venant au secours de son fils. La différence de facture entre les deux faces donne à penser que l'Héraclès appartenait à la partie gauche du fronton, mais il est impossible de former aucune conjecture sur l'attitude du personnage.

**Tête casquée.**

8 (61). Distance du bord du casque au menton : 0.175 ; du nez au menton : 0.073 ; largeur entre les tempes : 0.133 ; entre les angles externes des yeux : 0.105 ; du cou (d'un côté à l'autre) : 0.14<sup>1</sup>. — Pl. XCIX, B, CI, A, B.

TÊTE COIFFÉE D'UN CASQUE lisse dont la visière courte et plate, pourvue d'un appendice légèrement saillant au milieu du front, se termine par des volutes ; la chevelure, aux tempes, débordé du casque. La partie postérieure du casque et un grand morceau de la visière ont disparu. La surface du marbre est plus endommagée encore que dans la tête d'Héraclès. Le nez, la bouche, le menton sont très détériorés. Du cou il ne subsiste qu'une très petite partie.

Le côté gauche de cette tête est beaucoup plus soigné que le côté droit. L'œil, l'oreille, la chevelure, traités à droite de façon tout à fait sommaire, sont exécutés à gauche avec plus de précision. Pourtant, dans l'ensemble, la facture paraît aussi sommaire que celle de la tête d'Héraclès. L'épiderme du marbre est trop endommagé

1. Trouvé dans la fontaine, dans un mur construit à l'intérieur. — Cf. FURTWÄNGLER, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 79, n. 76, et *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 387 ; GARD-

NER, *JHS*, 1906, p. 173 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 38.

pour qu'on puisse apprécier le modelé, mais il semble qu'on lui ait donné peu d'attention et qu'on ait surtout compté sur les effets d'ombre et de lumière et sur l'expression pathétique de la physionomie.

Il reste une trop faible portion du cou pour que l'on puisse déterminer la position qu'occupait la tête par rapport au corps.

Le casque est un casque attique du type le plus simple, sans cimier ni nasal ni paragnathides<sup>1</sup>.

Bien que, sur l'héroun de Trysa, plusieurs des héros engagés dans la chasse de Calydon portent un casque, il est très probable que cette tête appartenait au fronton occidental; le casque est, en effet, une coiffure plus appropriée à des guerriers qu'à des chasseurs, et il se rencontre rarement<sup>2</sup> dans les représentations de la chasse de Calydon. En raison de la négligence avec laquelle est exécutée la face droite, nécessairement tournée contre le tympan, nous attribuons le morceau à la partie droite du fronton<sup>3</sup>.

#### Tête casquée.

9 (Athènes, Musée National, 180). Hauteur du bord du casque au menton : 0.19; longueur de l'occiput à la place approximative du menton (y compris l'épaisseur du casque) : 0.272; largeur de l'une à l'autre des volutes du casque : 0.223; entre les angles externes des yeux : 0.098; entre les maxillaires : 0.145; largeur du cou (de gauche à droite) : 0.144<sup>4</sup>. — Pl. CII, A.

TÊTE PROTÉGÉE PAR UN CASQUE avec visière étroite et basse fixée, de chaque côté du casque, à des charnières en volutes. Le dessus de la tête est sectionné suivant un plan oblique.

Le modelé de ce morceau est très soigné; le front, les yeux, les joues, sont traités à la fois avec précision et douceur; les transitions entre les divers plans sont extrêmement fines et donnent l'impression d'avoir été très étudiées. De même, il y a dans les yeux une visible recherche de l'effet par l'opposition des ombres et des clairs; depuis le plan de la pommette jusqu'au creux de l'orbite, on perçoit nettement la gradation des reliefs. Si l'on fait pivoter lentement la tête de façon à en saisir les divers profils, on se rend compte que toutes les courbes du visage se pénètrent avec une grande délicatesse. La construction solide, presque massive, sert de point d'appui à un modelé subtil.

Le casque est un casque attique qui ne diffère de celui de la tête de Piali (n° 8) que par la suppression de l'appendice saillant placé au milieu de la visière.

1. Cf. S. REINACH, *Dict. des Antiq.*, v° *Galea*, p. 1443.

2. Cf. pourtant NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 33. — Sur le sarcophage de Prévéza (pl. CXII, D), les coiffures que portent deux des personnages de la partie gauche paraissent être, plutôt que des casques, des bonnets de cuir.

3. Rapp. maintenant de cette tête, ainsi que de la sui-

vante, la tête casquée de Thasos (Picard, *BCH*, 1921, p. 133).

4. Pour la bibliographie et le lieu de trouvaille, cf. p. 84, n. 6. Ajouter S. REINACH, *Recueil de têtes antiques*, p. 114, pl. 147; BRUNN-BRUCKMANN, *Denkm. griech. und röm. Skulptur*, pl. 44; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 33, pl. II, 4, VIII, 1, 2.

L'examen des muscles du cou prouve que la tête était levée, mais non tournée à gauche ou à droite. C'est l'axe du cou qui est différent de celui de la figure ; celle-ci étant droite, c'est-à-dire son axe étant vertical, le cou était incliné vers la droite.

Pour la même raison que la tête casquée de Piali, la tête casquée d'Athènes doit être très vraisemblablement attribuée au fronton occidental. La section oblique pratiquée au sommet du crâne est trop sommairement taillée pour qu'une pièce de rapport puisse y être adaptée. Cette partie devait donc s'appliquer au rampant du fronton ; et le sens de l'obliquité indique que la figure appartenait à la moitié droite.

Fragment de  
figure féminine.

10 (194). Longueur : 0.50 ; hauteur : 0.415 ; épaisseur (à la ceinture) : 0.265. — Pl. CVII, C, D.

Fragment d'une STATUE DE FEMME étendue, conservée depuis la ceinture jusqu'au milieu de la cuisse. Elle est vêtue d'une draperie qui blouse à la taille et forme des plis qui vont en s'amplifiant jusqu'au bord du vêtement. Le dernier pli, oblique et très saillant, recouvre en partie une sorte d'objet aux contours arrondis, divisé en deux masses inégales. C'est très probablement un coussin.

La partie postérieure est très sommairement travaillée ; les plis, soit à la ceinture, soit dans la partie inférieure du vêtement, sont simplement indiqués par de larges ondulations superficielles. Toute la surface de cette partie est rayée de stries révélatrices de l'inachèvement du travail. Sous la plinthe, le marbre, d'ailleurs bien aplani, est rayé des mêmes stries.

Il n'y a pas de doute sur l'attitude de la figure dont provient ce fragment (fig. 34).

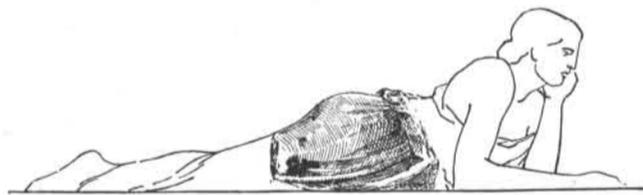


Fig. 34.

Elle est couchée, les jambes étendues, le torse un peu relevé, peut-être appuyée sur les bras. Ce mouvement est bien connu par les figures d'angle des frontons d'Olympie.

C'est très probablement au fronton occidental qu'appartient cette statue.

En effet, d'après la description de Pausanias, la seule femme que renfermât le fronton oriental est Atalante, et il est peu probable que ce fronton, déjà bien rempli, contînt d'autres personnages que les héros énumérés par le périégète. Vu l'attitude de la figure, elle ne pouvait prendre place que tout à fait dans l'angle gauche de la composition. Il semble donc que nous connaissions de façon à peu près certaine la place de ce fragment : l'extrémité Nord du fronton Ouest.

Fragments  
de boucliers.

Plusieurs fragments paraissent appartenir à des bordures de boucliers. On peut les diviser en deux catégories suivant que le travail y est plus poussé à l'intérieur ou à l'extérieur. A la première catégorie appartiennent les n<sup>os</sup> 11 à 13, dont la partie concave était sans doute tournée vers le spectateur, à la deuxième les n<sup>os</sup> 14 et 15 qui étaient vraisemblablement destinés à être vus de l'extérieur. Cette arme convient

mieux aux guerriers du fronton Ouest qu'aux chasseurs du fronton Est ; des deux façons différentes dont sont travaillés les fragments de boucliers, on conclut que les guerriers des deux moitiés du fronton en étaient également armés.

**11.** Longueur : 0.14 ; largeur du rebord : 0.047 ; épaisseur du rebord : 0.023, du bouclier : 0.018. Fragment du BORD D'UN BOUCLIER. L'intérieur est lisse ; à l'extérieur, stries irrégulières. — Pl. CXI, A.

**12.** Longueur : 0.085. Fragment du BORD D'UN BOUCLIER. Intérieur lisse ; à l'extérieur, stries irrégulières.

**13.** Largeur : 0.205 ; épaisseur variant entre 0.018 et 0.025. Fragment légèrement courbe qui paraît provenir de la PARTIE CENTRALE D'UN BOUCLIER. L'intérieur est bien travaillé ; à l'extérieur, petites stries parallèles indiquant que ce côté ne devait pas être visible.

**14.** Longueur : 0.14 ; largeur du rebord : 0.045 ; épaisseur : 0.016. Fragment du BORD D'UN BOUCLIER. Extérieur lisse ; surface intérieure raboteuse. — Pl. CXI, A.

**15.** Longueur : 0.125 ; largeur du rebord : 0.062 ; épaisseur du rebord : 0.014, du bouclier 0.019. Fragment du BORD D'UN BOUCLIER. — Pl. CXI, A.

**16.** Largeur : 0.10. Fragment du BORD D'UN BOUCLIER. Surface très endommagée des deux côtés.

*C. — Fragments provenant de l'un ou de l'autre fronton.*

Tête de  
jeune homme.

**17** (Athènes, Musée National, 179). Hauteur du front au menton : 0.16 ; largeur de l'occiput au menton : 0.254 ; entre les angles externes des yeux : 0.094 ; entre les maxillaires : 0.139 ; largeur du cou, d'un côté à l'autre : 0.143 ; d'avant en arrière : 0.149<sup>1</sup>. — Pl. CII, B.

TÊTE DE JEUNE HOMME, coupée au haut du cou. Cheveux bouclés. Le sommet du crâne est sectionné obliquement.

Avec un caractère viril plus accentué, cette tête présente cependant les mêmes particularités techniques, les mêmes qualités de modelé que la tête casquée d'Athènes (n° 9).

L'axe de la tête fait, avec celui du cou, un angle très prononcé ; la tête était penchée à gauche, l'épaule gauche probablement relevée dans un geste instinctif de protection, ainsi que l'atteste la masse puissante des muscles du côté gauche du cou qui sont refoulés par l'épaule. La section pratiquée au sommet du crâne doit s'interpréter comme celle de la tête n° 9. Elle semble indiquer que la figure appartenait à la partie droite du fronton<sup>2</sup>.

Les proportions du personnage à qui cette tête a appartenu sont les plus petites

1. Pour la bibliographie et le lieu de trouvaille, cf. p. 84, n. 6. Ajouter : BRUNN-BRUCKMANN, *Denkm. griech. und röm. Skulptur*, pl. 44 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*,

p. 32, pl. II, 1, 2.

2. D'autres attitudes sont pourtant possibles (cf. NEUGEBAUER).

de toutes celles de Tégée. Il était probablement représenté agenouillé ou couché<sup>1</sup>, mais, malgré cette attitude et sa taille réduite, il s'était encore trouvé trop grand pour l'espace dont disposait le sculpteur. Il est donc vraisemblable que sa place n'était pas loin de l'un des angles.

Auquel des deux frontons a-t-il appartenu? Absolument rien ne nous permet d'en décider, l'expression pathétique du visage, d'ailleurs commune à toutes les têtes scopasiques, convenant aussi bien à des chasseurs qu'à des guerriers.

**Fragments de têtes.**

**18** (63). Hauteur : 0.158 ; distance du nez au menton : 0.075. — Pl. C, D.

Fragment d'une TÊTE MASCULINE, dont il subsiste la partie inférieure des joues et du nez, la bouche, le menton et la partie antérieure du cou. La surface est très endommagée.

Cette tête doit se reconstituer levée et inclinée à gauche. Elle avait donc sans doute, comme les têtes entières que nous possédons, les regards dirigés vers le ciel ; et d'ailleurs, malgré son mauvais état de conservation, on distingue encore, dans le mouvement de la bouche entr'ouverte, quelque chose de l'expression pathétique particulière aux têtes scopasiques.

**19** (62). Hauteur : 0.215 ; distance du creux de l'oreille au haut du cou : 0.127 ; tour du cou : environ 0.50<sup>2</sup>. — Pl. CI, C, D.

Fragment de TÊTE MASCULINE, dont il reste le cou, très gros, la joue et l'oreille gauches, et une partie du crâne. La face a disparu. La surface est très endommagée.

Cette tête se retournait, dans un mouvement violent, vers l'épaule droite relevée.

**20** (1597). Longueur : 0.26 ; distance du creux de l'oreille sous le menton, à la cassure : 0.119<sup>3</sup>. — Pl. CXII, B.

Fragment d'une TÊTE DE JEUNE HOMME, dont est conservée l'oreille gauche avec une petite partie de la joue et du cou ; chevelure bouclée analogue à celle de la tête d'Athènes. Le côté droit est entièrement brisé.

Le travail de ce fragment est assez soigné. Le modelé de la joue et du cou, les cheveux sont traités avec finesse. Il faut remarquer la façon dont on s'est pris à deux fois pour sculpter l'oreille. Au-dessous et un peu à gauche du trou auditif se trouve un autre trou, pareil et creusé avec le même instrument. C'est celui-ci qui

1. Rappr. le personnage 28 du Mausolée (numérotation des *Ant. Denkm.*, II, pl. 16-17, reproduite par WOLTERS-SIEVEKING, *Arch. Jahrb.*, 1909, pl. à p. 171).

2. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258, 6°; FURTWÄNGLER, *Arch.*

*Jahrb.*, 1904, p. 79, n. 76, et *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 386.

3. Trouvé en dehors de la fouille, près de la chapelle d'H. Joannis (entre Piali et Akhouria).

devait servir d'abord, mais l'oreille se fût trouvée ainsi trop bas et trop en avant; il a donc fallu la remonter et la reculer et, pour cela, pratiquer un second trou.

Fragments de  
figures masculines.

**21** (65). Hauteur : 0.27; largeur : 0.39; hauteur du cou conservé : 0.065; largeur du cou (d'un côté à l'autre) : 0.143; tour du cou : environ 0.45. — Pl. CV, A, B.

Fragment de la partie supérieure d'un **TORSE D'HOMME**. Le cou est conservé depuis la pomme d'Adam, inclusivement; la poitrine à peu près jusqu'à l'extrémité inférieure du sternum; le côté droit montre l'épaule et le creux de l'aisselle. A la face postérieure de l'épaule gauche, on remarque des stries irrégulières produites par un outil de praticien (gradine) et que l'on a négligé de faire disparaître. Au-dessous des stries est gravé un signe ayant absolument la forme d'un B et qui est peut-être destiné à indiquer la place de la figure. Au-dessous des traces de gradine, la figure n'est pas cassée, mais sectionnée suivant un plan dont la surface est très irrégulièrement travaillée.

L'examen des muscles du cou montre clairement quelle était la position de la tête (fig. 35), levée et tournée à droite. Le bras droit était ramené contre la poitrine à laquelle il se collait jusqu'en son milieu, faisant le geste de préparer un coup violemment asséné de gauche à droite. Tout le torse était penché à gauche, ce qui entraîne comme conséquence logique une jambe droite tendue, l'autre fléchie. Le bras gauche devait pendre, un peu écarté du corps, peut-être armé d'un bouclier.



Fig. 35.

Les traces d'outil et la section que l'on remarque derrière l'épaule gauche indiquent que cette partie était tournée contre le tympan du fronton, peut-être même appliquée contre lui, la figure se présentant de trois quarts. Dans ces conditions, le personnage devait plutôt appartenir à la partie droite de l'un des frontons; et comme, de plus, il avait presque toute sa taille, il ne pouvait être très éloigné du centre.

**22** (64). Hauteur : 0.36; largeur 0.375; distance entre le creux du dos et le creux de la poitrine : environ 0.22; du sillon sternal à l'épaule : 0.121. — Pl. CIII.

Ce fragment représente la partie supérieure d'un **TORSE D'HOMME**. Le cou est coupé au niveau des épaules. L'épaule gauche est conservée avec la partie supérieure du bras environ jusqu'à l'insertion du deltoïde à l'humérus; le côté gauche est conservé, latéralement, du creux de l'aisselle au niveau de la dixième côte; il est endommagé sur la face antérieure à partir du pectoral. La face postérieure est bien conservée et exécutée avec beaucoup de soin; elle montre les muscles de l'épaule, de l'omoplate, le trapèze et toute la moitié supérieure du grand dorsal. Du côté droit il ne reste, sur la face, que la moitié de la clavicule avec l'insertion claviculaire du sterno-cléido-mastoidien et une très petite portion du pectoral et, dans le dos, qu'une portion du trapèze. A gauche, à partir d'environ 0 m. 05 au-dessous de la clavicule et sur tout l'espace compris entre le sillon sternal et l'épaule, la surface du marbre est couverte de petites stries parallèles qui prouvent que le travail, en cet endroit, n'a pas été achevé. Ces traces d'outil s'étendent jusqu'à la cassure superficielle qui intéresse le bas du pectoral et toute la partie antérieure du thorax.

La position des muscles permet de reconstituer le mouvement de la tête et celui du bras gauche. Les extrémités des muscles sterno-cléido-mastoïdiens, à l'endroit où ils s'insèrent au sternum, sont très visibles et d'un relief différent de part et d'autre ; le sterno-cléido-mastoïdien droit est le plus saillant des deux ; il est contracté, d'où l'on conclut que la tête était tournée à gauche. L'épaule gauche fait une saillie très forte sur le plan du pectoral ; les muscles du dos au niveau de l'omoplate, le trapèze surtout, sont contractés ; le bras était donc porté vivement et vigoureusement en arrière. La portion qui subsiste nous donne sa direction, tandis que l'état anatomique de la région nous indique, en plus, le degré d'intensité du mouvement, véritablement brusque et violent.

Les traces d'outil que nous avons relevées sur la poitrine s'expliquent sans doute comme pour le n° 21, et indiquent que le personnage se présentait de dos<sup>1</sup>.



Fig. 36.

Rien ne permet de reconstituer sûrement la position du corps. Pourtant, le geste de protection du côté gauche, la tête tournée dans le même sens, semblent indiquer un mouvement de recul vers la droite ; on peut alors imaginer la jambe gauche tendue, la droite fléchie et portée un peu en avant, tout le torse incliné obliquement dans la même direction. Tout ce qu'on peut dire du bras droit, c'est que, pour équilibrer l'aspect de la figure, le geste le plus satisfaisant à lui attribuer est de le supposer levé, l'avant-bras fléchi pour asséner un coup. Notre figure rappellerait beaucoup, dans cette attitude, les personnages 14 (fig. 36) et 54 du Mausolée (voir aussi le n° suivant et l'appendice III).

Si l'on admet que la statue se présentait de dos, le mouvement de la tête tournée vers sa gauche, qui est également celle du spectateur, inclinerait à la placer dans la moitié droite du fronton.

**23** (1309). Hauteur : 0.35 ; largeur de la fesse : 0.13 ; tour de taille : 0.87 ; distance entre les deux

1. L'examen de la cassure qui leur succède immédiatement au dessous pourrait pourtant suggérer une autre explication ; il semble que cette partie du corps était recouverte par un objet qui, en se détachant, aurait arraché avec lui l'épiderme du marbre. Étant donné qu'il s'agit du côté gauche et vu la position du bras, on ne peut

guère songer qu'à un bouclier. Le bras gauche étant porté en arrière et un peu vers l'extérieur, le bouclier aurait recouvert en partie le pectoral et l'abdomen. Les stries laissées dans le marbre s'expliqueraient par le fait que la saillie du bouclier rendait à peu près invisible la partie où elles se trouvaient.

bourellets des muscles latéraux : 0.32. Hauteur approximative de la statue entière : 1.80<sup>1</sup>. — Pl. CIV.

Ce fragment comprend le BASSIN avec les muscles grands-obliques, la partie supérieure du BAS-VENTRE et le HAUT DES CUISSES. La partie inférieure du bas-ventre est mutilée. Sur le côté gauche, un peu au-dessous de la saillie du muscle grand-oblique, tenon. La fesse droite est mutilée. La partie postérieure et les côtés sont travaillés avec soin ; au contraire, ce qui reste de la partie antérieure n'est pas poli, mais simplement rayé de stries verticales laissées par la gradine.

La plus grande partie du corps dont provient ce fragment se reconstitue sans difficulté (fig. 37). En effet, l'obliquité du bassin, l'état de contraction du muscle moyen fessier à droite, la saillie particulièrement prononcée de la fesse gauche, allongée et rétrécie latéralement, la dépression au niveau du grand trochanter sur le côté droit, sont autant de détails qui indiquent sûrement le mouvement des jambes. La droite était portée en avant et un peu à droite, le genou plié ; la gauche étendue en arrière, le pied vers l'extérieur. Le bas du dos, depuis le bord de la cassure jusqu'à environ 0 m. 035 plus bas, nous conserve l'insertion inférieure des muscles spinaux, dont le volume est considérable. Ils sont relâchés, donc le torse n'est pas penché en avant. Les muscles obliques, qui forment un bourellet de part et d'autre du torse, au-dessus des cuisses, ne sont pas dans le même plan que le bassin ; l'oblique droit est plus saillant en arrière que le gauche. Il faut en conclure à une légère torsion du corps vers la droite. La partie conservée du sillon vertébral est légèrement infléchie à droite, et il semble bien, autant que l'état du fragment permet d'en juger, que le volume du grand-oblique est plus fort à droite qu'à gauche. De ce côté il paraît étiré le long du thorax ; le torse aurait donc été légèrement penché à droite. Le tenon de la cuisse gauche a dû servir à soutenir soit un bras, soit un pan de draperie. Il est vraisemblable que le bras gauche pendait le long du corps ou que, étendu horizontalement, il soutenait une draperie, tandis que le bras droit, brandissant une arme, sans doute une lance, était levé.

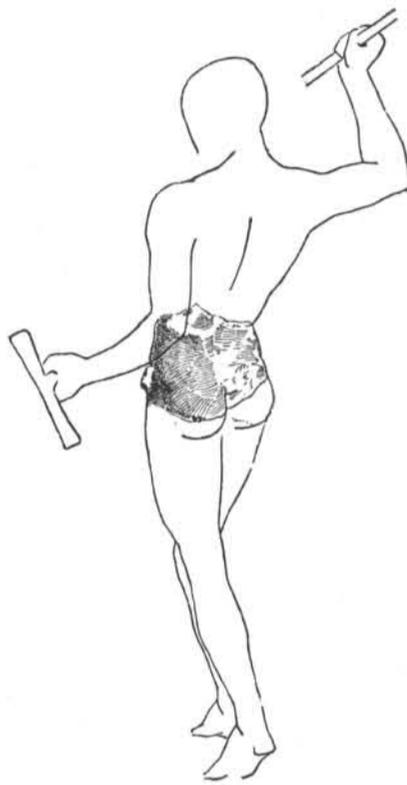


Fig. 37.

Le personnage se présentait donc avec la jambe droite fléchie, la jambe gauche

1. Trouvé par M. Rhomaios dans un mur, entre la fontaine d'Augé et la maison Dimopoulos. Cf. RHOMAIOS, *Πρακτικά*, 1909, p. 311, pl. VI, 2 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 38.

étendue en arrière, le torse légèrement tourné à droite. Où se plaçait-il ? Étant donné sa taille, il ne pouvait se trouver loin du milieu du fronton. D'autre part, la différence de travail entre les parties postérieure et antérieure indique qu'il se présentait de dos, à peu près dans l'attitude donnée aux figures 14 (fig. 36) et 54 du Mausolée. Or, sur les monuments représentant la chasse de Calydon qui paraissent se rapprocher le plus des sculptures de Tégée, apparaît presque toujours un chasseur vu par derrière, comme si le héros montré de dos était de tradition dans ces sortes de scènes<sup>1</sup>. Le plus souvent, c'est immédiatement derrière le sanglier que se trouve ce chasseur. On peut penser qu'il en était de même au fronton Est de Tégée et voir dans le n° 23 un fragment du héros vu de dos de la chasse de Calydon. Il faudrait alors, si l'on admet la suite des dénominations de Pausanias, y reconnaître Castor, car il ne peut s'agir ni d'Ankaïos blessé, ni d'Epochos occupé à le soutenir. L'identification doit, toutefois, être considérée comme hypothétique, puisque d'autres personnages, et au fronton Est et au fronton Ouest (dont nous ignorons entièrement la composition), pouvaient aussi se présenter dans cette attitude<sup>2</sup>.

Il serait tentant de rapprocher ce morceau du fragment 22, également vu de dos, et d'y voir les parties supérieure et inférieure d'un même torse ; dans tous deux le corps paraît avoir été penché vers la droite à peu près dans la même position ; dans tous deux l'aspect de la partie conservée suggère à première vue des mouvements analogues. Malheureusement, ce rapprochement se heurte à des difficultés qui empêchent de le considérer comme certain<sup>3</sup>.

**24** (66). Hauteur : 0.375 ; largeur : 0.34 ; épaisseur de la cuisse : 0.174 ; épaisseur de la statue, prise à la hauteur du nombril : 0.185 ; distance du nombril au pubis : 0.115<sup>4</sup>. — Pl. CV, C, D.

Partie inférieure d'un TORSE CONSERVÉ DU NOMBRIL AU PUBIS. La partie supérieure de la cuisse droite et le bourrelet du grand-oblique droit subsistent encore. La jambe gauche a disparu entièrement, ne laissant contre le torse qu'une faible ligne en saillie. À la partie postérieure, les fesses sont sectionnées suivant un plan très net, dont la surface est marquée d'entailles grossières. Sur le reste non sectionné de cette partie, de petites stries parallèles révèlent le travail inachevé.

Le mouvement général de la figure se reconstitue facilement (fig. 38) ; l'aplomb nous est donné par les testicules qui pendent librement sans point de contact avec

1. *Mon. Piot*, X, pl. VI-VII ; FURTWÄNGLER-REICHOLD, *Griech. Vasenmal.*, III, pl. 140 et p. 112, fig. 34 et 35 (cf. aussi les observations de Hauser) ; BRENDORF-NIEMANN, *Heroon von Gjölbashi-Trysa*, pl. VII ; ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXVII, 223, 226 a, 228 ; LXXVIII, 230 ; LXXIX, 231, 232 ; LXXX, 233 ; LXXXI, 236 ; LXXXIII, 242, 243, 246, etc. Quelquefois le dos du chasseur

est recouvert d'une draperie, mais, le plus souvent, il est nu.

2. Il faut également remarquer que, sur les sarcophages, les Dioscures sont généralement représentés à cheval : ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXIII, 220 ; LXXIV, 221 ; LXXV, 222 ; LXXX, 234 ; LXXXII, 239, etc.

3. Cf. appendice III.

4. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 257, 3<sup>o</sup>.

les cuisses, ce qui indique que le personnage était penché en avant. L'axe du corps, fortement incliné à gauche, montre qu'il était, de plus, penché de côté. La naissance de la cuisse gauche à sa partie interne est sensible derrière les testicules ; sa direction montre que la cuisse était relevée ; la partie gauche du ventre venait s'appuyer contre elle, et la ligne conservée sur le marbre marque l'intersection des deux plans. Dès lors, l'autre jambe ne peut guère être que pliée, le genou en terre.

Les proportions de cette figure sont un peu moindres que celles de la plupart des autres personnages. Ce détail, ainsi que l'attitude agenouillée, donne à penser qu'elle se trouvait assez éloignée du milieu du fronton. D'autre part, la direction du corps montre qu'elle prenait place dans la moitié gauche. Mais il ne semble pas possible

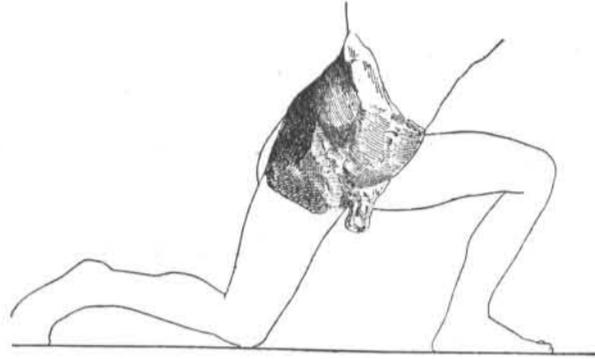


Fig. 38.

de préciser auquel des deux frontons elle a appartenu. L'attitude fait penser à un archer en train de décocher une flèche, personnage qui pouvait jouer un rôle aussi bien dans la chasse de Calydon que dans le combat de Télèphe et d'Achille. — Quant à la section plane de la partie postérieure, elle n'indique pas nécessairement que la statue fût appliquée au tympan du fronton ; il se pouvait qu'elle en fût distante, mais on avait jugé inutile, dans une figure secondaire, de sculpter les parties non apparentes de l'œuvre.

**25 (67).** Hauteur : 0.44 ; distance du nombril au pubis : 0.15 ; entre les deux bourrelets des muscles latéraux : 0.33 ; tour de taille : 0.95<sup>1</sup>. — Pl. CVI, A, B.

Le fragment comprend la PARTIE SITUÉE ENTRE LE PUBIS ET LA RÉGION OMBILICALE. En arrière, la partie inférieure des muscles spinaux et la partie supérieure des fessiers sont conservées ; de même, latéralement, les bourrelets des muscles grands-obliques. La partie postérieure, rayée de stries verticales, n'était pas destinée à être vue.

La partie conservée des testicules donne l'axe de la statue (fig. 39). Le torse était penché en avant ; la preuve nous en est donnée par le relief spécial des muscles sacro-lombaires, contractés pour retenir le poids du corps. Ces muscles qui, au repos, forment une masse molle saillante (cf. n° 23), n'ont ici qu'un relief peu accusé par où s'atteste leur action. Autant qu'on en peut juger étant donné le mauvais état du fragment, le bassin paraît avoir été légèrement incliné de droite à gauche et de haut en

1. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 257, 4°.

bas, et la jambe droite s'être portée en avant. L'attitude devait rappeler, dans la partie

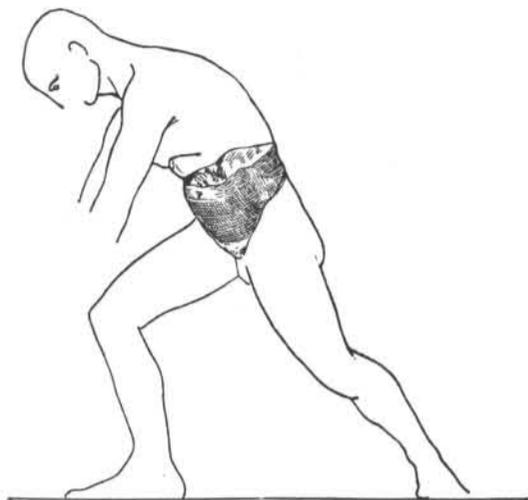


Fig. 39.

inférieure, celle de la figure 21 du Mausolée.

La position penchée de ce personnage fait penser au geste de quelqu'un qui se baisse. D'autre part, comme c'est la jambe droite qui se porte en avant, il faut, pour que la statue se présente à peu près de trois quarts et non de dos, qu'elle regarde vers la gauche (du spectateur). Il faut donc probablement la placer dans la partie droite de l'un des frontons. Peut-être est-ce au fronton Est qu'il faut l'attribuer, et doit-on y reconnaître

Epochos se penchant vers Ankaïos blessé, groupe qui, d'après Pausanias, prenait place immédiatement à droite du sanglier.

**26.** Hauteur : 0.23 ; plus grande largeur : 0.315. — Pl. CIX, B.

Fragment d'un TORSSE NU. Ce fragment est extrêmement endommagé, et il ne reste qu'une très petite partie de l'épiderme de la statue. Il est difficile de déterminer exactement à quelle partie du torse il appartient. On peut seulement dire que la partie disposée à droite dans notre reproduction paraît appartenir à la région des côtes. La face postérieure, dont il subsiste une petite partie, était plane et rayée de stries irrégulières.

**27.** Dimensions en surface : 0.24 × 0.185 ; plus grande épaisseur : 0.072. — Pl. CXI, B.

Grand fragment, bien travaillé, qui paraît être la partie postérieure d'une ÉPAULE GAUCHE.

**Fragments de bras.**

**28** (Athènes, Musée national, 180 β). Longueur du bras : 0.23, de l'avant-bras : 0.22 ; tour du bras : 0.41, de l'avant-bras : 0.39<sup>1</sup>. — Pl. XCVIII, C.

Fragment de BRAS GAUCHE replié. Stries très légères, paraissant dues à une râpe, sur la partie postérieure. Il faut remarquer la puissante contraction des muscles courts et saillants.

**29** (81). Longueur : 0.151 ; tour du bras au-dessus du coude : 0.36. — Pl. CX, A.

COUDE DROIT, auquel est attenante l'extrémité du bras.

**30** (122). Longueur : 0.182 ; tour au-dessus du coude : 0.39.

COUDE, auquel sont attenants un grand morceau du bras et une petite portion de l'avant-bras. Le fragment paraît avoir appartenu à un bras gauche.

**31** (92). Longueur : 0.141 ; tour du bras au-dessus de la draperie : 0.34. — Pl. CX, B.

Fragment de BRAS GAUCHE, dont un bout de draperie recouvre le haut. La section supérieure est soigneusement aplanie et piquée au marteau. Un trou profond de 0.071 y est pratiqué et devait servir à recevoir le tenon qui fixait ce fragment au reste du bras.

**32.** Longueur : 0.146 ; tour : 0.37.

Fragment de BRAS. D'un côté, restes d'un trou de tenon.

**33.** Longueur : 0.20 ; tour : 0.37.

Fragment de BRAS.

1. Pour la bibliographie, cf. p. 84, n. 6. Trouvé près de Palaio-Episkopi.

**34.** Longueur : 0.18 ; tour : 0.34.

Fragment de BRAS.

**35** (101). Longueur : 0.097 ; tour : 0.36.

Fragment de BRAS.

**36** (93). Longueur : 0.195 ; tour au-dessus du coude : 0.30.

Fragment de BRAS GAUCHE, auquel est attaché le coude. Sur la face intérieure, la surface du marbre est endommagée absolument de la même façon que l'épaule droite de l'Atalante.

**37.** Longueur : 0.122 ; tour : 0.32.

Fragment qui paraît provenir d'un BRAS.

**38.** Longueur : 0.162 ; tour : 0.34. — Pl. CX, B.

Fragment de BRAS GAUCHE (partie près de l'épaule). A l'extrémité supérieure, restes d'un trou de tenon.

**39.** Longueur : 0.122 ; tour au-dessus du coude : 0.30.

Partie inférieure d'un BRAS, qui paraît être un bras droit, avec amorce de l'avant-bras plié.

**40.** Longueur : 0.098 ; tour : 0.235.

Fragment d'AVANT-BRAS. L'une des faces étant endommagée tout à fait de la même façon que l'épaule droite de l'Atalante (cf. aussi le n° 36), il est possible que nous ayons là un morceau du bras droit de la chasseresse ; dans ce cas il appartiendrait, en raison de sa minceur, à la partie la plus proche du poignet.

**41** (97). Longueur : 0.118 ; tour au-dessus du coude : 0.25.

Fragment qui paraît appartenir à un AVANT-BRAS plié, auquel est attachée l'amorce du bras.

**42.** Hauteur : 0.084 ; tour : 0.23. — Pl. CX, A.

POIGNET DROIT.

**43** (125). Hauteur : 0.076, tour : 0.23.

Fragment de POIGNET.

**44.** Hauteur : 0.176 ; largeur : 0.123.

Fragment qui paraît provenir d'un BRAS, bien que sa forme aplatie d'une façon peu naturelle empêche de considérer comme certaine cette provenance. En haut, un bourrelet peut être un morceau de draperie. Dans la section supérieure, plane, sont pratiqués une dizaine de trous circulaires peu profonds, dont la destination est douteuse.

**45** (100). Longueur : 0.083 ; tour du poignet : 0.25.

Partie supérieure d'une MAIN GAUCHE avec amorce du poignet.

**46.** Longueur : 0.102 ; largeur : 0.106.

Partie médiane d'une MAIN GAUCHE avec amorce des doigts.

**47.** Longueur : 0.158 ; tour du poignet : 0.26. — Pl. CXI, A.

POIGNET GAUCHE avec commencement de la main. Les veines et les rides du poignet sont très accentuées.

**48.** Longueur : 0.137 ; largeur : 0.113. — Pl. CXI, A.

Fragment de MAIN GAUCHE avec première phalange du pouce et amorce des autres doigts.

**49.** Longueur : 0.103 ; tour du poignet : 0.205.

POIGNET DROIT avec commencement de la main.

**50.** Longueur : 0.114 ; tour du poignet : 0.255. — Pl. CXI, A.

POIGNET DROIT.

Fragments de mains.

**51.** Longueur : 0.112 ; largeur : 0.108<sup>1</sup>. — Pl. CXI, A, B.

Partie médiane d'une MAIN DROITE fermée avec amorce des doigts. Travail très fin et très poussé. L'intérieur, qui affecte la forme d'un demi-cylindre tout à fait lisse, est évidemment travaillé en vue de tenir serrée une arme. On remarquera le modelé gras de la main, l'absence de veines sur la surface supérieure.

**52** (96). Longueur : 0.105 ; largeur : 0.083. — Pl. CXI, A, B.

Partie médiane d'une MAIN DROITE avec premières phalanges du pouce et de l'annulaire et amorces de l'index et du médium.

**Fragments de jambes.**

**53** (Athènes, Musée National, 180 α). Longueur : 0.373 ; hauteur : 0.295 ; largeur au genou : 0.112<sup>2</sup>. — Pl. XCVIII, B.

CUISSE DROITE, reposant sur la jambe repliée. La jambe, qui semble sortir de la plinthe, n'a pas été terminée, la saillie de la corniche devant la cacher. La partie postérieure est traitée à peu près de la même façon que la partie antérieure. Le dessous de la plinthe est lisse. La facture est habile, assez soignée. Ce fragment provient sans doute d'une statue virile dont l'autre jambe était relevée dans une attitude analogue à celle de la figure B du fronton oriental d'Olympie.

**54** (71). Longueur : 0.245 ; hauteur : 0.267 ; épaisseur de la cuisse : 0.156<sup>3</sup>. — Pl. CVIII, C.

Fragment de JAMBE GAUCHE. La cuisse est repliée sur le mollet ; un morceau de la plinthe adhère encore à la jambe. Le genou manque, ainsi que la partie supérieure de la cuisse et la partie inférieure de la jambe. La partie postérieure, d'ailleurs assez endommagée, paraît traitée de façon plus sommaire et plus plate que la partie antérieure. La partie inférieure de la plinthe semble brisée.

Ce fragment fait pendant au précédent ; il doit provenir d'un personnage qui avait à peu près la même attitude. Mais, tandis que, dans le fragment d'Athènes, la jambe, écrasée par la cuisse, a été, pour ainsi dire, escamotée, ici le relief réel en a été respecté. D'ailleurs, au lieu de s'aplatir sur le sol, elle s'en écarte légèrement à partir du mollet, ce qui indique que le pied, posé verticalement sur la pointe des orteils, était représenté en vraie grandeur.

**55** (74). Longueur : 0.39 ; épaisseur de la cuisse (par-dessus la draperie) : 0.186, du genou : 0.105<sup>4</sup>. — Pl. CVII, A, B.

CUISSE ET GENOU GAUCHES. La cuisse est recouverte par une draperie qui la cache entièrement, sauf à la partie inférieure, et qui forme des plis parallèles, obliques d'avant en arrière. Sur la partie postérieure les plis de la draperie sont très sommairement indiqués de manière que la surface soit à peu près plane.

La jambe formait avec la cuisse un angle un peu moins ouvert qu'un angle droit. Le pied posait probablement à plat, cette jambe étant portée en avant, l'autre tendue en arrière.

**56** (75). Hauteur : 0.51 ; tour du mollet : 0.45, de la cheville : 0.30. — Pl. CXII, A.

Fragment de JAMBE GAUCHE, conservée depuis le dessus de la rotule jusqu'à la naissance du cou-de-pied.

Ce qui reste de la cuisse au-dessus de la rotule atteste que la jambe était légèrement pliée. L'état du muscle jambier antérieur, d'autre part, indique que le pied était posé à plat. La jambe était donc probablement portée en avant.

**57** (72). Hauteur : 0.242 ; largeur au genou : 0.113. — Pl. CVIII, B.

1. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258, 5° c.

2. Pour la bibliographie, cf. p. 84, n. 6. Lieu de trouvaille inconnu. Cf. aussi NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 39.

3. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258 b ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 39.

4. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 258 a.

Fragment de JAMBE DROITE, comprenant le tiers inférieur de la cuisse et le genou. Un bout de draperie recouvre la cuisse.

Cette jambe semble avoir été tendue en avant.

**58** (77). Longueur : 0.29 ; largeur du mollet (d'un côté à l'autre) : 0.131 ; tour (au-dessous du mollet) : 0.33. — Pl. CIX, H.

Partie médiane d'une JAMBE GAUCHE. A la partie postérieure et interne du mollet adhère un fragment de tenon en marbre, destiné sans doute à étayer quelque accessoire.

**59** (87). Longueur : 0.20 ; tour : 0.30. Fragment de CHEVILLE, probablement droite. — Pl. CX, B.

**60**. Longueur : 0.123 ; tour : 0.285. — Pl. CX, A.

Fragment d'une CHEVILLE GAUCHE.

**61**. Longueur : 0.165 ; tour du mollet : 0.40 ; tour au-dessus du mollet : 0.35. — Pl. CX, B.

Fragment de JAMBE GAUCHE (partie immédiatement au-dessous du genou).

**62**. Longueur : 0.235 ; tour du mollet : 0.425, de la cheville : 0.35. — Pl. CX, C.

Fragment de JAMBE GAUCHE.

**63** (79). Longueur : 0.145. — Pl. CX, A.

GENOU GAUCHE.

**64** (78). Hauteur : 0.163 ; largeur : 0.127.

Fragment d'une JAMBE qui paraît être une jambe gauche (partie supérieure du mollet).

**65**. Longueur : 0.092 ; largeur : 0.097. Fragment de GENOU GAUCHE, extrêmement endommagé.

**66**. Hauteur : 0.205 ; tour (au-dessus du genou) : 0.42.

GENOU GAUCHE, avec extrémité de la cuisse très endommagée.

**67** (103). Hauteur : 0.08 ; largeur : 0.111.

Fragment qui paraît appartenir à une JAMBE et provenir de la partie immédiatement au-dessous du mollet.

**68**. Hauteur : 0.13 ; tour : 0.40.

Fragment de VISSE, extrêmement endommagé.

**Fragments de pieds.**

**69** (83). Largeur du pied : 0.12 ; longueur : 0.10 ; hauteur : 0.053 ; hauteur de la plinthe : 0.065. — Pl. CIX, A.

Fragment d'un PIED DROIT, attenant à la plinthe. Le dessous de la plinthe paraît brisé.

**70** (82). Largeur : 0.113 ; longueur : 0.174 ; hauteur : 0.08 ; hauteur de la plinthe : 0.045. — Pl. CIX, E.

Fragment d'un PIED DROIT. Le gros orteil manque. Le dessous de la plinthe paraît brisé.

**71** (84). Largeur : 0.116 ; longueur : 0.23 ; hauteur : 0.10 ; hauteur de la plinthe : 0.095. — Pl. CIX, C, D.

Fragment d'un PIED DROIT. La plinthe paraît ici complète en épaisseur. A gauche du pied est pratiqué un trou carré qui servait à l'encastrement d'un accessoire ou d'un étau de métal. Le dessous de la plinthe est bossué d'aspérités irrégulières peu profondes.

**72**. Longueur : 0.14 ; largeur : 0.107.

Fragment de PIED DROIT ; la partie médiane est seule conservée.

**73**. Hauteur : 0.208 ; largeur : 0.122. — Pl. CX, C.

**Fragments de draperies.**

Fragment de DRAPERIE à plis profonds verticaux. Le travail de ce morceau, ainsi que celui des cinq suivants, est analogue à celui de la draperie de l'Atalante ; il n'existe pourtant pas de raison décisive pour les lui attribuer.

**74**. Hauteur : 0.228 ; largeur : 0.132.

Fragment de DRAPERIE, à plis profonds.

75. Hauteur : 0.142 ; largeur : 0.116.

Fragment de DRAPERIE, comprenant deux larges plis verticaux.

76. Hauteur : 0.128 ; largeur : 0.082. — Pl. CX, C.

Fragment de DRAPERIE, formant de petits plis assez profonds analogues à ceux qui se trouvent au-dessous de la ceinture de l'Atalante.

77 (107). Hauteur : 0.265 ; largeur : 0.13.

Fragment de DRAPERIE, formant deux petits plis verticaux.

78. Hauteur : 0.237 ; largeur : 0.10.

Fragment de DRAPERIE, portant sur deux faces des plis verticaux.

79. Hauteur : 0.113 ; largeur : 0.098.

Fragment de DRAPERIE, formant de petits plis profonds.

80. Hauteur : 0.184 ; largeur : 0.10.

Fragment de DRAPERIE, très endommagé. Un pli seulement reste visible.

81. Hauteur : 0.096 ; largeur : 0.117.

Fragment de DRAPERIE, avec amorce de plis.

82. Hauteur : 0.273 ; largeur : 0.115.

Fragment de DRAPERIE, travaillé sur deux faces et formant des plis verticaux.

83. Hauteur : 0.115 ; largeur : 0.073.

Fragment de DRAPERIE ; plis verticaux.

84. Hauteur : 0.104 ; largeur : 0.10.

Fragment de DRAPERIE ; larges plis verticaux.

85. Hauteur : 0.17 ; largeur : 0.082.

Fragment de DRAPERIE ; plis profonds verticaux.

86. Hauteur : 0.23 ; largeur : 0.168. — Pl. CX, C.

Fragment de DRAPERIE, assez grand, mais très endommagé. Une très petite portion de la surface travaillée est conservée ; elle comporte deux plis courbes assez profonds.

87. Hauteur : 0.143 ; tour : 0.24.

Fragment de membre indéterminé, qui appartient peut-être à une cheville. L'une des faces est plus aplatie que l'autre.

88 (106). Longueur : 0.149.

Fragment très endommagé, dont on ne peut déterminer sûrement la nature.

89 (121). Hauteur : 0.091 ; tour : 0.27.

Fragment de membre indéterminé.

Fragments  
de nature incertaine.

#### D. — *Fragments provenant des métopes.*

Un certain nombre de fragments appartiennent à des figures de si petite taille qu'ils ne peuvent provenir des frontons et qu'il semble également difficile d'y voir les morceaux de statues isolées. La supposition la plus vraisemblable est de les attribuer aux sculptures des métopes ; cette hypothèse peut, en tout cas, être considérée comme presque certaine pour le fragment de draperie 95, dont la partie postérieure est soigneusement aplanie.

Fragments  
de bras.

**90.** Longueur : 0.148 ; tour au-dessus du coude : 0.19. — Pl. CXI, B.

Fragment de BRAS, auquel est attaché le coude. L'une des faces est aplatie et était sans doute tournée contre le fond de la métope ; l'autre, très endommagée, regardait probablement l'extérieur. Si cette disposition est exacte, le fragment appartenait à un bras gauche.

**91** (94). Longueur du bras : 0.105, de l'avant-bras : 0.116 ; tour au-dessus du coude : 0.25, au-dessous : 0.24. — Pl. CXI, B.

COUDE, auquel sont attachés les amorces du bras et de l'avant-bras plié. L'une des faces, un peu aplatie, doit être la face postérieure. Ce fragment paraît provenir d'un bras gauche.

**92.** Longueur : 0.081 ; tour : 0.23.

Fragment, qui paraît provenir d'un AVANT-BRAS.

**93.** Longueur : 0.19 ; tour au-dessus du coude : 0.24. — Pl. CXI, B.

BRAS, avec amorce du coude. Le haut du bras, assez endommagé, paraît avoir été recouvert par une draperie. La partie postérieure est aplatie et, dans le haut, rayée de stries grossières ; cette face s'appliquait sans doute au fond de la métope. Le fragment provient donc d'un bras droit.

**94.** Hauteur : 0.06 ; tour : 0.225.

Fragment de BRAS.

Fragments  
de draperies.

**95.** Hauteur : 0.182 ; largeur : 0.129. — Pl. CXI, B.

Fragment de DRAPERIE formant des plis légèrement courbes, larges et peu profonds, dont le caractère est celui des draperies de l'Atalante. La partie postérieure, soigneusement aplanie, devait s'appliquer contre une autre surface plane, qui ne peut guère être que le fond de la métope.

**96.** Hauteur : 0.106 ; largeur : 0.10. — Pl. CXI, B.

Fragment de DRAPERIE. Petits plis verticaux, relativement profonds.

Ces quelques fragments ne nous apprennent rien sur les scènes représentées dans les métopes, mais, grâce aux inscriptions gravées sur deux blocs d'architrave <sup>1</sup>, nous pouvons au moins soupçonner les sujets de deux d'entre elles. Pour celle dont la légende est Αὔγα, Τήλεφος, "Α[λεος ?], il paraît tout naturel de penser qu'elle a représenté le roi Aléos découvrant le petit Télèphe, en présence de sa fille Augé, dans le sanctuaire où cette dernière, prêtresse d'Athéna, le tenait caché <sup>2</sup>. Et il est intéressant de retrouver une scène de la vie du héros arcadien dans un monument sensiblement antérieur à la petite frise de Pergame. — Quant à la deuxième légende, l'exégèse en est plus difficile. Καρπεῖδες signifie les « descendants de Képheus », fils d'Aléos et éponyme de la ville arcadienne de Καρυαί. Mais qui sont ces descendants ? M. Rhomaios <sup>3</sup> y reconnaît Aérope, fille de Képheus, et Aéropos, l'enfant qu'elle eut d'Arès ; suivant Pausanias <sup>4</sup> la naissance de l'enfant coûta la vie à Aérope, mais, par faveur spéciale du dieu, il put continuer à tirer du sein maternel un lait abondant. Ce serait la représentation de cette scène que nous aurions ici. Mais cette explication de Καρπεῖδες n'est guère admissible ; car on se demande pourquoi l'on aurait dé-

1. Voir plus haut p. 35.

2. Ps. APOLLOD., II, 7, 4 ; III, 9, 4.

3. Πρακτικά, 1909, p. 310.

4. VIII, 44, 7.

signé sous ce nom collectif Aéropé, fille, et Aéropos, petit-fils de Képheus, au lieu de donner son nom à chaque figure, comme on l'avait fait pour Augé et Télèphe. De plus, il ne semble pas que, parmi la nombreuse postérité de Képheus, Aéropé et Aéropos fussent particulièrement célèbres et que l'appellation de Καφειδαι s'appliquât spécialement à eux. L'explication que nous avons tout d'abord<sup>1</sup> proposée nous paraît donc toujours la plus vraisemblable : les Καφειδαι sont ces vingt fils de Képheus qu'Héraclès amena avec lui dans son expédition contre les Lacédémoniens et qui y trouvèrent la mort<sup>2</sup>. Sur la métope était probablement reproduite une scène du combat dans lequel étaient engagés quelques Caphéides, car, dans l'étroit espace d'une métope, il est évident qu'ont n'eût pu figurer toute la famille, d'autant plus qu'en face d'eux apparaissaient sans doute quelques-uns de leurs adversaires. Ces derniers étaient Hippocoön et ses enfants ; aussi peut-on supposer avec vraisemblance que, si l'on retrouve jamais le reste de l'architrave, on y verra gravé, à côté de Καφειδαι, Ἴπποκοωντιδαι.

L'architrave d'Augé-Téléphos appartenant probablement à l'opisthodomé et celle des Caphéides au pronaos<sup>3</sup>, on constate un rapport étroit entre les sujets de chacune des frises et ceux des frontons. La partie orientale du temple, dont le fronton représentait la chasse de Calydon et une métope les exploits des Caphéides, était destinée à glorifier les héros arcadiens ; la partie occidentale était tout entière consacrée — fronton et métopes — à la légende tégéate par excellence : l'histoire de Télèphe.

En plus des fragments que nous venons de cataloguer, il existe au musée de Piali une quinzaine de morceaux trouvés dans la fouille du temple d'Aléa et dont l'aspect rappelle celui des sculptures des frontons ; mais ils sont tellement mutilés et endommagés qu'il semble impossible d'en déterminer la nature.

1. *C. R. Acad. Inscr.*, 1911, p. 259. C'est également celle de HILLER VON GÄRTRINGEN, *IG*, V, 2, 78-79.

2. *Ps. APOLLOD.*, II, 7, 3, 4-6.

3. *Cf.* p. 33.

## CHAPITRE II

### LA COMPOSITION ET LE STYLE DES FRONTONS

Essayer, à l'aide des fragments que nous venons de passer en revue, de reconstituer la décoration des frontons, est chose impossible ; on peut seulement, en rapprochant les morceaux les moins mutilés des monuments qui nous ont conservé la représentation des mêmes thèmes, donner quelques indications très générales. Par contre, les fragments sont assez nombreux pour mettre en lumière, mieux que les documents jusqu'aujourd'hui connus, certains traits de la facture et du style scopasiques.

#### La composition.

Comment étaient disposées, dans les deux frontons, les figures qui en constituaient le décor<sup>1</sup> ? Au fronton Ouest il paraît impossible de faire aucune conjecture, même approximative, sur l'agencement des figures ; la seule à laquelle nous puissions assigner une place est la statue 10, étendue à l'extrémité Nord du fronton, spectatrice du combat. Pour se représenter avec quelque vraisemblance ce qu'était le combat d'Achille et de Télèphe dans la plaine du Caïque, il faudrait, étant donné l'état des fragments, des indications qui nous manquent ; Pausanias se borne à mentionner d'un mot le sujet ; d'autre part, le principal texte relatif à cette légende est une longue et verbeuse description de Philostrate<sup>2</sup> insuffisante pour éclaircir la question qui nous intéresse, et l'unique monument où elle se trouve figurée paraît être la petite frise du grand autel de Pergame ; or, elle est elle-même trop incomplète pour nous aider dans notre recherche.

C'est donc seulement du fronton Est que, grâce à la précision du texte de

1. Cf. NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 2.

2. *Heroic.*, II, 14-18 (éd. Kayser, p. 456-460).

Pausanias et à la multiplicité des représentations de la scène, grâce aussi à l'importance des fragments qui lui sont plus ou moins sûrement attribuables, nous pouvons essayer de prendre une idée. Tout d'abord, Pausanias nous fait connaître le sujet : la chasse de Calydon<sup>1</sup>, ainsi que la disposition générale et les noms des personnages : à peu près au milieu (*κατὰ μέσον μάλιστα*)<sup>2</sup> se trouvait le sanglier ; d'un côté neuf figures : Atalante, Méléagre, Thésée, Télamon et Pélée, Pollux, Iolaos, Prothous, Comètes, de l'autre six : Ankaïos blessé et soutenu par Epochos, à côté de ce dernier (*παρὰ δὲ αὐτόν*) Castor et Amphiaraios, à leur suite (*ἐπὶ δὲ αὐτοῖς*) Hippothous, et finalement (*τελευταῖος*) Pirithoos. Or, comme nous savons que le sanglier allait de droite à gauche et qu'Atalante ne pouvait se trouver qu'au-devant de lui, c'est nécessairement la partie gauche du fronton qui contenait les neufs premiers personnages, la partie droite qui contenait les six autres. Il est donc vraisemblable que le sanglier prenait place un peu à droite du milieu du fronton. Atalante, qui lui faisait immédiatement face, pouvait ainsi se dresser tout à fait au centre, comme il convenait à l'héroïne de la scène. En recourant aux documents figurés relatifs à la chasse de Calydon et en rapprochant ceux de nos fragments qui sont le plus caractéristiques, on peut préciser la disposition de ce groupe central.

Ces documents sont de quatre sortes : les reliefs de sarcophages<sup>3</sup>, qui sont très nombreux ; les reliefs de l'héoon de Gjölbaschi-Trysa<sup>4</sup> ; quelques plaques de terre cuite<sup>5</sup> ; quelques peintures de vases<sup>6</sup>. Or, si l'on examine cet ensemble, on constate que le sanglier y occupe toujours, comme à Tégée, le centre de la composition ; de part et d'autre se suivent les chasseurs en nombre plus ou moins considérable. Généralement Atalante et Méléagre sont les figures principales, et presque toujours ils se trouvent mis particulièrement en évidence. Le plus souvent ils sont placés face au sanglier, qui fonce sur eux<sup>7</sup> ; mais quelquefois<sup>8</sup> un seul des deux héros est au-devant de l'animal ; l'autre est derrière, en train de le frapper pendant qu'il passe devant lui. D'après le texte de Pausanias, c'était très probablement la première composition que l'on trouvait à Tégée<sup>9</sup> ; sinon, le périégète n'aurait pas dit qu'Ata-

1. Le choix de ce sujet pour un monument tégéate s'explique par l'origine d'Atalante, fille, d'après certaines traditions, de Iasos, petit-fils d'Aléos (Ps. APOLLOD., III, 9, 2 ; d'après d'autres, elle est Béotienne, fille de Schoineus fils d'Athamas).

2. Sur le sens du mot *μάλιστα*, cf. NEUGEBAUER, p. 4.

3. C. ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, p. 268, pl. LXX-LXXXVIII ; VERSAKIS, 'Εφ. ἀρχ., 1911, p. 186.

4. BENNDORF-NIEMANN, *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 106, pl. VII-VIII.

5. *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 107 ; BENNDORF-NIEMANN, *Heroon*, p. 108, fig. 111.

6. S. REINACH, *Mon. Piot*, X, p. 39, pl. VI-VII ; FURTWÄGLER-REICHOLD, *Griech. Vasenmal.*, III, pl. 140, p. 110.

7. ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXII, 219 ; LXXIII, 220 ; LXXIV, 221 ; LXXV, 222, 223 ; LXXVI, 224 ; LXXVIII, 230 ; LXXIX, 231, etc.

8. VERSAKIS, 'Εφ. ἀρχ., 1911, p. 186 (= MENDEL, *Catalogue des sculptures des Musées ottomans*, III, n° 1334 ; notre pl. CXII, D) ; BENNDORF-NIEMANN, *Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 108, fig. 111 ; *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 107.

9. C'est ce qui nous empêche d'attacher autant d'importance que M. VERSAKIS ('Εφ. ἀρχ., 1911, p. 186) au sarcophage de Prévéza, aujourd'hui au musée de Cons-

lante, Méléagre et Thésée étaient d'un côté du sanglier, mais qu'ils se trouvaient avec lui à peu près au centre. Par l'adjonction d'un troisième héros, Thésée, le sculpteur avait renforcé ce groupe central des personnages le plus directement intéressés à l'action. Il nous paraît inutile de supposer à droite du sanglier, comme on l'a fait<sup>1</sup>, trois héros oubliés par Pausanias et faisant pendant au groupe Atalante-Méléagre-Thésée. Cette disposition est même peu vraisemblable, car, sur les sarcophages représentant la chasse, Ankaïos blessé et Epochos le relevant font presque toujours immédiatement suite au sanglier. C'est donc là aussi que nous placerons ce groupe dont les fragments 6 et 25 (?) permettent de prendre une idée. — La difficulté, il est vrai, est de savoir comment était garni l'espace au-dessus de la bête ; Epochos baissé vers Ankaïos à demi étendu devait dépasser de peu le dos du sanglier, et au centre du fronton un espace aussi considérable ne pouvait guère rester presque complètement inoccu-

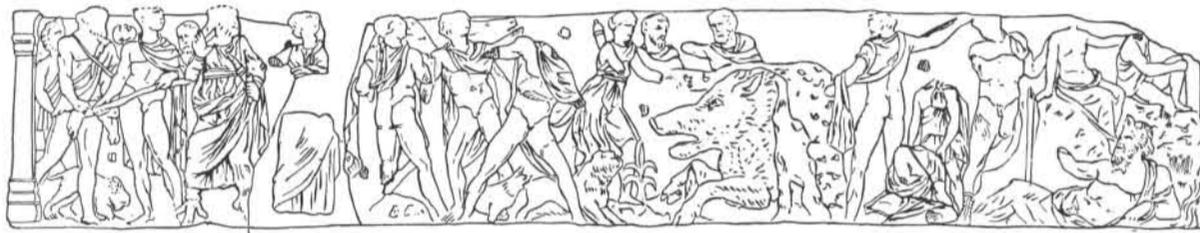


Fig. 40.

cupé. Mais il est possible, sans supposer une inexactitude du périégète, de résoudre le problème en pensant que le héros vu de dos, Castor (nos 22 et 23; cf. appendice III), se trouvait sur un premier plan au-devant du sanglier, plus près du centre qu'Ankaïos blessé. Les termes de Pausanias : *παρὰ δὲ αὐτόν* (Epochos), ne s'opposent pas à cette interprétation, que l'on peut appuyer sur plusieurs représentations de sarcophages<sup>2</sup>. L'espace vide au-dessus du sanglier était ainsi rempli par le buste du héros<sup>3</sup>, qui se dressait de toute la hauteur de sa taille.

Sauf l'adjonction de Thésée, l'ordonnance générale des figures devait donc rappeler le sarcophage Médicis (fig. 40)<sup>4</sup>, et c'est sans doute dans ce monument que nous pouvons trouver le reflet le moins lointain du fronton Est de Tégée ou, tout au

tantinople. Ce monument n'en est pas moins intéressant pour l'iconographie de la chasse ; nous le publions à nouveau (pl. CXII, D) d'après une photographie obligeamment communiquée par M. Mendel. Le personnage à cheval représente un Dioscure (voir les représentations de sarcophages) et non Ankaïos, comme le veut M. Versakis.

1. NEUGEBAUER, p. 7.

2. ROBERT, pl. LXXVII, 228 ; LXXVIII, 230 ; LXXIX, 231 ; LXXXI, 236 ; LXXXIII, 242, 243.

3. Peut-être aussi, bien que la chose à cette époque

paraisse peu probable, la partie antérieure seule du sanglier était-elle représentée (rapp. ROBERT, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, III, 2, pl. LXXVII, 225 ; LXXVIII, 230 ; LXXIX, 231 ; LXXX, 234 ; LXXXI, 237, 236, etc.). Dans ce cas l'espace vide au-dessus de la bête serait peu considérable ; Castor et le groupe Ankaïos-Epochos devraient prendre place immédiatement à droite du tronçon d'animal, disposés de façon à pallier l'artifice.

4. ROBERT, III, 2, n° 230, pl. LXXVIII.

moins, de sa partie centrale. En effet, pour les parties latérales, on ne peut plus se fonder sur les représentations des sarcophages ou sur celles des monuments tels que la frise de Trysa. L'attitude de chaque personnage était imposée, dans les frontons, par la hauteur plus ou moins considérable dont disposait l'artiste sous le rampant, et les sculpteurs de sarcophages, même lorsqu'ils se sont inspirés de la composition scopasique, ont dû nécessairement redresser et modifier les figures pour les adapter à leur cadre rectangulaire. Il est donc difficile, pour l'arrangement des ailes du fronton, de former aucune hypothèse. Tout au plus peut-on dire que Pélée et Télamon paraissent particulièrement unis par la tournure de phrase qu'emploie Pausanias. Il est donc probable qu'ils formaient un groupe faisant pendant au groupe Epochos-Ankaios; peut-être étaient-ils représentés s'appuyant l'un sur l'autre comme les deux guerriers de la frise de Trysa<sup>1</sup>, peut-être voyait-on Télamon tombant, arrêté par une racine d'arbre, et retenu par Pélée, incident de la chasse mythique qui nous est rapporté par Ovide<sup>2</sup>.

Si l'on ne veut pas entrer trop avant dans le domaine des hypothèses, il ne semble pas qu'on puisse pousser plus loin cette enquête. Les résultats en sont sans doute minimes. Pourtant, la présence d'Ankaios blessé et celle du héros vu de dos, qui apparaissent déjà au moins dans une représentation de chasse antérieure au IV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, suffisent pour nous montrer comment Scopas avait été respectueux des traditions dans la conception de son œuvre. Il avait tenu à conserver ces deux figures typiques qu'ont perpétuées, après lui, les sculpteurs de sarcophages, et c'est ailleurs, dans les innovations de facture, dans la nouveauté du sentiment dont il sut animer ses héros, que résida l'originalité de l'artiste.

#### Le métier.

En passant la revue des divers fragments, nous avons noté la façon sommaire dont l'auteur avait coutume de traiter les portions de son œuvre cachées au spectateur. Elle constitue un artifice de métier très caractéristique de la manière de Scopas, artifice qu'il n'a d'ailleurs pas inventé; en effet, les sculpteurs du V<sup>e</sup> siècle n'achevaient pas avec un soin égal toutes les faces de leurs statues, et l'on sait que les figures des frontons d'Olympie, en particulier l'attelage d'OEnomaos au fronton Est<sup>4</sup>, offrent des exemples frappants de la liberté avec laquelle, dès cette époque, les artistes grecs traitaient les parties de leurs œuvres destinées à rester inaperçues.

Ce sont des procédés du même genre qui sont constamment employés à Tégée: tantôt, comme dans l'Héraclès et le sanglier<sup>5</sup>, l'exécution n'est pas poussée dans le

1. BENNDORF-NIEMANN, *Heroon*, pl. VII.

2. *Metamorph.*, VIII, 378.

3. Celle de la coupe de Thémis: FURTWÄNGLER-REICHOLD, *Griech. Vasenmal.*, III, pl. 140.

4. Le même procédé est constaté aussi au Parthénon: cf. le torse reproduit par COLLIGNON-BOISSONNAS-MANSELL, *Le Parthénon*, pl. LVIII, M.

5. Nos 7, 3; cf. aussi 5, 6, 8, 10, 54, 55.

détail sur la face invisible ; tantôt, comme dans l'Atalante, la partie postérieure est simplement dégrossie ; tantôt, comme c'est le cas pour plusieurs torses <sup>1</sup>, elle est limitée par une section plane qui devait sans doute s'appliquer au tympan du fronton. De façon générale, le travail de polissage du marbre n'est pas terminé dans les parties qui, en raison de leur situation, ne pouvaient être vues <sup>2</sup> ; la dernière opération, qui consiste à enlever les traces laissées par la gradine, a été négligée, et le marbre est resté rayé de ces petites stries parallèles que nous avons relevées si souvent. Ainsi, même dans l'exécution matérielle, se révèle une forte tendance à considérer surtout non pas la perfection de l'œuvre, mais son effet ; c'est de cette tendance que nous trouvons l'expression plus complète dans ce qui constitue proprement le style.

**Le style.** Si mutilés soient-ils, les fragments de Tégée suffisent, en effet, à nous renseigner sinon sur la manière dont leur auteur concevait, dans son ensemble, la figure de l'homme, du moins sur sa façon de traiter le nu, la draperie, le visage, c'est-à-dire sur quelques éléments essentiels de son style <sup>3</sup>.

**Le nu.** Ce qui frappe d'abord, c'est la grande habileté avec laquelle est traité le nu. Les indications anatomiques sont très exactes ; chaque muscle est à sa place, avec le relief voulu attestant son état de contraction ou de relâchement, à tel point qu'il est possible de reconstituer les membres mutilés par l'examen des faibles parties conservées. Le modelé est large et souple ; il passe avec facilité des grands méplats des flancs ou de la poitrine aux courbes de l'abdomen ou des épaules ; les transitions sont presque insaisissables ; au toucher la succession des plans donne une impression de continuité et d'égalité des saillies. L'attache des jambes au bassin est soulignée, au contraire, par le relief vigoureux des hanches ; ensuite, recommencent les masses rondes et pleines des fessiers et des cuisses. C'est une sculpture aisée, d'une seule venue ; on sent qu'à aucun moment l'artiste n'a été arrêté ou gêné par les difficultés d'exécution et, si l'on peut lui faire un reproche, c'est précisément de s'être abandonné de façon aussi complète à ses aptitudes naturelles.

En effet, il en est plusieurs, parmi les fragments, qui portent la marque d'une exécution hâtive, non que les détails soient négligés, — ce qui serait de peu d'importance, — mais la facture plastique « intime » de certaines parties est assez faible. Par exemple, sur le fragment 21 (partie supérieure d'un torse très mutilé), on remarquera la mollesse de l'attache du cou ; dans son ensemble, le mouvement est juste et rendu avec vigueur, même avec fougue ; c'est l'exécution matérielle qui manque de carac-

1. Nos 21, 23, 26.

2. Nos 11, 12, 13, 14, 21, 22, 23, 24, 25, 28.

3. Cf. un résumé de ce qui suit dans BERGMANS, *Mél. Holleaux*, p. 19.

tère. Le muscle latéral droit (anatomiquement, le sterno-cléido-mastoïdien) d'une part s'écrase contre l'épaule, de l'autre s'unit au cou lui-même par une courbe molle ; c'est un pli de chair quelconque, de même texture et de même consistance que la pomme d'Adam, par exemple, alors que, dans la nature, la différence des tissus s'exprime par des différences de modelé très sensibles. De même, l'insertion des muscles au sternum est à peine indiquée ; il semble que la poitrine se continue par en haut avec la même matière, la même nature plastique, et ni l'œil ni la main promenée sur le marbre ne trouvent les repères osseux, les caractéristiques musculaires qui rendent, par exemple, si pleinement satisfaisantes les figures du Parthénon. — Les mêmes défauts se retrouvent dans le fragment 22. La saillie de l'épaule sur le plan du pectoral est indiquée par une rondeur sans caractère, la clavicule par un relief continu partout égal à lui-même ; cette égalité de relief est encore plus sensible dans le dos, entre les deux portions du muscle trapèze, fort exagéré d'ailleurs. Il y a, dans cette partie, un ensemble de bosses dont chacune répond à une région anatomique déterminée, mais dont aucune n'est vraiment caractérisée. Dans la nature, le jeu des muscles est rendu sensible par des aspects de la chair à la fois plus variés et plus harmonieux ; il ne se rencontre pas, comme ici, de ces muscles ayant même saillie et même forme, séparés par des creux de même profondeur ; il existe une cohésion intime entre les parties, et l'effet d'ensemble est un effet d'unité. Dans les sculptures de Tégée, au contraire, les parties paraissent dissociées, et l'ensemble est, comme on dit en terme d'atelier, « détraqué ». Ces défauts n'empêchent pas les fragments d'être très passablement « poussés ». Ils pourraient être sculptés de façon beaucoup plus sommaire et être beaucoup plus expressifs ; dans certains torsos archaïques toute l'expression du nu est en puissance et comme latente sous la rudesse de l'enveloppe ; de même, le modelé simple de l'aurige de Delphes présente précisément les qualités qui manquent aux statues de nos frontons<sup>1</sup>.

Ce qui rend particulièrement difficile l'explication de ces défauts, c'est qu'ils n'ont rien de choquant à première vue. Ils peuvent d'autant plus aisément passer inaperçus qu'ils s'allient à des qualités dont ils sont, en somme, l'exagération. C'est la merveilleuse facilité avec laquelle il taille le marbre qui entraîne l'artiste à se moins soucier de la vérité intime que de l'allure générale de ses statues. On percevra pourtant très nettement ces défauts si l'on compare, par exemple, les fragments de Tégée aux parties correspondantes de l'Hermès de Praxitèle, même en tenant très largement compte des différences qui distinguent une statue isolée et traitée pour

1. Entre autres fragments qui laissent à désirer, il faut aussi citer le n° 28 (bras plié du musée d'Athènes) dont les muscles courts et ramassés s'écrasent en un volume par trop restreint.

elle-même d'un vaste ensemble décoratif. Dans l'œuvre de Praxitèle, le modelé est serré, précis ; il contient des formes élastiques et fermes qu'il individualise, il est soutenu d'un bout à l'autre. A Tégée il est flottant, hâtif ; il passe rapidement d'une région à une autre sans s'arrêter à préciser le relief spécial d'aucune. Tandis que l'Hermès donne une impression de finesse élégante et nerveuse, les figures tégéates devaient paraître lourdes et d'un relief monotone.

**La draperie.**

Parmi les fragments de figures drapées, l'Atalante seule est en assez bon état pour permettre une étude de la draperie. Ce que l'on note tout d'abord, c'est la recherche de l'effet. Sur le côté droit, l'étoffe s'étage en grands plis parallèles séparés par des sillons très profonds. Nulle recherche de demi-teintes, nulle délicatesse de facture ; à la blancheur lisse du marbre simplement aplani s'oppose l'ombre accumulée dans les creux ; à la ceinture, les plis nombreux de l'apoptygma sont aussi simplement indiqués ; le marbre est façonné en arêtes vives qui alternent avec des entailles triangulaires ; pas de surfaces courbes où l'ombre s'adoucisce et se nuance, mais des crêtes qui accrochent la lumière, des canaux qui, comme dans les triglyphes, soulignent d'un trait d'ombre les parties éclairées.

Cette facture un peu sommaire est parfaitement appropriée à une statue de fronton et, à 13 mètres au-dessus du sol, la draperie d'Atalante devait produire grand effet. Et cependant, sans pousser très loin l'examen, on s'aperçoit que le métier facile et un peu hâtif de l'artiste se révèle ailleurs par des négligences qui n'ont pas pour excuse l'inutilité d'un plus grand effort. C'est ainsi que la partie inférieure de la draperie, depuis les hanches jusqu'aux genoux, donne l'impression d'un tissu plus lourd et moins souple que celui de la partie supérieure ; l'étoffe transparente et fine qui se chiffonne sous le sein gauche n'est pas la même qui s'écarte en plis épais devant la jambe droite avancée. Cette lourdeur est surtout sensible à la cuisse gauche, vue de profil, dont la masse est à peine allégée par quelques plis sans beauté ; le triangle d'étoffe qui couvre le bas-ventre n'en laisse en aucune façon deviner les formes ; le sillon profond qui le sépare de la cuisse gauche en exagère, au contraire, l'épaisseur. Le profil droit de la statue est peu satisfaisant : tout le milieu du corps est caché dans un amas de plis qui dérobent entièrement sa forme, et ce n'est malheureusement pas au profit de la draperie, qui est elle-même confuse. Depuis le sein droit jusqu'aux genoux, le galbe de la figure est perdu ; on le cherche en vain sous l'étoffe ; non seulement le vêtement dissimule les contours, mais il les contrarie ; en somme ce profil est celui d'une figure massive au ventre proéminent.

Les trois autres fragments<sup>1</sup> qui nous conservent de minimes parties de statues

1. N<sup>os</sup> 6, 40, 55.

vêtues confirment cette impression. L'artiste savait draper une figure. Lorsque, parmi des personnages nus, il devait placer une statue vêtue, il savait tout le parti qu'on peut tirer des oppositions d'ombre et de lumière, l'effet que produisent à distance un creux profond dans le marbre, un vaste méplat laissé rude à dessein. Il calcule la facture d'après l'impression à produire et y proportionne son effort, mais sa conscience artistique ne va pas plus loin. La différence avec les figures du Parthénon est frappante ; quel que soit l'angle sous lequel se présentent ces dernières, elles satisfont pleinement ; elles ne présentent que des volumes bien équilibrés et des lignes parfaites. L'Atalante, au contraire, est une statue dont on ne peut pas faire le tour.

**Les têtes.**

Dans l'état actuel de notre documentation, ce que renferment de plus caractéristique les frontons de Tégée, ce sont les têtes<sup>1</sup>. A elles seules, par l'expression qui les anime, par la torsion des cous, par la direction contrariée de leurs axes, elles suffiraient à révéler le mouvement, la fougue des figures entières et de tout l'ensemble dont elles faisaient partie. Ces têtes présentent des caractères très nets, qui leur donnent une place à part parmi les œuvres du IV<sup>e</sup> siècle. Nous allons essayer de les déterminer.

*La forme générale* est massive, de structure cubique. Dans le visage, vu de face, les dimensions en largeur sont égales, parfois supérieures, aux dimensions en hauteur. De face, le schéma de la figure serait un carré ; il en est de même de profil. Cette particularité est très nette dans les deux têtes les mieux conservées : l'Héraclès de Piali (n° 7) et la tête nue d'Athènes (n° 17). Dans toutes deux la distance entre le sommet du front et le vertex est sensiblement la même que la distance du menton à la nuque (sixième vertèbre cervicale). Cette égalité de mesure reste sensible, quelle que soit d'ailleurs la forme de la coiffure ; on n'en peut tirer de conclusion précise pour la forme anatomique du crâne ; dans la seule tête nue que nous possédions, celle d'Athènes, le crâne est très allongé d'avant en arrière, mais l'occiput est petit, plutôt pointu. Le schéma en carré auquel nous faisons allusion n'est dû qu'à la masse énorme de la nuque, qui prolonge la face postérieure du crâne sans que l'insertion des muscles du cou à l'occiput soit marquée par une dépression très sensible. De même c'est la peau de lion de l'Héraclès qui, tombant droit derrière la tête, dessine un plan parallèle à celui de la face. Dans la tête casquée d'Athènes, le timbre du casque, dont la courbure épouse la forme du crâne, n'empêche pas l'ensemble de conserver un aspect analogue. Si, sur le profil, on trace, à partir de la concavité qui sépare le couvre-nuque du timbre, une perpendiculaire à l'axe du

1. Cf. NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 40.

cou, on verra qu'elle passe aussi par l'angle de la mâchoire; la tête, ainsi isolée, présente le même caractère cubique que les autres. Il est très net encore dans le fragment 19, dont les seules parties conservées, la nuque — très puissante — et l'angle de la mâchoire — volumineux — permettent de reconstituer une tête aux proportions massives.

*Le front* est bas et il affecte, à cause des masses de cheveux qui le limitent de chaque côté, la forme d'un trapèze allongé. Le plan général est horizontal. Vu en raccourci, il ne présente qu'une courbure à peine sensible et accusée seulement à partir des arcades orbitaires. Par contre, une dépression profonde le divise en hauteur; ce n'est pas seulement une ride qui n'intéresserait que la peau, mais un sillon dont la cause est la construction ostéologique du crâne lui-même; c'est l'exagération de la dépression comprise, sur le vivant, entre les bosses frontales, d'une part, la bosse nasale et les arcades sourcilières, d'autre part. Mais tandis que, dans la réalité, la saillie de la bosse nasale (au-dessus de la racine du nez) est effacée par celle des sourcils, elle s'accuse fortement dans les têtes de Tégée. Ces détails sont particulièrement nets dans la tête nue d'Athènes (n° 17), dont le profil montre un front singulièrement accidenté.

*Les yeux* frappent d'abord par la place qu'ils prennent dans le visage. Malgré l'étroitesse du front, ils semblent plutôt occuper la partie moyenne que le haut de la face. Ce sont de ces yeux dont on dit qu'ils « mangent la figure ». Cette impression est due au grand diamètre des orbites et surtout à leur profondeur qui produit deux grandes taches d'ombre. Dans le détail, l'impression toute spéciale des têtes de Tégée est causée : 1° par la forme des sourcils; 2° par la forme des paupières; 3° par la forme de l'orbite. En ce qui concerne les sourcils, ce n'est pas la contraction des muscles sourciliers qui les rend expressifs, — cette contraction est d'ailleurs très faible, comme le prouve l'absence de rides verticales à leur extrémité interne, — c'est la conformation de la partie comprise entre le sourcil et la paupière supérieure (orbiculaire palpébral), partie qui forme un bourrelet tombant sous lequel est à moitié cachée la paupière supérieure; en même temps, le muscle frontal contracté relève les têtes des sourcils, ce qui leur donne une direction oblique de haut en bas et de dedans en dehors. — La différence de hauteur des deux paupières concourt également à renforcer l'expression. Dans un œil normal, au repos, elles sont sensiblement égales; à Tégée, au contraire, tandis que la paupière supérieure remonte, s'efface, se réduit à une simple ligne en relief, la paupière inférieure s'étend sur le globe de l'œil, s'étire en hauteur, et le pli qui la souligne disparaît; l'espace découvert du globe oculaire reste le même, mais il est reporté vers le haut, et cela seul suffit à donner à l'œil une

expression douloureuse. — Enfin, l'intensité de l'expression est encore accrue par l'enfoncement de l'angle interne de l'orbite ; l'ombre projetée à cet endroit contribue encore à l'effacement de la paupière supérieure ; c'est à travers cette ombre que l'œil se devine, c'est à elle que le regard doit cet air de supplication « pathétique » si souvent noté. Il résulte de ces observations que, pour que le maximum d'effet soit atteint, la tête doit être vue légèrement en raccourci, c'est-à-dire être un peu penchée en arrière ; car c'est dans cette position que l'obliquité des sourcils est le plus nette, que l'ombre se cantonne le plus exactement à l'angle interne de l'orbite, que la différence de relief entre les paupières s'accuse le mieux. Pour s'en convaincre, que l'on compare notre reproduction de l'Héraclès, prise nettement de face (pl. XCIX, A), et celle qu'a publiée M. Mendel<sup>1</sup>, qui est prise par dessous. Cette dernière donne à la tête une expression d'imploration douloureuse ; l'autre donne aux héros un air de méditation plus contenue et plus calme. Il ne s'ensuit pas que, dans les frontons, toutes les statues dussent avoir la tête levée ou renversée en arrière. Quelle que fût leur position, les têtes, placées à plus de 13 mètres au-dessus du sol, étaient vues de bas en haut par les spectateurs, et l'effet cherché était obtenu.

*La bouche.* — Les têtes de Tégée nous sont parvenues en trop mauvais état pour qu'il soit possible d'y étudier en détail le rendu de la bouche. On peut cependant constater qu'elle contribuait, comme les yeux, à l'expression générale. Elle est petite ; les sinuosités de la lèvre supérieure sont très accentuées, la lèvre inférieure courte et large, un peu tombante. Dans les deux têtes d'Athènes (n<sup>os</sup> 9 et 17) et dans un fragment de Piali (n<sup>o</sup> 18), les dents de la mâchoire supérieure sont visibles sous la lèvre retroussée.

*La mâchoire.* — Parmi les autres caractéristiques des têtes tégéates, il faut encore noter le volume du maxillaire inférieur, qui donne aux joues leur aspect massif. Les angles de la mâchoire ont à peu près le même écartement que les pommettes, d'où cette forme carrée que nous avons relevée. Les deux lignes qui les réunissent au menton forment un angle très ouvert et terminent le visage brutalement, au lieu d'en allonger l'ovale.

*Les cheveux.* — Le traitement de la chevelure n'est guère appréciable que sur la tête nue d'Athènes ; elle y est massée en boucles courtes et serrées. Le travail en est hâtif ; chaque boucle forme un relief assez grossier que rien ne relie aux autres ; d'ailleurs, aucun souci de la façon dont les cheveux sont plantés naturellement ; pourtant, cette succession de creux et de bosses suffit à donner l'impression d'une chevelure drue, et la facture — moins soignée seulement — ne diffère guère

1. *BCH*, 1901, pl. VIII.

de celle de Praxitèle dans la chevelure de l'Hermès. Dans les autres têtes on n'aperçoit des cheveux que ce qu'en laisse échapper le casque aux tempes. Chez Héraclès ce sont des boucles qui ressemblent à celles du jeune homme d'Athènes, mais le mouvement en est mieux indiqué ; la technique en est, au reste, la même que celle des touffes de poils qui garnissent la peau du lion. Chez les deux guerriers casqués des mèches longues ondulent vers l'oreille.

L'expression.

Si, pour clore ces observations, nous cherchons où se révèle proprement, dans les frontons de Tégée, le génie de l'artiste, il est certain que ce n'est pas dans les détails notés, forme du front, saillie des pommettes et des mâchoires, proportions du crâne, que nous le trouverons ; ils sont caractéristiques et bien personnels, mais n'entraînent pas une particulière beauté. Aucun, en tout cas, n'accuse chez l'artiste une étude attentive de la nature ou le désir de créer une œuvre plastiquement irréprochable. Au contraire, dans la façon d'ordonner les traits du visage, se révèle une conception originale et profondément émouvante de l'expression. Sans doute l'expression en elle-même n'est pas chose neuve dans l'art grec. La douleur est exprimée par les Lapithes des métopes du Parthénon ; au fronton d'Olympie elle se nuance de colère, de dépit, d'angoisse, mais jamais encore elle ne s'était aussi fortement affirmée qu'à Tégée. L'originalité de Scopas est d'avoir donné à chacun de ses signes extérieurs son maximum d'intensité et de les avoir coordonnés de façon que tous contribuent à une expression unique, puissante, qui s'impose dès l'abord. Les yeux levés, les sourcils abaissés, la ride du front, la bouche entr'ouverte ne sont pas des trouvailles. Ce qui est nouveau, c'est la mise en œuvre de ces divers éléments, la manière dont l'effet produit par chacun se continue et s'amplifie dans les autres.

Il ne semble pourtant pas que le rendu de l'expression ait coûté à l'artiste un grand effort, ni qu'ici plus qu'ailleurs il se soit attardé à de patientes études. Ni dureté, ni sécheresse, ni maladresse aucune ; tout est bien venu, tout « tient » dans ces visages. Pourtant, il n'est pas un trait où puisse se lire l'attention soutenue du sculpteur, l'application studieuse à une besogne difficile. Comme dans la technique, dans le traitement du nu, dans celui de la draperie, ce que l'artiste a visé ici, c'est encore et toujours l'effet. — On remarquera, de plus, que les têtes que nous avons conservées (six avec les fragments de Piali, très incomplets mais pourtant suffisamment expressifs) ont toutes des caractères essentiels analogues. Est-ce par un effet du hasard que, sur une trentaine de têtes réparties entre les deux frontons, il ne nous est parvenu que les plus expressives ? On en peut douter ; et, bien qu'on puisse penser avec Furtwängler<sup>1</sup> que Scopas n'a pas sculpté seulement des

1. *Meisterwerke*, p. 644.

têtes pathétiques, il semble bien que, du moins dans les frontons de Tégée, il se soit tenu à une formule assez vague de l'émotion, formule dont pouvaient fort bien s'accommoder à la fois les chasseurs de Calydon, les combattants du Caïque, les blessés, les vaincus implorants et les spectateurs angoissés. Il ne s'agit pas, pourtant, d'une recette à laquelle l'artiste se soit interdit de rien changer. L'expression fondamentale des têtes n'est pas nettement déterminée ; elle comporte à la fois de la tristesse, de la douleur physique et morale, de la supplication, de l'attention, de l'angoisse ; c'est un thème commode qui se prête aux variations, et il suffisait d'un accent mis à propos pour préciser telle émotion particulière ; l'Héraclès, par exemple, dont les traits offrent à l'analyse les mêmes caractéristiques que les têtes d'Athènes, en diffère légèrement par quelque chose de plus mâle et de plus grave. Bien plus, il suffisait, comme nous l'avons vu, d'une position plus ou moins oblique dans un sens ou dans l'autre, d'un éclairage un peu différent, pour modifier l'aspect de ces figures. Ainsi pouvait facilement s'atténuer, malgré l'identité de la structure et l'analogie foncière de l'expression, l'effet de monotonie que n'eût pas manqué de produire une composition dont toutes les têtes se seraient exactement ressemblé.

## CHAPITRE III

### LES SCULPTURES NE PROVENANT PAS DU TEMPLE

En dehors des sculptures qu'il est possible, avec grande vraisemblance, d'attribuer au temple et qui sont de beaucoup les plus nombreuses, il a été trouvé dans la fouille plusieurs fragments de statues ou de reliefs, provenant sans doute d'ex-voto ou de petits monuments édifiés dans le sanctuaire, et qu'il nous reste maintenant à passer en revue.

#### Tête de femme.

97 (55). Hauteur : 0.285 ; largeur entre les deux oreilles : 0.13 ; distance du dessous du menton au haut du front : 0.183 ; distance entre les angles externes des yeux : 0.09 ; du dessous du menton à l'angle externe de l'œil : 0.124 ; largeur du cou (d'un côté à l'autre) : 0.112 ; distance du haut du cou au creux de l'oreille droite : 0.118, au creux de l'oreille gauche : 0.121 ; du milieu du front à la partie postérieure de la tête (sur la chevelure) : 0.216<sup>1</sup>. Marbre. — Pl. CXIII, CXIV, A, CXV, A.

Cette TÊTE DE FEMME constitue certainement la découverte la plus heureuse de M. Mendel, et elle mérite d'être examinée en détail. Les proportions en sont caractéristiques ; si l'on supprime par la pensée la chevelure qui habille le crâne d'une masse ondulée volumineuse, celui-ci apparaît petit par rapport à la face, de forme régulièrement arrondie avec prédominance de l'axe antéro-postérieur. L'ovale du visage est allongé. Nettement limité en haut par les bandeaux de cheveux, il s'élargit jusqu'au

1. Trouvé un peu au-devant de l'angle Sud-Est de la petite base construite à l'angle Sud-Est du temple. — Cf. MENDEL, *BCH*, 1901, p. 260, pl. IV-V ; CURTIUS, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 78 ; FURTWÄNGLER, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 79, n. 76, et *Sitzungsber. der Bayer. Akad.*, 1906, p. 383 ; E. GARDNER, *JHS*, 1906, p. 169 ; ARVANITOPOULLOS, *Εφ. ἀρχ.*, 1906, p. 37, pl. III ; CULTRERA, *Mem. dell'Accad. dei Lincei*, 1910, p. 39,

n. 1 ; DUGAS-BERCHMANS, *Rev. de l'Art ancien et mod.*, 1911, I, p. 13 ; AMELUNG, dans BRUNN-BRUCKMANN, *Denkm. griech. und röm. Skulptur*, texte à pl. 583/4, n. 16 ; BULLE, *ibid.*, texte à pl. 649, p. 20 ; NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 22 ; THIERSCH, *Arch. Jahrb.*, 1913, p. 270. — La tête de Tégée, volée pendant la guerre au musée de Piali, n'a pas encore été retrouvée.

niveau des arcades zygomatiques et, de là, se rétrécit progressivement jusqu'au menton, formant une masse ovoïde d'une régularité parfaite. Le front, d'aspect triangulaire, occupe un peu moins du tiers du visage ; la courbure en est très forte, et on la perçoit nettement en regardant la tête par dessous. L'intersection du plan du front avec celui de la paupière supérieure est tellement nette que la ligne de l'arcade sourcilière apparaît avec une précision un peu sèche. Le plan des yeux est fortement oblique par rapport à celui du front, c'est ce qui donne au regard sa direction penchée ; même lorsque la tête est bien droite, le regard paraît dirigé vers le bas. Entre l'arcade sourcilière, très régulière, et la partie mobile de la paupière supérieure, la chair forme un bourrelet d'épaisseur continue, dessiné avec la même précision que l'arc des sourcils. Les yeux ne sont pas très ouverts ; la paupière supérieure, d'un relief plus prononcé que l'autre, alourdit un peu le regard ; l'angle interne de l'œil gauche est formé exactement par la rencontre des deux paupières, tandis qu'à l'œil droit la paupière supérieure se prolonge au delà de la saillie de la paupière inférieure<sup>1</sup>. A l'angle externe des deux yeux la paupière supérieure dépasse également l'autre ; la distance entre l'arc sourcilier et la paupière supérieure est grande, mais, malgré la différence de plan du front et des yeux, on ne peut pas dire que le sourcil surplombe l'œil<sup>2</sup>. Le globe, à forme sphérique nette, est assez saillant.

Le nez, dont une éraflure a endommagé le bout, a les narines très ouvertes, la gauche plus encore que la droite ; la bouche est petite et entr'ouverte<sup>3</sup>. Les lèvres sont peu épaisses ; l'arc de la lèvre supérieure, très dessiné, se relève légèrement aux extrémités, donnant à la figure une expression à peine souriante. La pulpe de la lèvre inférieure est peu accusée ; le menton, arrondi, est déprimé au centre par une fossette légère.

Ce qu'il y a de très spécial dans le profil de cette tête, ce sont les directions des lignes qui la composent ; la ligne du nez est très peu oblique, et la dépression qui la sépare du front à peine sensible. Comme, d'autre part, la courbure du front est renforcée encore en son milieu par la saillie de la bosse nasale, l'obliquité du nez en est encore diminuée ; il semble presque que le front le surplombe. De plus, le retrait du menton sur les lèvres étant minime, le bas de la figure, depuis le nez, s'écarte peu de la verticale. C'est un des traits caractéristiques de la tête que cette verticalité du profil ; elle en augmente la finesse en simplifiant le galbe et contribue à la distinction des

1. Le coin de l'œil gauche est un peu plus enfoncé que celui de l'œil droit, détail déjà noté par CURTIUS, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 80.

2. Pour cette description, nous empruntons à M. S. REINACH (*Gaz. des B.-A.* 1902, II, p. 452) le critérium

qu'il applique à quelques têtes antiques.

3. Il ne semble pas que la ligne, en saillie très légère, qui se voit sous la lèvre supérieure, puisse représenter les dents.

formes en les allongeant. Les oreilles étaient petites et, semble-t-il, d'un dessin assez mouvementé ; c'est tout ce que leur état de mutilation permet d'en dire.

La coiffure, qui ressemble à celles d'une tête d'Aphrodite du Louvre<sup>1</sup>, d'une tête de jeune déesse de la collection Barracco<sup>2</sup>, de la tête d'Aphrodite de Vienne<sup>3</sup>, présente cependant des détails particuliers. Les cheveux, partagés par une raie au sommet de la tête, ont été divisés en trois masses : deux latérales, une postérieure. Celle-ci, relevée sur la nuque, est maintenue par deux rubans qui font le tour de la tête ; par dessus, les deux masses latérales ont été relevées en bandeaux, et leurs extrémités sont simplement tordues au sommet du crâne en un nœud dont les coques forment chacune quatre boucles disposées en éventail. Cette partie est la moins finie, comme si la statue ne devait pas être vue de ce côté<sup>4</sup> ; au contraire, les cheveux du dessus de la tête et des bandeaux sont finement travaillés ; leurs ondulations, menues et pressées près de la racine, s'élargissent aux tempes, et la facture du marbre donne merveilleusement l'impression de la matière souple d'une chevelure bouffante et légère.

Le modelé combine le respect des grands plans avec l'expression la plus parfaite des moindres détails ; très simple, d'une fermeté lumineuse au front et aux joues, il s'adoucit pour suivre la rondeur des pommettes ou la courbe pleine du menton ; il se détend pour exprimer les souples dépressions de la chair autour de la bouche et du nez ; il se fait spirituel en détachant des joues les narines dilatées, en soulignant d'accents imperceptibles la pulpe des lèvres ; il passe par toutes les nuances que lui dictent successivement la structure osseuse du front, l'élasticité des joues, la vie mouvante et subtile de la bouche et des yeux, mais il conserve partout une grande unité ; du sommet du front au menton il reste admirablement soutenu. Pour sentir la qualité de ce modelé, il faut avoir, devant l'original ou devant un bon moulage, jouti de cet ovale parfait du visage, de cette ligne serrée et fine, à peine déprimée aux tempes et sur les joues ; il faut avoir vu avec quelle délicatesse la lumière se nuance de demi-teintes et se colore aux alentours de la bouche et du nez pour comprendre combien la tête de Tégée donne l'impression de la chair vivante rendue par l'art le plus parfait.

Nous avons signalé de légères dissymétries entre les yeux et entre les narines<sup>5</sup>. Il en est d'autres, plus importantes quoique peu frappantes. Les axes du front, du nez, de la bouche, au lieu de se confondre avec l'axe général de la figure (du sommet du front au menton), en sont distincts. La naissance de la raie qui sépare les cheveux,

1. S. REINACH, *Recueil de têtes antiques*, pl. 467.

2. *Ibid.*, pl. 488.

3. *Ibid.*, pl. 498-499.

4. On ne saurait tirer argument de ce détail pour attribuer la tête à une statue de fronton ; une statue de culte

destinée à trôner au fond de la cella et, en général, une statue quelconque, dont la place contre un mur est bien déterminée, doit forcément présenter à sa partie postérieure un travail moins fini.

5. Cf. RHOMAIOS, *Πρακτικά*, 1909, p. 322.

au lieu d'occuper exactement le milieu du crâne, est reportée un peu vers la gauche (pour le spectateur); l'axe du nez est plus sensiblement encore incliné vers la gauche; l'axe de la bouche ne le prolonge pas, mais forme avec lui un angle obtus. Loin de nuire à la figure, ces légers désaxements, qui n'entraînent d'ailleurs pas l'irrégularité des traits, semblent la douer d'une vie que l'absolue symétrie ne lui donnerait pas.

Qu'est cette tête? que représente-t-elle? à quel artiste en doit-on faire honneur?

Nous avons exposé ailleurs<sup>1</sup> les raisons qui rendent impossible la réunion de la tête au torse d'Atalante conservé à Piali. Notre démonstration n'ayant pas trouvé de contradicteurs, nous n'y reviendrons pas. Mais est-il possible de se faire une idée de la figure entière et de lui donner un nom? Deux fragments, également trouvés dans la fouille du temple, paraissent provenir de la même statue que notre tête et doivent ici en être rapprochés. Ils présentent mêmes proportions, même technique et délicatesse identique de modelé. Ce sont :

**98** (56). Longueur : 0.208; largeur (à la hauteur de l'attache du pouce) : 0.09; tour du poignet : 0.20<sup>2</sup>. — Pl. CXI, A, CXV, B.

MAIN DROITE, dont les doigts se referment sur un objet qui semble être une draperie. Le dessus du poignet est endommagé de façon analogue à la partie droite du corps de l'Atalante<sup>3</sup>.

**99** (57). Longueur : 0.17; hauteur (avec la plinthe) : 0.15; largeur : 0.075<sup>4</sup>. — Pl. CXIV, C.

Fragment de PIED DROIT. Il est fin, très cambré, et posait à plat sur la plinthe, en partie conservée. Surface très endommagée.

Le caractère de ces fragments, celui de la tête, son expression rêveuse, à peine souriante, écartent pour la statue entière toute idée de mouvement violent. Sans pouvoir autrement préciser son attitude, on l'imagine mieux debout, dans une attitude calme et parfaitement équilibrée. Dans ces conditions, l'hypothèse la plus séduisante<sup>5</sup> serait évidemment d'y reconnaître cette Hygie, œuvre de Scopas, placée dans la cella à côté de la statue d'Athéna. Pourtant, avant de risquer pareille attribution, il convient d'examiner si, dans notre tête, se révèlent les caractères de l'art de Scopas et, pour cela, il faut la rapprocher des têtes authentiquement scopasiques. Elles se réduisent à un très petit nombre<sup>6</sup> : 1° les têtes de Tégée conservées à Athènes et à Piali; 2° la tête de la Ménade de Dresde. Mais cette dernière est en fort mau-

1. *Rev. de l'Art anc. et mod.*, 1911, I, p. 43.

2. FURTWÄNGLER, *Arch. Jahrb.*, 1904, p. 79, n. 76; ARVANITOPOULOS, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1906, p. 38, pl. III.

3. La main droite de la Diane de Gabies est assez semblable à celle-ci.

4. ARVANITOPOULOS, *Ἐφ. ἀρχ.*, 1906, p. 38, pl. III.

5. ARVANITOPOULOS a proposé d'y reconnaître l'Aphrodite ἐν Πλαγίῳ mentionnée par Pausanias. En l'absence d'attribut caractéristique, tout essai d'identification de l'œuvre avec une déesse ou une mortelle paraît être vain.

6. Cf. TREU, *Mélanges Perrot*, p. 317. LOEWY (*Ausonia*, 1908, p. 84-85) place la Ménade à l'époque hellénistique; ses argu-

vais état, de sorte que nous ne pouvons y recourir qu'avec précaution. Force nous est donc de fonder avant tout notre recherche sur la comparaison avec des têtes de guerriers et de chasseurs<sup>1</sup>.

Ce qu'une telle comparaison peut avoir de précaire, nous ne nous le dissimulons pas. Le type viril et le type féminin peuvent différer profondément chez un même artiste, et l'absence dans notre tête des détails qu'on trouve dans celles des frontons pourrait n'être due qu'à la différence des sujets. Mais ce n'est pas seulement par les détails que la tête féminine de Tégée se distingue des têtes viriles. Ce qui frappe d'abord, c'est aussi une structure essentiellement différente ; aux crânes massifs, cubiques, des têtes viriles s'oppose, dans la tête de femme, une forme ovoïde parfaite ; aux fronts rectangulaires et plats un front triangulaire et bombé, aux pommettes larges des pommettes étroites, aux mâchoires carrées et fortes une mâchoire délicate, qui achève tout en courbes l'ellipse du visage. Les yeux, qui passent pour un des traits caractéristiques de la manière de Scopas, sont aussi dissemblables que possible ; les sourcils épais et sinueux qui retombent en bourrelets dans les têtes masculines sont ici d'une extrême finesse ; formées d'une courbe très simple qui recouvre entièrement l'œil, les paupières, d'un mouvement si net et si expressif dans les têtes d'hommes, sont ici d'une facture tout à fait traditionnelle qui ne laisse paraître aucune intention. Le plan même de l'œil est différent ; très oblique par rapport au front dans la tête de femme, il est vertical dans les autres. S'il est vrai qu'un sculpteur conserve sa personnalité reconnaissable en dépit des différences profondes des sujets qu'il traite, elle s'affirme moins par le détail que par les grandes lignes, moins par le modelé que par la construction de ses figures ; or, ce qui diffère ici, ce sont précisément les grandes lignes et la construction. On trouvera peut-être que la délicatesse des narines, le dessin arqué de la bouche de la tête féminine, se retrouvent dans les têtes viriles ; mais, même si l'état de mutilation de ces dernières ne rendait pas fort illusoire cette comparaison, on accordera que ces analogies

ments ne paraissent pas infirmer ceux de Treu. Cf. en dernier lieu NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 51-75 ; BERCHMANS, *Mél. Holleaux*, p. 21 ; SIX, *Arch. Jahrb.*, 1918, p. 38. — L'attribution à Scopas des plaques du Mausolée 1013-1015 a été récemment contestée, et, semble-t-il, avec raison, par NEUGEBAUER (*Stud. über Skopas*, p. 94). Dues, selon toute vraisemblance, à l'école de Scopas, elles ne peuvent guère être de sa main. Quant à la plaque de Gènes 1022, qu'il lui attribue (p. 98), elle est plus proche de la manière de Scopas, mais certains détails paraissent s'opposer à une attribution certaine (BERCHMANS, *Mél. Holleaux*, p. 25). — Pour la tête du versant Sud de l'Acropole, cf. STUDNICZKA, *Arch. Jahrb.*, 1919, p. 110.

1. On a, à vrai dire, essayé de rattacher à l'école de Scopas nombre de têtes anonymes. Furtwängler, en particulier, déclare scopasiques la tête Caetani, copie de la Vénus de Capoue, et la Junon du musée du Capitole (*Meisterwerke*, p. 636, 644). Mais son raisonnement, fondé sur une comparaison avec les têtes praxitéliennes, est loin d'être probant (BERCHMANS, *Mél. Holleaux*, p. 32). Il ne semble pas non plus possible de reconnaître l'Hygie de Tégée dans la tête du musée des Thermes signalée par L. CURTIUS (*Arch. Jahrb.*, 1904, p. 53, pl. II) ; elle paraît bien antérieure à Scopas et d'un esprit tout différent de celui du IV<sup>e</sup> siècle.

de détail ne sauraient être opposées aux différences profondes et essentielles que nous avons signalées.

La longue chevelure de la Ménade de Dresde nous dérobe la forme du crâne; des cassures ont fait disparaître le nez, les lèvres et une partie du sourcil droit. L'ensemble de la face reste cependant assez net pour permettre une comparaison. Autant ce front bas et plat, ces pommettes saillantes, ces maxillaires puissants, ces sourcils tombants cette attache lourde du cou rapprochent la Ménade des têtes des frontons, autant ils l'éloignent de la tête féminine. Le nez et la bouche disparus, le modelé endommagé par les éraflures du marbre ou trahi par le copiste, il reste à cette réplique les proportions trapues, la construction générale carrée à laquelle nous faisons allusion tout à l'heure. C'est, pensons-nous, le plus sûr garant de la justesse de l'attribution de Treu. La tête d'Atalante devait ressembler fort à celle-ci; ces traits un peu lourdement accusés ne lui messieraient pas; en tout cas, leur facture s'accorderait bien avec celle du torse<sup>1</sup>. Quant à la tête féminine de Tégée, elle est aussi différente que possible du type féminin de Scopas, tel que paraît nous le conserver la statuette de Dresde.

Il se peut, il est vrai, que Scopas n'ait pas conçu seulement des têtes mouvementées et pathétiques et que son type féminin, représenté par la Ménade de Dresde, ait subi des modifications. Et de cela, à la vérité, on pourrait tirer argument et prétendre qu'entre la tête de Tégée et celles qui sont authentiquement du maître, les différences ne sont pas plus grandes que n'étaient différents les rôles qu'elles avaient à jouer, qu'entre une tête d'homme, chasseur ou guerrier, en plein mouvement, en pleine passion, placée à plus de 13 mètres du sol, faisant partie d'un ensemble décoratif, destinée à être vue de loin, volontairement synthétique, et une tête de déesse appartenant à une statue au repos, calme, placée à l'intérieur d'un temple, au niveau même des spectateurs qui la voient de près, il doit exister fatalement un fort contraste et qu'il ne serait pas impossible qu'un artiste de la valeur de Scopas ait imposé à son talent cette brusque volte. Mais ce sont là des arguments négatifs sur lesquels on ne peut fonder une attribution. Que le talent de Scopas ait été infiniment plus varié que ne le laisserait croire le peu que nous possédons de lui, rien de plus vraisemblable; mais que l'un des aspects de cette variété nous soit justement conservé dans la tête de Tégée, c'est ce qu'il est impossible d'admettre à moins d'arguments positifs.

1. Après avoir essayé de rapprocher de l'Atalante la tête féminine de Tégée, ne pourrait-on la compléter au moyen d'une copie agrandie de la tête de Dresde, la che-

velure étant coupée à la naissance du cou? L'effet serait, à coup sûr, infiniment plus vrai que celui que l'on obtenait par le premier rapprochement.

Des comparaisons auxquelles nous nous sommes livrés avec diverses têtes féminines<sup>1</sup>, il ressort ce qui suit :

1° Les caractères généraux des têtes féminines du v<sup>e</sup> siècle ne se retrouvent pas dans la tête de Tégée. Si certains détails des yeux sont analogues à ceux que M. S. Reinach a notés dans la tête Laborde<sup>2</sup>, l'esprit en est néanmoins différent. La précision de l'arc sourcilier, la forte courbure de l'œil, la saillie de la paupière supérieure, n'ont d'analogues que dans les têtes antérieures au Parthénon ; plutôt que d'y reconnaître le souvenir d'un archaïsme aussi lointain, il vaut mieux y voir un trait de facture personnelle.

2° Si l'allongement du visage, l'ovale régulier des joues, la technique de la chevelure peuvent faire penser à Praxitèle, la verticalité du profil, le dessin des yeux, la précision du modelé (qui n'a rien du *sfumato* de la tête Leaconfield ou de l'Hermès) écartent aussi la possibilité de ce rapprochement.

3° La petitesse du crâne, l'allongement de la tête, du menton au vertex, ne sont pas sans analogie avec la forme de certaines têtes de Lysippe, mais un abîme sépare la tête de Tégée de celles de l'Apoxyoménos ou de la « Grande Herculanaise » que l'on a attribuée avec vraisemblance au maître de Sicyone<sup>3</sup>.

4° En dehors des maîtres célèbres auxquels on songe naturellement, le seul dont les œuvres ont paru susceptibles d'éclairer la tête de Tégée est Damophon de Messène. Mais le rapprochement que E. Gardner<sup>4</sup> a essayé d'établir avec la tête de l'Artémis de Lycosoura est loin d'être frappant. La facture simplifiée, très décorative, de l'Artémis, facture qui se retrouve dans les deux autres têtes de Lycosoura, ne tient pas seulement aux proportions colossales ; elle s'oppose au dessin châtié, au modelé ferme de la nôtre, comme s'oppose à son front étroit et bombé la largeur aux tempes de la Lycosourienne. Si les sourcils de cette dernière étaient mieux conservés, on se rendrait compte, de plus, qu'ils surplombaient et cachaient en partie la paupière supérieure.

Le nombre même des têtes que l'on peut, pour une raison ou pour une autre, confronter avec celle de Tégée, est une preuve de son originalité ; avec chacune elle n'a en commun que des détails secondaires, et tenter la comparaison, c'est souligner les dissemblances. Plutôt que de tâcher de démêler ici un concours d'influences diverses, mieux vaut donc, semble-t-il, avouer notre ignorance, et dire simplement

1. Les principaux points de comparaison ont été : tête Laborde ; tête de Corneto (REINACH, *Recueil de têtes antiques*, pl. 83-86) ; jeune fille de Berlin (*ibid.*, pl. 126-7-8) ; tête du versant Sud de l'Acropole ; Aphrodite de Toulouse (*ibid.*, pl. 173-4) ; Aphrodite de Dresde (*ibid.*, pl. 184-5) ; Aphrodite dite Psyché de Naples (*ibid.*, pl. 200) ;

jeune fille de Munich (*ibid.*, pl. 221-2) ; Aphrodite de Chypre, à Vienne (FURTWÄNGLER, *Masterpieces*, fig. 144) ; Aphrodite Leaconfield ; Artémis de Lycosoura.

2. *Gaz. des B.-A.*, 1902, II, p. 452.

3. S. REINACH, *Rev. Arch.*, 1900, II, p. 393, pl. XVIII.

4. *JHS*, 1906, p. 174.

que la tête de Tégée, empreinte de tous les caractères de l'art du IV<sup>e</sup> siècle, mais ne trouvant sa place dans aucune série actuellement constituée, paraît être l'œuvre d'un maître inconnu.

**Fragments de figures humaines.**

**100** (58). Longueur : 0.058 ; largeur : 0.053. Marbre. — Pl. CXI, A.

FRAGMENT DE MAIN, dont il reste seulement les deux dernières phalanges de deux doigts. Un très petit fragment de l'objet tenu subsiste encore à l'intérieur des doigts.

**101**. Hauteur : 0.153 ; largeur : 0.147. Marbre. — Pl. CX, A.

GENOU, recouvert d'une draperie qui se relève, de chaque côté, en plis obliques peu profonds. Le caractère de ce morceau semble différent de celui des sculptures du temple, et il est peu probable qu'il lui appartienne.

**102** (131). Hauteur : 0.44 ; écartement approximatif des seins : 0.15 ; épaisseur (prise au-dessus des seins) : 0.174. Marbre. — Pl. CXV, C, D.

FIGURE FÉMININE, dont manquent la tête, le bras droit et la partie inférieure du corps. Le bras gauche est retourné derrière le dos. La figure est revêtue d'une tunique collante formant de petits plis légers, peu profonds. L'épaule et le sein droits sont découverts ; une mince ceinture serre la taille. Autour des hanches bouffe une draperie dont la disposition n'est pas claire ; il semble qu'elle appartienne à une écharpe passant par-dessus la tunique ; elle retombe, par derrière, en un pan qui couvre la main gauche. La partie postérieure de la statue est très endommagée. — En raison de ses petites dimensions, cette figure ne peut provenir du temple, mais le travail en est soigné, et elle doit appartenir au IV<sup>e</sup> siècle. L'arrangement seul de la draperie est défectueux.

**Bas-relief.**

**103** (242). Largeur : 0.163 ; hauteur : 0.11 ; épaisseur : 0.034. Marbre. — Pl. CXII, C.

Fragment de bas-relief, représentant un CHEVAL galopant à droite QUE MONTE UN HOMME barbu, vêtu d'une chlamyde. L'animal a l'encolure forte et courte des chevaux du Parthénon. L'exécution est précise et soignée. La partie postérieure de la plaque, non aplanie, est irrégulièrement bossuée.

**Sphinx.**

**104** (214). Longueur : 0.31. Marbre. — Pl. CXIV, B.

SPHINX ACCROUPI, dont manquent la tête et les pattes. L'amorce seulement des ailes est conservée. La queue est redressée. La surface est très endommagée. — Ce sphinx, aux formes minces et allongées, a sans doute fait partie d'un petit monument érigé à l'intérieur ou non loin du sanctuaire.

**Sculpture de basse époque.**

**105**. Hauteur : 0.71 ; largeur : 0.06. Marbre<sup>1</sup>. — Pl. CX, B.

TÊTE RECOUVERTE D'UN CASQUE à volutes. Le travail est extrêmement barbare et trahit une inexpérience complète. Le casque à volutes a pu être fait à l'imitation des casques des guerriers des frontons. Cette petite sculpture est certainement une œuvre de basse époque.

**Fragment trouvé en 1914.**

**106**. Hauteur : 0.30. Marbre de Doliana<sup>2</sup>. — Pl. CXVI.

FRAGMENT DE TÊTE FÉMININE ; toute la partie droite de la figure manque ; sur le dessus de la tête, trou rectangulaire, sans doute destiné à recevoir un tenon, profond de 0 m. 03.

Cette tête, un peu plus grande que nature, regarde à gauche ; ce mouvement suggère tout de suite de l'identifier avec la tête de l'Atalante, qu'elle rappelle égale-

1. Trouvé à l'Ouest du temple.

2. Trouvé dans un mur dépendant de l'École hellé-

nique, en décembre 1913-janvier 1914, après la clôture de nos travaux et notre retour en France.

ment par une certaine rudesse de facture. Mais, n'ayant pu vérifier sur la statue même l'effet du rapprochement, nous ne pouvons que l'indiquer à titre de possibilité. On remarquera les cheveux ramenés librement en arrière, sans bandeau au moins dans la partie conservée, et la manière dont est représenté l'angle interne de l'œil. L'indication du pli des chairs à la rencontre des paupières<sup>1</sup> se retrouve dans d'autres têtes scopasiques, mais il n'est dans aucune aussi accusé que dans ce nouveau fragment, où il est même exagéré de façon peu naturelle (à moins que le marbre n'ait été endommagé à cet endroit, ce qui paraît pourtant peu probable).

1. Cf., sur ce détail, NEUGEBAUER, *Stud. über Skopas*, p. 44.

## CONCLUSION

### L'ARCHITECTE. — LA DATE

**L'architecte.** Sur l'architecte du temple d'Aléa il ne peut guère s'élever de doute. Le témoignage de Pausanias<sup>1</sup> désigne formellement Scopas, et nous n'avons aucune raison de le récuser. D'autre part, comme il serait étrange que le sculpteur Scopas, ayant construit le temple, eût abandonné à un autre le soin d'exécuter les statues des frontons, on paraît autorisé à le considérer comme l'auteur de l'édifice entier<sup>2</sup>.

Pourtant, la vue des motifs décoratifs ferait plutôt penser à un autre artiste que le maître parien ; ils éveillent plutôt l'idée d'une inspiration gracieuse et délicate que celle d'un talent vigoureux, mais un peu rude, tel que les sculptures mêmes de Tégée invitent à se représenter celui de Scopas. Alors que, dans les frontons, tout est sacrifié à l'effet décoratif et qu'on s'est peu occupé d'achever le détail, c'est, au contraire, par le soin et la finesse du travail que vaut l'ornementation. Mais il serait dangereux de se fonder sur cet argument théorique pour refuser à Scopas le mérite soit de la construction, soit de la décoration du temple ; nous sommes vraiment trop peu renseignés sur les formes diverses qu'avait pu prendre son génie pour le déclarer incapable d'avoir été à la fois statuaire vigoureux et décorateur délicat. On ne doit pas oublier, il est vrai, que, dans une entreprise de cette importance, le directeur des travaux a eu nécessairement des collaborateurs ; et jusqu'à quel point il a pu faire

1. VIII, 43, 4.

2. Contre cette conception, cf. *CULTRERA, Mem. dell' Accad. dei Lincei*, 1910, p. 94, pour qui Scopas n'a pas

été l'architecte de l'édifice, mais a travaillé seulement à la décoration sculptée.

appel à leur talent personnel, c'est ce qu'il est impossible de dire. Il n'y a pourtant pas lieu de penser que leur concours ait dépassé, en cette circonstance, le concours prêté ordinairement par les praticiens ; Scopas a vraisemblablement fourni les maquettes et les dessins des différentes sculptures, et il en a surveillé l'exécution ; ni les unes ni les autres n'ont donc peut-être droit à se réclamer de son ciseau, mais elles n'en doivent pas moins être regardées comme ses créations.

La date.

A quelle date faut-il placer notre monument ? Nous possédons un *terminus post quem* certain : la date de l'incendie de l'ancien temple, c'est-à-dire l'archontat de Diophantos ou 395/4. Mais à quel moment fut reconstruit le nouveau temple ? Se mit-on tout de suite à l'œuvre ou ne le rebâtit-on que beaucoup plus tard ? On ne peut faire, sur ce point, que des conjectures, que l'on fondera sur des considérations tirées de l'histoire de Tégée, de la carrière de Scopas et du caractère du temple <sup>1</sup>.

*Histoire de Tégée* : L'incendie de l'ancien temple eut lieu tout à fait au début de la guerre de Corinthe, en 395. Bien que Tégée n'ait pas joué, dans cette guerre, un rôle très important, elle y fut constamment l'alliée de Sparte, et il est peu probable que, pendant sa durée, elle ait songé à entreprendre une grande construction. Il paraît beaucoup plus vraisemblable qu'elle ait attendu la fin des hostilités et le moment où le triomphe de Sparte fut sanctionné par la paix d'Antalcidas. On serait donc porté à reculer jusqu'après 386 le début des travaux, sans qu'aucune, parmi les années qui ont suivi cette date, paraisse spécialement désignée <sup>2</sup>.

*Carrière de Scopas* : On a généralement attribué la construction du temple de Tégée au début de la carrière de Scopas<sup>3</sup>. Il faut pourtant reconnaître qu'aucun texte ne justifie cette conjecture. Nous ne savons même pas si c'est à juste titre qu'on place sa naissance en 420. On ne peut, pour intercaler la construction du temple dans la série des travaux scopasiques, se fonder que sur des inductions dont le caractère hypothétique est évident. Certes, la carrière que l'on imagine : Scopas, fils du sculpteur Aristandros émigré de Paros à Sparte, travaillant d'abord dans le Péloponèse, puis, une fois qu'il a acquis quelque renommée, venant à Athènes et, plus tard, artiste célèbre, allant terminer sa vie en Asie Mineure, présente un agencement d'une sédui-

1. L'on a essayé de mettre en relation avec le temple d'Aléa deux inscriptions, relatives à des règlements ou à des comptes de travaux publics, découvertes à Tégée (*IG*, V, 2, 6 et 33 ; sur la seconde cf. RHOBIOS, *BCH*, 1912, p. 358). Mais ce rapprochement, très vraisemblable, ne pourra être considéré que comme hypothétique tant qu'il ne s'appuiera pas sur des arguments positifs.

2. BELOCH (*Griech. Geschichte*, III, 1, p. 370, n. 2) place la construction du temple après la bataille de Leuctres (371),

mais sans raison positive ; HILLER VON GÄRTRINGEN (*IG*, V, 2, p. 4) l'attribue au milieu du iv<sup>e</sup> siècle (entre 362, date de la bataille de Mantinée, et 338, date de celle de Chéronée).

3. URLICH, *Skopas' Leben und Werke*, p. 39. Cf. COLLIGNON, *Sculpt. gr.*, II, p. 233, et *Scopas et Praxitèle*, p. 29, qui admet, dans l'ensemble, cette esquisse de la carrière de Scopas, tout en marquant bien son caractère hypothétique ; CULTRERA, *Mem. dell'Accad. dei Lincei*, 1910, p. 192.

sante logique, mais, n'étant fondé sur aucun renseignement positif, cet agencement paraît bien fragile. Mieux vaut, semble-t-il, avouer que nous ne savons rien de la chronologie relative des œuvres de Scopas et renoncer à se faire de sa carrière une idée plus ou moins artificielle<sup>1</sup>. — Il ne semble pas non plus qu'on puisse tirer aucune indication du fait que Scopas a travaillé à Tégée à la fois comme architecte et comme sculpteur. En effet, cette dualité d'activité peut également faire supposer, soit que Scopas, encore jeune, acceptait toutes sortes de travaux et ne s'était pas encore uniquement consacré à la sculpture, soit que, dans sa vieillesse, le maître glorieux n'avait plus voulu se restreindre à une spécialité, mais embrasser le domaine entier de l'art.

*Caractère du temple* : C'est, en somme, le style du temple qui nous donne les indications les plus précises et les plus sûres. Le rapprochement avec la tholos d'Épidaure est très frappant ; et il n'est guère possible de supposer un long intervalle de temps entre elle et le temple de Tégée. Or, on peut placer la tholos avec vraisemblance entre 360 et 330<sup>2</sup>. C'est donc à peu près à la même époque que nous placerions le temple d'Aléa, mais sans prétendre le dater à quelques années près<sup>3</sup>. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que la construction d'un édifice aussi considérable a dû nécessiter du temps, que, par suite, les détails de la décoration ont pu n'être arrêtés qu'un certain nombre d'années après les dispositions générales. Dans ces conditions on jugera sans doute plus prudent, sans poursuivre le fantôme d'une chronologie trop rigoureuse, d'attribuer simplement le début des travaux au second quart et de penser qu'ils ont pu se poursuivre pendant tout le second tiers du IV<sup>e</sup> siècle.

Si les observations précédentes sont justes, il n'y a plus lieu de regarder le temple de Tégée comme une œuvre de jeunesse (si, du moins, l'on conserve 420 comme date de la naissance de l'artiste<sup>4</sup>). Il devient, au contraire, une œuvre de maturité ou même de vieillesse ; et l'intérêt du monument s'en trouve accru, car on doit désormais le tenir non plus pour un essai brillamment réussi, mais pour une expression complète du génie de Scopas et peut-être pour le couronnement de sa carrière.

1. Cf. les justes observations de KLEIN, *Praxiteles*, p. 320.

2. POMTOW, *Klio*, 1912, p. 286 ; date adoptée aussi par SCHEDE, *Ant. Traufleisten-Ornament*, p. 52, et WEICKERT, *Das lesb. Kymation*, p. 72.

3. REISCH (*Wien. Jahresh.*, 1906, p. 215, n. 41) et SCHEDE (*Ant. Traufleisten-Ornament*, p. 45) le placent vers 370 ; WEICKERT (*Das lesb. Kymation*, p. 71) vers 365 ; il ne nous paraît pas, en particulier à cause du chapiteau corinthien, pouvoir être considéré comme antérieur à la tholos.

4. Cette date, à vrai dire, se fonde simplement sur un texte de PLINÉ (*Nat. Hist.*, XXXIV, 49) susceptible d'interprétations différentes ; cf. en particulier KLEIN, *Arch.-Epigr. Mitteil. Oesterr.*, IV (1880), p. 22. La seule date

certaine pour la chronologie de Scopas est la construction du Mausolée. Mais on peut aussi bien placer l'activité de Scopas en Carie avant, après ou même pendant ses travaux à Tégée, qui ont pu être interrompus et, d'ailleurs, n'exigeaient pas sa présence continue sur les lieux. Le curieux bas-relief inscrit publié par FOUCAUT (*Mon. Piot.*, XVIII (1910), p. 146 ; cf. *IG*, V, 2, 89) atteste entre la Carie et Tégée l'existence de relations dont il est vraisemblable de rechercher l'origine dans les déplacements d'ouvriers de Scopas, mais, en l'absence des noms des donateurs, rien n'indique s'il a été dédié par des Cariens venus pour travailler au temple d'Aléa, ou par des Tégéates ayant séjourné en Asie pour travailler au Mausolée.

## APPENDICE I

### LA DESCRIPTION DE PAUSANIAS<sup>1</sup>

VIII, 45, 3. Τεγεάταις δὲ Ἀθηναῖς τῆς Ἀλέας τὸ ἱερόν τὸ ἀρχαῖον ἐποίησε, Ἄλεος χρόνῳ δὲ ὕστερον κατασκευάσαντο οἱ Τεγεᾶται τῇ θεῷ ναὸν μέγαν τε καὶ θέας ἄξιον. Ἐκεῖνο μὲν δὴ πῦρ ἠφάνισεν ἐπινεμηθὲν ἐξαίρνης, Διοφάντου παρ' Ἀθηναίοις ἄρχοντος, δευτέρῳ δὲ ἔπει τῆς ἕκτης καὶ ἐνενηκοστῆς Ὀλυμπιάδος, ἣν Εὐπόλεμος Ἡλεῖος ἐνίκα στάδιον. 4. Ὁ δὲ ναὸς ὁ ἐφ' ἡμῶν πολὺ δὴ τι τῶν ναῶν, ὅσοι Πελοποννησίοις εἰσὶν, ἐς κατασκευὴν προέχει τὴν ἄλλην καὶ ἐς μέγεθος. Ὁ μὲν δὴ πρῶτός ἐστιν αὐτῷ κόσμος τῶν κίωνων Δώριος, ὁ δὲ ἐπὶ τούτῳ Κορίνθιος· ἐστήκασι δὲ καὶ ἐκτὸς τοῦ ναοῦ κίονες ἐργασίας τῆς Ἰώνων. Ἀρχιτέκτονα δὲ ἐπυθανόμην Σκόπαν αὐτοῦ γενέσθαι τὸν Πάριον, ὃς καὶ ἀγάλματα πολλαχοῦ τῆς ἀρχαίας Ἑλλάδος, τὰ δὲ καὶ περὶ Ἰωνίαν τε καὶ Καρίαν ἐποίησε. Τὰ δὲ ἐν τοῖς ἀετοῖς ἐστὶν ἔμπροσθεν ἢ θήρα τοῦ υἱὸς τοῦ Καλυδωνίου· πεποιημένου δὲ κατὰ μέσον μάλιστα τοῦ υἱὸς τῆ μὲν ἐστὶν Ἀταλάντη καὶ Μελέαγρος καὶ Θησεὺς Τελαμών τε καὶ Πηλεὺς καὶ Πολυδεύκης καὶ Ἰόλαος, ὃς τὰ πλεῖστα Ἡρακλεῖ συνέκαμνε τῶν ἔργων, καὶ Θεστίου παῖδες, ἀδελφοὶ δὲ Ἀλθαίας, Πρόθους καὶ Κομήτης· κατὰ δὲ τοῦ υἱὸς τὰ ἕτερα Ἀγκαῖον ἔχοντα ἤδη τραύματα καὶ ἀφέντα τὸν πέλεκυν ἀνέχων ἐστὶν Ἐποχος, παρὰ δὲ αὐτὸν Κάστωρ καὶ Ἀμφιάραος Ὀϊκλέους, ἐπὶ δὲ αὐτοῖς Ἰππόθους ὁ Κερκυόνος (τοῦ) Ἀγαμήδους τοῦ Στυμφήλου· τελευταῖος δὲ ἐστὶν εἰργασμένος Πειρίθους. Τὰ δὲ ὀπισθεν πεποιημένα ἐν τοῖς ἀετοῖς Τηλέφου πρὸς Ἀχιλλεῖα ἐστὶν (ἢ) ἐν Καΐκου πεδίῳ μάχη.

46. Τῆς δὲ Ἀθηναῖς τὸ ἀγαλμα τῆς Ἀλέας τὸ ἀρχαῖον, σὺν δὲ αὐτῇ καὶ υἱὸς τοῦ Καλυδωνίου τοὺς ὀδόντας ἔλαβεν ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς Αὐγουστος, Ἀντώνιον πολέμῳ καὶ τὸ Ἀντωνίου νικήσας συμμαχικόν, ἐν ᾧ καὶ οἱ Ἄρκαδες πλὴν Μαντινέων ἦσαν οἱ ἄλλοι. 2....Ῥωμαίοις δὲ τῆς Ἀθηναῖς

1. Texte de l'édition HITZIG-BLÜMMER, sauf pour le passage ἐντὸς τοῦ ναοῦ (45, 4) où nous conservons la leçon des manuscrits: ἐκτός (cf. p. 51).

τὸ ἀγάλμα τῆς Ἀλέας ἐς τὴν ἀγορὰν τὴν ὑπὸ Αὐγούστου ποιηθεῖσαν, ἐς ταύτην ἐστὶν ἰόντι. Τοῦτο μὲν δὴ ἐνταῦθα ἀνάκειται ἐλέφαντος διὰ παντὸς πεποιημένον, τέχνη δὲ Ἐνδοίου· τοῦ δὲ ὑὸς τῶν ὀδόντων κατεῆχθαι μὲν τὸν ἕτερόν φασιν οἱ ἐπὶ τοῖς θαύμασιν, ὁ δ' ἔτι ἐξ αὐτῶν λειπόμενος ἀνάκειτο ἐν βασιλείῳ κήποις ἐν ἱερῶ Διονύσου, [τὴν περι]μέτρον τοῦ μήκους παρεχόμενος ἐς ἡμισυ μάλιστα ὀργυιᾶς.

47. Τὸ δὲ ἀγάλμα ἐν Τεγέα τὸ ἐφ' ἡμῶν ἐκομίσθη μὲν ἐκ δήμου τοῦ Μανθουρέων, Ἴππία δὲ παρὰ τοῖς Μανθουρεῦσιν εἶχεν ἐπίκλησιν, ὅτι τῷ ἐκείνων λόγῳ γινομένης τοῖς θεοῖς πρὸς Γίγαντας μάχης ἐπήλασεν Ἐγκελάδῳ ἵππων τὸ ἄρμα. Ἀλέαν μὲντοι καλεῖσθαι καὶ ταύτην ἐς τε Ἑλληνας τοὺς ἄλλους καὶ ἐς αὐτοὺς Πελοποννησίους ἐκνεύκηκε. Τῷ δὲ ἀγάλματι τῆς Ἀθηνᾶς τῇ μὲν Ἀσκληπιός, τῇ δὲ Ὑγεία παρεστῶσά ἐστι λίθου Πεντελησίου, Σκόπα δὲ ἔργα Παρίου. 2. Ἀναθήματα δὲ ἐν τῷ ναῷ τὰ ἀξιολογώτατα, ἔστι μὲν τὸ δέρμα ὑὸς τοῦ Καλυδωνίου, διεσῆπετο δὲ ὑπὸ τοῦ χρόνου καὶ ἐς ἅπαν ἦν τριχῶν ἤδη ψιλόν, εἰσι δὲ αἱ πέδαι κρεμάμεναι, πλήν ὅσας ἠράνισεν αὐτῶν ἰός, ἃς γε ἔχοντες Λακεδαιμονίων οἱ αἰχμάλωτοι τὸ πεδίον Τεγεάτις ἔσκαπτον· κλίνη τε ἱερὰ τῆς Ἀθηνᾶς, καὶ Αὐγῆς εἰκὼν γραφῇ μεμιμημένη Μαρπήσεως τε ἐπίκλησιν Χοίρας, γυναικὸς Τεγεάτιδος, ἀνάκειται τὸ ὄπλον. Ταύτης μὲν δὴ ποιησόμεθα καὶ ὕστερον μνήμην· ἱερᾶται δὲ τῇ Ἀθηνᾷ παῖς χρόνον οὐκ οἶδα ὅσον τινά· πρὶν δὲ ἠβάσκειν καὶ οὐ πρόσω, τὴν ἱερωσύνην (ἔχει). Τῇ θεῷ δὲ ποιηθῆναι τὸν βωμὸν ὑπὸ Μελάμποδος τοῦ Ἀμυθάνου λέγουσιν· εἰργασμένοι δὲ ἐπὶ τῷ βωμῷ. Ρέα μὲν καὶ Οἰνὴ νύμφη παῖδα ἔτι νήπιον Δία ἔχουσιν, ἑκατέρωθεν δὲ εἰσι τέσσαρες ἀριθμὸν, Γλαύκη καὶ Νέδα καὶ Θεισόα καὶ Ἀνθρακία, τῇ δὲ Ἰδὴ καὶ Ἀγνώ καὶ Ἀλκινόη τε καὶ Φρίξα. Πεποιήται δὲ καὶ Μουσῶν καὶ Μνημοσύνης ἀγάλματα.

3. Τοῦ ναοῦ δὲ οὐ πόρρω στάδιον χῶμα γῆς ἐστὶ, καὶ ἄγουσιν ἀγῶνας ἐνταῦθα, Ἀλεαῖα ὀνομάζοντες ἀπὸ τῆς Ἀθηνᾶς, τὸν δὲ Ἀλώτια, ὅτι Λακεδαιμονίων τὸ πολὺ ἐν τῇ μάχῃ ζῶντας εἶλον. Ἔστι δὲ ἐν τοῖς πρὸς ἄρκτον τοῦ ναοῦ κρήνη, καὶ ἐπὶ ταύτῃ βιάσθηναι τῇ κρήνῃ φασὶν Αὐγῆν ὑπὸ Ἡρακλέους, οὐχ ὁμολογοῦντες Ἐκαταίφ τὰ ἐς αὐτήν. Ἀπωτέρω δὲ τῆς κρήνης ὅσον σταδίοις τρισὶν ἐστὶν Ἐρμοῦ ναὸς Αἰπύτου.

## APPENDICE II

### LES TAMBOURS DE COLONNES

Le tableau suivant, établi par M. Clemmensen, donne les mesures des tambours qui ont servi à reconstituer la colonne de la péristasis. Le nombre dans la première colonne reproduit le numéro inscrit, dans la fouille, sur chaque tambour ; par petit diamètre nous entendons le diamètre pris entre les fonds de deux cannelures, par grand diamètre le diamètre pris entre deux arêtes. Les lettres A, B, C, D, E, F désignent, en partant du bas, les six sortes de tambours qui composent la colonne. Les mesures sont données en millimètres. Lorsqu'une mesure est omise, c'est que l'état du morceau n'a pas permis de la prendre.

<b>TAMBOURS A</b>							
N <sup>os</sup>	PETIT DIAMÈTRE		GRAND DIAMÈTRE		CANNELURES		HAUTEUR
	En haut	En bas	En haut	En bas	En haut	En bas	
10	1.420	1.459			—	242	constante 1.471-1.473
11	1.419	—			238	242	variable 1.470-1.478
18	1.421	1.454			238	242	variable 1.460-1.470
28	1.420	1.454			238	242	variable 1.464-1.473
71	1.419	1.457	1.505	—	238	242	variable 1.469-1.477
72	1.420	1.457	1.506	—	238	242	variable 1.468-1.477
86	1.420	—					variable 1.462-1.471
Dimensions moyennes	1.420	1.456	1.506	1.555	238	242	

TAMBOURS B							
N <sup>os</sup>	PETIT DIAMÈTRE		GRAND DIAMÈTRE		CANNELURES		HAUTEUR
	En haut	En bas	En haut	En bas	En haut	En bas	
7	1.377	1.423			229	237	1.477
8	1.375	1.420			231	238	1.478
13	1.375	1.420			228	234	1.467
16	1.378	1.425			230	236	1.472
30	1.375	1.421			231	—	1.482
40	1.377	1.423			—	236	1.473
70	1.375	1.419	1.455	—	228	238	1.478
77	1.379	1.426	1.453	1.507	228	238	1.483
84	1.380	1.422	1.460	—	229	238	1.472
TAMBOURS C							
1	1.332	1.375			221	228	1.445
9	1.325	1.372			221	229	1.478
19	1.324	1.377			220	—	1.675(1.670)
23	1.333	1.376					1.392
34	1.328	1.377	—	1.462	220	229	1.498
37	1.337	1.377			218	227	1.321
41					221	—	1.566
49					216	224	1.550
85	1.328	1.381	1.397	1.458	219	228	1.643
87	1.331	1.374			221	229	1.413
TAMBOURS D							
5	1.278	1.329			213	221	1.480
6	1.271	1.325			213	221	1.494
15	1.272	1.332			212	221	1.658
17	1.268	1.322			—	218	1.515
44	1.274	1.326			211	221	1.451
46	1.269	—	1.341	—	210	—	—
51	1.270	1.321	1.334	—	211	220	1.448
83	1.275	1.326					1.413
78	1.269	1.330	—	1.403	212	221	1.709

TAMBOURS E							
Nos	PETIT DIAMÈTRE		GRAND DIAMÈTRE		CANNELURES		HAUTEUR
	En haut	En bas	En haut	En bas	En haut	En bas	
27	1.211	1.264					1.380
33	1.211	1.272			203	210	1.579
38	1.216	1.271			203	—	1.404
47	1.213	1.265	1.274	1.338	202	210	1.369
80	1.215	1.279	1.282	1.346	200	210	1.662

TAMBOURS F							
29	1.155	1.211			191	200	constante 1.322-1.324
31	1.156	1.213			189	201	constante 1.380-1.382
53	1.157	—			192	—	variable 1.343-1.352
65	1.159	1.219			190	201	variable 1.499-1.506
66	1.158	1.217	—	1.276	191	200	variable 1.478-1.486
75					192	202	variable 1.627-1.636
82	1.158	1.215			190	202	variable 1.327-1.336
Dimensions moyennes	1.156	—			190	—	

### APPENDICE III

#### LES FRAGMENTS DE SCULPTURE N<sup>os</sup> 22 ET 23

Sur le rapport des deux fragments n<sup>os</sup> 22 (pl. CIII) et 23 (pl. CIV), les auteurs ne sont pas du même avis. Alors que leur attribution à une même statue me paraît très vraisemblable, M. Berchmans croit impossible ce rapprochement. L'incompatibilité des deux morceaux résulte pour lui tant de l'examen des proportions que de celui du mouvement. Voici ses arguments :

« *Proportions* : A première vue le haut du torse n<sup>o</sup> 22 semble appartenir à un personnage plus petit que celui dont provient le bassin n<sup>o</sup> 23. Cette impression se trouve confirmée par les mesures prises de part et d'autre. Malheureusement l'état de mutilation des fragments est tel qu'il ne laisse subsister aucune grande mesure fixe (largeur des épaules, hauteur de la tête, palme, longueur du fémur, etc.). Force nous est donc de choisir comme termes de comparaison les seules parties demeurées entières dans les deux fragments. Ce sera, pour le n<sup>o</sup> 22, la distance comprise entre la fossette des clavicules et la saillie formée par le deltoïde sur le plan du pectoral, c'est-à-dire la longueur presque entière de la clavicule, soit 0 m. 12; pour le n<sup>o</sup> 23, la distance comprise entre les bourrelets latéraux formés au niveau des crêtes iliaques par les grands obliques de l'abdomen, soit 0 m. 335. Nous devons nous demander si ces deux mesures sont compatibles, c'est-à-dire si, chez un individu normalement proportionné, on peut trouver *approximativement*, pour une clavicule de 0 m. 12, une largeur de hanches de 0 m. 335. Par comparaison avec des statues antiques et des modèles vivants, on obtient les résultats suivants : pour son épaisseur de 0 m. 335 aux hanches, le torse 23 devrait mesurer à la clavicule proportionnellement

à l'Arès Borghèse <sup>1</sup> . . . . .	0 m. 171
au Discobole debout du Vatican <sup>2</sup> . . . . .	0 m. 166
à l'Hermès d'Andros <sup>3</sup> . . . . .	0 m. 133
au Dionysos du Parthénon <sup>4</sup> . . . . .	0 m. 136
à un torse du iv <sup>e</sup> siècle <sup>5</sup> . . . . .	0 m. 129
au modèle F. C. (24 ans.) . . . . .	0 m. 142
au modèle L. B. (30 ans). . . . .	0 m. 139

« Inversement, pour sa distance clavulaire de 0 m. 12, le fragment 22 devrait mesurer aux hanches proportionnellement

à l'Arès Borghèse . . . . .	0 m. 234
au Discobole debout . . . . .	0 m. 24
à l'Hermès d'Andros. . . . .	0 m. 294
au Dionysos du Parthénon . . . . .	0 m. 319
au torse du iv <sup>e</sup> siècle. . . . .	0 m. 318
au modèle F. C. . . . .	0 m. 232
au modèle L. B. . . . .	0 m. 241

« Par contre, l'Hermès de Praxitèle donne des proportions assez voisines de celles des deux fragments réunis, mais il faut se rappeler que le haut du torse des statues praxitéliennes est ordinairement svelte et fin pour un bassin assez large (proportions féminines), tandis que les personnages de Scopas sont en général assez courts et trapus. — Si l'on cherche à déterminer, toujours proportionnellement aux mesures susdites et par comparaison avec des œuvres de la statuaire antique et des modèles normaux, la taille respective des ensembles dont proviennent nos fragments, on trouve que le n<sup>o</sup> 22 mesurait environ, de la plante des pieds au sommet du crâne, entre 1 m. 30 et 1 m. 35, et le n<sup>o</sup> 23 entre 1 m. 80 et 1 m. 90.

« *Mouvement* : Les mouvements ne sont pas moins incompatibles que les proportions. L'état des muscles spinaux du n<sup>o</sup> 23 trahit la cambrure du torse, la direction du sillon vertical une légère torsion et, en même temps, une inflexion vers la droite ; les épaules, conséquence logique, étaient ramenées en arrière. Comment accorder cette position avec celle du n<sup>o</sup> 22 ? Ici, le haut du torse à partir de la ceinture est un peu incliné en avant ; l'épaule, au lieu de faire saillie sur le plan dorsal, s'efface

1. COLLIGNON, *Sculpt. gr.*, II, p. 125.

2. *Ibid.*, II, p. 124.

3. COLLIGNON, *Statues funéraires*, p. 317.

4. COLLIGNON, *Sculpt. gr.*, II, pl. II.

5. REINACH, *Répert. de la stat.*, II, p. 601, 7 (Louvre).

vers la face antérieure, le coude seul étant violemment ramené en arrière ; l'état de contraction des muscles ne s'accorde pas avec celui du n° 23. La différence de direction des deux mouvements est frappante lorsqu'on considère les deux fragments de profil. — De dos, ils présentent un autre détail caractéristique. Au flanc gauche du n° 23, on voit la surface du marbre, après s'être incurvée au-dessus du bourrelet

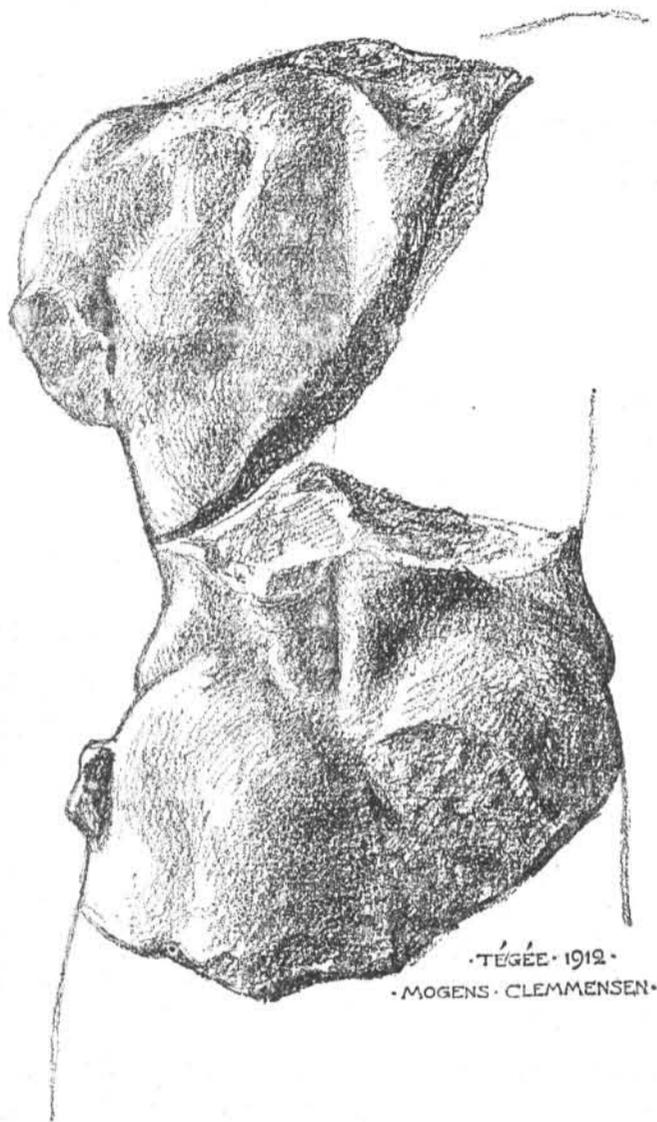


Fig. 41.

du grand oblique, se relever et saillir de nouveau pour accuser le relief des dernières côtes. La continuation de ce mouvement devrait être sensible au flanc gauche du n° 22, car l'on ne peut supposer un fragment intermédiaire disparu où elle eût été visible. Or, la ligne latérale gauche du n° 22 est toute droite ; elle est produite par le mouvement oblique de tout le corps vers la droite, la jambe gauche étant étendue. » [J.B.]

Ces raisons ne me semblent pas convaincantes : d'une part, en ce qui concerne les proportions, les exemples allégués me paraissent aboutir à des résultats trop peu concordants pour autoriser une réponse sûre ; suivant que l'on procède par comparaison avec telle ou telle statue les différences entre les mesures obtenues sont telles qu'on ne peut tirer une conclusion décisive du petit écart de proportion entre nos fragments ; d'autre part, la diversité des attitudes suggérées par chacun des

morceaux ne me paraît pas aussi certaine qu'à M. Berchmans et je suis bien plus frappé de leur analogie. Mon opinion est partagée par M. Clemmensen dont le dessin reproduit figure 41 montre l'aspect des deux blocs rapprochés. Il est pour moi hautement probable que la statue, ainsi reconstituée en grande partie, représente le héros vu de dos traditionnel (cf. p. 96). [C. D.]

## APPENDICE IV

### LES OFFRANDES

Aléa Athéna fut toujours étroitement associée à la vie religieuse et nationale de l'Arcadie. Aussi pouvait-on montrer dans son sanctuaire un certain nombre d'objets<sup>1</sup>, reliques illustrant les légendes locales ou souvenirs glorieux des victoires tégéates. Bien qu'aucune de ces offrandes n'ait été retrouvée, il importe, pour compléter notre idée du temple, d'en passer la revue.

1) *Le lit sacré d'Athéna.* — L'usage de placer des lits sacrés dans les temples est assez connu ; les inventaires du Parthénon<sup>2</sup> mentionnent à plusieurs reprises les couches précieuses qui appartenaient à la déesse ; Pausanias a noté, dans d'autres sanctuaires, la présence de tels meubles<sup>3</sup>.

2) *Une image peinte d'Augé.* — Il est vraisemblable que cette image était un véritable tableau, un πίναξ<sup>4</sup>. Nous ne savons rien ni de l'âge ni du sujet précis de cette œuvre.

3) et 4) *La peau et les défenses du sanglier de Calydon.* — Ces offrandes rappellent une des légendes les plus chères à l'orgueil tégéate, celle de la chasse de Calydon. La peau du sanglier devait être considérée comme un trophée de chasse, consacré par Atalante en souvenir de son adresse. Lorsque Pausanias la vit, elle était si rongée par le temps qu'il ne lui restait aucun poil. — Quant aux défenses<sup>5</sup>, elles n'étaient

1. PAUS., VIII, 43, 2.

2. IG, I, p. 73, 74 ; IG, II, 2, 646, 648 ; cf. aussi HOMOLLE, BCH, 1886, p. 467, l. 143 (Délès) ; Aegina, p. 366.

3. II, 17, 3 (Héraion d'Argos) ; X, 32, 12 (temple d'Asklépios à Tithorée).

4. Cf. GIRARD, *Dict. des Antiq.*, v° *Pictura*, p. 464 ; REISCH, *Griech. Weihgeschenke*, p. 12, 39, 117. Sur les tableaux exposés dans les temples, cf. R. ROCHETTE, *Peintures ant. inédites*, p. 93.

5. PAUS., VIII, 46, 2.

plus à Tégée à l'époque de Pausanias ; Auguste les avait enlevées en même temps que la statue d'Endoios. Celle qui se trouvait à Rome avait une longueur d'environ une demi-orgye, c'est-à-dire 0 m. 89. Rouse<sup>1</sup> a supposé que ces dents étaient celles de quelque mammouth. Des dents de sanglier<sup>2</sup> étaient également conservées à Cumès dans le sanctuaire d'Apollon.

5) et 6) *L'arme de Marpessa et les entraves des Lacédémoniens*. — Nous entrons maintenant dans la période historique ; ces offrandes sont probablement le souvenir d'une seule et même victoire<sup>3</sup>, qui se place aux environs de l'époque de Lycurgue. Pausanias<sup>4</sup> nous renseigne un peu plus loin sur les exploits de Marpessa, mais, il ne nous dit pas de quelle arme elle se servit pour mettre en fuite les Lacédémoniens<sup>5</sup>. Quant aux entraves des Lacédémoniens, Hérodote les avait déjà vues suspendues autour du temple<sup>6</sup>, et il nous a raconté l'histoire de ces entraves qui, destinées à lier les pieds des Tégéates, avaient servi à enchaîner ceux des Lacédémoniens. On voyait de même, au temps d'Hérodote<sup>7</sup>, sur l'Acropole d'Athènes, les entraves qu'avaient portées des prisonniers béotiens et chalcidiens.

7) *La crèche des chevaux de Mardonios*. — Hérodote<sup>8</sup> est seul à mentionner cette offrande. Il se peut qu'à l'époque de Pausanias elle eût disparu. Cette crèche, « tout entière en bronze et digne d'être vue », avait été prise par les Tégéates à la bataille de Platées dans le camp du général perse ; le cimetière du même Mardonios était déposé à l'Erechthéion<sup>9</sup>.

8) *Le voile de Laodiké*. — Dans sa description du temple, Pausanias ne mentionne pas le voile de Laodiké, mais, ailleurs<sup>10</sup>, il décrit le péplos, orné d'inscriptions, que Laodiké, fille d'Agapénor, avait envoyé de la divine Chypre à Aléa Athéna. La raison de cette omission dans la liste des offrandes les plus remarquables est probablement soit que le voile avait disparu (peut-être brûlé dans l'incendie de 395/4), soit que, trop précieux et trop délicat pour être exposé, il était conservé dans un coffre.

1. *Greek votive offerings*, p. 319.

2. PAUS., VIII, 24, 2 (sanglier d'Erymanthe). Pour d'autres curiosités naturelles du même genre, cf. FRIEDLÄNDER, *Sittengesch. Roms*, II, p. 156.

3. Cf. SCHWEDLER, *De rebus Tegeaticis*, p. 31c.

4. VIII, 48, 3 ; cf. aussi VIII, 5, 6. VIII, 45, 2 (fin du §) se rapporte sans doute aussi au même fait.

5. Sur la consécration, assez rare, des armes du vainqueur, cf. ROUSE, *Gr. votive offerings*, p. 111. Pour d'autres curiosités historiques du même genre, cf. FRIEDLÄNDER, *Sittengesch. Roms*, II, p. 158.

6. I, 66. L'expression d'Hérodote : *περὶ τὸν ναόν*, semble plutôt indiquer qu'elles étaient suspendues à l'extérieur du temple ; mais Pausanias dit : *ἐν τῷ ναῷ*, et les énumère

en compagnie d'objets qui ne pouvaient guère se trouver qu'à l'intérieur. Il paraît donc très vraisemblable qu'à l'époque d'Hérodote on voyait des entraves suspendues et à l'intérieur et à l'extérieur, mais que la rouille, dont Pausanias rappelle l'action destructrice, fit disparaître celles qui étaient à l'extérieur du temple ; mieux protégées contre l'humidité et la pluie, celles de l'intérieur résistèrent seules.

7. V, 77. Sur les entraves consacrées dans les temples, cf. ROUSE, *Gr. votive offerings*, p. 233.

8. IX, 70.

9. PAUS., I, 27, 1.

10. VIII, 5, 2 ; cf. aussi VIII, 53, 3.

## ADDENDA

---

P. 26 : La planche XLVIII, C, représentant la coupe d'un fragment de tuile avec lucarne, fait connaître l'existence de lucarnes dans la toiture et la forme de l'arête qui encadrait ces ouvertures. Une couverture de marbre ou de bois fermait vraisemblablement les lucarnes lorsqu'on n'avait pas besoin de lumière dans le grenier.

P. 59 : Nous constatons de même que beaucoup d'autres mesures principales représentent approximativement une quantité entière de pieds. Voici le tableau des plus importantes :

Longueur du stylobate	(47 m. 520)=	159 pieds	(0.2985 × 159= 47.4615)
Largeur du stylobate	(19 m. 160)=	64 pieds	(0.2985 × 64= 19.104 )
Largeur intérieure du pronaos	(8 m. 944)=	30 pieds	(0.2985 × 30= 8.955 )
Largeur du péristyle au-dessus de l'orthostate	(4 m. 170)=	14 pieds	(0.2985 × 14= 4.179 )
Entraxe des longs côtés	(3 m. 582)=	12 pieds	(0.2985 × 12= 3.582 )
Diamètre inférieur de la colonne extérieure	(1 m. 456/1 m. 555)=	5 pieds	(0.2985 × 5= 1.4925)
Épaisseur du mur en haut	(0 m. 895)=	3 pieds	(0.2985 × 3= 0.895 )
Entraxe intérieur	(2 m. 388)=	8 pieds	(0.2985 × 8= 2.388 )
Hauteur de la colonne extérieure	(9 m. 474)=	31 p. 3/4	(0.2985 × 31,75= 9.477 )
Hauteur du chapiteau extérieur	(0 m. 448)=	1 p. 1/2	(0.2985 × 1,50= 0.447 )
Hauteur de l'entablement avec la sima	(2 m. 656)=	9 pieds	(0.2985 × 9= 2.6865)
Hauteur depuis le stylobate jusqu'à la face supérieure de l'architrave	(10 m. 442)=	35 pieds	(0.2985 × 35= 10.4475)
Hauteur depuis le stylobate jus- qu'au sommet du fronton	(14 m. 295)=	48 pieds	(0.2985 × 48= 14.328 )
Hauteur de la colonne intérieure	(7 m. 438)=	25 pieds	(0.2985 × 25= 7.4625)

Il est remarquable que les mesures de l'ordre extérieur ne sont pas toutes des quantités entières ; peut-être les proportions sont-elles, en certains cas, plus compliquées en raison des courbes de la krépis<sup>1</sup>.

1. Cf. Max Thener, *Der griechisch-dorische Peripteraltempel*, p. 48.



## TABLE DES FIGURES

---

	Pages.
Fig. 1. — Schémas des courbes des fondations . . . . .	11
Fig. 2. — Plan de l'euthyntéria . . . . .	14
Fig. 3. — Plan du second degré . . . . .	15
Fig. 4. — Plan de l'angle de l'épistyle . . . . .	21
Fig. 5. — Plan de l'angle de la frise . . . . .	21
Fig. 6. — Entablement des longs côtés (près de l'angle) . . . . .	22
Fig. 7. — Entablement des petits côtés (près de l'angle) . . . . .	23
Fig. 8. — Fragments de tuiles inscrites . . . . .	25
Fig. 9. — Fragment de tuile faitière . . . . .	26
Fig. 10. — Reconstitution de l'acrotère central . . . . .	27
Fig. 11. — Acrotère du sarcophage des Pleureuses . . . . .	28
Fig. 12. — Fragment de griffon (acrotère d'angle) . . . . .	29
Fig. 13. — Fragments de l'assise supérieure du toichobate vers la péristasis (base extérieure du mur de la cella) : A, fragment d'angle (base extérieure de l'ante) : a, face latérale, b, face supérieure ; B, fragment avec joint : a, face antérieure, b, face supérieure, c, face latérale . . . . .	38
Fig. 14. — Reconstitution du mur du pronaos (vu de l'extérieur) . . . . .	39
Fig. 15. — Fragment du couronnement intérieur du mur du pronaos : a, face antérieure, b, face latérale, c, face supérieure . . . . .	43
Fig. 16. — Fragments des encadrements extérieurs des portes : A, bloc de la grande porte, coupe ; B, bloc de la porte latérale : a, coupe, b, face latérale contiguë au mur . . . . .	43
Fig. 17. — Profil de la base des demi-colonnes intérieures . . . . .	47
Fig. 18. — Fragment d'un tambour de demi-colonne . . . . .	48
Fig. 19. — Reconstitution d'un tambour de demi-colonne . . . . .	48
Fig. 20. — Scellement en crampon . . . . .	55

	Pages.
Fig. 21. — Goujon. . . . .	56
Fig. 22. — Scellement en $\hookrightarrow$ . . . . .	56
Fig. 23. — Face inférieure d'un bloc du stylobate . . . . .	56
Fig. 24. — Plan des fondations de l'autel . . . . .	66
Fig. 25. — Coupe de la corniche de l'autel (?). . . . .	68
Fig. 26. — Plan de la fontaine (vue d'en haut) . . . . .	69
Fig. 27. — Plan du fond de la fontaine. . . . .	69
Fig. 28. — Façade et plan de la base 1 . . . . .	71
Fig. 29. — Plan de la base 2 . . . . .	72
Fig. 30. — Coupe et plan de la base 3 . . . . .	72
Fig. 31. — Reconstitution d'Atalante (n° 1) . . . . .	82
Fig. 32. — Plaque de la Collection Gréau . . . . .	85
Fig. 33. — Reconstitution d'Ankaïos (n° 6). . . . .	87
Fig. 34. — Reconstitution d'une figure féminine (n° 10) . . . . .	90
Fig. 35. — Reconstitution d'une figure masculine (n° 21). . . . .	93
Fig. 36. — Figure n° 14 de la frise du Mausolée . . . . .	94
Fig. 37. — Reconstitution d'une figure masculine (n° 23). . . . .	95
Fig. 38. — Reconstitution d'une figure masculine (n° 24). . . . .	97
Fig. 39. — Reconstitution d'une figure masculine (n° 25). . . . .	98
Fig. 40. — Bas-relief du sarcophage Médicis . . . . .	107
Fig. 41. — Reconstitution d'une figure masculine avec les fragments n°s 22 et 23. . . . .	136

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
PRÉFACE . . . . .	ix
INTRODUCTION. — Le culte d'Aléa Athéna . . . . .	1

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'ARCHITECTURE

CHAPITRE I. — Les fondations. — La krépis . . . . .	9
CHAPITRE II. — L'ordre extérieur . . . . .	18
A. — La colonne . . . . .	18
B. — L'entablement . . . . .	20
C. — Les parties hautes . . . . .	24
CHAPITRE III. — Le péristyle . . . . .	30
CHAPITRE IV. — L'ordre du pronaos et de l'opisthodomé. — Les murs . . . . .	34
A. — Situation du pronaos . . . . .	34
B. — L'ordre du pronaos. . . . .	35
C. — Les murs du temple. — Les antes. . . . .	37
D. — Le pronaos. — Les portes . . . . .	42
CHAPITRE V. — La cella . . . . .	45
A. — Les colonnes et les pilastres . . . . .	45
B. — L'entablement . . . . .	52
C. — Le dallage. — La base des statues. . . . .	54

	Pages.
CHAPITRE VI. — La construction. — Le caractère architectural . . . . .	55
CHAPITRE VII. — Les alentours du temple. . . . .	65

## DEUXIÈME PARTIE

## LA SCULPTURE

CHAPITRE I. — Les sculptures du temple . . . . .	77
<i>A. — Fragments provenant du fronton Est . . . . .</i>	80
<i>B. — Fragments provenant du fronton Ouest . . . . .</i>	87
<i>C. — Fragments provenant de l'un ou de l'autre fronton . . . . .</i>	91
<i>D. — Fragments provenant des métopes . . . . .</i>	102
CHAPITRE II. — La composition et le style des frontons. . . . .	105
CHAPITRE III. — Les sculptures ne provenant pas du temple . . . . .	117
CONCLUSION. — L'architecte. — La date . . . . .	126
APPENDICE I. — La description de Pausanias . . . . .	129
APPENDICE II. — Les tambours de colonnes . . . . .	131
APPENDICE III. — Les fragments de sculpture n <sup>os</sup> 22 et 23. . . . .	134
APPENDICE IV. — Les offrandes . . . . .	137
ADDENDA . . . . .	139
TABLE DES FIGURES . . . . .	141
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	143

